LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVI—No 47 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 10 MARS 1950 — PRIX: CINQ SOUS

Le cardinal Mindszenty fut soumis à d'odieux supplices

BONN — Les déclarations d'un Hongrois, M. Kowacs Karoly, affirmant avoir été le compagnon de cellule du cardinal Mindszenty, ont été publiées récemment par la "Koelnische Rundschau".

Condamné en février 1949 avec d'autres membres de l'action catholique hongroise à vingt ans de travaux forcés, M. Karoly aurait été conduit dans un camp situé à la frontière tchécoslovaque, puis, en décembre 1949, sur des chantiers près de Budapest. Déporté ensuite vers la Sibérie, "en raison de sa qualité d'ingénieur", il aurait réussi à s'évader.

Rapportant les conditions dans lesquelles son procès a été conduit, M. Karoly a donné les détails suivants:

"Les patients étaient d'abord placés brillamment, face à un mur éclairé, sur des sièges où passait un courant électrique. Des sonnettes d'alarme emplissaient la prison d'un bruit assourdissant. Puis, les détenus, toujours maintenus dans la lumière crue, devaient rester debout pendant des heures, les yeux ouverts. Ceux qui fermaient les yeux étaient aussitôt frappés par les gardiens".

Le témoin affirme ensuite qu'il a été soumis, "comme le cardinal Mindszenty", au supplice de la cabine pneumatique. Il s'agit, précise-t-il, d'une cellule capitonnée, ayant la dimension d'une cabine téléphonique dont l'air était lentement aspiré de l'extérieur. Lorsqu'un interné commençait à suffoquer et perdait connaissance, on le soumettait au supplice inverse de la compression. Les deux supplices étaient renouvelés plusieurs fois de suite. Les victimes étaient ensuite conduites à l'infirmerie de la prison où un repas copieux leur était servi.

Déclaration du cardinal Mindszenty

Malgré une nouvelle série de mauvais traitements auxquels auraient été soumis les détenus, le cardinal Mindszenty aurait rejeté la proposition qui lui était faite de partir en avion pour l'étranger s'il consentait à signer une déposition rédigée par les enquêteurs. "Je suis Hongrois, aurait-il dit, et comme tel je reste en Hongrie".

M. Karoly achève son témoignage en indiquant que vers la fin de janvier, époque à laquelle s'est achevée sa période de détention commune avec le cardinal Mindszenty, tous les internés partageant la même cellule auraient successivement reconnu leur culpabilité: "Nous avions tous absorbé la drogue de l'oubli", a expliqué Karoly, qui a précisé que le cardinal, recevant alors la visite de sa mère, ne l'avait plus reconnue.

Avertissement catholique sur la situation des noirs

VATICAN — La revue missionnaire catholique **Gentes** écrit que le jour où les nègres américains perdront tout espoir d'obtenir la justice sociale, les communistes pourront utiliser, à l'intérieur du territoire américain, une "cinquième colonne" de 14,000,000 de personnes.

"La raison de l'infériorité des nègres ne se trouve pas dans leur race, mais dans le système social", déclare la revue dans un article intitulé: "Trois siècles d'esclavage".

"Le noir ne peut se retirer du monde des bancs. Mais il n'y peut pénétrer non plus entièrement, d'abord parce qu'on le lui interdit, puis parce qu'il ne remplit pas les conditions préalablement requises pour ce faire.

"On reproche aux noirs leur ignorance, leur incapacité et, en partie, leur immoralité. Mais d'autre part on leur refuse toute chance de s'améliorer. Le temps est venu de mettre fin à une situation illogique et injuste.

"L'idéologie communiste, qui ne s'arrête pas aux frontières géographiques, atteint même les noirs vivant parmi cette nation qui est considérée comme le guide du front anticommuniste.

"En général, les nègres n'ont aucune sympathie pour le communisme et pour son système, mais plusieurs d'entre eux ne restent pas indifférents aux déclarations de ceux qui promettent l'abolition immédiate des abus.

"Le jour où les noirs perdront leur espoir dans la générosité de leur propre pays, le communisme pourra compter sur une cinquième colonne antiaméricaine de 14,000,000 d'individus, à l'intérieur même de la forteresse occidentale".

AU MANITOBA

La semaine à la Chambre

par Clément BAZIN

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

"Much Ado About Nothing"

La session de lundi soir reprit le conflit anticoalitionniste amorcé la semaine précédente par M. Renouf, chef du parti indépendant. M. McDowell (Iberville) amusa la galerie pendant 35 minutes par un genre d'humour bien involontaire, mais qui ressort d'autant plus quand on est témoin du sérieux et de la hargne d'un petit roquet qui tient aux abois un gros dogue amusé.

Le prophète Elie

M. McDowell ensuite prophétise. Il pointe un doigt justicier vers la pauvre maman coalition et lui reproche d'avoir conçu dans le péché. "La coalition, dit-il, a été conçue dans le péché; elle est née de l'iniquité". Il appuya par un long silence sa déclaration, laissant retomber tout le poids de son ignominie sur cette pauvre maman qui conçut dans le péché. Puis, inspiré d'en-Haut, il prédit que le premier parti qui quittera le giron de la coalition serait celui qui se verrait attribuer le mandat par le peuple du Manitoba. "Nous sommes là pour crêper le chignon de la coalition", continua-t-il. (To get under the hair of the big coalition) . . . et la coalition d'encaisser la remarque avec un ricanement amer.

Le carillon carillonne

On se souvient des belles charges de M. Préfontaine contre la coalition, l'année dernière. Toutes les lances qu'il brisa contre le colosse firent des petits: ils sont six maintenant, et tous ont la même verdeur.

M. Préfontaine reprit le thème de l'année dernière, thème que M. Renouf avait fait valoir la semaine d'avant. Le député de Carillon le fit avec un bel effet oratoire, lequel lui est coutumier d'ailleurs, et qui eut comme heureux effet immédiat de briser la monotonie du "Much Ado About Nothing" de la Chambre, tout au moins pendant ces deux dernières semaines.

Il fit allusion aux intrigues de coulisses de la coalition dans la distribution des portefeuilles. "Les qualifications ne comptent plus", dit-il, "il suffit d'adhérer au bon parti pour devenir ministre. Nous voulons scinder ce bloc pour que les deux plus grands partis fonctionnent normalement, chacun selon ses intérêts et dans le plus grand intérêt de la province. Si un referendum avait lieu aujourd'hui, le vote contre la coalition serait écrasant".

"Dulce pro patria mori"

J'ai sous les yeux la photo des très honorables ministres et membres de la session, défilant à la file indienne sur la passerelle de

(Suite à la septième page)

Lettre de Paris

Une curieuse et féroce bataille de breuvages

Par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

La Coca-Cola, dont le lancement sur le marché français se révélait assez laborieux, ne pouvait espérer publicité meilleure et plus éclatante que celle que lui a procurée le Parlement français en discutant de son interdiction. Du même coup, le banal problème posé par la vente en France de cette boisson américaine est passé du plan économique au plan politique, voire au plan diplomatique.

On savait, depuis plusieurs mois déjà que la société productrice de la Coca-Cola s'intéressait au marché français et, qu'après avoir inondé de cette boisson nouvelle certaines autres régions d'Europe et d'Afrique du Nord, elle allait tenter de s'implanter solidement en France avec, pour objectif final, la vente annuelle de 240 millions de flacons, soit six flacons par an par habitant.

Sans doute, cette boisson se vendait-elle en France dès avant la guerre, et cela depuis 1919. Mais on annonçait un effort publicitaire sans précédent —un milliard de francs pour la première année — qui devait aboutir à une augmentation vertigineuse de la consommation, jusqu'alors fort modérée.

Aussi, les réactions ont-elles été vives et multiples. Les communistes ont hurlé les premiers, en vertu du principe stalinien que tout ce qui vient d'Amérique est souverainement dangereux pour le corps et pour l'esprit et menaçant pour l'indépendance nationale. A leurs arguments rituels, colonisation américaine, inféodation aux milliardaires de Wall Street, "marshallisation" de la France, etc., ils ont ajouté des griefs nouveaux d'une désarmante puérilité. A leurs yeux, le dispositif technique de distribution automobile de la Coca-Cola serait organisé par zones géographiques délimitées de telle façon qu'il se doublerait d'un réseau de renseignements et, disent-ils, d'espionnage.

Cette affirmation surprenante aurait pour point de départ la présence à Casablanca, à la tête de la société distributrice de la Coca-Cola pour l'Afrique du Nord — où elle est solidement installée — de M. Kenneth Pendar, ancien bras droit de M. Murphy au consulat général américain de Casablanca, dont les agents secrets, parmi lesquels M. Pendar, ont joué un si grand rôle lors du débarquement de 1942.

En réalité, il ne semble pas que les Américains aient besoin

(Suite à la septième page)

Populaire artiste à l'Université de Kyoto



Des auditeurs enthousiastes trouvent une grande joie à assister à un concert impromptu donné par le **R. P. John C. Murrett**, des missionnaires de Maryknoll, à l'Université de Kyoto, Japon. Le Père Murrett est arrivé au Japon en 1947, à titre de professeur d'anglais; il venait de Buffalo, N.-Y. Aujourd'hui, il passe 30 heures par semaine à enseigner aux quelque 2,000 étudiants de l'université. De plus, il est directeur des études, père spirituel, pianiste. Ses réalisations musicales comprennent tous les genres de musique, depuis les oeuvres classiques jusqu'aux airs modernes si en vogue. (NCWC)

Nouveau Provincial



EDMONTON, Alta — On annonce la nomination du R. P. O. Fournier, O.M.I., au poste de supérieur provincial de la province de l'Alberta-Saskatchewan en remplacement du R. P. Armand Boucher. Le R. P. L.-C. Latour a été nommé économe provincial.

Le R. P. O. Fournier est un ancien élève du collège des RR. PP. Jésuites à Sudbury.

Saisie de biens ecclésiastiques en Pologne

VARSOVIE — Le gouvernement communiste de Pologne prendra possession des grands domaines ecclésiastiques, en vertu d'une loi qui sera présentée prochainement au Parlement, a annoncé le premier ministre J. Cyrankiewicz.

(La Pologne est un pays presque entièrement catholique. L'Etat fait campagne contre l'Eglise catholique depuis plusieurs années comme dans les autres pays communistes).

Le premier ministre a dit que les petites fermes ne mesurant pas plus de 250 acres seront laissées aux paroisses, de même que les immeubles servant au culte ainsi que les couvents et monastères. Le conseil des ministres serait autorisé en certains cas à remettre les domaines à l'Eglise pour fins administratives.

Avec le revenu des terres confisquées et les donations d'Etat, un fonds sera constitué pour aider les prêtres à payer leurs assurances sociales et pour fournir des pensions aux membres "méritants" du clergé.

Religieux soumis aux travaux forcés en Corée

CITE DU VATICAN — Les Pères Bénédictins de la mission de Wonsan, en Corée du nord, seraient employés dans les mines de charbon de Peng-Yang comme travailleurs forcés, rapporte l'agence missionnaire Fides, sur la foi des déclarations d'un Coréen qui a pu s'échapper de la région. Ces religieux auraient été arrêtés par les communistes, au printemps de l'année dernière, et Mgr Hong, vicaire apostolique de Peng-Yang, aurait subi le même sort, le 14 mai, pour avoir demandé de leurs nouvelles. On ignore ce qu'il est devenu depuis. Une vingtaine de prêtres coréens du même vicariat auraient également été emprisonnés.

La compréhension demandée par l'archevêque de Paris

PARIS — C'est à "un effort sincère de compréhension" que l'archevêque de Paris invite "les chrétiens et les hommes de bonne volonté" dans un appel aux fidèles de son diocèse à propos des grèves de la métallurgie.

"L'Eglise, déclare Mgr Feltin, souhaite qu'un effort de justice sociale soit poursuivi par tous avec une égale droiture et permette aux travailleurs de prendre leur place réelle dans l'organisation économique du pays."

Après avoir constaté que "les difficultés de vie d'un grand nombre de familles ouvrières étaient évidentes" et exprimé la crainte que "la prolongation du conflit présent pourrait amener rapidement la misère dans beaucoup de foyers", l'archevêque de Paris demande aux chrétiens d'avoir "assez de cœur non seulement pour ne pas utiliser ces souffrances à des fins égoïstes, mais pour vouloir y mettre promptement un terme en toute justice". "Que, dès maintenant, ils se penchent sur les familles qui souffrent et donnent leur soutien aux œuvres de secours organisées", suggère, pour conclure, Mgr Feltin.

Si le nombre des grévistes dans la métallurgie de la région parisienne reste stationnaire depuis la fin de la semaine dernière, l'effervescence dans d'autres secteurs de l'industrie à Paris et en province marque une tendance à l'extension et de nombreux referendums sur le principe de la grève sont en cours dans l'ensemble du pays.

Malgré cela, les pouvoirs publics ne semblent pas s'alarmer outre mesure. On sait que les organismes de conciliation et d'arbitrage prévus par la récente loi sur les conventions collectives vont incessamment entrer en fonction. Il sera alors possible de déférer devant ces organismes les parties en présence partout où les pourparlers auront été rompus entre patrons et salariés.

D'autre part, le gouvernement a pris des mesures en vue de pallier aux grèves, notamment dans les services de transport en commun et de distribution d'énergie. Dans ces conditions, on espère, dans les milieux officiels, que les mouvements en cours auront tendance à se résorber progressivement et qu'une nouvelle phase de négociations dans le cadre de la nouvelle législation du travail pourra prochainement s'ouvrir entre employeurs et ouvriers.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:

Un dentiste canadien-français à l'honneur

BOSTON — Le Dr Paul Geoffrion, vice-doyen et professeur d'orthodontie à la faculté de chirurgie dentaire, qui assiste actuellement au congrès annuel de la "New York Society of Orthodontists", vient d'être élu à l'unanimité vice-président de cette société.

Ce grand honneur échoit pour la première fois à un orthodontiste canadien; il couronne une longue carrière consacrée à l'enseignement de l'orthodontie et au progrès de cette science. Comme on le sait le service de l'orthodontie de l'Université de Montréal, que dirige le Dr Geoffrion est un des plus renommés du monde, et, chaque année, des dentistes de toutes les parties de l'Amérique viennent y suivre des cours de spécialisation qui durent une année entière. Cet honneur qui rejaillit sur l'Université de Montréal souligne bien l'essor pris par la faculté de chirurgie dentaire depuis sa réorganisation.

Appel du pape aux prédicateurs du Carême

CITE DU VATICAN — Le Pape a reçu dernièrement, suivant la coutume, les curés des paroisses de Rome et les prédicateurs qui prêchent le carême dans les églises de la Ville Eternelle.

Dans un discours qu'il leur a fait distribuer, le Saint-Père les engage, en vue notamment des tâches qu'impose l'Année sainte, à faire preuve de l'esprit apostolique dont furent animés les premiers apôtres.

"Sur le sol romain, dit Pie XII, s'accomplit aux yeux du monde entier une formidable rencontre entre les fidèles et les négateurs de la foi chrétienne. Ce sol, qui vit autrefois la lutte entre le vieux césarisme et le jeune christianisme, est devenu aujourd'hui l'arène spirituelle où se joue le sort non seulement des biens les plus élevés de la vie chrétienne, mais aussi les bases fondamentales de la dignité humaine elle-même.

"Quand vous vous adressez donc à vos auditeurs romains du haut de la chaire, parlez-leur dans l'esprit du premier pape, pénétrez-vous du zèle qui fit triompher sa mission contre toute prévision humaine. Faites que ceux qui vous écoutent se rendent compte qu'aujourd'hui aussi, parmi les ministres et les hérauts de l'Evangile, cet esprit anime des phalanges d'adeptes prêts à tout. Soyez certains que le peuple de notre diocèse romain fera preuve d'une fidélité égale à la vôtre et que nombreux seront ceux qui après avoir été victimes des séductions des faux prophètes, trouveront la voie du retour".

Nouvelles menaces à l'épiscopat polonais

ROME — "La persécution s'élargit et s'approfondit dans toute l'Europe centrale orientale" note le "Quotidiano", organe catholique dans un éditorial intitulé "L'Eglise en Pologne".

Commentant les nouvelles selon lesquelles un "ultimatum" aurait été adressé "de source officielle" polonaise à l'épiscopat catholique en Pologne, l'enjoignant de renoncer à toute activité contraire à l'Etat populaire, l'éditorialiste du "Quotidiano" écrit:

"Jusqu'à présent le gouvernement avait agi à l'égard du catholicisme avec une certaine prudence. Presque toute la population est aujourd'hui catholique et pendant des siècles elle a trouvé sa liberté dans sa foi. Les maîtres de Varsovie croient-ils que le moment est venu de hâter les choses? Sont-ils impressionnés par les exemples roumains, hongrois, tchécoslovaques? Les menaces gouvernementales le laissent à craindre. Si le gouvernement avait une volonté même restreinte de paix, un accord ne serait pas impossible, mais il demande ce qu'aucun catholique, prêtre ou laïque, ne pourra jamais accepter, la soumission de la vie religieuse et morale aux arbitraires d'un pouvoir hostile à la religion. Dans ces conditions, conclut le 'Quotidiano', les espérances ne sont pas possibles".

La radio du Vatican annonce qu'un message a été adressé au clergé polonais sous forme de lettre pastorale et portant les signatures de Mgr Etienne Wiszynski, primat de Pologne, et du cardinal Saphieha ainsi que des 23 évêques composant l'épiscopat polonais, dans laquelle les chefs de l'Eglise catholique invitent tous les membres du clergé à résister à toute tentative contre l'unité de l'Eglise et à rester fidèles à la discipline de l'Eglise et à suivre les instructions de leurs évêques.

La radio ajoute d'autre part que l'épiscopat a adressé une lettre à M. Bierut, président de la république polonaise.

Démarche bien accueillie par les Anglicans

CHICHESTER, Angleterre — L'Eglise d'Angleterre estime que les nouvelles instructions données par le Vatican aux catholiques constituent un changement remarquable, si l'on tient compte de l'attitude officielle prise antérieurement par l'Eglise de Rome.

Le rév. G. K. A. Bell, évêque de Chichester et président du Conseil de l'Eglise d'Angleterre pour les relations extérieures, a déclaré notamment hier:

"Les instructions sont sans aucun doute le fruit d'une longue étude de la part du Saint-Office et de nombreuses consultations avec les évêques catholiques des différentes parties du globe. Elles méritent à leur tour la plus soigneuse attention de la part des autres Eglises chrétiennes. Aucun chrétien sérieux ne peut manquer de remarquer l'importance d'une démarche justement regardée comme l'ouverture d'une porte avec garanties."

Les instructions du Vatican, publiées mardi autorisent les évêques catholiques du monde entier à organiser dans des cas spéciaux des conférences locales avec les théologiens protestants sur les sujets d'intérêt commun, afin de favoriser l'union de tous les chrétiens.

La Session en Saskatchewan

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

REGINA — Le ministre des ressources naturelles, M. J. H. Brockelbank, a défendu vigoureusement la politique du gouvernement C. C. F. au sujet de l'exploitation de l'huile. L'on sait que l'opposition talonne sans cesse l'administration C. C. F. à ce sujet. Elle expose la situation de l'Alberta où le gouvernement obtient des revenus de $30,000,000 par année grâce à la vente et à la royauté. M. Brockelbank a laissé entendre que le gouvernement était en négociations avec des compagnies privées. D'après ces négociations, le gouvernement retiendrait la moitié, soit 50 pourcent des terres situées dans les régions où il y aurait possibilité d'huile, au lieu de 25 pour-cent.

De plus, le ministre des Ressources naturelles a critiqué l'administration libérale au sujet des négociations qu'elle a conclues avec l'Imperial Oil. Lorsque les C.C.F. ont été élus en 1944, la compagnie aurait suggéré que le gouvernement abandonne toutes les réserves de la couronne. "Je n'ai pas l'intention de négocier avec des compagnies comme l'Imperial Oil qui veulent jouer avec nos ressources naturelles", dit le ministre. Puis il montra un chèque de $200,000 provenant d'une compagnie, et dont la somme représente la rente de 2,000,000 d'acres pour 6 mois. C'est une garantie que la compagnie remplira son contrat.

Le ministre exposa ensuite le programme du gouvernement relatif aux produits de la glaise, à la préservation des forêts, au marché des fourrures, à la vente du poisson et au développement en général des richesses naturelles du nord. "Le gouvernement dépensera des millions de dollars," dit-il, "pour faire des recherches de minerai dans le nord, en 1950."

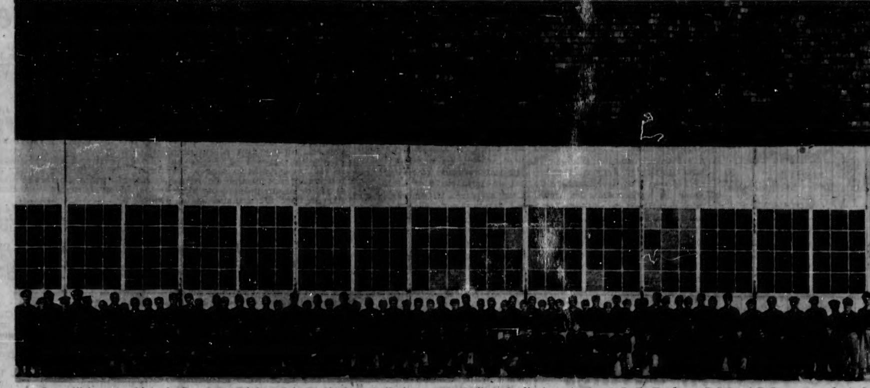
M. Danielson

M. Danielson, député libéral d'Arm River, a fait un long discours pour démontrer que 'socialisme' et 'communisme' sont une même doctrine et que la différence entre les deux réside plutôt dans la procédure, la méthode d'application, que dans leur essence. Il cita à l'appui de sa thèse le témoignage de Woodsworth, le fondateur du néo-socialisme canadien. Le communisme utilise la violence, tandis que le socialisme s'implante par le suffrage universel, c'est-à-dire par le moyen des élections. M. Danielson trouve ridicule l'expression "socialisme démocratique,"

Le député d'Arm River critiqua divers aspects de la politique C. C. F. A un point de son discours, au sujet de la loi intitulée "Mineral Taxation Act", qui est actuellement devant les Cours de justice, il demanda un vote de l'Assemblée pour contester un ordre du président de la législature. Le gouvernement dut rassembler tous les membres qui se prome-

(Suite à la septième page)

Le Royal 22e Régiment à l'entraînement à Rivers, Man.



Les officiers et soldats du Royal 22e Régiment de la province de Québec subissent actuellement leur entraînement de parachutistes à l'école militaire de Rivers. On remarque sur cette photo les quelque 100 officiers et soldats qui ont déjà commencé leur entraînement. Parmi les officiers, on remarque: **le brigadier J.-V. Allard, C.B.E., D.S.O., E.D.**, en charge du district militaire de la province de Québec, **le lieutenant-colonel L.-F. Trudeau, D.S.O., A.D.C.**, commandant du 22e, **le padre J.-P.-A. Coulombe**, et **le major A. Langlais**, commandant de la Compagnie D. Un reportage complet sur l'école de Rivers paraîtra dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Le programme des Chevaliers de Colomb de St-Boniface, sous la direction de M. Lucien Daoust, est radiodiffusé tous les dimanches soirs, de 8 h. 05 à 8 h. 30 p.m. Les artistes et conférenciers suivants se feront entendre au cours des émissions prochaines des "Variétés Françaises":

12 mars: le Dr J.-J. Trudel.
19 mars: Mlle Fabiola Desrosiers.
26 mars: élèves du Jardin d'Enfance Langevin.
2 avril: M. Godias Brunet, Mlle Corinne Marius, pianiste.

UNITED GRAIN GROWERS LIMITED

Avis est par les présentes donné que la Compagnie United Grain Growers Limited demandera au Parlement du Canada à sa prochaine session de décréter une loi portant son capital-actions à $7,500,000.00; autorisant la Compagnie à convertir 100,000 actions encore à la souche de la Classe "B" (Sociétaires) en 25,000 actions de la Classe "A", qui comporteront les droits et restrictions inhérents aux actions de la Classe "A" créées jusqu'ici; autorisant la Compagnie à créer et émettre des actions d'une ou plusieurs classes représentant la dite augmentation du capital-actions, avec la valeur au pair et avec les droits, préférences, restrictions et limitations qui pourront y être attribués par le règlement créant les dites actions, y compris le pouvoir de créer et autoriser l'émission d'actions additionnelles de la classe "A" représentant l'intégralité ou partie de l'augmentation du capital-actions auxquelles seront attribués les droits et restrictions attribués aux actions de la classe "A" créées jusqu'ici; abrogeant les conditions statutaires limitant le nombre d'actions qui peuvent être possédées par un actionnaire quelconque; abrogeant les limitations statutaires relatives aux conditions requises pour être actionnaires, excepté à l'égard des actions à la possession desquelles est attribué le droit de participer au choix de délégués ou le droit d'agir comme délégué; stipulant l'abrogation de la dite limitation en ce qui concerne 5% tout au plus des dites actions en circulation mentionnées en dernier lieu, par une résolution adoptée par un vote des deux tiers au moins des délégués présents à une assemblée quelconque; modifiant les conditions statutaires relatives à la capacité des actionnaires pour prendre part au vote de façon à ce que le détenteur d'actions jouissant du droit de vote n'ait qu'une voix seulement; stipulant que les membres du conseil d'administration, par voie de règlement établi en conformité avec une résolution sanctionnée par les deux tiers au moins des délégués présents à une assemblée générale ou une assemblée spéciale, pourront modifier ou abroger toute limitation relative au nombre d'actions qui peuvent être possédées par un actionnaire soit de façon générale soit à l'égard d'une ou plusieurs classes d'actions ou dans un cas particulier quelconque; stipulant que la Compagnie aura comme accessoire et résultat de ses fins et objets les droits énumérés dans la Section 14 de la Loi des Compagnies 1934; stipulant que la Compagnie peut, par voie de règlement, décider que le paiement de ristournes peut être effectué en tout ou en partie par l'émission d'actions entièrement libérées de la Compagnie, par l'emploi des dites ristournes à titre de paiement à compte sur toutes actions de la Compagnie, par leur emploi à titre de paiement à compte sur toutes dettes encourues envers la Compagnie, par l'émission d'actes de reconnaissance de dette par la Compagnie et par leur emploi en exécution d'un engagement de consentir un prêt à la Compagnie; et stipulant que toutes les fois que, en vertu des statuts, les membres du conseil d'administration sont autorisés à établir un règlement en conformité avec la teneur d'une résolution adoptée ou approuvée par les délégués ou une majorité ou proportion stipulée des délégués présents à une assemblée générale ou spéciale, tout règlement établi par les membres du conseil d'administration en conformité avec la teneur de la dite résolution n'aura pas besoin d'être confirmé par les actionnaires ou les délégués.

FAIT à Winnipeg, Manitoba, ce trente et unième jour de janvier 1950.

UNITED GRAIN GROWERS LTD.
par Swift, MacLeod and Deacon,
212, Avenue Building,
Winnipeg, Manitoba,
ses Avoués.



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Nous avons promis à nos lecteurs la semaine dernière, de leur faire connaître notre choix, en ce qui concernait le joueur qui, à sa première saison dans la ligue Nationale, a fait le plus de progrès. Ce choix sera assez facile, puisque le nombre des bonnes recrues est passablement rare, cette année. Les Bruins de Boston comptaient sur leur club, six joueurs pour qui la ligue Nationale représentait un grand saut vers l'inconnu. Il faut reconnaître que les Bruins ont eu à souffrir de cette décision, ce qui ne les a pas empêchés de demeurer dans la lutte jusqu'au bout. Les Rangers de New-York ont fait graduer quelques joueurs, au cours de l'hiver, mais il n'en est pas un seul, qui ait retenu notre attention de façon particulière. Les Canadiens de Montréal n'ont pas eu de recrues cette année, mais on affirme déjà que l'an prochain, au moins six joueurs des ligues mineures passeront aux habitants. On ne pouvait pas s'attendre à ce que les Red Wings de Detroit brisent une combine qui leur a valu le championnat de la ligue Nationale trois saisons de suite. Chez les Maple Leafs de Toronto on a fait beaucoup de bruit autour de John McCormack, mais tout ce bruit ne parviendra pas à donner le trophée Calder à John, à moins que les juges soient partiaux au tapage; dans ce cas là, la nouvelle recrue des "dead-end kids" de Connie Smythe méritera le prix.

Trois joueurs à considérer

Les Eperviers de Chicago comptent dans leurs rangs, un des meilleurs joueurs de la ligue Nationale, Bert Olmstead. Cet excellent compteur et très rapide patineur mérite les honneurs d'une première place, mais il n'est pas seul à mériter cet honneur, puisque Phil Maloney et Jack Gélineau, des Bruins, doivent eux aussi être pris en sérieuse considération. Olmstead semble le joueur devant rallier le plus de suffrages, puis ce sera Gélineau et ensuite l'élégant Maloney, qui deviendra, dans quelques saisons un des meilleurs joueurs de centre de tout le circuit majeur. Olmstead, rapide joueur d'avant des Eperviers de Chicago, a connu une merveilleuse saison, et le fait qu'il se classe avec les meilleurs compteurs de la ligue Nationale nous prouve bien qu'il a certainement de l'étoffe pour devenir un des grands joueurs de hockey des temps modernes. Phil Maloney est moins connu parce qu'il est moins spectaculaire que les autres joueurs, qui en sont à leurs débuts dans la ligue Nationale. Mais rien n'empêche qu'on le considère, en plusieurs milieux, comme un des meilleurs joueurs de centre de tout le circuit, et on affirme même que la direction des Bruins, qui a reçu des offres pour ses services, ne veut pas entendre parler de la proposition.

Jack Gélineau

Jack Gélineau, le troisième candidat au titre de meilleure recrue de la ligue Nationale, a probablement peu de chances de remporter cet honneur, car il n'est jamais arrivé qu'on ait favorisé un gardien de buts. Même le gros Bill Durnan, qui à sa première saison dans la ligue Nationale devenait une vedette, du jour au lendemain, n'a jamais eu cet honneur. Il n'en reste pas moins vrai que Gélineau est un joueur qui mérite beaucoup. Jack, comme étudiant à l'Université McGill, a préféré obtenir son diplôme d'ingénieur avant de passer à la ligue Nationale. Il a succédé au solide Frank Brimseck, une tâche qui n'était pas facile, et qui fut rendue beaucoup plus difficile du fait que les amateurs de Boston n'aimèrent pas Gélineau à ses débuts comme gardien de buts des Bruins. Jack n'a pas bénéficié non plus de l'avantage de jouer au hockey dans les ligues mineures. Il est sauté d'une ligue des écoles à une ligue professionnelle, mais il a paru vite très à son aise, sous la grande tente. Gélineau joue un rôle excessivement important à l'heure actuelle, dans la ligue Nationale. Il doit à lui seul soutenir la furie des adversaires des Bruins qui profitent d'une défense faible pour le harceler de tous les côtés. Jack Gélineau, à notre humble avis, mérite le titre de meilleure recrue de l'année, dans la ligue Nationale.

Bertrand se signale

Jacques Bertrand, un skieur de 17 ans, qui n'a même pas été invité à participer aux concours éliminatoires pour décider de l'équipe canadienne qui devait nous représenter aux grands tournois internationaux et nationaux, a brisé facilement le record établi par Zeno Colo, d'Italie, dans les concours tenus chez les juniors, s'est affirmé comme un as de la descente, et il ne fait aucun doute que notre jeune compatriote, à moins d'incidents "à la Jalbert", nous fera un solide représentant aux concours internationaux l'an prochain. Nous serions prêt à gager cependant, qu'on fera passer d'autres "amis" avant notre compatriote qui sera ainsi forcé d'attendre une autre année, avant de pouvoir donner le meilleur de lui-même dans les compétitions internationales importantes. Si la fédération canadienne de ski s'intéressait vraiment au sort de tous les jeunes skieurs, elle verrait à envoyer notre jeune compatriote aux concours mondiaux, tenus en Europe, dans les Alpes, chaque année. De cette façon, Jacques deviendrait vite un champion du monde, et le Canada grâce à l'expérience de Bertrand, serait assuré d'un instructeur compétent dont les conseils pourraient aider grandement nos futurs champions.

L'affaire Reardon

L'incident qui a coûté $1,000 à Kenny Reardon n'est pas passé inaperçu dans la presse de tout le pays et des Etats-Unis. Cette amende a aussi valu à son auteur, M. Clarence Campbell, des critiques qui venaient semble-t-il, de la direction de certains clubs. Notons tout d'abord, que les Maple Leafs de Toronto n'ont pas critiqué le président Campbell pour sa décision. Il fallait s'y attendre d'une équipe dont le gérant dansait de joie, quand on sortait un joueur adversaire sur un brancard. Mais certaines équipes, et les Canadiens de Montréal en particulier, n'ont pas aimé la chose. La presse montréalaise est partie en guerre contre Clarence Campbell, qui a passé un vilain quart d'heure aux mains de ces messieurs des grands journaux. Certaines accusations méritent cependant qu'on les note sérieusement. Elles sont dans le ton de certaines remarques que nous avons déjà faites sur le président actuel de la ligue Nationale. On accuse purement et simplement Clarence Campbell d'être l'instrument des Norris de Detroit et de Chicago. Et ces accusations sont sérieuses, parce que tout le prestige du hockey majeur dépend du travail du président de la ligue.

Indécisions

M. Campbell a instauré dans la ligue Nationale le règne de l'indécision. Ses actions sont toutes à retardement, et même s'il déclare qu'il aime bien à réfléchir avant de poser un acte, les amateurs de hockey aimeraient beaucoup mieux que M. Campbell réfléchisse et agisse plus rapidement. L'amende imposée à Reardon est tout simplement ridicule, puisque ce n'est pas une amende mais une garantie que Reardon devra déposer comme quoi il s'engage à bien se conduire. Les adversaires du gros joueur de défense des Canadiens n'auront plus qu'à taper sur Reardon, puis quand ce dernier se fâchera on menacera de le "rapporter" à M. Campbell, et Kenny avant de perdre $1,000, y songera deux fois avant de remettre à ses adversaires la monnaie de leur pièce. Le président Campbell ferait certainement un meilleur travail en mettant fin au jeu rude, stupide et ridicule, qui est en train de tuer le hockey. C'est sous son triste règne que les Maple Leafs de Toronto se sont rendus à la coupe Stanley à trois reprises, en employant des tactiques considérées jusque-là comme illégales. Tout le mal dans la ligue Nationale réside là, le jeu brutal, qui enlève au hockey sa rapidité et son aspect scientifique.

Mon Guide au Cinéma

Holiday Affair	I
Brimstone	I
In The Navy	I
When Willie Comes Marching Home	II
The Gal Who Took The West	II
Pardon My Sarong	II
The Lady From Cheyenne	II
My Brother Jonathan	II
East Side, West Side	III
Key To The City	III
White Heat	III
Tell It To The Judge	III
Always Leave Them Laughing	III
Waterloo Bridge	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kilocycles)

VENDREDI 10 MARS

7.30—Airs d'opérettes
7.45—Où allons-nous?
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son péché
8.30—Café Parisien
8.45—Notre français sur le vif
9.00—Nouvelles
9.05—Norwood Playboys
9.30—Trois de Québec
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure Exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

SAMEDI 11 MARS

7.00—Ouverture
7.05—Réveille matin
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Airs musettes
8.00—Nouvelles
8.05—En rigolant au micro
9.00—Nouvelles
9.10—Vogue et variété
9.35—Le club des ménagères
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Maestro musique s.v.p.
1.00—Nouvelles
1.05—Musique de sieste
1.25—Marché du grain
1.30—Album des disques RCA
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250, suite
4.15—S.D.S.
4.30—Menu musical
4.45—Causerie de l'Heure dominicale
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—L'heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier
5.55—Prévisions — Conditions des routes
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—Les quatre as
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Mélodies à trois temps
7.30—Musique du bon vieux temps
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Rendez-vous avec Jeanine
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Veillée du samedi soir

Du lundi au vendredi inclusivement

7.00—Ouverture
7.05—Réveille matin
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Airs musettes
8.00—Nouvelles
8.05—En rigolant au micro
9.00—Nouvelles
9.10—Vogue et variété
9.30—Le club des ménagères
9.45—La Cuisinière Five Roses
9.50—Le club des ménagères (suite)
10.00—Nouvelles
10.05—Nos plus belles valses
10.30—Pour vous, Madame
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.30—Plus beaux disques
11.55—Rapport sur la condition des routes
12.00—Nouvelles
12.05—Intermède
12.10—Marché aux bestiaux - Horaire
12.15—Nos experts au clavier
12.30—Chansonnettes françaises
1.00—Nouvelles
1.05—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Nouvelles
2.05—Le Coin des Mélomanes
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S.D.S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Le Forum écolier
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Le Forum écolier
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—Les quatre as
6.25—Nouvelles sport.
6.30—Musique à la carte
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Mélodies à trois temps

9.30—Courrier de radio-parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

DIMANCHE 12 MARS

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Jardins plantureux
1.30—Nos plus belles valses
2.00—Opéra
3.00—Ballades et chansons
3.30—Chronique littéraire
3.45—En vedette
4.00—Moments symphoniques
5.00—Nouvelles
5.05—Les Fables de Lafontaine
5.15—Orgue populaire
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Concert populaire
6.30—Nos albums Victor
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—Les Missions d'Afrique
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Bouchon
8.00—Nouvelles
8.05—Variétés françaises
8.30—L'Heure dominicale
9.00—Nouvelles
9.05—Partie de gouret à l'Olympic
10.00—Nouvelles
10.10—O CANADA

LUNDI 13 MARS

7.30—Les Mémoires du Dr Lambert
7.45—Solovox
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Radio Théâtre
9.00—Nouvelles
9.05—Amérique latine
9.15—Causerie — comte de Fleury
9.30—Les aventures scientifiques
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

MARDI 14 MARS

7.30—Le ralliement du rire
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Pat Pender et ses Happylenders
9.00—Nouvelles
9.05—Poèmes
9.30—Concert vocal
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

MERCREDI 15 MARS

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Eureka
9.00—Nouvelles
9.05—Amérique latine
9.15—Cours d'histoire — abbé Groulx
9.30—L'école des Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

JEUDI 16 MARS

7.30—Concours de violoneux
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Le Bulletin des agriculteurs
8.15—Un Homme et son Péché
8.30—Les Sunny Mountaineers
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.15—Les Ecoles du Québec - R. P. G. Desjardins
9.30—Le choc des idées
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA

Chronique de CKSB

Ce soir, le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb vous présente la cinquième d'une série de six émissions, sous la rubrique "Où allons-nous?". Ces sketches, adaptés en français par un membre du Conseil, M. Auguste Dansereau, de Lorette, sont réalisés par des artistes du poste CKSB. L'émission de ce soir a pour titre "Le Droit au Culte".



Dimanche commencera sur les ondes de CKSB la neuvaine préparatoire à la fête de St-Joseph. Ces émissions passeront en ondes de 11 h. 15 à 11 h. 30 sur semaine et à 4 h. 15 l'après-midi, le dimanche.

Aux "Artistes de CKSB", dimanche, vous entendrez Mlle Greta Anderson, une élève de Mme Thérèse Deniset.

Dimanche le 12 également, de 3 h. à 3 h. 30, vous entendrez la fanfare La Vérendrye de St-Boniface dans un concert irradié de la salle académique du collège de St-Boniface. Ce groupe est sous la direction de M. Henri Duyvejonck.

Le même soir, vous entendrez le deuxième programme présenté par National Radex, de concours avec le poste CKSB, de 9 h. 05 à 10 h. Vous remarquerez au cours de cette émission que le poste CKSB a maintenant les facilités de faire tourner les disques LP. Ceci nous permettra de vous faire entendre de la musique inédite.

"Mémoires du Dr Lambert"

Le Docteur Lambert présente lundi soir, à 7 h. 30, le second et dernier épisode du "Crime du Dr Brissac". Cet épisode s'intitule "La délivrance". Nous y retrouvons le célèbre Dr Brissac condamné au bagne à perpétuité. Il veut arriver à comprendre lui-même le drame dont il a été la victime et en même temps l'acteur. Il s'évade et, à l'aide d'une jeune fille, Julie, qui a suivi son procès, il réussit à s'introduire en se cachant dans son ancienne maison, en l'absence de sa femme et malgré la surveillance du policier Galy. Dès lors, ce drame qui va se jouer est un drame de vie ou de mort pour les deux principaux personnages. Le Dr Brissac aura-t-il gain de cause? Vous le saurez en écoutant le second épisode de cette histoire dramatique, qui vous sera contée avec beaucoup de talent par Albert Cloutier, Andrée Basilières, Yvette Thuot, Jean-Louis Paris.

Immédiatement après, Fernand Tellier fera entendre son émission "Mélodies en blanc et noir" avec piano et solovox.

Radio-Théâtre ce soir-là aura une comédie intitulée "Assassin à crédit".

Nous avons 29 concurrents à notre troisième concours annuel de violoneux. C'est plus que nous en avons jamais eu jusqu'ici. Aussi, nous avons dû ajouter une semaine de concours et retarder le programme final au 6 avril.

En Colombie-Britannique

Maillardville

Soirée

Le dimanche 26 février dernier, en notre salle paroissiale, un grand souper aux fèves, apprêté par les Dames de Ste-Anne sous la présidence de Mme Elie Pigeau, réunissait plus de 450 personnes. Il va sans dire que les fèves étaient des plus succulentes et que tous purent se régaler et se rassasier. Après le souper, un intéressant programme de musique et de chants préparé par Mme Arcade Paré fut applaudi et apprécié de tous. Un grand merci à tout ceux qui ont participé au succès de cette belle soirée.

Ecole supérieure

Les travaux de construction de notre école supérieure sont enfin commencés. Malgré les difficultés sans nombre que nous avons à surmonter, notre rêve sera bientôt une réalité. Nous nous mettons sous la protection de Notre-Dame de Lourdes, notre patronne, afin qu'elle protège tous ceux qui travailleront à la construction et les préserve de tout accident qui pourrait affaiblir notre zèle à la tâche. Nous lui demandons aussi d'inspirer à des âmes charitables, non seulement de Maillardville mais de tout le Canada, de nous venir en aide, puisque tout secours financier nous est refusé de la part de nos gouvernements. Sans vouloir trop nous plaindre, le fardeau nous pèse un peu lourdement sur les épaules. Avec le secours de Dieu qui ne nous abandonnera pas dans une si noble cause, nous sommes assurés d'un succès absolu.

Plus tard il nous sera possible de publier la liste des noms de nos bienfaiteurs. Qu'il nous soit permis en passant de signaler une généreuse offrande de la part de l'un de nos dévoués paroissiens, M. Alyre Faucher. Un grand merci.

Naissances

Le 30 janvier: Marie-Anne, fille de Thomas Therrien et de Marie-Aurore Emond. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Filiatrault.

Le 17 février: Linda-Angéline-Anna, fille de Rosaire Poirier et de Noémi Bédard. Parrain et marraine, M. et Mme Amable Braconnier.

Le 15 février: Mary Arlene Linda, fille de Jos. Amero et de Jessie Dobbie. Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Amero.

Le 1er février: Marie-Lucia, fille de P.-Emile Beaulieu et de Mary Flossy. Parrain et marraine, M. Victor Follier et Mlle Lina Beaulieu.

Visiteur

Dernièrement, M. Jacques Gagnon, d'Ottawa, visitait ses parents, M. et Mme N. Marenger, de cette paroisse. M. Gagnon est ingénieur dans l'armée canadienne.

Mme Edouard Parent a reçu la visite de son frère, le R. Fr. Joseph Desrosiers, C.S.V., de la Maison St-Joseph d'Otterburne, Man. Le Frère a aussi visité les familles Emmanuel Parent et Lucien Racine.

LE CANADA COMPTE 13,728,000 AMES

OTTAWA — L'Office fédéral de la Statistique révèle que la population canadienne a augmenté de [illegible] des six [illegible] de 1950 [illegible] début [illegible] de 13,728,[illegible] chiffre [illegible]



Chronique de l'Intronisation

Ce qu'est la vie de foi et de confiance.

Nous disions donc qu'il est urgent de cultiver en soi la foi et la confiance, qui ne sauraient être, sans l'amour. Partant de ce que "la foi est la base de toute vie spirituelle et de toute action



apostolique", comme le dit le Père Matéo, dans son admirable "Jésus, Roi d'Amour", il importe de connaître les moyens mis à notre portée pour l'alimenter en soi, et pour la rendre conquérante.

Pour convaincre les autres, il faut être convaincu soi-même. Or, nous ne serons convaincus qu'en autant que nous nous pénétrerons de la Vie du Christ et de ses enseignements, et que nous serons dociles à sa touche divine dans nos âmes, nous persuadant qu'il n'est sagesse que celle de la foi. "On est très sage, dit le grand apôtre du Sacré-Cœur, et très savant, quand on croit. Dans ce sens, les grands savants, les seuls savants ce sont les saints . . . " "Savez-vous ce qu'il faut pour réveiller le monde? Des âmes de foi, des âmes de saints, lumineuses et simples! . . . " Comme une Thérèse de l'Enfant-Jésus, comme une sainte Marguerite Marie. "Malheureusement, ajoute le P. Matéo, nous sommes trop savants selon le monde. Nous raisonnons trop. Il nous faudrait la tête en moins."

Raisonnons moins, et plongeons à corps perdu dans l'intimité de Notre-Seigneur qui garde pour ses amis les secrets de Son Cœur.

Voyons comment nous arriverons à posséder pleinement cette foi, absolument nécessaire à la vie du chrétien.

En renouvelant souvent les actes de foi

Nous croyons inutile de rappeler ici que pour recueillir les fruits de cette habitude spirituelle, il faut être en état de grâces. Autrement, fût-elle répétée à l'infini, elle ne serait d'aucun profit pour l'âme sous l'emprise du péché.

Il découle de là que le recours fréquent aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie alimente en soi la vie de la grâce, dont la foi est un principe fondemental.

La lecture des livres saints est fortement recommandée, de même que toute lecture pieuse, qui imprégnera nos vies d'idéal spirituel, et de saintes pensées dans les angoisses ou les tentations. La prédication, plus vivante que la lecture, suppléera avec avantage, à celle-ci, auprès de certaines âmes qui n'ont pas le temps de lire, par exemple, ou qu'une parole autorisée convaincrait d'amour plus qu'un livre, si édifiant soit-il. La méditation quotidienne, sans laquelle, dit-on souvent, une vie vraiment intérieure n'est pas possible, est un autre moyen authentique qui nous rapprochera toujours plus de Notre-Seigneur.

Ajoutons à ces diverses pratiques les œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles: visites et soins aux malades, aux malheureux et aux pauvres, le pardon à ses ennemis, toute parole pieuse et consolatrice, semée dans la volonté de faire aimer le Sacré-Cœur, de faire connaître son infinie miséricorde. Nous avons là autant de moyens qui, en augmentant notre esprit de foi, établiront des liens de privauté très forts entre Jésus et nos âmes, diviniseront nos vies dont l'influence rayonnera sur nos familles et notre entourage immédiat.

Ayons une foi active. Qu'elle travaille dans le sens voulu du Sacré-Cœur. Qu'Il règne sur nos foyers par l'Intronisation. Nous avons tout à y gagner.

Alice RAYMOND

Fédération des femmes canadiennes-françaises

La fédération, dont les fonctions ont été interrompues depuis décembre à cause de maladie parmi les membres, a repris ses activités la semaine dernière. L'assemblée de l'exécutif avait lieu vendredi dernier à la salle du "Foyer", au sous-sol de la basilique de St-Boniface. Un programme très fourni y fut discuté.

L'assemblée mensuelle sera tenue le mercredi 15 mars, après les exercices religieux, vers 8 h. 15, au sous-sol de la basilique. Tous les membres sont priés de faire un effort pour y assister.

La collecte pour la campagne de la Croix-Rouge se poursuit. Mme Léon Nault est capitaine de la section de St-Boniface avec Mme H. Orieux comme coorganisatrice. Plusieurs enveloppes n'ont pas encore été placées; les dames ou demoiselles intéressées pourraient s'adresser à Mme Nault qui sera heureuse de recevoir leur aide.

Maria Cossette,
secrétaire.

ABC **LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE** ABC

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba, WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan, PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 616

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa

Les quatre-vingts ans de Monseigneur Béliveau

Monseigneur Arthur Béliveau, qui s'attendait toujours à une mort prématurée, vient d'atteindre ses quatre-vingts ans après avoir subi en cours de route une attaque d'apoplexie, qui eut probablement été fatale à de plus robustes. Il s'est remis de cette terrible secousse, et même s'il n'a pas eu depuis les mêmes moyens à sa commande, Dieu lui a conservé l'intégrité de son intelligence avec la conscience de son état et de son rôle.

Il serait osé et téméraire de vouloir faire l'analyse de l'oeuvre de Monseigneur Béliveau, en essayant d'en dégager les grandes lignes. Il est plus facile, et sans doute moins imprudent, d'en situer les cadres véritables. Rappelons que l'Archevêque de St-Boniface prit possession de son siège à une heure difficile et grave. Le diocèse venait d'être divisé et il était resté dans les âmes un sentiment d'amertume, voisin du découragement. La première guerre mondiale battait son plein et, graduellement, elle entraînait dans son sinistre sillage le pays tout entier; au Manitoba, la législature, trahissant ses propres engagements antérieurs, prohibait l'enseignement du français dans les écoles publiques; le fanatisme levait de nouveau la tête et l'avenir paraissait chargé de nuages lourds. Les circonstances voulurent qu'en plus Monseigneur Béliveau se trouvât mêlé aux luttes qui se livrèrent alors en Ontario, là aussi autour de l'école catholique et française.

Sans anticiper le jugement futur de l'histoire, rappelons simplement comment Monseigneur Béliveau sut organiser la défense au Manitoba, en maintenant l'union et la concorde au sein de ses effectifs et comment il put apporter aux Franco-Ontariens le prestige de son rang et de sa personne. Il suffit de relire ce qu'en ont dit le Père Charlebois et M. Omer Héroux, pour savoir quel réconfort et quel appui fut pour nos compatriotes ontariens l'attitude à la fois froidement logique et décisive du grand chef manitobain.

Ces événements auxquels l'Archevêque de St-Boniface se trouva mêlé sont désormais du domaine de l'histoire. Ce qui l'est sans doute moins, c'est la grandeur morale de l'homme lui-même, son détachement et son inaltérable générosité, son profond esprit de justice joint à une grande dignité de vie et à une extrême délicatesse de procédés. Ce que l'on sait encore moins au dehors, c'est l'histoire cachée des dernières vingt années, depuis que Monseigneur Béliveau s'est retiré volontairement dans l'ombre, en acceptant bien humblement l'épreuve que Dieu lui a envoyée. Homme de prière et de méditation, il a continué dans le silence le colloque avec le Maître qu'il a toujours aimé. Durant ces dernières années, il a vécu sans bruit ni éclat, en union intime avec Dieu, et ceux qui l'ont connu de près savent que sa prière pour les siens ne s'est jamais ralentie et ses intimes ont compris quelle grâce Dieu faisait à l'Eglise de St-Boniface, en lui conservant si longtemps son vénérable archevêque.

En juillet 1938, à la demande de S. Exc. Mgr E. Yelle, Monseigneur Béliveau sortait momentanément de l'ombre pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de son épiscopat et le quarante-cinquième de son ordination. Au repas de famille qui suivit la cérémonie religieuse, il se leva pour prononcer ce qu'il savait devoir être son dernier discours. Sur un bout de papier, que nous avons retrouvé et précieusement conservé, se trouvaient quelques phrases lapidaires que le vénéré archevêque, mal servi par ses facultés physiques avait laborieusement tracées. D'une voix émue, qui amena des larmes aux yeux des assistants, il dit ces simples mots: "Je remercie Dieu de ce que j'aie été frappé. C'est le bon Dieu qui a fait ces choses et j'en suis heureux. Je ne demande plus qu'une chose, c'est d'arriver un jour au ciel, dans le bonheur et la paix de l'éternité. Je crois en Dieu, je l'adore, je le remercie et je l'aime".

C'était le chant du cygne, la fin des choses d'ici-bas. Pourtant, Dieu devait laisser encore pendant plusieurs années son fidèle serviteur à sa prière, à sa vie de sacrifice et d'oblation. Puisse cette munificence divine se prolonger encore longtemps.

Antoine d'ESCHAMBAULT, ptre.

Ecoles publiques aux Etats-Unis et en France

Nous relevons du dernier numéro du **Catholic Universe Bulletin**, publié à Cleveland, deux nouvelles qui jettent une singulière lumière sur la prétendue neutralité des écoles publiques américaines et sur la soi-disant largeur de vue des adversaires des écoles séparées.

Le premier incident se passe aux Etats-Unis où le directeur de l'"International Council of Religious Education" vient de déclarer sans hésitation qu'il existe de réels liens de parenté entre le protestantisme et les écoles publiques.

Le deuxième a trait au système scolaire de France où d'aveugles partisans des écoles athées persistent à maintenir avec l'argent des contribuables des "écoles publiques" là même où il n'y a pas d'élèves pour les fréquenter.

Nous traduisons les deux communiqués qui ont paru dans le **Catholic Universe Bulletin.** Leur lecture devrait encourager les catholiques et les Canadiens français du Manitoba et de la Saskatchewan à porter un intérêt encore plus grand à leurs écoles.

La nouvelle qui a trait à la déclaration du directeur de l'"International Council of Religious Education" se lit comme suit:

Le Rév. Dr Erwin L. Shaver, directeur du programme d'éducation religieuse tracé par l'"International Council of Religious Education", et qui se donne les jours de semaine, a récemment affirmé devant les membres dudit conseil qu'il existe de tels "liens d'affinité" entre le protestantisme et les écoles publiques que l'affaiblissement des écoles publiques porterait atteinte au protestantisme lui-même.

Préalablement, le docteur Shaver avait mis le conseil en garde contre un groupe d'éducateurs "peu nombreux mais influents" qui travaillaient en vue d'éloigner les enfants américains de la religion en monopolisant tout leur temps dans les écoles publiques. Ledit groupe fait partie de la "Educational Policies Commission" et de l'"American Association of School Administrators", dit-il.

Le docteur Shaver affirma, de plus, que "le protestantisme a un 'placement' de valeur dans les écoles publiques . . . un placement qui, j'en suis assuré, nous a donné de splendides bénéfices et que nous nous devons de protéger".

Les protestants, ajouta-t-il, ont le droit d'espérer que les instituteurs dans les écoles publiques soient "religieux d'esprit" et qu'ils inculquent à leurs élèves le respect de la religion et des religions. Il demanda que les écoles publiques "répudient les vues d'éducation matérialiste, sécularisté et humaniste et qu'elles enseignent que Dieu est la source de toute valeur spirituelle et de tout bien matériel . . . Notre impuissance à conjurer le désordre national et mondial actuel, les délits d'adolescents, la marée menaçante du matérialisme, du sécularisme et du nationalisme, tout cela contribue à déterminer les protestants à remettre la religion à sa place dans la vie quotidienne aussi bien que l'enseignement religieux du dimanche, pour leurs enfants."

Le pasteur demande l'encouragement des protestants pour développer et améliorer les programmes religieux en dehors des heures de classe et leur conseilla de ne pas augmenter le nombre d'écoles paroissiales protestantes, car elles pourraient nuire au développement du système des écoles publiques. Il traça un plan qu'il demanda aux protestants d'appuyer et dont voici les points importants:

Que l'aide fédérale soit accordée aux écoles publiques, mais non aux écoles privées ou paroissiales.

Que le Fédéral aide les étudiants des petits séminaires mais non ces collèges mêmes.

Que les services de bien-être aux enfants soient indépendants du programme d'aide aux écoles.

Que les programmes d'éducation religieuse soient suivis en dehors des heures de classe, et cela, tous les jours.

Le Dr Shaver rejette comme invraisemblable l'idée que l'on peut enseigner aux enfants les "valeurs spirituelles" tout en ne les rattachant pas à Dieu. Il ajouta que cette conception de l'éducation ressemblait, au concret, à l'idée que l'on donnerait à un enfant qu'il lui est possible de se soulever lui-même par ses lacets de souliers.

En France, les apôtres des écoles athées révèlent une fois de plus leur sot fanatisme.

Sous le titre de "11 French Mayors Quit", "Rip Pupil-less Schools", nous lisons dans l'hebdomadaire catholique de Cleveland la nouvelle qui suit:

Les maires et les conseillers de onze villes françaises ont résigné leurs fonctions récemment, en signe de protestation contre les mesures prises par un officier antireligieux du gouvernement qui maintient des écoles publiques au prix de dépenses très élevées, bien que lesdites écoles ne soient fréquentées que par un nombre restreint d'élèves.

La première protestation énergique du maire et des conseillers contre ces mesures irrationnelles se fit dans le village de Longeron, comté de Montfaucon-sur-Loire, où, pendant trois ans, l'on a maintenu une école publique pour accommoder un seul élève vivant sur une ferme. Ladite école coûte au gouvernement 400,000 francs par année. Les villageois, dont les enfants fréquentent des écoles confessionnelles, sont forcés de verser leur contribution pour le maintien de ces maisons d'enseignement.

Le maire Mulliez et ses conseillers tentèrent d'alléger le fardeau des taxes imposées aux contribuables, tout en respectant les vues religieuses des parents de l'enfant en question. Ils offrirent tout d'abord à ceux-ci d'acheter une bicyclette à l'enfant pour qu'il puisse se rendre à l'école publique de la ville voisine, école qui se trouve située à une distance pas plus éloignée que l'école publique de Longeron. Les parents, talonnés par les adversaires de l'éducation religieuse, refusèrent l'offre qui leur était faite.

Le maire et les conseillers proposèrent alors de fournir à l'enfant le transport, par auto, chaque jour, pour l'aller et le retour à l'école publique de la ville voisine, ce que les parents refusèrent encore. C'est à la suite de ce double refus que les directeurs municipaux demandèrent au gouvernement de fermer l'école en question. Mais la réponse fut négative, ce qui amena la démission du maire Mulliez et de ses conseillers. Les maires et membres des conseils de 10 autres communes où prévalent des conditions semblables de dépenses injustifiées, ne tardèrent pas à faire de même.

Dans une lettre collective adressée au préfet du district, les 11 maires et leurs conseillers déclarèrent: "Nous sommes à bout de tout moyen raisonnable pour arriver à une entente conciliatoire sur ce problème. Le fait de tenir une institution ouverte pour le bénéfice d'un seul élève nous semble, en raison de la présente situation financière, un abus irritant". Aux Etats-Unis tout comme en France les ennemis de l'Eglise mènent une lutte acharnée contre l'école catholique.

L. L.

DUGGAN-'50

Billet du vendredi

Les visages divers d'Edmond Jaloux

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Edmond Jaloux, mort en Suisse, où il demeurait depuis une dizaine d'années, était l'un des fins critiques d'une génération qui aura bientôt disparu, et qui en connut plusieurs. Il aura été du temps de Taine, de Bourget, de Jules Lemaître et d'Anatole France, mais plus jeune qu'eux, contemporain immédiat de Charles du Bos, d'Albert Thibaudet, d'André Beaunier, d'[illegible] Henriot, de vingt autres. Il avai[illegible] eu 71 ans le 18 juin. Il débuta dans la critique d'art aux **Nouvelles littéraires**, pour passer bientôt à celle des livres, qu'il garda pendant une quinzaine d'années. Il en résulta, par la suite, ses sept volumes de l'**Esprit des livres**, où l'on remarque son érudition, de la sûreté de goût et le jeu d'une intelligence sans cesse en éveil. Il avait une vaste connaissance de la littérature française et se montrait également à l'aise dans celles de l'étranger, en marge desquelles il écrivit maintes études d'une compréhension plus qu'ordinaire. Si l'anglo-Saxonne l'attira particulièrement, il ne négligea point celles de la Russie, des pays scandinaves, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Espagne, et telles pages de lui sur le **Don Quichotte** de Cervantès, projettent sur le chef-d'oeuvre espagnol une étonnante lumière. Dans le court avant-propos qui ouvre le premier tome de ses **Figures étrangères**, lequel date de 1925, il donne les raisons du livre et écrit entre autres choses "que la France... par l'humanité et la clarté de son génie... rend les races compréhensibles les unes aux autres... est comme le terrain d'entente des grandes cultures du monde... possède quelque chose de sociable, qui humanise les génies les plus rudes et les plus éloignés du sien". Il ajoute justement qu'elle "filtre pour les races du Sud les fleuves écumeux et trop chargés d'éléments disparates que le Nord précipite sur nous".

★

L'activité intellectuelle de Jaloux fut considérable, s'exerçant dans les domaines les plus variés. Critique, il ne se contenta point de réunir en volumes les articles donnés à journaux et revues, mais se consacra à un travail d'ensemble aussi considérable que sa **Vie de Goethe**, dont une nouvelle édition vient de paraître, et où, selon René Lalou, "il s'était attaché à résumer l'exemple du grand poète qui modela sa destinée jusqu'à devenir le type même du grand Européen". L'écrivain était originaire de Marseille. A vingt ans, il fondait avec des jeunes comme lui, qui ne doutaient de rien, **La Revue méditerranéenne.** Elle disparut tôt. Un an plus tard, il publiait son premier roman, cet **Agonie de l'amour** assez troublant, qui se déroule dans un double décor, parisien et provençal. Il donna aussi des poèmes en prose, mais il ne paraît pas que le vers l'ait jamais attiré, comme ce fut, par exemple, le cas d'Emile Henriot, qui lui ressemble à plus d'un égard. En dehors de la critique, le roman fut le genre qui l'intéressa le plus. On lui en doit plus d'une trentaine, qui semblent se rattacher à deux écoles. L'un d'eux lui valut le prix **Femina** en 1909, et l'Académie française lui décerna son Grand Prix de Littérature pour l'ensemble de son oeuvre, en 1920. Seize ans plus tard, en 1936, il entrait à l'Académie. Il y succédait à Paul Bourget, lequel avait eu parmi ses prédécesseurs, au siège 33e, des hommes comme Maxime du Camp, St-René-Tallandier et même, en remontant dans le passé, Voltaire et Voiture. Sous l'angle de la culture, de l'érudition, de l'esprit français, cette filiation, si l'on peut dire, n'est pas quelconque.

★

Comme romancier, Jaloux procédait de deux écoles. Pendant un temps, il se rattacha à celle des grands réalistes, et certains de ses ouvrages, comme **Les Sangsues, l'Ecole des mariages,** font songer à Balzac, à Maupassant. Il est évident que ce dernier l'avait impressionné au plus haut point. S'il a plus d'un trait à la Balzac, il ne s'attarde pas comme lui à l'évocation et à la reconstitution scrupuleuse du milieu. Ce qui, à certains égards, paraît regrettable. En tant que réaliste, le romancier est lucide et se montre souvent brutal. Car il est de ceux qui peignent la vie telle qu'ils la voient, sans essayer d'en cacher ou d'en atténuer les laideurs. Mais il évolua rapidement. Il donna bientôt dans le drame mondain, parisien, éthéré même, où l'observation directe cède le pas à la psychologie élégante, basée sur la subtilité du sentiment. Jules Bertant semble l'avoir saisi et mesuré, voyant en lui "l'artiste habile à draper les nudités de l'existence de somptueuses draperies, s'attachant au cadre, à la forme, à l'atmosphère plus qu'au portrait, au fond et à l'intrigue, soucieux de beauté et d'harmonie, hanté par le désir d'échapper à la banalité, s'efforçant de découvrir une note d'art dans toutes les manifestations de la vie". Il est probable que les romans d'Edmond Jaloux ne dureront guère, en raison, précisément, d'une sorte de superficialité que n'arrive pas à racheter l'éclat du style. Ajoutons que, sous l'angle strictement moral, l'auteur donne des inquiétudes que ne font pas soupçonner ses livres de critique. Ceux-ci représentent le plus solide, le plus sûr de son oeuvre.

L'ILLETTRE.

Emission du nouveau timbre de 50 cents

OTTAWA — On vient de mettre en vente le nouveau timbre-poste canadien de 50 cents illustrant le développement pétrolier de l'Alberta.

Les fonctionnaires du service des postes ont promptement expédié aux philatélistes canadiens et américains, qui les avaient commandées, des enveloppes affranchies du nouveau timbre au premier jour de son émission.

Ce timbre, qu'on a distribué dans tous les bureaux de poste du pays, remplace la pièce courante de 50 cents illustrant un camp de bûcherons canadiens. Il s'agit d'une émission permanente.

Par la même occasion, les autorités postales ont annoncé la suppression de l'assurance sur les colis envoyés par la poste à Hong-Kong. On attribue cette décision à la situation tendue en Extrême-Orient.

La Chronique ...Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

par André LAFLECHE

Quelques causes qui expliquent le recul subi par les travaillistes en Grande-Bretagne. La Russie solidifie ses positions.

Maintenant que les résultats définitifs des élections britanniques sont connus, il est possible de porter un jugement plus complet sur cet événement d'intérêt national. Il s'agit bien, en effet, d'un événement qui intéresse le monde entier. Le socialisme qui paraissait s'être solidement établi dans trois pays du Commonwealth, y a subi des reculs significatifs. En Nouvelle-Zélande et en Australie, les gouvernements socialistes ont perdu le pouvoir pour faire face à des partis ou des coalitions de partis décidés à suivre une politique beaucoup plus modérée. En Grande-Bretagne, le "travaillisme", ainsi qu'on semble vouloir désigner dorénavant le parti de M. Clement Attlee, n'a remporté que sept voix de majorité.

Ce sera à peine suffisant pour maintenir le gouvernement en fonction quelques mois, juste le temps qu'il faudra pour approuver les crédits administratifs et permettre à l'Etat d'administrer les affaires courantes. Il se peut, évidemment, que les travaillistes reçoivent l'appui de quelques libéraux et indépendants, mais cela ne leur permettra guère de prolonger l'existence du régime. M. Attlee devra éviter toutes les questions vivement controversées, sous peine d'essuyer une défaite à la Chambre des Communes. Et, à tout considérer, il lui faudra tenir de nouvelles élections générales à plus ou moins brève échéance.

Quelques considérations

Les travaillistes ont commis quelques erreurs qui expliquent assez bien leur échec. Tout d'abord, il est nécessaire de se rappeler que leurs chefs sont des doctrinaires. Ils ont tenu moins compte des réalités concrètes du gouvernement et des circonstances dans lesquelles ils avaient pris le pouvoir, que des exigences de leur doctrine. Celle-ci demandait qu'on procédât avec le plus de vigueur et de rapidité possible à la nationalisation des grandes entreprises et à la mise en vigueur d'un vaste programme de sécurité sociale, programme qui assurait le travailleur, du berceau à la tombe, contre les risques de l'existence: le mot d'ailleurs n'est pas d'un socialiste, mais bien d'un grand libéral anglais qui l'avait mis à la mode: il appartenait cependant aux travaillistes de le mettre en pratique.

Encore fallait-il se demander si les circonstances permettaient de telles expériences et de pareilles aventures. Il ne s'agit pas ici de la doctrine travailliste, mais plutôt de son programme législatif. M. Attlee a voulu honorer ses promesses électorales, ce qui est très bien. Porté au pouvoir par les ouvriers, il s'est fait un devoir de tenir parole envers eux. Mais il y a lieu de se demander s'il n'a pas procédé avec beaucoup trop de précipitation, sans tenir compte des réalités de l'après-guerre.

Une nation appauvrie

Quelles que soient les bonnes intentions d'un gouvernement, encore faut-il qu'il possède les moyens de leur donner suite. Que les travailleurs anglais aient eu à souffrir du capitalisme libéral — ce sont les capitalistes anglais, qu'on ne l'oublie pas, qui ont propagé dans le monde le libéralisme économique et imposé aux peuples un régime qui s'est résumé trop longtemps à une honteuse exploitation des masses ouvrières — personne ne le conteste. Qu'il y ait eu de nombreuses réformes à faire triompher en Grande-Bretagne, tout le monde l'admet.

Qu'on fut obligé, en bien des cas, de procéder à des nationalisations (méthode risquée et coûteuse de faire lâcher prise aux grands détenteurs des sources de production), on est encore d'accord là-dessus. Mais l'immédiat après-guerre était un bien mauvais temps de se lancer ainsi dans des réformes qui accaparaient les revenus de la nation. La Grande-Bretagne est sortie de la guerre dans un état financier et économique tout à fait lamentable. Elle a vécu depuis lors. Les expériences socialistes ont été faites avec l'argent des autres. Il aurait fallu mettre l'accent beaucoup moins sur les nationalisations que sur le renouvellement de l'outillage et la modernisation des moyens de production.

Les gains solides

N'empêche que la classe ouvrière anglaise aura droit à la reconnaissance du gouvernement Attlee pour les réformes accomplies. Ce qui est fait est fait, comme on dit. Le programme de sécurité correspondait si bien à la demande populaire, il comblait d'une façon si opportune une longue lacune, que le principal parti d'opposition, le parti conservateur, n'a pas osé le combattre. M. Winston Churchill et ses lieutenants ont même solennellement promis de n'y rien toucher. Il a mis l'accent cependant sur la nécessité de redonner une suffisante liberté à l'entreprise. Et c'est à cela qu'il convient maintenant de consacrer ses énergies.

Autre considération. Il n'est pas bon que dans un pays la classe ouvrière comme telle s'imagine qu'elle constitue à elle seule, et à l'exclusion de toute autre classe, la nation. Le parti travailliste s'appuie sur des syndicats qui comptent plus de 8,000,000 de membres. Mais ils ne sont pas les seuls. Il y a aussi la foule des agriculteurs, les collets blancs, les membres innombrables de la classe moyenne. Ce sont toutes ces petites gens qui forment la masse. Le gouvernement ne peut pas gouverner au bénéfice d'une seule classe, pas plus dans une démocratie libérale (comme celle qui triomphe aux Etats-Unis et au Canada) que dans une démocratie travailliste, comme en Grande-Bretagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ce problème fondamental trouvera probablement un commencement de solution à la prochaine élection générale qui ne saura tarder de beaucoup.

Le cas de M. Strachey

Autre affaire, qui ne manque pas d'importance: celle de M. John Strachey, ministre des Vivres. M. Attlee vient de déclarer, en répudiant les attaques de certains journaux de Londres, que M. Strachey n'est pas communiste. Cela reste à voir. J'ai lu l'ouvrage que M. Strachey a publié en 1932, intitulé "The Coming

(Suite à la neuvième page)

A la Chambre ...des Communes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par Denys PARE

Le ministre Pearson favoriserait une rencontre des chefs des grandes puissances.

OTTAWA — Il est normal que le débat sur la politique internationale attire à chaque session une attention particulière de la part de tous les Canadiens. Les événements internationaux qui y sont analysés, commentés ou prévus n'ont-ils pas toujours des répercussions sérieuses sur la vie de chaque Canadien?

Comme il est devenu une coutume, le ministre des Affaires extérieures, l'honorable Lester Pearson, a ouvert le débat en faisant un exposé succinct de la situation internationale. Plusieurs députés de l'opposition, notamment M. George Drew, M. Gordon Graydon et quelques autres y sont allés de leurs commentaires.

Dès le premier débat sur la politique extérieure, les représentants du peuple, qu'ils soient du côté de l'opposition ou du côté ministériel, ont souligné les dangers de plus en plus menaçants d'une guerre atomique et la nécessité d'une entente sur le contrôle de l'énergie atomique. Admettons qu'il y a vraiment lieu de s'inquiéter de la paix future, car on ne fabrique pas en série des armements aussi coûteux sans avoir l'intention un jour de s'en servir.

Une nouvelle conférence?

Le député conservateur de Peel, M. Graydon, a suggéré la tenue d'une conférence des principales nations du monde dans le but de trouver un terrain d'entente pour le contrôle efficace de l'énergie atomique. M. Graydon trouve que les chefs des gouvernements se font trop souvent représenter aux conférences internationales. Il voudrait que le Canada prenne l'initiative de convoquer une autre conférence des grandes puissances, conférence, selon lui, qui serait peut-être la dernière du genre, et à laquelle assisteraient les chefs d'états eux-mêmes.

L'idée n'est pas neuve. Mais M. Graydon a tout de même le mérite de l'avoir émise pour la première fois aux Communes. Le Conseil mondial des Eglises, lors d'un congrès qui a eu lieu récemment à Genève, préconisait la tenue de tels pourparlers: "Les gouvernements doivent accepter à l'heure actuelle d'inéluctables responsabilités. Le monde est partagé en camps hostiles par la méfiance, les soupçons et l'incapacité des nations à soumettre leurs relations mutuelles aux prescriptions de la justice et de l'ordre. Au nom des Eglises chrétiennes, nous préconisons la mise en oeuvre d'un mouvement renouvelé et puissant en faveur de la paix. Celle-ci a fait de la part des gouvernements l'objet de débats ardents. Cependant, les âpres conflits politiques et la menace d'une guerre atomique n'en prennent pas moins une acuité grandissante. Nous exhortons les gouvernements à entrer de nouveau en pourparlers immédiatement et à faire tout en leur pouvoir pour dégager le monde de la tragique impasse où il se trouve". Un sénateur américain vient d'exposer des vues analogues.

Il y a certainement une poussée plus marquée aujourd'hui dans les pays libres en vue d'obtenir quelque sécurité par le contrôle de l'énergie atomique. Si seulement on pouvait s'entendre sur le contrôle de cette force qui pourrait nous apporter une ère de progrès extraordinaire au lieu de signifier seulement notre destruction.

Le Canada et les Etats-Unis

Le ministre Pearson lui-même n'est pas contre le projet d'une nouvelle rencontre des chefs des grandes puissances. Il dit à ce sujet que la chose peut exiger un nouvel effort considérable de la part de tout le monde: peut-être quelque nouvelle réunion des hommes de premier plan, peut-être une conférence en règle des puissances, soit quinze, seize ou dix-sept pays les plus intéressés à toutes les formes de désarmement, même atomique, ou peut-être autre chose. Cela peut exiger une réunion de l'Assemblée des Nations unies à Moscou, réunion à laquelle il ne serait pas facile d'obtenir une invitation. "S'il y avait moyen d'amorcer des négociations directes entre les grandes puissances afin d'en venir à un commencement d'entente, a déclaré le ministre Pearson, personne ne saurait s'y opposer en se basant sur le protocole ou sur les préjugés".

On se demande ce que feraient les Etats-Unis si on décidait de tenir une réunion des grands à Moscou, étant donné la récente déclaration du président Truman qui affirme qu'il n'irait jamais à Moscou en sa qualité de président des Etats-Unis. Une chose est certaine, c'est que le gouvernement canadien désire tenter encore, par des pourparlers, de mettre un terme aux divisions qui déchirent le monde.

Progrès et réflexion

On se rend compte qu'en dépit de ce désir, le chemin qui conduira à un accord quelconque sera long et ardu. Dans le passé la Russie a toujours refusé l'adoption d'une formule satisfaisante en matière d'inspection et de régie internationales de l'énergie atomique. Lors de la dernière réunion de l'Assemblée des Nations unies, l'on a demandé aux six membres permanents de la Commission de l'énergie atomique de se renseigner sur le sens des propositions soviétiques relatives au contrôle de l'énergie atomique. Or, le représentant soviétique a quitté la réunion sans préciser l'attitude de son pays à cet égard.

En somme, la guerre froide qui affecte tout le monde aujourd'hui ira de mal en pis si on ne réussit pas à s'entendre sur le contrôle de l'énergie atomique. C'est là une question de survivance de part et d'autre même si on ne semble pas pressé de vouloir s'entendre. Depuis le massacre d'Hiroshima, les trois grandes puissances ne cessent de formuler des propositions et des contre-propositions en vue d'interdire l'emploi d'armes de ce genre. Mais jamais on a pu arriver à un accord. L'impasse vient de ce que les démocraties occidentales ont proposé que l'Extraction, la fabrication et l'emploi de l'énergie atomique à des fins militaires soient assujétis à une régie internationale et à l'inspection internationale complémentaire. La Russie a accepté des propositions, sauf en ce qui concerne les inspections internationales.

La Russie semble vouloir gagner du temps. D'autant plus que les cinq dernières années ont vraiment été un temps fort précieux pour elle. Il y a cinq ans, une sur douze était dirigée par un communiste. Aujourd'hui une sur trois est sous la domination communiste. C'est une réalisation sur laquelle aucun Canadien, absolument personne, ne peut fermer les yeux car elle révèle que la campagne de la Russie en vue de la domination mondiale est vraiment en marche.

Si on enlevait du coeur humain l'amour-propre et l'amour sale, le monde serait un paradis pour l'humanité.—Guy DUPREHAULT.

• • •

L'homme est un problème dont la solution ne se trouve qu'en Dieu. — PASCAL.

SAINT-BONIFACE

A la Basilique

L'unité dans la multiplicité

Jeudi dernier, le 2 mars, se tenait une importante assemblée à la salle Jubinville. 17 des 23 organisations qui font partie de la Fédération des Organisations de St-Boniface y étaient représentées.

Nous signalerons les deux points les plus importants de l'agenda: a)Remise aux personnes présentes d'un texte de "Constitutions à approuver".

Les représentants sont priés de discuter ce texte avec l'exécutif de leur organisation et faire connaître leurs suggestions et remarques à la prochaine assemblée, le 30 mars au soir.

Ces constitutions seront, autant que possible, telles que les organisations les auront voulues.

b)Toutes les organisations qui rendent service dans St-Boniface et désirent avoir une part des fonds de la grande Perception, doivent présenter leurs demandes pour le 15 mars.

Car le 15 mars au soir, un comité de finances, formé par l'assemblée, devra étudier les demandes et présenter le rapport de son étude à l'assemblée du 4ème jeudi de mars.

Le comité du camp

Il y règne un véritable enthousiasme: on peut espérer que les 44 lots à l'est du terrain de la paroisse seront occupés, dès l'été prochain, par des familles de St-Boniface. Un petit St-Boniface à la Plage Albert!

En face du Cercle Ouvrier St-Joseph, on peut voir un Chalet-modèle exposé par la Compagnie Toupin Lumber. Tous voudront se procurer un billet d'admission et le visiter, même le posséder à bon marché.

Et les projets de construction se précisent: entre autres maisonnettes et chapelle.

Boites de chocolat

Oui! dans la Chronique, de la basilique! C'est le comité du Camp qui vous en offrira une, la veille de Pâques. Du chocolat de première qualité, succulent. Bienvenue, n'est-ce pas?

JACISTES

Attention!

L'heure Dominicale à CKSB, le dimanche 12 mars, est confiée à la direction de la J.A.C. Mlle Angèle Patenaude y adressera la parole. Soyez aux écoutes à 8 h. 30 p.m.

Campagne de la Croix-Rouge à St-Boniface

Le comité municipal formé pour travailler à la campagne de la Croix-Rouge à St-Boniface se constitue comme suit: organisateur général, M. W. E. Watson; directrice des perceptions à domicile, Mme George MacLean, secrétaire honoraire de la section manitobaine de la Croix-Rouge; trésorier, M. Maurice Prud'homme; secrétaire, Mlle G. Sicklemore.

Nous espérons que, comme par les années passées, les citoyens de St-Boniface se feront un devoir de répondre généreusement à l'appel de cette société humanitaire. Les perceptrices comptent de plus recueillir à domicile les contributions des habitants de la ville, même de ceux qui sont employés en dehors, à Winnipeg ou ailleurs.

Nous sommes assurés d'une cordiale réception dans tous les foyers et vous remercions d'avance de nous faciliter ainsi la tâche.

L'organisation municipale pour la campagne de la Croix-Rouge date de l'année de l'élection de M. MacLean comme maire de St-Boniface. Toujours elle a mené l'entreprise à bonne fin et il est à espérer que le succès de l'année 1950 sera aussi remarquable que les succès passés.

"Les enfants de misère"

Drame en 3 actes de P. Dumaine et M. Dubois

interprété par les élèves du

Collège de St-Boniface

au Playhouse

Le 20 mars 1950 - à 8 h. 30 p.m.

Billets: $1.00, 0.75, 0.50
Sièges réservés
Billets en vente au Collège

Décès

Rév. Sr Julia

La Rév. Sr Julia est décédée à la Maison Provinciale des Soeurs Grises, le samedi 4 mars, à l'âge de 84 ans et 2 mois, après 53 ans et 8 mois de vie religieuse.

Fille de Jehon Mirau et de Barbara Levandofski, Julianna Mirau naquit à Dantsik, en Allemagne, le 28 décembre 1865, et arriva au Canada en mai 1890, avec quelques parents de sa famille.

Entrée au Noviciat des Soeurs Grises en 1893, elle y fit sa profession religieuse le 13 juillet 1896, et demeura toute sa vie à St-Boniface, où elle fut en service durant quelques années, à l'Archevêché même. Elle fut, par la suite, presque toujours employée à la confection des habits ecclésiastiques des membres du clergé du diocèse, sous l'habile direction de la regrettée Sr Desautels.

D'une belle simplicité de vie et d'un grand esprit de foi, Sr Julia manifestait, dit-on, une vraie confiance d'enfant dans la pratique de sa prière.

La messe de funérailles fut chantée à l'Hospice Taché, le lundi matin 6 mars, par M. l'abbé L.-A. Fortin, assisté de MM. les abbés L. Primeau et J.-C. Massicotte, comme diacre et sous-diacre. Assistaient au choeur: Mgr J.-C. St-Amant, P.D., et MM. les abbés D.-M. Beauregard, J.-E. Derome, A. Beaudry, M. Krywicky et les RR. PP. O. Guy, O.M.I., et A. Champagne, C.R.I.C.

(Communiqué)

Un don aux lépreux



Le **R. P. A. L. Hofstee, O.P.**, à gauche, de Vallejo, Cal., chapelain de la léproserie de Tala, dans les Philippines, et le **R. P. Islas S. Palamena**, un prêtre visiteur, examinent un colis de vivres livré à la colonie lépreuse par l'entremise de l'agence de secours américaine "CARE". Le Père Hofstee est photographié sur les marches de son "bureau", qui se trouve à la morgue de la léproserie.-(NCWC)

Le Comité Canadien des Mouvements de Jeunesse

MONTREAL — Les 11 et 12 février 1950 se fondait, à Montréal, le comité canadien des Mouvements de jeunesse. Des délégués venus de toutes les parties du pays ont délibéré pendant trois longues séances et dimanche soir le comité était un fait. Il n'est que juste qu'un rapport soit donné au public par le représentant de la jeunesse du Manitoba.

On parla beaucoup et des pessimistes diraient peut-être qu'on parla trop, mais on se voit si peu souvent et on a tant de choses à se dire. Il est excellent pour un Manitobain de se retremper au cœur même de la Survivance Française en Amérique et il est aussi excellent pour nos compatriotes du Québec de connaître mieux l'Ouest et les Maritimes, car, après tout, le Canada s'étend de l'Atlantique au Pacifique.

Le Comité permanent de la Survivance Française a accordé son patronage à notre comité et les jeunes savent qu'ils y gagneront à consulter leurs aînés. Ces aînés furent présents à toutes les séances, qui furent tenues le samedi après-midi, le dimanche matin et le dimanche après-midi, jusqu'à l'heure du départ du train. Samedi soir, ces mêmes aînés offraient un banquet aux délégués. Dimanche matin, les délégués et leurs invités assistaient à la messe.

Un comité exécutif fut élu et voici les noms des officiers: Jean-Guy Blouin, président; Vallier Savoie, vice-président; Roger Varin, premier conseiller; Marcelle Dubeau, deuxième conseillère, et Claude Ryan, secrétaire-trésorier.

Une constitution fut adoptée et je crois que la lecture du préambule de la constitution et des buts du Comité expliquera clairement l'importance du Comité.

"Le Comité Canadien des Mouvements de jeunesse est un organisme de rencontre, de collaboration et de coordination pour les mouvements de jeunesse canadiens de langue française du Canada. Sont considérés comme mouvements de jeunesse canadiens de langue française les associations et groupements réunissant des jeunes Canadiens de langue française de 14 à 35 ans et donnant une large part, dans la direction de leur activité, aux jeunes eux-mêmes. Sont exclus les mouvements affiliés directement ou indirectement à un parti politique, les mouvements n'ayant aucun rôle éducatif, les mouvements exclusivement ou principalement dirigés par des adultes et les mouvements qui ont un programme ou des initiatives contraires aux principes catholiques.

Le nouveau Comité canadien des Mouvements de jeunesse poursuit les buts suivants:

(1)"Permettre aux mouvements de jeunesse canadiens-français de s'entraider et de se mieux connaître, par des échanges mutuels de renseignements et de services.

(2)"Travailler à réaliser, par l'intermédiaire de ses mouvements organisés, une certaine unité fondamentale entre la jeunesse canadienne-française de tout le pays autour de problèmes d'intérêt canadien sur lesquels une attitude commune de la jeunesse canadienne-française peut être ou devenir nécessaire.

(3)"Assurer l'établissement et le maintien de relations harmonieuses de collaboration avec les adultes qui travaillent à l'avancement des Canadiens de langue française, en particulier le Comité permanent de la Survivance Française en Amérique.

(4)"Travailler à l'établissement et au maintien de relations harmonieuses sur un pied d'égalité et sur un plan parallèle, entre ces mouvements et les autres mouvements de jeunesse canadienne de langue ou de culture différentes.

(5)"Assumer une participation adéquate des mouvements de jeunesse canadiens-français à l'activité de groupements ou organismes internationaux de coordination de la jeunesse."

Louis DENISET

Films français à la disposition de nos centres

La Société d'Enseignement Postscolaire recevra d'ici quelques jours un autre film français (16 millimètres) qui devra faire la joie des amateurs, il s'agit d'un film de tout repos. Voici d'ailleurs ce qu'en dit la Centrale Catholique du Cinéma de Paris:

"Haut-le-Vent"

Comédie dramatique de Baroncelli, avec Charles Vanel, Mireille Bolin, Marcelle Géniat, Gilbert Gil.

Durée: 1 h. 20.

Un film à thèse; il s'agit d'un retour à la terre. L'action se déroule dans le cadre pittoresque du pays basque et dépeint le caractère des habitants de cette région, leur sérieux, leur fierté, leur rigueur de conscience. Aucune objection sérieuse au point de vue moral. Mise en scène excellente. Cote morale: pour tous.

"Haut-le-Vent" est l'histoire pathétique de François Ascarra, père de deux enfants, Pablo et Joaquin, qui décide de rentrer au pays basque pour y racheter "Haut-le-Vent", le domaine familial. En causant avec tante Anna, il comprend qu'il est indésirable au village, parce que son père a jadis acculé Esteban au suicide. Pendant ce temps, Joaquin est devenu amoureux d'Elena Esteban, mariage que les deux familles ne peuvent approuver. Or, un soir, un feu de forêt éclate et François réussit à sauver de la mort la promise de son fils. Dès lors l'attitude des villageois se modifie; il rentrera en possession de "Haut-le-Vent".

On fera bien de faire les démarches voulues, immédiatement, pour se réserver le film. Il sera en circulation pour environ un mois, à partir du 15 mars. Pour tous renseignements s'adresser à la Société d'Enseignement Postscolaire, 140, avenue Provencher, St-Boniface. Téléphone 202 761.

Retraites fermées

MARS

10—13: Chevaliers de Colomb, St-Boniface.
14—17: Demoiselles (général).
17—20: Paroisse de Kenora.
21—24: Hommes (général).
24—27: Hommes anglais, Winnipeg.
31—3 avril: Demoiselles anglaises, Holy Cross.

AVRIL

6—9: Chevaliers de Colomb, langue française, de Winnipeg.
14—17: Demoiselles fiancées.
21—23: Jeunes gens fiancés.
25—28: Jeunes gens d'Otterburne et ailleurs.
28—30: Collège St-Paul.

N. B.: L'on peut se joindre à l'un de ces groupes en retenant sa chambre à l'avance.

Au Conseil de Ville

L'heure de fermeture des magasins

Le Conseil a voté, en première lecture, en faveur de la loi forçant les magasins à fermer leurs portes à 6 h. du soir, tous les soirs de la semaine excepté le mercredi ou le samedi après-midi. Ce projet de loi a été accepté en première lecture et s'il subit avec faveur les deux autres lectures réglementaires, il deviendra règlement obligatoire. Il ne s'agit pas ici d'épiceries mais de magasins généraux. M. J. Arpin, parlant au nom de M. Choiselat et de son magasin "La Parisienne" a demandé au Conseil de ne pas faire sien ce projet de loi, qu'il a qualifié d'abus. Il semble cependant que le Conseil soit bien résolu à voter en faveur de ce projet, qui est déjà en vigueur dans la ville de Winnipeg.

Une digue sur la rivière Rouge

L'échevin Hughes, du Norwood, a fait remarquer à la réunion du Conseil que la ville de St-Boniface avait été oubliée par le gouvernement fédéral lors de la distribution de travaux publics pour le Manitoba. La ville avait en effet demandé au gouvernement fédéral de faire construire des digues le long de la rivière Rouge, du côté de St-Boniface, qui est le plus exposé: "La rivière Rouge étant un fleuve navigable, relève du gouvernement fédéral", a dit M. Hughes, et jamais, depuis les jours lointains de la Confédération la crue des eaux a été aussi haute que l'an dernier. Ce danger à la propriété et même à la vie des citoyens peut se présenter de nouveau, a dit M. Hughes, à moins qu'on ne construise des digues suffisamment élevées pour canaliser l'eau. Il a été décidé de faire de nouveau pression auprès des autorités et d'avertir notre député, M. Fernand Viau, de la décision du Conseil de ville en le priant d'appuyer de nouveau la requête de la ville.

Impôts des compagnies ferroviaires

Un appel de la Compagnie des Chemins de fer Nationaux a été rejeté par le Conseil. La Compagnie des Chemins de fer Nationaux doit payer en impôts $1.50 du pied le long des lignes principales et $1.12 et demi le long des lignes secondaires. La Compagnie a demandé que la ville consente à une réduction substantielle, qui se chiffrerait à une somme de près de $3,000.00 pour la ligne principale et à près de $2,000.00 pour les lignes secondaires. En effet, les impôts de la Compagnie sont actuellement de $5,280.00 et de $3,960.00 pour les deux lignes, respectivement, et on a demandé qu'ils soient baissés à $3,000.00 et $2,600.00. Le Conseil a rejeté cette demande, surtout quand on a fait remarquer que la Compagnie du Pacifique Canadien avait déjà payé ses taxes, aux taux imposés.

Classification des maisons d'affaires

Un comité spécial, dirigé par M. l'échevin Pynoo, a proposé au Conseil que désormais les maisons d'affaires devraient toutes être classées et que chacune des filières devrait contenir tous les renseignements voulus: approbation des inspecteurs, rapport du département de la santé, remarques de la police, du chef des pompiers. Cela faciliterait le travail d'inspection et permettrait de veiller à l'observance des règlements avec plus de facilité. Le Conseil a décidé de renvoyer ce projet au département de la santé.

Urbanisme

Le Conseil a décidé d'accepter la proposition selon laquelle il serait décidé que les quartiers de la ville désignés comme résidentiels depuis l'année 1928 seraient officiellement reconnus comme tels en 1950. Il s'agit ici d'une confirmation d'un état de choses fait de plusieurs décisions successives. En plus, le Conseil reconnaîtra les avenues Chandos et Crawford comme quartiers exclusivement résidentiels.

Demande de M. Lonergan

M. Lonergan, propriétaire d'un bloc aux coins des rues St-Jean-Baptiste et Provencher, a demandé qu'on installe des patrouilles d'écoliers pour la protection des enfants aux coins des rues St-Jean-Baptiste et Provencher, là où il y a danger constant d'accidents. Le Conseil a répondu que cette question relevait de la Commission scolaire, mais que les démarches voulues seraient faites.

Les dépenses scolaires

Le Conseil de ville a accepté la recommandation des Municipalités de la banlieue de Winnipeg à l'effet que le gouvernement provincial devrait assumer une portion plus considérable des dépenses relatives à l'éducation. Le Maire MacLean a fait remarquer que le fardeau devenait trop lourd à porter et que le gouvernement, soit local ou fédéral, devra finalement venir en aide aux corps moins puissants qui ont dû, jusqu'à date, se saigner à blanc.

Union des employés

Voici les demandes formulées par l'Union des employés de la ville de St-Boniface pour l'année courante (1950).

1. Une semaine de 40 heures — soit cinq jours de travail — pour les employés du département des travaux publics.

2. Une semaine de cinq jours et demi pour les 10 employés du département de la santé, soit une semaine de 44 heures, avec permission pour ces dix de devenir membres de l'Union.

3. Une augmentation de salaire pour les employés, de 10 sous de l'heure ou de $20.00 par mois, selon la manière de payer les salaires.

Ces demandes de l'Union ont été renvoyées au Comité de Législation, qui est sous la présidence de M. l'échevin Hébert, ce dernier a promis de faire une recommandation le plus tôt possible.

Pour le vote général

M. l'échevin Léger a fait de nouveau la proposition que tous les citoyens âgés de 21 ans aient le droit de vote, qu'ils soient propriétaires, locataires ou non, exception faite pour le vote relatif aux projets de dépenses d'argent. Ce n'est pas la première fois que M. Léger fait cette proposition. Jusqu'à date le Conseil a refusé de l'accepter. La proposition sera soumise au vote du Conseil à une réunion ultérieure.

Petites Notes

Baptême

Le 5 mars: Jean Dianne, née le 22 février, fille d'Arthur De Cruyenaere et d'Irène De Cuypère. Parrain et marraine, Albert De Cruyenaere et Cécile De Cuypère. La cérémonie se fit en l'église Holy Cross de Norwood.

* * *

Remerciements

Mme Léo Aubin et les membres de la famille Aubin désirent exprimer leur reconnaissance et remerciements très sincères aux nombreux parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Léo Aubin, soit par offrandes de messes ou tributs floraux, soit par assistance aux funérailles.

Des remerciements tout spéciaux à M. l'abbé L. Blais, curé de la basilique, ainsi qu'aux religieuses de l'hôpital de St-Boniface et aux porteurs.

* * *

MM. les docteurs Jacques et Huot désirent annoncer que, depuis le 1er mars, ils pratiquent la médecine ensemble, au numéro 118, rue Horace, dans l'édifice Norwood Electric & Radio.

Le docteur Jacques est un ancien élève de l'école Provencher et de la faculté de médecine du Manitoba. Il commença sa pratique de la médecine à Flin Flon et est de retour à St-Boniface depuis 1947.

Le docteur Huot fit ses études à la Maison Chapelle, au Collège de St-Boniface et à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba. Depuis, il est attaché au personnel du Sanatorium de St-Boniface à St-Vital.

Les heures de bureau seront de 1 h. 30 à 6 h. tous les jours, sauf le samedi où leur bureau sera ouvert de 11 h. à midi.

Le caractère essentiel du chrétien est d'être lié au Christ, et, par le Christ, à ses frères.

Mgr THEAS.

Les conférences du comte de Fleury à St-Boniface

Dans sa cinquième conférence sur la diplomatie, donnée le mardi 28 février, M. le comte Serge de Fleury nous parle de Mazarin, homme bon, psychologue, qui a un grand amour de la paix et qui sait "encaisser", accepter. Il a sa grande part dans le traité de Westphalie (1648) qui est le traité parfait. Mazarin semble garantir la sécurité de la France par le mariage de Louis XIV à une princesse espagnole. Puis apparaît, à son tour, à l'avant-scène, ce grand roi qui a simplement continué dans la voie tracée par ses ancêtres. Il s'entoure de diplomates formés à l'école de Mazarin et qui ont pour principe de négocier partout et toujours. Louis XIV cherche à maintenir et à perpétuer le traité de Westphalie et à conquérir les territoires espagnols et la Franche-Comté; voilà pourquoi il établit la Suède gendarme du Nord et paie des subsides à Charles II d'Angleterre pour qu'il se tienne coi.

La sixième conférence a lieu le 3 mars. M. le comte continue l'exposé de la diplomatie sous Louis XIV. En 1668 l'alliance hispano-anglo-hollandaise s'oppose à ce que le roi de France ne reçoive la succession d'Espagne. Au traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XIV se rend compte de la nécessité des concessions. C'est dans la suite qu'il cherche à isoler diplomatiquement la Hollande. Il veut aussi faire la réunion de plusieurs petites puissances, créant ainsi un syndicat de rancunes: ça deviendra un syndicat d'inquiétudes qui se tournera contre lui, les princes se vendant au meilleur acheteur. A cette époque les destins de l'Angleterre se fixent du fait que Charles II donne sa fille en mariage à Guillaume d'Orange. Louis XIV est à l'apogée de sa puissance: il reçoit des excuses du Doge de Venise à la suite d'un incident diplomatique; il accueille à Paris le Tsar de Russie, le Sultan de Turquie et le roi de Siam. Mais la ligue d'Augsbourg se forme contre lui. Alors Louis adopte une autre diplomatie: il cherche à prévenir la guerre. Mais elle vient en 1702 et le roi de France reste maître de lui-même malgré les revers de tout genre. Enfin le traité d'Utrecht (1713) apporte la zizanie dans le monde. Les grandes puissances ne sont plus les mêmes; il y en a qui montent, telles la Russie, l'Angleterre et la Prusse (royaume en 1701); l'Autriche est encore importante, mais n'en est pas moins sur son déclin.

De 1715 à 1789 la diplomatie devient plus compliquée. L'Angleterre est mêlée à la politique continentale du fait qu'elle possède le Hanovre, et elle se sert des Hanovriens et des Hessois comme de soldats sur le continent. Le despotisme des Tsars, le militarisme prussien et le mercantilisme anglais n'aident pas à la grandeur de la diplomatie. Sous la Régence, le vent est à la réconciliation avec l'Angleterre. A cette époque apparaît le "Projet de paix perpétuelle" de l'abbé de St-Pierre, cinq volumes indigestes où l'on prône les états unis d'Europe.

La mort de Charles VI en 1740 ouvre deux successions: celle de l'Empire et celle de l'Espagne. L'alliance autrichienne est finalement fatale à la France. C'est dans ces conjonctures que survient "le secret du Roi". Louis XV maintenait à l'étranger des messagers, des missionnaires diplomatiques secrets qui défaisaient les ententes officielles conclues par les ambassadeurs.

La prochaine conférence de M. de Fleury aura lieu le vendredi 10 mars et a pour titre: "Le triomphe de la diplomatie ou le Congrès de Vienne".

Ces conférences ont lieu au Collège de St-Boniface et commencent à 8 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

Réminiscences

"Le voyage de Biarritz"

Au cours de notre existence remplie de joies, de tristesses et d'ennuis inhérents à notre vie quotidienne ne sommes-nous pas d'accord à dire que le bon théâtre, accepté comme distraction, est un peu comme la brise qui passe sur la misère humaine.

Nous aimons à nous rappeler nos souvenirs d'antan.

A la fin d'avril de l'année 1937, par une tempête de neige, les acteurs du Cercle Molière partirent pour Ottawa où ils eurent l'honneur de représenter "Le voyage de Biarritz" dirigé par M. Arthur Boutal, de regrettée mémoire.

Rôle de notaire de province

Dans cette pièce de théâtre, on m'avait donné le rôle incolore de notaire de province. Il appert que tout le monde de mon entourage avait pris l'affaire au sérieux. Mes collègues de l'école Lord Selkirk m'avaient donné un "send-off", avant mon départ, en m'offrant un porte-monnaie contenant un billet assez substantiel et, en plus, une pièce de monnaie de 25 centimes pour me rappeler que j'allais représenter sa Majesté la langue française. Vraiment, c'était très gentil de leur part.

Costume approprié

Mais pour faire le notaire, il me fallait un costume que je devais trouver moi-même. Mon ami Bill, qui s'y connaissait en fait de théâtre, m'avait prêté tout de suite un pantalon de flanelle blanche et un veston bleu. Un autre de mes amis m'avait passé un chapeau de paille canotier, une paire de souliers blancs et une canne. Il ne manquait plus que la cigarette. J'étais au complet.

Sur le train qui amenait "César et sa fortune", nous avions retrouver les acteurs du "Little Theatre" qui occupaient le même wagon que nous. Nous avons toujours gardé avec eux un excellent esprit de camaraderie, sans éveiller la moindre animosité.

M. A. Boutal

Toute la gent théâtrale reconnaissait en M. Arthur Boutal un homme de théâtre accompli. Ennemi de la fausse déclamation, ne négligeant aucun détail pour entrer chacun des acteurs dans la peau de son personnage.

Arrivée à Ottawa

Après un trajet de deux nuits et d'un jour nous arrivâmes à la gare. Quelle ne fut pas notre joie de revoir la figure sympathique de M. Louis-Philippe Gagnon à la tête du groupement venu pour nous souhaiter la bienvenue. Les répétitions se faisaient à l'Université d'Ottawa. Une température idéale, des bourgeons dans les arbustes, la sève qui coulait des érables nous avaient fait oublier les deux pouces de neige tombée lors de notre départ de Winnipeg.

Autres groupes

Quatre troupes de tout le Canada étaient venues croiser le fer au "Little Theatre" d'Ottawa pour remporter le trophée. Je dis bien "Little Theatre" car il était grand comme le creu de ma main, où l'on évoluait dans une petite église protestante en pierre grise convertie en petit théâtre pouvant contenir à peine 500 personnes.

Adjudication

A la fin des représentations, après une longue attente remplie d'anxiétés, le juge annonça solennellement que nous avions capté le deuxième prix, suivant de près la troupe du "Caveau" d'Ottawa, qui remporta la palme cette fois-là. Dans notre groupe, Mme Arthur Boutal se distingua en décrochant le premier prix pour le meilleur rôle des dames, et notre ami M. Joseph Plante fut déclaré le meilleur acteur chez les hommes.

Visites, etc.

Deux jours de congé me permirent de visiter la Capitale et en particulier le carillon du Parlement, puis de faire un petit voyage à Montréal pour y voir mes parents en suivant la route de la rivière Ottawa dans un parcours enchanteur à travers la campagne et les villages remplis de bosquets plantés de grands ormes, d'érables et de peupliers de Lombardie.

De retour à Winnipeg les amis du Cercle Molière nous avaient fait un chaleureux accueil.

Succès du Cercle Molière

Durant vingt-cinq ans, le Cercle Molière a obtenu de grands succès, fruits de son travail opiniâtre et de son dévouement inlassable à la cause française.

Vainqueur au concours régional pour le Manitoba, nous avons tout lieu de croire que sous l'habile direction de Mme Pauline Boutal, le Cercle Molière sera choisi pour nous représenter du 8 au 13 mai au Festival national de Calgary.

Godias BRUNET.

Cercle Ouvrier St-Joseph

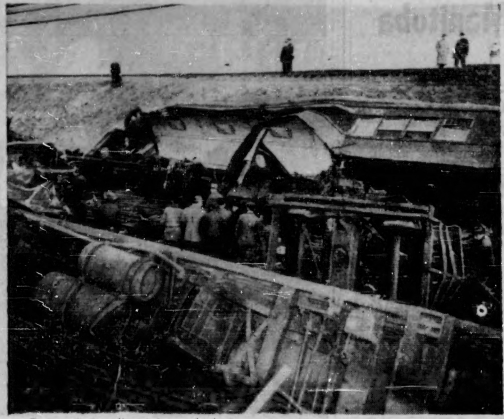
Les amateurs et les experts des jeux d'échecs et de dames auront, la semaine prochaine, l'occasion de montrer leurs capacités de joueurs habiles et de s'essayer contre des maîtres. M. Roger Bédard, capitaine d'aviation des forces libres de France en temps de guerre et champion du jeu d'échecs en Normandie, disputera la partie, les yeux bandés, contre tout adversaire qui voudra se présenter. M. F. Meredith, champion joueur de dames, s'essayera de même, avec bandeau sur les yeux, à montrer sa supériorité au jeu de dames, Il s'opposera à tout joueur qui le désirera, ainsi que M. C. L'espérance, déjà bien connu pour son adresse à ce jeu.

Les revenus de la soirée serviront à procurer des jeux d'échecs et des damiers aux enfants de St-Boniface. La date de la soirée sera annoncée à la radio. Bienvenue!





A la recherche des survivants d'une collision ferroviaire



Des agents de police et des employés de chemins de fer fouillent les ruines des wagons de deux trains passagers de la compagnie Long Island qui entrèrent en collision à Rockville Centre, N.-Y., le 17 février dernier. Quelque 30 personnes perdirent la vie dans l'accident et un grand nombre furent blessées plus ou moins gravement. (CW)

L'Alliance Française reçoit en l'honneur du comte de Fleury

En l'honneur du Consul de France à Winnipeg, le Comte Serge de Fleury, les membres de l'Alliance Française ont donné une réception le samedi 4 mars dernier, à la résidence de Mme N. Vadeboncoeur, 336, avenue Kingsway.

En l'absence de la présidente, Mme B. C. Parker, Mlle Laura O'Neil, vice-présidente, et le professeur C. M. Jones, vice-président honoraire, recevaient les invités.

Les membres de l'exécutif qui versaient le thé étaient: Mmes Hilliard Taylor, G.-M. LaFlèche, Mlles Jessie MacDougall et Eugénie Dubuc. Elles étaient assistées de Mmes J. A Thompson, Stanley B. Laing, Leonard Heaton, R. Y. Kilvert, P. Boutal, C. M. Jones et N. Vadeboncoeur.

Précieux-Sang

Voici le résultat de la partie de cartes du 28 février:

Prix des cinq mains: Mme C. Bélanger, M. A. Pelletier et Mme J. Kreitz, Mme E. Vouriot, Mlle Laura Grandmont.

Prix de pool: Mme N. Rousseau et M. A. Pelletier.

Prix d'entrée: M. C. Roussin.

Tirage: Mmes A. McCullough, J. Kreitz, A. Orieux, H. Desrochers, J. L'Heureux, C. Bélanger; Mlles C. Tremblay, A. Proteau et A. Bouchard, MM. A. Gobeil, A. Dorge, C. Monney, L. Blair, O. Bourrier, J. Leblanc, H. Bourdon, J. Sharky, M. Lévesque, W. Lemire; L. Loiselle, C. Thompson, E. Marcoux, M. Cloutier, J.-A. Boutin, L. Lévesque, M. Delorme, A. Filteau, F. McCarthy, E. Reneault.

Donateurs: Norwood Electric Co., Norwood Dept. Store, Mmes A. Laurier, Geo. Sul, G. Ritchot, A. Roussin, L.-B. Ritchot, E. Harmel, J. Cheyne, M. McGuire, C. Roussin, H. Griveau, P. Lévesque, G. Charette, F. Courchaine, W. Roy, D. Carlton, P. Joyal, A. Badiou, A. Party, L. Caron, J.-E. Cossette, F. Léger, Mlle Tina Sawatki.

Nous comptions 58 tables; un vrai succès dû aux organisatrices, Mmes C. Rousseau et F. Courchaine et à leurs dévouées assistantes.

Aux organisateurs et aux personnes présentes, de même qu'aux donateurs, un grand merci.

Desserte de la rue Archibald

Partie de cartes

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 3 mars:

Prix d'entrée: M. A. Dusablon.

Prix des cinq mains: MM. Victor Lambert, A.-J. Rheault, J. Kapustiak, A. Dusablon.

Prix de "pool": Mme R. Colette, M. A. Rheault; consolation, M. A. Ferrier.

Tirage: Mme Plante, Mme Derkak, Mme Irène Gagnon (2), M. P. Girouard, Mme Saurette, M. Léo Girouard, M. J. Magnan, M. A. Champagne, M. J. Rheault, Mme Pelletier, Mme Delisle, M. A. Perrault; et la rafle: M. R. Désilets.

Donateurs: Mme Plante, Broadway Florist, Mme Lamoureux, Lyceum Studio, Calhoun's Ltd., Stan Evans Style Shop, Vandael's Barber Shop, Hub Service Station, L'Enseignement Postscolaire, les RR. SS. Chanoinesses, Mme F. Bélanger, Mme Balfe, Mme Dupas, Mme Rodrigue, Mme Guigueno, Tourist Hotel, M. H. d'Eschambault, Mme Gagnon, City Meat Market.

Nous remercions les donateurs et donatrices et les personnes qui nous ont encouragés, aussi ceux qui ont aidé à organiser cette partie de cartes qui fut un succès.



La vérité sur le mariage

(suite)

31. — Où l'Eglise catholique prend-elle le pouvoir de réglementer le mariage des personnes baptisées?

De Jésus-Christ qui lui a donné le pouvoir de lier et de délier et qui lui a donné à elle seule la juridiction sur le sacrement de mariage. L'autorité civile n'a pas le pouvoir de réglementer le sacrement de baptême. L'état n'a aucun pouvoir non plus sur le lien matrimonial entre baptisés, mais il a le droit de légiférer en ce qui regarde les effets civils du mariage.

32. — Qu'est-ce qu'un empêchement de mariage?

C'est une circonstance qui rend le mariage illicite ou invalide. L'Eglise, en raison de son unique juridiction sur le sacrement de mariage, designe ce qui est un empêchement de la loi naturelle ou de la loi positive de Dieu pour des raisons de bien public ou de bien privé. Elle les classe en empêchements dirimants et en empêchements prohibants. Un empêchement prohibant est une défense grave de contracter mariage, mais si le mariage a lieu, il est valide bien qu'illicite et péché. Un empêchement dirimant est aussi une défense grave de contracter mariage, et rend le mariage invalide s'il est tenté.

33. — Voulez-vous énumérer les empêchements prohibants?

Ce sont: le voeu de ne pas se marier, le voeu de virginité, le voeu de chasteté parfaite, le voeu de recevoir les saints ordres et le voeu d'embrasser la vie religieuse. Ajoutez à cela les empêchements de religion mixte, et d'adoption légale dans les pays ou la loi civile considère cette parenté comme un empêchement prohibant. L'empêchement de religion mixte se présente quand deux personnes baptisées, l'une catholique et l'autre appartenant à une secte hérétique ou schismatique, veulent contracter mariage. L'empêchement d'adoption légale existe si la loi civile défend le mariage entre la personne qui adopte et la personne adoptée. L'Eglise alors reconnaît aussi cet empêchement. Dans les pays où la loi civile considère l'adoption comme un empêchement dirimant, l'Eglise la considère comme telle aussi.

34. — Que dites-vous des sociétés condamnées comme la franc-maçonnerie?

Etre membre d'une société condamnée n'est pas inclus dans les empêchements prohibants. L'Eglise toutefois détourne les fidèles de contracter mariage avec les membres des sociétés condamnées, ainsi qu'avec les apostats et les gens de mauvaise réputation. L'Ordinaire ou l'évêque du lieu peut, pour des raisons graves, permettre ces mariages, mais seulement aux mêmes conditions que celles qui sont prescrites dans les mariages mixtes.

35. — Quels sont les empêchements dirimants?

Ce sont: l'âge, l'impuissance, le lien déjà existant, les ordres sacrés, le voeu solennel de chasteté, la disparité de culte, le crime, la consanguinité, l'honnêteté publique, le rapt, la parenté spirituelle et l'adoption légale dans les pays où la loi civile annule ces mariages.

36. — Veuillez m'expliquer ces différents empêchements.

1) L'empêchement d'âge signifie que le mariage ne peut être contracté validement si l'homme n'a pas encore seize ans révolus et la femme, quatorze. 2) L'empêchement d'impuissance veut dire l'incapacité d'accomplir l'acte du mariage d'une façon propre à amener la procréation des enfants. 3) Le lien déjà existant veut dire qu'une personne déjà mariée validement ne peut contracter de nouveau mariage tant que son conjoint est encore en vie. 4) Les ordres sacrés sont un empêchement dans l'Eglise latine qui rend le mariage invalide pour ceux qui ont reçu au moins le sous-diaconat. 5) La disparité de culte est un empêchement qui se présente entre une personne baptisée dans l'Eglise catholique et une autre qui n'est pas baptisée. Depuis le 19 mai 1918, les mariages entre personnes baptisées en dehors de l'Eglise catholique et personnes non baptisées ne sont plus considérés invalides pour disparité de culte. 6) L'empêchement de voeu solennel est le voeu solennel de chasteté prononcé dans un ordre religieux. 7) L'empêchement de crime est triple: a) Il existe entre ceux qui commettent l'adultère avec promesse de mariage, ou ceux qui tentent de se marier même civilement. b) Il existe encore entre ceux qui ont commis l'adultère, s'ils sont mariés, et si l'un des deux tue son conjoint du légitime mariage. c) Il existe aussi entre deux personnes qui complotent de faire mourir le conjoint légitime de l'un d'eux, même s'ils n'ont pas commis l'adultère. 8) La consanguinité ou communauté de sang rend le mariage invalide à tous les degrés en ligne directe ascendante ou descendante, légitime ou naturelle, et jusqu'au troisième degré inclusivement en ligne collatérale ou indirecte, et non plus comme auparavant jusqu'au quatrième degré. 9) L'affinité ou parenté d'alliance existe entre une personne mariée et les consanguins de son conjoint jusqu'au deuxième degré en ligne collatérale et à tous les degrés en ligne directe. Ce qui veut dire qu'un homme ne peut marier ni la mère, ni la soeur, ni la nièce de sa femme défunte. 10) L'empêchement d'honnêteté publique pour les personnes qui vivent en mariage putatif ou en concubinage notoire. Il y a empêchement non pas entre les conjoints putatifs ou entre les concubinaires, mais bien entre chacun d'eux et les parents de l'autre, en ligne directe ascendante ou descendante jusqu'au deuxième degré inclusivement. Ainsi un homme ne peut épouser la fille ni la petite-fille, ni la mère ni la grand'mère de la femme avec qui il vit en mariage putatif ou en concubinage notoire. 11) L'empêchement de rapt existe si un homme enlève ou sequestre une femme contre son gré en vue du mariage. 12) La parenté spirituelle ne découle que du sacrement de baptême et rend nul le mariage des parrains avec la personne baptisée, et entre la personne qui baptise et la personne baptisée, et entre la personne qui
la personne baptisée. Il n'y a pas toutefois d'empêchement entre les parrains et la personne qui baptise, ni entre les parrains et les parents de la personne baptisée.

37. — Est-ce qu'on peut obtenir la dispense des empêchements dirimants?

Les empêchements qui sont de loi naturelle comme l'impuissance, et les empêchements de loi positive divine comme le lien qui découle d'un mariage sacramentel consommé, ne peuvent faire l'objet d'aucune dispense. Pour les empêchements de loi ecclésiastique comme tels, le pape a le droit de dispenser, mais il y en a quelques-uns pour lesquels il n'accorde jamais de dispense, et d'autres pour lesquels il n'en accorde que rarement et même très rarement.

38. — Pourquoi le mariage est-il indissoluble et pourquoi ne peut-on pas divorcer?

Parce que la loi naturelle oblige le mari et la femme à rester unis pour atteindre les fins propres du mariage, à savoir la procréation des enfants et le secours mutuel. La loi positive de Dieu défend explicitement le divorce avec privilège de se remarier. (15) Toute la tradition de l'Eglise s'oppose à la révolution qui s'élève contre la loi de Dieu.

39. — Est-ce que l'Eglise catholique admet l'égalité du mari et de la femme dans la vie conjugale?

Depuis les origines du mariage, l'homme et la femme ont toujours eu les mêmes droits et les mêmes devoirs en ce qui concerne les actes de la vie conjugale (Canon 1111). L'Eglise considère la femme comme la compagne, l'aide, et l'égale de son mari, et non comme son esclave ou sa servante.

(15) Mt. 19, 6; I Cor. 7, 10; Rom. 7, 2-3.

(A suivre)

Aveu du régime tchèque

PRAGUE — Klement Gottwald, président communiste de la Tchécoslovaquie, a révélé à ses chefs du parti que le "titoïsme" a fait son apparition au pays, révèle-t-on officiellement.

Cet aveu coïncide avec les développements suivants:

1.)—La guerre engagée entre le gouvernement communiste et l'Eglise catholique a surgi à nouveau. Les évêques catholiques du pays ont prévenu les prêtres qu'ils seront excommuniés s'ils acceptent des charges publiques sans avoir obtenu auparavant la permission de leurs supérieurs. Les évêques ont également défendu aux prêtres de se livrer à des discussions avec le gouvernement "jusqu'à avis contraire".

2.)—Il a été annoncé officiellement que Vilem Novy a été limogé comme rédacteur du journal communiste **Rude Pravo** et a été expulsé du comité central du parti. Le bruit court que Novy et plusieurs autres subiront un procès.

Le bill de censure est déposé

QUEBEC — Le gouvernement provincial a distribué le texte de son projet de loi créant une censure provinciale des publications.

En vertu de ce bill intitulé "Loi concernant les publications et la morale publique", le procureur général peut soumettre à l'examen du bureau de censure toute publication contenant, à l'intérieur ou à l'extérieur, quelque illustration, afin de faire décider s'il s'agit ou non d'une illustration immorale.

Un autre article dit que nul ne doit imprimer, publier ou distribuer une publication avant qu'ait été déposée au secrétariat provincial une déclaration indiquant le titre de la publication, ainsi que les noms et adresses de son éditeur et de toute personne agissant comme agent de ce dernier pour la distribuer aux dépositaires. Toute infraction à cet article est passible d'une amende de $50 à $100 pour la première offense et de $100 à $500 pour toute récidive.

Le bill ajoute que pour ce qui regarde les publications déjà faites, la déclaration devra être envoyée au gouvernement en deça de 60 jours après la mise en vigueur de la loi.

La loi définit le terme "publication": Toute revue, magazine ou autre écrit publié périodiquement et offert au public, sauf les journaux. Les publications de caractère religieux sont aussi exclues de la définition.

Plus d'un million de photos prises par le CARC en 1949

OTTAWA — Le quartier général du C. A. R. C. à Ottawa annonce que le centre no 1 de photographie du C. A. R. C., à Rockcliffe, a produit plus de 1,000,000 de photographies aériennes prises durant l'année 1949. Le nombre exact de photos a été de 1,123,821, le double de la production de l'année précédente. C'est la première fois que le nombre de photos a dépassé le million au cours d'une année. Ces photos représentent 150 tonnes de papier.



WATERHEN (Poule-d'Eau)

(suite)

Dans un article précédent, nous avons signalé deux causes de l'insuccès de la colonisation française dans la région de Waterhen: la solitude qui a découragé les femmes des premiers colons et le désespoir des maris de pouvoir un jour sortir de la médiocrité. Convaincus qu'ils ne verraient jamais s'élever une paroisse avec son église et son école sur les humbles commencements de leurs établissements, ils décidèrent d'aller ailleurs où il y avait déjà des signes de progrès et des gens de leur race et de leur langue à voisiner. Ils ne pensèrent pas à tirer tout l'avantage qu'ils auraient pu des conditions naturelles de la région.

Celle-ci n'était pas alors apte à la culture des céréales à cause du manque de machines à battre, de débouchés pour les produits et que sais-je encore. Par contre, elle était éminemment apte à l'élevage. La preuve en est que ceux qui s'y sont adonnés ont très bien réussi. Quelques-uns même sont parvenus à une aisance enviable. C'est ce qui a permis à quelque cinq endroits de la région de se développer en embryons de villages. Toutes-Aides qui fait porte à tout le district compris dans la presqu'île circonscrite par les deux rivières Waterhen: celle de l'est qui coule du sud au nord pour transvider le lac Winnipegosis dans le lac Waterhen et celle de l'ouest qui coule du nord au sud pour décharger le lac Waterhen dans le lac Manitoba. Les deux rivières portent le même nom à cause du même lac qu'elles relient, l'une au lac Winnipegosis, l'autre au lac Manitoba. Elles coulent parallèlement, mais en sens inverse l'un de l'autre, sur une distance de 40 à 50 milles environ. Elles ne sont éloignées, en général, que d'une moyenne de 5 à 6 milles et elles sont semblables. Toutes deux ne sont que des marais coulants.

Après avoir passé Toutes-Aides en allant vers le nord l'on traverse Meadow-Portage qui se trouve à 25 milles de Toutes-Aides, puis à 7 ou 8 milles plus loin il y a Waterhen, ensuite il y a Mallard et enfin Skownan, sur le lac Waterhen même, et sur lequel se trouve la réserve indienne.

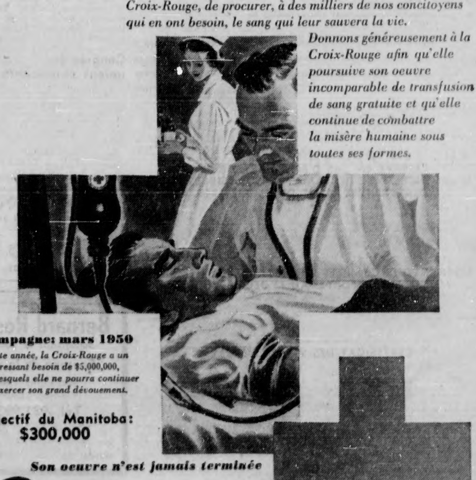
Toutes-Aides, Meadow-Portage, Waterhen et Skownan ont chacun au moins un magasin, une école, un bureau de poste et une église catholique. A Mallard, il y a une école publique fréquentée par quelque trente enfants de toutes origines, y inclus l'origine indienne saulteuse. Les magasins dont nous venons de parler font en même temps office de marchés sur lesquels les colons et autres résidants écoulent leurs produits: poisson, pelleteries, sénéga, bois, foin, bestiaux, etc., etc.

A l'exception de Skownan, qui est relativement ancien, les autres endroits sont le fait du premier mouvement de colonisation dont nous avons fait mention et qui battit son plein vers 1910 à 1920. La compagnie de la Baie d'Hudson y avait un comptoir à venir jusqu'à quelque 25 à 30 ans. Ce poste de traite avec les Indiens du lac Waterhen fut abandonné pour une raison ou pour une autre et son fonds de commerce fut acquis par un M. George Adam qui le passa dans la suite à son fils, Eugène, qui y est encore. C'est un immeuble aux proportions considérables pour la localité, qui est bien achalandé surtout pendant les saisons de la pêche et du trappage, lesquelles sont les plus lucratives de l'année. C'est d'elles que dépend la vie de la majorité des habitants de l'endroit qui ne sont pas colons ou descendants immédiats de colons.

C'est pour avoir eu la précaution de tirer tout l'avantage qu'il leur a été possible de tirer de ces saisons d'abondance de revenus, la pêche et le trappage, que les colons restés sur leurs terres ont réussi. Ils ont réussi tout autant et plus aisément qu'ils n'auraient réussi n'importe où ailleurs. Malheureusement, ils ont été la minorité de ceux qui étaient venus à Waterhen lui confier l'espoir plein de foi de leur avenir. Tout de même, il en reste encore, et des nôtres, qui pourront ressaisir l'avantage que nous y avions avant l'exode des découragés; car tout laisse entrevoir une seconde affluence vers les terres nouvelles du nord manitobain, que la construction de grandes routes carrossables en toutes saisons va à brève échéance rendre accessibles.

(A suivre)

G. J. C.



A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Thibaultville

Caisse populaire

Le samedi 11 février, nous tenions notre assemblée annuelle de la Caisse populaire.

L'actif de la Caisse est de $4,197.00. Malgré son progrès plutôt lent, la Caisse a fait à date pour $17,000.00 d'affaires, et pas un sou ne fut perdu.

Depuis l'assemblée annuelle, chaque mercredi, il y a au presbytère une réunion des membres actuels ou aspirants de la Caisse, en vue de mieux comprendre l'idéal coopératif: l'union dans l'aide mutuelle. Or, l'union, c'est un fruit de la charité, qui s'oppose à la séparation, à la division, fruits de haine, loi de la jungle. L'union mutuelle pour s'entraider c'est-à-dire pour se rendre service mutuellement, et non pour le profit uniquement.

Séance dramatique

Dimanche prochain, 12 mars, à 8 h. du soir, le Cercle Dramatique de Ste-Anne viendra jouer dans notre salle paroissiale le beau drame: "Le prix d'un sacrifice".

Il y aura, de plus, une intéressante comédie.

A l'occasion de leur première soirée depuis l'automne dernier, les paroissiens de Thibaultville sont heureux de souhaiter la bienvenue à tous leurs amis et à leurs chers voisins de Ste-Anne.



St-Pierre-Jolys

Patients hospitalisés à l'hôpital de DeSalaberry, du 6 au 28 février:

De St-Pierre: MM. Léon Fontaine, Denis Gélinas, J.-A. Lavergne, Daniel Bohémier, Paul Fontaine; Mmes Rosaire Hupé, Léo Nault, Lionel Péloquin, Léon Chabanty et bébé, Albert Morrissette, Arthur Rioux; Mlles Pauline Rioux, Cécile St-Hilaire, Thérèse Ruest, Cécile Lafrance, Bernice Charette, Cécile Bédard; bébés: Maurice Rioux, Léo Préfontaine, Yolande Rivard, Etienne Rioux; Rév. Frère Marion.

De St-Malo: MM. Isidore Forest, René Marcotte; Mmes Joseph Gauthier, Eugène Bourgeois et bébé.

D'Otterburne: MM. L. Carrière, Paul Carrière, Léonard Robidoux, Rév. Frère Robinson; Mmes Paul Laroche, Omer Poirier et bébé, bébé Gérard Poirier.

La Rochelle: M. Raymond Breton, Mlle Germaine Gosselin.

St-Claude: M. Benoît Lacroix.

Niverville: Mme Helen Enns.

Unité sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants, conduites par le personnel de l'Unité sanitaire de la rivière Rouge, seront tenues aux endroits suivants aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Lundi 13 mars	Kleefeld	Eglise à l'est	2 h. à 4 h.
Mardi 14 mars	St-Adolphe	Couvent	1 h. 30 à 3 h.
Mercredi 15 mars	Steinbach (sud de la rue principale)	Local de l'Unité à Steinbach	1 h. 30 à 4 h.
Jeudi 16 mars	Ste-Anne	Local de l'Unité à Ste-Anne	1 h. 30 à 4 h.
Vendredi 17 mars	St-Pierre	Local de l'Unité à St-Pierre	1 h. 30 à 4 h.

Vassar

Les 10, 11 et 12 février eut lieu un grand bazar au profit des oeuvres paroissiales. Ce fut un réel succès.

Les heureux gagnants des prix de la rafle furent: 1er, $25.00: M. Omer Major, de Vassar; 2ème, $15.00: M. Maurice Sabourin, de St-Boniface; 3ème, $10.00: Mme B. Kruk, de Bandon.

Nos plus sincères remerciements à tous les généreux donateurs, spécialement au maire du village, à M. Ambroise Joubert, aux dévoués paroissiens de St-Pierre, ainsi qu'à M. l'abbé R. Roy, curé de South Junction. Nous tenons aussi à remercier bien sincèrement la Rév. Mère Générale des Soeurs de St-Joseph et les religieuses du couvent de Vassar.

Les organisateurs de ce bazar étaient: M. Joseph Turgeon, Mmes J.-A. Beaulieu et Alice Major, MM. et Mmes Alphonse Beaudry, Justin Beaudry, Albert Desautels, M. Philippe Gauthier, M. et Mme Charles Daly, M. A. Lemoine, Mme A. Owens, Mme Mansfield, M. et Mme Frank Boutang, Mlle Cayer, M. Henri Desautels.

Otterburne

Partie de cartes

Le groupe des familles qui demeurent au Nord-Est de la paroisse a organisé la dernière partie de cartes. Ce fut un succès: une nombreuse assistance, un choix de beaux prix, un programme récréatif (vues animées, etc) et à la fin, des recettes au montant de quelques cents dollars. Une très bonne pêche, quoi! Félicitations aux organisateurs avec mention honorable à Tony, l'ami de beaucoup de monde.

Mlle Béatrice Biron et Mme. Ernest Audette et Paul Laroche ont gagné le prix des cartes ($3.00 don de M. Alphonse Roy). La chance a favorisé Mlle Claudette Carrière et M. Gédéon Brisson pour le prix d'entrée. MM. François Sorin, Eudore Lacasse et Donat Robidoux ont eu l'agréable surprise de recevoir les prix de la souscription ($10.00, $5.00, don de M. Emile Roy, et $5.00). Notre ami Toussaint Carrière a payé une partie du prix spécial, mais plusieurs curieux et curieuses s'informent sans avoir de réponse du nom de l'heureux bénéficiaire de la jolie horloge. Les autres prix ont été alloués à Mmes Louis Robidoux, Marvoc, Audette, Dionne et Albert Paquin; Mlles Jeannine Saurette, Germaine Bérard et Rita Sorin ($1.00, don de M. Ernest St-Laurent); MM. P. Laroche, Toussaint Carrière (tracteur miniature, don de MM. Roy et Frères), Donat Carrière et Charles-Henri Carrière.

Donateurs de prix: Daoust Electric, Maison Huot, Roy et Frères de St-Pierre, Magasin Lambert de St-Pierre, pharmacie Préfontaine, Dayton's, St-Boniface Hardware, MM. Emile et Alphonse Roy, Paul Carrière, J.-T. Carrière et Ernest St-Laurent.

Nous remercions ces bienfaiteurs ainsi que tous nos voisins et voisines des alentours d'être venus se récréer avec nous.

La prochaine partie aura lieu le dimanche 12 mars. Nos organisateurs ne se laissent pas facilement surpasser. Venez les voir à l'œuvre!

Congrès des unions chrétiennes

GENEVE — Le congrès de l'alliance universelle des unions chrétiennes de jeunes gens aura lieu en août 1950 au Danemark. Soixante-dix pays y seront représentés.

Le dernier congrès s'était déroulé en 1947, à Edimbourg.

Elie

Çà et là

Notre dévoué médecin, le Dr Frank Zedziack, est parti pour l'hôpital général depuis quelque temps. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Rose Fillion, de Radville, Sask., est en promenade à Elie chez son frère, Albert.

Le dimanche 26 février eut lieu, au profit de l'église, la dernière partie de cartes de la saison organisée par le dernier groupe de paroissiens. Remerciements aux généreux paroissiens qui ont réalisé un si beau profit.

Décès

Le mardi 28 février est décédé à l'Hospice Taché de St-Boniface, M. Jean-Baptiste Deslauriers, à l'âge de 86 ans.

La sépulture eut lieu à Elie, le vendredi 3 mars au milieu d'un concours de parents et d'amis.

Les porteurs furent MM. Carmel et Noël Girard, Paul, Gérald et Arthur Dufresne et Oris Aquin.

Le chant fut rendu par la chorale des élèves dirigée par nos dévouées religieuses.

La maison Coutu avait charge des funérailles.

25 ans de prêtrise



Le **T. R. P. Lucien Pagé**, supérieur-général des Clercs de St-Viateur, qui fêta récemment le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale. A cette occasion, il a célébré une messe en l'église St-Viateur d'Outremont, au cours de laquelle un sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Lorenzo Gauthier, C.S.V. Il y eut banquet au provincialat, 1145, rue St-Viateur ouest.

Saint-Claude

Correction

Une erreur s'est glissée dans le rapport de la partie de cartes tenue par le quartier sud du village et publié la semaine dernière. Les recettes brutes étaient de $456.48 laissant un profit net de $331.99, au lieu de $525.00 et $450.00 respectivement. Cette erreur est due à un malentendu entre le secrétaire de l'organisation et le chroniqueur.

Va-et-vient

M. et Mme René Huriet sont de retour à St-Claude après des vacances de 4 semaines.

M. François le Dorze est de retour parmi nous après avoir passé une partie de l'hiver dans les chantiers en Ontario.

M. Pierre Martin, en convalescence à l'hôpital Deer Lodge, est venu passer la fin de semaine chez lui.

M. Charles Gobin est à l'hôpital de St-Boniface depuis environ deux semaines.

M. Thomas Ouellette fait aussi un séjour à l'hôpital.

Sports

Sur les 36 équipes qui ont pris part au grand bonspiel de St-Claude, les équipes suivantes se classèrent parmi les lauréats:

1ère compétition: 1er, M. Roy Owens; 2ème, M. Georges Pachet; 3ème, M. Roddy Parker.

2ème compétition: 1er, M. Félix Magne; 2ème, M. Lucien Marchand; 3ème, M. Emile Jobin.

3ème compétition: 1er, M. Jean du Bourg; 2ème, M. André Rosset; 3ème, M. Louis Heiget.

4ème compétition; 1er, M. Eugène LeRoux; 2ème, M. Jean Hubert; 3ème, M. Léon Bazin.

Les participants au bonspiel furent tellement intéressés qu'ils en demandèrent un deuxième. En conséquence, un autre bonspiel a commencé le 6 mars. 27 équipes participent à ce deuxième tournoi.

La cire d'abeille possède une couleur jaune et une agréable odeur de miel.

Réserves d'or au Pakistan

L'épouse de l'Aga Khan inspecte les réserves d'or qui se trouvent dans les voûtes de la banque d'Etat du Pakistan. **Son mari** l'accompagnait dans cette tournée d'inspection. (CW)

St-Norbert

Tableau d'honneur pour le mois de février, à l'école des garçons:

Grade I: 1er — Charles Delorme, catéchisme — Jules Lord, français — Roger Pelland.

Grade II: 1er — Ronald Tallaire, catéchisme — Emile Cardinal, français — Gilbert Fabas.

Grade III: 1er — Lucien Faucher, catéchisme — Raymond Bibeau, français — Victor Lagacé.

Grade IV: 1er — Henri Olivier, catéchisme — Henri Olivier, français — Denys Martel.

Grade V: 1er — Philippe Grouette, catéchisme — Lucien Laurendeau, français — Philippe Grouette.

Grade VI: 1er — Garth Tencha, catéchisme — Gilles Boulet, français — Gilles Bohémier.

Grade VII: 1er — Gordon Mohr, catéchisme — Gaston Tellier, français — Camille Joyal.

Grade VIII: 1er — Fernand Dufort, catéchisme — Fernand Dufort, francais — Roger Bohémier.

Grade IX: 1er — Guy Lord, catéchisme — Guy Lord, français — Guy Lord.

Grade X: 1er — Edmond Lanoie, catéchisme — Victor Olivier, francais — Edmond Lanoie.

Grade XI: 1er — Philippe Dufort, catéchisme — Lionel Dorge, francais — Philippe Dufort.

Tableau d'honneur au couvent

Grade XII — application: Lucille Damphousse, Frances Apitagon.

Grade XI — application: Odile Beaupré, Anita Fillion, Bertha Picard.

Grade X — application: Adèle Pépin, Rita Bouchard.

Grade IX — application: Lucille Desrosiers, Janine Monchamp.

Grade VIII — grammaire française: Doris Bernier, Jacqueline Cormier.

Grade VII — orthographe: Laurette Sabourin, Janine Pelland.

Grade VI — histoire sainte: Antoinette Joyal.

Grade V — rédaction: Louise Lord.

Grade IV — grammaire française: Aline Blain.

Grade III — grammaire française: Rita Toutant, Marie Verrier.

Grade II — application: Lucille Laflèche.

Grade I — application: Irène Bonneau.

Catéchisme: Janine Toupin, Thérèse Saraillon, Cécile Demarcke, Clémentine Delorme, Adrienne Gauthier, Mariette Lauzé.

Grade I: Agnès Fillion, Eva Jubinville.

Diligence: Céline Damphousse, Rita Sarrasin, Irène Tremblay, Yvonne Fillion, Raymond Bérard, Irène Brunet, Aline Fillion, Marcel Jubinville, Marie-Jeanne Delorme, Alice Delorme.

Saint-Joseph

Tableau d'honneur à l'école du village

Grade XI: Wilfrid Fillion.

Grade X: Jeannine Daneault, Céline Damphousse.

Grade IX: Jeannette Fillion, Rita Sarrasin.

Grade VIII: Raymonde Fillion, Lorette Tremblay.

Grade VII: Aline Brais, Eveline Delorme.

Grade VI: Maurice Brunet, Liliane Fillion.

Grade V: Doris Sauvé, Jean-Guy Fillion.

Grade IV: Rose-Marie Brais, Lucille Jubinville.

Grade III: Noëlla Fillion, Claudette Parent.

Grade II: Madeleine Jubinville, Gisèle Rémillard.

Somerset

M. le curé a repris les forums hebdomadaires pour les jeunes gens et même les jeunes couples mariés. C'est une bonne occasion de se renseigner sur des sujets d'ordre pratique et formateur.

Chambre du Commerce

L'assemblée annuelle de la Chambre du Commerce de Somerset eut lieu le lundi 20 mars. L'assistance était peu nombreuse.

Les officiers suivants furent élus: président, M. Lorenzo Girouard; vice-président, M. B. Langridge; secrétaire-trésorier, M. Léon Bruyère; exécutif, MM. C.-E. Champagne, avocat, Octavien Bergeron et Alex. Lafrenière.

En plus des comités d'hôpital, sportif et social, un comité d'embellissement du village fut formé, dont les membres sont: MM. Alex. Perreault, Octavien Bergeron et J. B. Leathers.

M. J. B. Leathers, délégué à la convention de Winnipeg, présenta un rapport intéressant de cette réunion.

Les projets pour 1950 sont: "Safety Lane" pour autos et camions; journée sportive annuelle.

La Chambre du Commerce a fait l'acquisition d'un système de haut-parleurs qui pourra servir aux différentes organisations.

Carnaval

Le carnaval du mardi gras a obtenu un bon succès. Un bon nombre de patineurs étaient costumés. Il y eut courses diverses, dont une course en bicyclette sur la glace.

Une partie de gouret entre les jeunes filles et les petits garçons se termina 3 à 1 en faveur des petits garçons.

M. J.-A. Duhamel était maître de cérémonies; il annonça les différents numéros au micro et commenta la partie de gouret aidée de M. Thomas Rheault.

Hockey

Plusieurs parties de hockey ont eut lieu:

Les filles de Somerset gagnèrent contre celles d'Altamont 2 à 0; Mlle Jeannette Lafrenière compta les deux points.

La combinaison Swan Lake-Somerset, dans les Bantams B, perdit contre Treherne-Holland 4 à 1.

Somerset gagna contre Notre-Dame de Lourdes: 13 à 9.

M. Roland Lafrenière agit comme arbitre pour ces trois parties.

Çà et là

La troisième partie de cartes organisée par la partie sud du village aura lieu dimanche prochain.

M. et Mme Lorenzo Girouard sont allés à St-Boniface récemment. M. Girouard participa à la convention des magasins unis.

Un bon nombre de personnes de Somerset se sont rendues à Notre-Dame de Lourdes dimanche dernier pour encourager le cercle dramatique des jeunes gens qui interpréta un magnifique drame et une bonne comédie. Félicitations pour leur succès!

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél 93 452

Prix decharge à Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W No 2	85.4	85	86	88⅛	87.2	87⅜
C.W No 3	82.2	81.6	82.6	84⅞	84	84⅜
Fourrage No 1	82	81.4	82.4	84⅝	83.6	83⅞
Fourrage No 2	81	80.4	81.4	83⅝	82.6	82⅞
Fourrage No 3	77	76.4	77.4	79⅝	78.6	78⅞
Sur voie net	76⅜	77⅛	79⅜	82	81⅛	81.4
ORGE—						
C.W. No 2 6 rangs	143⅞	141⅜	142.2	144⅝	142⅞	143⅞
C.W. No 3 6 rangs	141⅞	139⅜	140.2	142⅝	140⅞	141⅞
Fourrage No 1	121.6	119.2	120⅛	122.4	120.6	121.6
Fourrage No 2	119.2	116.6	117⅝	120⅛	118⅜	119⅜
Fourrage No 3	116⅞	114⅜	115.2	117⅞	116⅛	117⅛
Sur voie net	119⅞	117⅜	118.2	120⅝	118⅞	119⅞
SEIGLE—						
C.W. No 2	141.2	140	141	143	140.6	142
C.W No 3	137⅜	136⅜	137⅜	139.2	137	138⅜
C.W. No 2 rej.	124⅝	123⅜	124⅜	126.2	124	125⅛
C.W. No 4	128⅝	127⅜	128⅜	130.2	128	129⅛
Ergot	120⅝	119⅜	120⅜	122.2	120	121⅛
Sur voie net	141.2	140⅛	141⅛	143.2	141	142⅛
AVOINE—						
Mai	82	81.4	82	83⅛	82.6	83⅛
Juillet	78⅞	78	78⅜	80	79⅛	79⅜
Octobre	74⅝	74⅝	74⅝	75⅞	75	75⅛
ORGE—						
Mai	124⅞	122⅜	123.2	125⅝	123⅞	124⅞
Juillet	116	114⅝	115⅜	116⅞	115⅝	116⅜
Octobre	108⅞	108	108.6	110.4	109⅛	110
LIN—						
Mai	376	376	374	377	377	377
Juillet	367.4	367.4	367.4	368.6	368.6	368.6
Octobre	327	327	327	327	327	327
SEIGLE—						
Mai	144⅜	143⅜	144⅜	146.2	144	145⅛
Juillet	144.2	142	143	145⅞	143⅜	145
Octobre	141.4	139	139.6	142.2	140.2	141⅝

St-Eugène

Décès

Mme Léon Muloin

Les funérailles de Mme Adeline Muloin, de Portage-la-Prairie, ont eu lieu le lundi 6 mars, en l'église St-Eugène de St-Vital. M l'abbé R. Bélanger, curé, officiait. L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Norbert.

Mme Muloin, qui était âgée de 72 ans, est décédée subitement chez sa fille, Mme Léo Roy, de Portage-la-Prairie. Née à St-Pierre, Man., Mme Muloin a résidé à St-Vital pendant 45 ans. Elle faisait partie de la confrérie des Dames de Ste-Anne. Son époux est décédé en 1912.

Lui survivent, quatre fils et trois filles: Adélard et Gédéon, de St-Vital, Eugène et Maxime, de Winnipeg; Mme Roy, de Portage-la-Prairie, Mme E. Dumaine et Mme J. Peru, de St-Vital; 18 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Les maisons Reas, de Portage-la-Prairie, et Desjardins-McGee, de St-Boniface, avaient charge des funérailles.

St-Georges

Décès

Le lundi 27 février, après quelques jours de maladie, M. Joseph Ménard rendait son âme à Dieu à l'âge de 64 ans.

Né à Ville-Marie, P. Q., il habitait St-Georges depuis 8 ans. Sa vie vraiment chrétienne, sa gaieté et sa bonne humeur, malgré sa cécité, le faisaient aimer et estimer de tous. Aussi laisse-t-il un bon souvenir parmi nous. Survivent au défunt: son épouse, un beau-fils, Edouard Courtois, de Winnipeg, un frère, Joachim, de San Clara, une sœur, Mme J. Plouffle, de Blackstone, Mass.

Le service eut lieu dans l'église paroissiale et fut chanté par le R. P. Fréchette, o. p., du Lac du Bonnet. L'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Joachim Ménard, Georges Dupont, Emmanuel Bouvier, Etienne Chèvrefils, Paul Lacourse et Aimé Bouvier, frère et amis du défunt.

A Mme Ménard et à la famille, nos sincères sympathies.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Liliane-Jeanne-Marie, née le 21 février, fille de Marcel Badiou et de Georgette Rey. Parrain, M. Joseph Rey; marraine, Mme Jeanne Badiou.

Les Marchés

21 février

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$24.00—$24.50
Bons	22.00— 23.50
Moyens	19.00— 21.50
Ordinaires	17.00— 18.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv.	
De choix	$24.00—$24.50
Bons	22.00— 23.50
Moyens	19.00— 21.50
Ordinaires	17.00— 18.00
Génisses	
De choix	$22.50—$23.00
Moyennes	18.00— 19.00
Bonnes	20.00— 22.00
Veaux engraissés	
De choix	$24.00—$24.50
Bons	22.00— 23.50
Moyens	19.00— 21.00
Vaches	
Bonnes	$17.00—$18.00
Moyennes	15.00— 16.00
Taureaux	
Bons	$18.50—$19.25
Moyens	15.00— 17.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$21.00—$22.50
Moyens	18.00— 20.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$15.50—$17.00
Ordinaires	14.00— 15.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$14.00—$15.00
Ordinaires	12.00— 13.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$27.00—$30.00
Ordinaires et moyens	16.00— 26.00
Porcs—	
Grade "A"	$26.50—$27.00
Grade "B-1"	26.10— 26.20
Grade "B-2"	25.85— 25.85
Grade "B-3"	25.25— 25.25
Grade "C"	25.00— 25.00
Pesants	24.00— 24.00
Très pesants	19.00— 21.00
Truies No 1	20.00— 21.00
Truies No 2	19.00— 19.00
Oeufs	
A, gros, la douz.	.30
A, moyens, la douz.	.29
Grade B	.25
Grade C	.19
Beurre	
De cremerie, la liv	.58¼

Les obligations

Dominion du Canada	
1er emprunt de guerre 3¼%	102.55—102.95
1er emprunt de la Victoire, 3%	101.20—101.60
2e emprunt de la Victoire, 3%	102.65—103.05
3e emprunt de la Victoire, 3%	102.90—103.30
4e emprunt de la Victoire, 3%	102.15—102.60
5e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103⅛
6e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103.25
7e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103.25
8e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103.25
9e emprunt de la Victoire, 3%	102.50—103.25
Province du Manitoba	
3¼% — 15 juin 1963 (C)	101.25—101.25
3% — 1er mars 1964 (C)	98.75—100.75
2¾ — 15 déc. 1966 (C)	94.75
Province de la Saskatchewan	
4% — 1er nov. 1960 (C)	100.75—103.00
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	100.50—102.50
3¾ — 1er mars 1963 (C)	93.50— 96.00

MANITOBA HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

Bilan au 31 décembre 1949

ACTIF

ARGENT EN MAINS	$ 80.00	
ARGENT EN BANQUES—Comptes courants	121,341.26	
Dépôts à intérêts	191,699.87	$313,121.13
COTISATIONS DES MEMBRES et autres item en voie de perception		70,208.39
OBLIGATIONS DU DOMINION, valeur au pair	200,000.00	
OBLIGATIONS DE LA PROVINCE DU MAN. (valeur au pair $50,000.00, au prix d'achat)	49,625.00	
Intérêt accru	1,662.50	251,287.50
AUTOMOBILES		3.00
AMEUBLEMENT ET EQUIPEMENT DE BUREAU		1.00
		$634,621.52

PASSIF ET RESERVES

COMPTES D'HOPITAUX DES MEMBRES, payables en janvier 1950	$165,196.85
COMPTES ACCRUS des membres hospitalisés au 31 décembre 1949	60,338.00
COMPTES DIVERS PAYABLES	6,238.12
PAIEMENTS REÇUS DES MEMBRES pour services non encore acquis	218,294.58
RESERVE POUR COMPTES des membres hospitalisés, mais non rapportés au 31 décembre 1949	50,000.00
RESERVE POUR EPIDEMIES, cas d'urgence et réclamations possibles pour maternités	134,553.97
	$634,621.52

Approuvé par le Bureau d'Administration
O. C. TRAINOR, M.D., administrateur.
I. B. GRIFFITHS, administrateur.

RAPPORT DES REVENUS ET DEPENSES POUR L'ANNEE TERMINEE LE 31 DECEMBRE 1949

REVENUS:		
Cotisations accrues	$2,386,482.45	
Intérêt sur placements et dépôts en banque	7,191.00	
Divers	794.27	$2,394,467.72
DEPENSES:		
Dépenses d'opération	$ 234,601.61	
Ameublement, aménagement et équipement de bureau	3,898.53	
Automobiles	4,276.05	
Comptes d'hôpitaux des membres et leurs dépendants	2,024,019.74	2,266,795.93
SURPLUS DES DEPENSES SUR LES REVENUS		127,671.79
DEDUIRE: Paiements antérieurs re Fonds de Pension - cancellé		6,024.21
		$ 121,647.58
SOLDE APPROPRIE COMME SUIT:		
Réserve pour comptes d'hôpitaux des membres, mais non rapportés au 31 décembre 1949	$30,000.00	
Réserve en cas d'épidémies, de cas d'urgence et de réclamations possibles pour maternités	$91,647.58	$121,647.58

RESERVE EN CAS D'EPIDEMIES, DE CAS D'URGENCE ET DE RECLAMATIONS POSSIBLES POUR MATERNITES AU 31 DECEMBRE 1949

Transféré pour réserve en cas d'épidémies, de cas d'urgence, etc.	$ 41,000.00
Transféré de la réserve non allouée	1,906.39
Approprié du rapport des revenus et dépenses	91,647.58
SOLDE AU 31 DECEMBRE 1949	$134,553.97

RESERVE POUR COMPTES D'HOPITAUX DES MEMBRES MAIS NON RAPPORTES AU 31 DECEMBRE 1949

Transféré de la réserve pour cas non déclarés et non congédiés	$ 20,000.00
Approprié du rapport des revenus et dépenses	30,000.00
SOLDE AU 31 DECEMBRE 1949	$50,000.00

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Au Bureau des Administrateurs,
Manitoba Hospital Service Association,
Winnipeg, Manitoba.

Nous avons vérifié les comptes de la Manitoba Hospital Service Association pour l'année finissant le 31 décembre 1949, et nous faisons rapport que nous avons obtenu tous les renseignements et explications demandés, et nous sommes d'avis que le bilan et le rapport des revenus et dépenses ont été dûment exposés, et qu'ils représentent la situation financière telle qu'elle existait au 31 décembre 1949, ainsi que le résultat de ses opérations financières pour ladite année, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés, et tels qu'ils apparaissent d'après les comptes de l'Association. Au meilleur de notre connaissance et croyance, toutes les transactions de l'Association qui nous ont été communiquées sont conformes aux buts et aux pouvoirs de l'Association.

GEORGE A. TOUCHE & COMPAGNIE,
Comptables agréés,
VERIFICATEURS.

Winnipeg, 7 février 1950.

AFFILIES AU 31 DECEMBRE 1949

Souscriptions, 116,473; Dépendants, 159,935; Total des affiliés, 276,408
Membres hospitalisés depuis l'organisation, 213,965.

BUREAU DE DIRECTION

O. C. Trainor, M.D., président — W. Darrell Laird, vice-président,
Hon. I. B. Griffiths, trésorier — G. S. Jones, secrétaire,
A. L. Crossin, directeur-gérant — P. W. Dawson, directeur-adjoint.

600, Edifice Banque Royale, Winnipeg — Téléphone 922 181.

Champion du Manitoba



M. Gaston Dansereau, de Letellier, exhibe fièrement les trophées qu'il vient de se voir décerner par la "Manitoba Sugar Beet Growers Association". Il a remporté le grand trophée pour la production la plus élevée sur une étendue de 10 acres ou plus.

M. Dansereau a commencé à cultiver la betterave à sucre en 1946. Il mérite à ce titre les félicitations de tous ceux qui s'intéressent à ce genre de culture.

AU MANITOBA

St-Jean-Baptiste

Partie de cartes

Les organisateurs de la belle soirée de cartes du dimanche 5 mars nous avaient promis un programme intéressant. En effet, tous ceux et celles qui prirent part à cette partie de cartes furent unanimes à dire que le programme fut des plus intéressants. Les personnes qui exécutèrent ce programme méritent des félicitations.

Plus de dix prix furent distribués. Le gagnant de la magnifique lampe électrique fut M. David Fillion, de St-Jean-Baptiste, et celui du radio à 7 lampes fut M. Maurice Bérard, de St-Joseph.

Nos remerciements sincères à tous ceux qui assistèrent à cette soirée, sans oublier les paroisses environnantes qui ont bien voulu nous encourager.

Autre partie de cartes

N'oubliez pas que dimanche prochain, le 12 mars, à 8 h. 15, il y aura une autre grande soirée de cartes organisée par les enfants de choeur, aidés du comité des organisations paroissiales.

Un autre beau programme saura vous plaire. Il y aura comédie, chants, musique et surprises, le tout suivi d'une collation. Comme on le fit à la dernière partie de cartes, le prix d'entrée en argent sera tiré à 8 h. 15 précises. Alors, ne manquez pas d'être dans la salle à ce moment-là. Rendez-vous à bonne heure. Un vestiaire est à votre disposition, et tout le linge est confié à deux gardiens pendant toute la soirée.

Invitation spéciale aux personnes des paroisses environnantes.

De nombreux prix seront donnés.

MONTREAL — M. G. R. McGregor, président d'Air-Canada, annonce la nomination de M. D. I. Grant, C.R., au poste de secrétaire. M. Grant est également secrétaire du Canadien National et il succède à M. W. H. Hobbs. Ce dernier était jusqu'ici secrétaire d'Air-Canada et du Canadien National. On se souvient qu'il a été appelé récemment à la vice-présidence du Canadien National, service du personnel.

→ A la Chambre de la Saskatchewan

(Suite de la première page)

maient dans les corridors. Ainsi il put obtenir une majorité de 26 contre 19 en faveur de l'ordre du président.

M. Danielson rappela au parti C. C. F. la promesse qu'il a faite en 1944 d'abolir la taxe d'éducation. "Et pourtant cette taxe existe encore," dit-il. Il ajouta qu'une partie de l'argent de cette taxe a été utilisée pour la construction de bâtisses universitaires au lieu d'avoir été dépensée en octrois scolaires et augmentation des salaires des instituteurs.

Le gouvernement se plaint de la crise du logement. "Que n'enlève-t-il la taxe d'éducation sur les matériaux de construction?" déclara-t-il.

Danielson trouve que le gouvernement ne fait absolument rien pour améliorer le sort des cultivateurs. Au sujet de la politique gouvernementale des grandes unités scolaires, Danielson trouve à redire.

En somme, M. Danielson ne trouve pas grand'chose de bon dans la présente administration. Pas même dans les corporations de la couronne qui, d'après lui, à l'exception de quelques-unes, auraient occasionné une perte de $961,929 en 1947 et 1948.

L'Assemblée a adopté un bill autorisant la gazoline violette, exempte de taxe, pour les tracteurs qui servent aux travaux agricoles . . . La mise en vigueur de ce bill occasionnera une baisse de $100,000 dans les revenus du gouvernement.

Danielson déclara qu'il était content de constater que les C. C. F. allaient accomplir ce qu'il avait réclamé depuis des années.

M. Fines

M. Fines, trésorier provincial, a dit que le bill peut sembler injuste aux fermiers qui ont des camions, mais il ajouta qu'on tâcherait de remédier à la situation en imposant une légère taxe sur les remorques traînées par des tracteurs.

Une nouvelle, publiée dans les journaux, annonce la possibilité d'une augmentation de la taxe d'hospitalisation ou une contribution de la part des patients qui devraient verser le montant nécessaire à couvrir les frais d'hospitalisation d'un ou deux jours. M. Bentley, ministre de la santé, a déclaré qu'il n'en savait rien. La nouvelle émanerait du Comité provincial de la santé.

M. I.-C. Nollet

M. I. C. Nollet, ministre de l'agriculture, prétend que le fédéral n'a pas assumé toutes ses responsabilités dans la vente des produits agricoles. Il déclare que des ententes devraient être conclues sur un plan international d'après lesquelles un fonds de secours serait institué pour fournir de l'argent aux nations dans le besoin, afin de maintenir les marchés, comme cela se fait sur le plan national. Le ministre de l'agriculture attribue le fléchissement dans l'élevage du porc dans l'Ouest au maintien des subventions pour le transport dans l'Est des grains secondaires, ce qui a pour effet de désavantager les producteurs de bacon de l'Ouest.

Notre contrat avec l'Angleterre au sujet du blé est presque terminé, et rien n'indique que l'entente internationale relative à la vente du blé devienne un réalité, ce qui a pour effet de laisser le fermier dans l'incertitude. Les cultivateurs représentent 42 pour-cent de la population canadienne, mais leurs revenus ne représentent que 13 pour-cent de la somme totale des revenus du Canada. "Ce qui veut dire ruine économique", déclare M. Nollet.

M. B. L. Korchinski

M. B. L. Korchinski, libéral de Redberry, affirme que le curriculum des écoles supérieures (high schools) est trop difficile pour les étudiants de la campagne. "Ces cours," dit-il, "sont faits pour les élèves des villes qui ont plus de professeurs et de surveillance". M. Korchinski demande que l'on fasse moins de changements, afin que les élèves sachent ce qu'ils doivent apprendre pour les examens.

M. R. A. Walker

M. R. A. Walker, député C. C. F., demande que le gouvernement fédéral établisse des Commissions (Boards) nationales pour la vente du blé et la stabilisation des prix; ces Commissions pourraient conclure des négociations à l'étranger dans le meilleur intérêt des producteurs.

M. A. H. McDonald

M. A. H. McDonald, le seul député conservateur élu grâce à la coalition des libéraux et des conservateurs dans le comté de Moosomin, a trouvé, affirme-t-il, la solution pour renverser le gouvernement aux prochaines sous le vocable antisocialiste. "La élections: la coalition des partis meilleure manière de se défaire des C. C. F.," dit-il, "c'est de choisir le candidat qui a le plus de chance de remporter la victoire." Il répondit ainsi à Douglas, premier ministre, qui lui colla l'épithète de "politicien hybride". "Le premier ministre devrait être le dernier homme à parler d'hybridité, puisque lui-même a été élu grâce au support des créditistes et des communistes," déclare McDonald.

Le premier ministre demanda à M. McDonald de retirer son affirmation et dit qu'il n'avait pas eu l'appui des communistes.

M. A. C. Cameron

M. A. C. Cameron demanda au gouvernement d'activer son programme de conservation de l'humidité dans le sud de la province et son projet de rétablissement, afin que les cultivateurs qui doivent être déplacés, en raison de la pauvreté de leurs terres, sachent à quoi s'en tenir.

M. J. G. Banks

M. J. G. Banks, député libéral de Pelly, est en faveur d'une augmentation des salaires des instituteurs, si c'est une condition nécessaire pour garder les jeunes gens et les femmes dans la profession. Il ne croit pas que la formation des grandes unités ait avantagé la situation scolaire. Il donne comme exemple la grande unité scolaire de Kamsack où les directeurs auraient disposé (cooked up) les chiffres de façon à présenter un portrait tout en rose du système.

$38,458,199 dans les corporations de la Couronne

M. Fines, ministre des Finances, a déposé devant les membres de la législature le rapport du Bureau des Finances. Le rapport révèle que le trésorier provincial a investi $38,458,199 dans les corporations de la Couronne en 1949. Durant la même année, les corporations ont eu un profit net de $3,098,199. La corporation de l'énergie électrique a reçu $122,063,412 et celle des téléphones, $9,016,234 . . . Un total de $3,815,552 a été consacré à la corporation des pêcheries et du bois. Le Bureau provincial de la finance a placé $1,465,000 dans les mines, $530,000 dans les produits de la glaise et $1,135,000 dans l'exploitation du sulfate de sodium. Il a versé $670,000 dans l'industrie de la laine; $186,000 pour la fabrication des produits du cuir et $175,500 pour fins de tannage. Il a investi $1,130,000 dans la "Saskatchewan Transportation Company"; $126,000 dans le commerce de la fourrure, $214,000 dans l'imprimerie du gouvernement.

Dans le rapport, l'actif représente la somme de $42,504,351, et le passif, $38,458,199. Les corporations ont payé au Bureau de finances du gouvernement un surplus de $2,290,392.

AU MANITOBA

Décès

M. Joseph Gagnon

Le jeudi 2 mars dernier, à l'hôpital de St-Boniface, est survenu le décès de M. Joseph Gagnon, de 764, avenue Broadway. Il était âgé de 69 ans. Né à St-Justin, Québec, M. Gagnon était venu s'établir à Winnipeg en 1890. Il laisse dans le deuil deux fils, James, d'Edmonton, et Joseph, de Winnipeg; une fille, Mme G. Deegan, de Winnipeg; six petits-enfants; un frère, Adrien, de Keewatin.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, en l'église catholique de St-Charles, et l'inhumation s'est faite dans le cimetière paroissial. Les porteurs étaient MM. J. Pelletier, A. Proudfoot, C. Isbister, F. Isbister, H. Good et A. Beauchemin.

La maison Barker avait charge des funérailles.

• • •

M. Placide Landry

M. Placide Landry, de 387, rue Carlton, Winnipeg, est décédé le vendredi 3 mars dernier, à l'âge de 74 ans. Né à Lorette, Man., il habita à Vassar pendant 35 ans. En 1935 il vint résider à Winnipeg.

Lui survivent, son épouse, Léocadie; trois fils, Roméo, Arthur et Paul, tous de Winnipeg; une fille, Mme N. Amonte, de Winnipeg; 10 petits-enfants; un frère, Moïse, en Colombie Britannique, et une soeur, Mme A. Berreault, de Ste-Anne, Man.

Les funérailles ont eu lieu mardi dernier, à 10 h., en la cathédrale Ste-Marie et l'inhumation s'est faite dans le cimetière Memorial Park.

Mort subite du R. P. Lamarche

MONTREAL — Le révérend Père Marc-Antonio Lamarche, de l'Ordre des Dominicains des Frères Prêcheurs, est mort subitement hier au couvent Notre-Dame-de-Grâce, maison provinciale de son Ordre.

Nous portons en nous un principe divin de résurrection et de triomphe, si nous savons être de vrais chrétiens.

Emmanuel d'ALZON.

→ Une sérieuse et féroce bataille de . . .

(Suite de la première page)

des vendeurs de Coca-Cola pour s'informer sur ce qui se passe en France. A elle seule, la presse communiste peut leur fournir infiniment plus de renseignements que tous les bars de France réunis.

Cependant, une opposition moins bruyante, mais certainement plus efficace s'est organisée au sein des divers groupements de marchands de boissons: viticulteurs, brasseurs, fabricants d'apéritifs, d'eaux gazeuses, de jus de fruits, etc., qui se sont sentis directement menacés dans leurs intérêts. Pour eux, la Coca-Cola disposant de moyens publicitaires considérables, se présentait comme un concurrent redoutable, capable de réaliser à leur détriment un chiffre d'affaires annuel de plusieurs milliards de francs.

De ce côté, on a joué avec virtuosité des divers instruments de la propagande et de la contre-propagande. Tout d'abord, on a sournoisement répandu dans le pays le bruit que la prétendue boisson hygiénique n'était en réalité qu'un affreux poison, à base de caféine et d'acide phosphorique, et susceptible de nuire gravement à la santé publique. Consultés, des hygiénistes ont, en effet, assuré que la Coca-Cola pouvait être nocive, affirmant qu'il en va de ce breuvage comme du tabac, l'effet d'accoutumance pouvant dégénérer en une sorte de toxicomanie

Bref, du côté politique comme du côté économique, et même du côté sentimental, la Coca-Cola rencontrait en France des adversaires décidés à s'opposer par tous les moyens à l'extension projetée de sa vente.

Cependant, les groupements les plus menacés—ou les intelligents — se hâtaient de conclure des accords avec la société américaine. C'est ainsi qu'une firme célèbre, spécialisée dans la fabrication des apéritifs anisés, ainsi que des fabriques de glace, d'eau minérale, de bouteilles et de bouchons constituaient des sociétés filiales de la Coca-Cola, laquelle n'enverrait des Etats-Unis que l'extrait végétal et le mystérieux produit X entrant dans la composition du breuvage. La fabrication de la boisson, la mise en bouteilles et la distribution seraient assurées en France par du personnel exclusivement français.

Ces garanties ne pouvaient évidemment donner satisfaction à la coalition des intérêts menacés. Aussi, les pouvoirs publics furent-ils sollicités d'interdire purement et simplement la vente de la boisson nouvelle. Mais au nom de quoi? En vertu de quel principe?

C'est alors que l'hypocrisie se donna libre cours, quand certains députés des régions viticoles proposèrent à l'assemblée nationale de voter une loi "tendant à réglementer l'emploi de certains produits végétaux dans les boissons non-alcooliques". Avec beaucoup de subtilité, et aussi une belle dose de tartuferie, cette loi était présentée comme devant sauvegarder la santé publique, alors qu'elle ne pouvait que protéger des intérêts particuliers. Les mêmes députés, qui réclament depuis 3 ans l'autorisation de vente des apéritifs anisés à base d'alcool—dont on connait depuis longtemps les très réels et redoutables effets toxiques — ont affirmé très sérieusement que les boissons hygiéniques à base d'eau minérale présenteraient un grave danger pour la santé physique et morale des Français.

Pendant près de 2 heures, l'Assemblée nationale a examiné avec beaucoup de gravité ce problème capital. Tout le monde songeait évidemment à la Coca-Cola, mais personne ne la nommait, si bien qu'un député faussement ingénu posa naïvement la question: "S'agit-il de la Coca-Cola?" Un autre député s'indigna bientôt et, s'adressant aux promoteurs de la loi en discussion, il s'écria: "Selon vous, si la Coca-Cola était vendue en solution alcoolisée, elle serait tabou, et elle ne tombera sous le coup de votre loi que parce qu'elle est présentée en solution aqueuse!"

Dans ces conditions, il fallut bien avouer qu'il s'agissait en effet de l'interdiction de la Coca-Cola et dès lors, avec l'entrée en scène des communistes, le débat s'anima quelque peu. En fin de quoi fut voté un texte qui enjoint le ministre de la Santé publique de prendre avis auprès du Conseil supérieur de l'Hygiène avant d'autoriser la vente en France des boissons non-alcoolisées à base végétale.

Ce n'est pas une interdiction, tout au plus une réglementation. Mais ce vote ridicule de l'Assemblée nationale a été très fâcheusement interprété aux Etats-Unis, où a déferlé une vague d'indignation contre la France. Certains journaux d'Outre-Atlantique ont aussitôt proposé des mesures de rétorsion pour le cas où la Coca-Cola serait interdite en France, mesures qui pourraient aller jusqu'à la suspension du plan Marshall. Pas moins!

Moins excessif, M. James Farley, ancien ministre du président Roosevelt, et président de la Coca-Cola Export Corporation" a été amené à déclarer: "Si notre Congrès était aussi nationaliste que les Assemblées françaises, il interdirait immédiatement les vins français en raison de leur influence sur la morale américaine. Ce serait une façon de répondre à cette campagne politique qui discrédite une manière américaine de se rafraîchir si répandue. Mais il est probable que notre Congrès se contentera de sourire des motifs qui inspireraient un éventuel décret français".

Il ne semble pas, en tout cas, que le gouvernement français envisage le problème sous le même angle intéressé que le Parlement. Au demeurant, l'arrêt des exportations de vins français et de champagne aux Etats-Unis serait un coup infiniment plus grave porté aux intérêts des adversaires de la Coca-Cola que la vente de cette boisson en France. Aussi, devant le retentissement publicitaire de cette affaire, dont se réjouit la Coca-Cola, on peut se demander en plaisantant si les députés français n'ont pas été payés par la société américaine pour aider de leur mieux au lancement de ce breuvage.

Maurice HERR.

Saint-Eustache

Gouret

Le jeudi 2 mars, nos Alouettes se rendirent au Juniorat pour une partie de gouret. Les Alouettes sont revenus victorieux par un pointage de 4 à 3.

Partie de cartes

Le 5 mars avait lieu dans le sous-sol de l'école une partie de cartes organisée par le district scolaire. Le 1er prix pour dames fut gagné par Mlle Florence Lussier et le 2ème par Mlle Denise Lussier; le 1er prix pour hommes, par M. Hilaire Lachance; le prix d'entrée, par Mlle Denise Picard.

Le dimanche 12 mars aura lieu dans le sous-sol de l'école une soirée d'amateurs organisée par la paroisse. Merci et bienvenue à tous!

En visite

M. Jos. Beaudry, de Benson, Sask., était en visite chez des parents et amis.

Tel mot est un sourire et tel autre un regard — V. HUGO.

→ A la Chambre du Manitoba

(Suite de la première page)

l'énorme barrage en construction à Pine Falls. Leurs Honneurs, tout recroquevillés et perclus par un froid glacial, luttant contre un vent de 40 milles à l'heure, affrontent tout pour examiner les travaux en cours et pour s'assurer, chers lecteurs, que vos intérêts soient bien défendus. Quel courage! Quels efforts surhumains! La mort — ou peu s'en faut — et tout cela, vous dis-je, pour nous, pour la patrie, pour être bien certains que nos $20,000,000 n'iront pas ailleurs que dans le gouffre du barrage.

Un barrage gigantesque

Il se trouve à 2 milles en amont de Pine Falls. On prévoit une capacité de 85,000 kilowatts (114,000 ch. v.). Les deux premières génératrices commenceraient à fonctionner à l'automne de 1951; les quatre autres, au printemps de 1952. Le barrage est renforcé de béton sur une longueur de 1,000 pieds et une hauteur de 60 pieds.

La coalition se rebiffe

Mercredi, la coalition sortit de sa torpeur complaisante habituelle: le dogue montre les crocs et les roquets prennent la poudre d'escampette.

"Les voteurs du Manitoba sont derrière la coalition", déclara l'hon. Ivan Schultz, ministre de la Santé et du Bien-Etre public; ils ont supporté successivement, depuis 1922, les principes d'un gouvernement non partisan. Il me semble", continua-t-il, "qu'un gouvernement qui est revenu au pouvoir avec une majorité aussi écrasante que la nôtre, ne devrait même pas tolérer un vote de non confiance. Il est ridicule de suggérer que le gouvernement n'a pas la confiance du peuple du Manitoba."

Majorité écrasante

La deuxième motion de non confiance présentée par M. Renouf est renvoyée par un coup de patte magistral: un vote écrasant de 45 à 6.

Le premier ministre Campbell montre les dents

"Il est inconcevable, dit-il, qu'un groupe dont les membres sont inférieurs au neuvième de ceux de la Chambre, ose même présenter une motion de non confiance. La coalition a été soumise aux voteurs en novembre dernier et le peuple a donné sa décision. Le gouvernement est revenu au pouvoir plus fort que jamais."

La question des loyers

Répondant à E. A. Hansford (C.C.F.), le premier ministre annonça que le gouvernement ferait une déclaration formelle sur sa position relative vis-à-vis du contrôle des loyers dans une dizaine de jours.

Aux affaires sérieuses, messieurs!

Après les deux charges successives de non confiance contre le gouvernement de la coalition, la Chambre semble se ressaisir pour traiter enfin d'affaires sérieuses. La plupart des ministres furent d'accord avec le premier ministre Campbell "qu'il était grand temps de se mettre au travail".

Les effervescences blondes de la bière

M. Van Belleghem, nouveau membre (St-Boniface), se leva et il harangua les très honorables avec une élocution volumineuse pour faire diminuer le prix de la boisson et pour instituer un système de livraison à domicile; favorisant ainsi l'ouvrier qui pourrait plus facilement jouir chez lui de la saveur de son cher liquide blond houblonné.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dollard

Naissance

A M. et Mme Georges Arcand, un fils, né le 23 février et baptisé sous les noms de Brian-Georges.

• • •

M. Aurèle Arcand est revenu de Lethbridge, Alta, où il passa 6 mois.

Mme Joseph Roy et sa soeur, Mme Joseph Arcand, sont allées passer quelques jours à Ponteix près de leur soeur, Mme Joseph Lemieux.

Ponteix

Décès

M. Roger Lavallée, de Frenchville, qui était pensionnaire au couvent de Swift Current, est décédé le samedi 18 février, à Swift Current, et a été inhumé à Ponteix le 22 février.

On remarquait parmi les assistants au service chanté par Mgr Lussier, le père et la mère du défunt, M. et Mme Joseph Lavallée, son grand-père, M. Deschamps, de Cadillac, ses tantes, Mmes P. Savaria, de Ponteix, et Tessier, d'Assiniboia, ainsi que bon nombre d'amis, de Ponteix.

La dépouille mortelle fut transportée par avion de Swift Current et a été exposée chez Mme Savaria où demeure Mme Lavallée.

• • •

La Rév. Sr Marie-Claude est allée à l'hôpital de Val Marie remplacer Mère Marie-Ephrem et Sr Marie de Sales qui partiront bientôt pour la France.

Mère Marie-Tarcisius, supérieure du couvent, et Mère Marie-Ephrem sont allées voir leurs parents, M. et Mme E. Lizée, de Gravelbourg, avant de partir pour la France.

Mme Achille Piché est allée voir sa soeur, Mme R. Bélisle, à Calgary.

M. et Mme Edouard Carignan sont partis à St-Boniface voir leurs enfants.

M. Marcel Legault, de la marine canadienne, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Alex. Legault.

M. et Mme Henri Lallier sont revenus de Michel, C.-B., où ils ont passé l'hiver.

Mme Donat Cloutier, de Lorette, Man., est venue voir son père, M. Eudore Dureault, qui est malade.

Patients à l'hôpital Gabriel

Ponteix: MM. Roland Lemieux, Jean-Luc Girardin, Mmes Yvonne Cyrenne, Corinne Gauthier, Napoléon Lemay, Nellie Adink, Mlles Armande Carignan et Yolande Forget.

Admiral: M. Thomas Rittemeir, Mmes Jean Rittemeir, Betty Jane McPherson, Thérèse Goddu.

Frenchville: Mme Cécile Hamel.

Lac Pelletier: M. Joseph Monette et Mlle Françoise Monette.

Aneroid: Mme Eva Brennen et M. Max Brennen.

Hazenmore: Jean Martin.

Wallard: Marguerite Mercier.

Cadillac: MM. Pierre Simon, Robert Doyer, Roland Lacelle, Mme Armande Bertrand et Mlle Louise Waddington.

Les Scouts

Depuis quelques semaines, la "Patrouille" locale forme des projets d'excursion champêtre pour les beaux jours du printemps.

Le rigoureux hiver nous a confinés dans un local qui ne satisfaisait pas nos appétits du grand air; mais nous nous sommes tirés d'affaire sans trop d'encombrement, car notre mouvement n'a pas diminué d'ardeur; au contraire, on rapporte que tous seront bientôt acceptés au rang de "Scout première classe" après avoir subi deux épreuves.

Notre mouvement est maintenant composé de six troupes avec cinq scouts chacune. Un emblème représentant les groupes fut choisi. Ce qui explique l'atmosphère de "jungle" que prendra le local de temps à autre au cours des réunions, car le scout doit savoir imiter l'animal de sa troupe. Au milieu des cris "humains" nous pouvons donc distinguer ceux de l'aigle, du hibou, du renard, du coyote, du castor et du Pied-Noir.

Léoville

A l'occasion du carême on a organisé une série de six parties de cartes avec prix pour chaque partie et d'autres prix pour les gagnants de la série. La première eut lieu le dimanche 26 février.

Les gagnants du whist furent Mme Leslie Colleaux et M. Hilaire Descotes, tandis qu'au "cribbage" MM. Jos. Fournier et Fred Joy remportèrent les prix.

Va-et-vient

M. Robert Chalifour est allé à Prince-Albert, ces jours derniers.

Un bon groupe d'amis sont allés accompagner notre équipe de gouret à Meadow Lake. Malgré leurs efforts, ils perdirent par 7 à 5 pour Meadow Lake. Cependant, notre équipe est toujours gagnante à Spiritwood.

M. et Mme Victor Bouchard, de Pascal, étaient chez M. Alfred Bouchard, récemment.

M. Paul Poilièvre s'est rendu à Battleford et à Saskatoon.

Naissance

Joseph-Léo, enfant d'Aristide Bruneau et de Rose Sévigny. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Audette.

Veillardville

Ligue des Dames Catholiques

Le 21 février, les membres de la Ligue des Dames Catholiques se réunirent chez Mme Louis Veillard pour leur assemblée mensuelle. Mme M. Marshall était hôtesse-assistante. Le R. P. G. Massé était présent.

Mme Clara Allain, présidente, fit lecture des lettres reçues, concernant les comptes et autres affaires de la Ligue, ainsi que d'un chapitre du livre "Guidance of Parents".

On décida, par vote, de tenir une vente à l'automne. Chaque dame fut priée de préparer un article, soit de tricot, de broderie, soit de couture ou autre.

La prochaine réunion aura lieu chez Mme L. Thrussel, le mardi 21 mars.

Soirée

Le dimanche soir 26 février, une partie de cartes eut lieu chez Mme Arthur Lamontagne. Mmes Morin et Désy étaient en charge du goûter. On compta neuf tables de whist et une de bridge. Les premiers prix furent gagnés par Mme Moïse Allain et Omer Cartier, jr. Mme Lamontagne et M. Théodore Gryhasky remportèrent ceux de consolation.

Mariage Parenteau—Burrows



Le mariage de Mlle Ruth Estelle Burrows, fille de M. et Mme William Burrows, avec M. H.-L. Parenteau, fils de Mme C. Parenteau, a eu lieu récemment en l'église St-Joseph, de Saskatoon. M. l'abbé Rogers officiait. Mlles Beverley Parenteau et Dorothy Burrows étaient filles d'honneur, et M. Ernie Parenteau était le témoin du marié. MM. Allan Burrows et Frank Sewell plaçaient les invités.

Après la cérémonie à l'église, il y eut réception chez les parents de la mariée.

Les nouveaux époux résideront à Saskatoon.

Laflèche

C. J. C.

La température étant enfin plus clémente, 39 céjistes et précéjistes se sont réunis au presbytère, le dimanche 26 février. Vu l'absence du président, M. Maurice Verhelst, en voyage à Benson, on nomma M. Edgar Piché pour présider l'assemblée. Mlle Claire Morin, secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée datant du milieu de décembre. Puis, M. le Curé expliqua aux membres les statuts de la C.J.C. tels qu'approuvés et soumis aux différentes paroisses par S. Exc. Mgr Lemieux. Puis on élit M. Edgar Piché vice-président du cercle, en remplacement de M. William Lacy, démissionnaire.

Il fut décidé qu'une grande assemblée soit tenue au soubassement de l'église, dès le retour de notre président, attendu au début de mars.

Le jour choisi pour la communion et le déjeuner mensuels est le troisième dimanche de chaque mois. On est prié de ne pas l'oublier. D'intéressants projets furent ensuite élaborés.

Les talents musicaux n'étant pas rares parmi nos jeunes, on improvisa un beau programme. Mlle Claire Morin était l'accompagnatrice. On joua à divers jeux de société. Enfin, un substantiel goûter ayant été servi par Mlle Gauthier, la servante de M. le Curé, assistée de quelques membres, et M. le Chapelain ayant récité la prière, on se retira pleins d'enthousiasme, bien décidés à faire de notre cercle l'un des plus actifs du diocèse.

Ligue des Dames Catholiques

Voici le résultat des élections qui eurent lieu à l'assemblée annuelle de la Ligue des Dames Catholiques chez Mme F. Crooks, présidente, le jeudi 16 février dernier: présidente, Mme F. Crooks; vice-présidente, Mme M. Klein; secrétaire-trésorière, Mme B. MacKinnon. On décida de faire rafler trois couvertures de laine au profit de l'église. Des livres de billets furent distribués aux membres pour être vendus.

Le thé annuel de la St-Patrice sera servi par les Dames de la Ligue le samedi 20 mars, dans la salle paroissiale (soubassement de l'église).

Deux dames ont été choisies pour visiter les malades: Mmes Darby et McCabe. C'est chez cette dernière qu'aura lieu la prochaine assemblée.

Enfants de Marie

Il y eut une autre belle réunion, bien réussie également: celle des Enfants de Marie. Elle eut lieu chez Mme Schaffer, le mercredi 22 février. Les Enfants de Marie s'y rendirent nombreuses. Mlle Charlotte Brière, vice-présidente, remplit l'office de présidente en l'absence de Mlle Marthe Morin. Les deux conférencières désignées pour la soirée étaient Mlles Estelle Phaneuf et Claudette Verbeke et leurs travaux furent vivement applaudis.

M. le Curé dirigea un "quiz" sur le carême et autres sujets religieux, lequel souleva beaucoup d'intérêt et d'émulation. Il éclaircit aussi quelques difficultés qui lui furent soumises.

Mlles Estelle Phaneuf et Gabrielle Minne avaient préparé un joli programme musical.

En somme, ce fut une des plus actives réunions en ces derniers temps.

Société St-Jean-Berchmans

Nos enfants de chœur se réunissent régulièrement chaque mercredi après-midi, après l'école. Georges Watteyne, le président, dirige les débats et l'étude des cérémonies avec l'aide de M. le directeur. Prière, chant et jeux, il y a de tout. Nous en reparlerons.

Viscount

Le dimanche 26 février, M. et Mme J. Viau réunissaient à leur demeure leurs amis du village. On joua le bridge et l'euchre. Ceux qui ne sont pas intéressés aux cartes surent très bien s'entretenir de divers propos. Comme c'est l'usage, un copieux lunch fut servi et tous retournèrent chez eux enchantés de la soirée.

Naissance

A l'hôpital St-Joseph de Sudbury, Ont., le 9 février, est né, à M. et Mme Courtney (née Rowena Udell), un fils, Brian-Arthur. Mme Courtney est la fille de M. et Mme Udell, de Viscount.

Çà et là

Mlle Evelyn Carnation a récemment pris un emploi à la centrale téléphonique. Elle remplace Mlle Jean Osterhout.

Le lundi 27 février, Mme C. Marcoux fut conduite d'urgence à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Mme J. Jessel est partie par train à destination de Portland, Ore., où elle se rendra au chevet de sa soeur dangereusement malade. Mme Jessel était accompagnée de sa fille, Mme Léo Clavelle.

Lac Pelletier

M. et Mme Joseph Vambacquestal et famille sont déménagés à Swift Current pour quelques mois. Mme Vambacquestal suit des traitements.

M. Joseph Monette et sa fille, Françoise, sont revenus par avion de l'hôpital de Ponteix.

M. Harold Doll était en promenade chez ses beaux-parents, M. et Mme Joseph Monette.

M. Léon Laverdière est allé à Swift Current par avion.

Mme Joseph Monette est revenue de l'hôpital de Régina, accompagnée de sa fille, Mme Harold Doll. Elles firent le voyage par avion.

Le Service civil a doublé en Ontario

TORONTO — D'après un rapport déposé à l'Assemblée législative de l'Ontario, le nombre d'employés civils dans cette province a doublé au cours des quatre dernières années.

Au 31 mars 1949, il y avait 12,869 fonctionnaires en regard d'environ 8,000 il y a quatre ans. Près de 4,000 ont été engagés pendant l'exercice financier de 1949. Durant le même temps, les décès, les démissions, les renvois et les mises en pension réduisirent de quelque 2,550 le nombre de fonctionnaires.

Le coin du collège de Gravelbourg, Sask.

Les forums

Ce n'est pas croyable, mais c'est au Collège Thévenet que l'on va approfondir nos connaissances sur les boissons alcooliques. Pour la deuxième fois, une ribambelle de collégiens envahit la salle du couvent. Parlent-ils d'expériences personnelles? De fais vécus? Ou bien est-ce seulement le fruit de la lecture? Qui sait? Quoi qu'il en soit, ils révèlent tous des notions très étendues sur les effets néfastes de l'alcool.

A vrai dire, c'est fort intéressant cette discussion en groupe. Quel tour de force pour la jeunesse d'aujourd'hui de soutenir une conversation, pendant quarante-cinq minutes, sur la sobriété et ses avantages, sur l'ivrognerie et ses conséquences. Est-ce que par un argument philosophique, ou par un procédé de la Rhétorique, ou encore en qualité d'Humaniste, que ce cher collégien, repu de science, éclaire sa compagne de prédilection ou de hasard?

C'est M. Armand Bourassa, comme président, qui s'efforce, par un ingénieux interrogatoire, de nous arracher un brin de notre science. M. Dolor Fauchon et Mlle Joséhpine Csada complètent le comité. Pour projeter la lumière dans les coins sombres et nous prévenir de la perfidie du vin, c'est au R. P. Desrochers que l'on s'adresse.

Selon Mademoiselle, la tempérance est l'abstinence absolue. Pauvre Jean-Baptiste, il est tout confus; il prend la question de M. le Président comme provenant de sa compagne. Naturellement il lui répond à l'oreille. Reposons-nous les tympans. Un éminent physiologiste échafaude des hypothèses sur les effets alcooliques sur les muscles. Une distinction subtile d'un badaud l'atterre de découragement. Du ramas surgit un phénix, pour projeter la lumière sur l'angle psychologique.

C'est par un rictus moqueur sur une physionomie de Pyrrhonien que quelques réfractaires agréent la mise au point de ce charivari par une personne compétente... On vaticine une belle augmentation au troupeau de Lacordaire.

MONTUS et MEA BONUS.

• • •

DEBAT

Le débat français qui eut lieu le 26 février fut véritablement un franc succès. Nos concurrents, M. Pierre Bourgault et Mlle Monique Gravel, ainsi que M. Marcel Lizée et Mlle Lilliane Beaudoin, ont démontré des qualités d'orateurs accomplis et de jeunes gens bien renseignés. Nous offrons nos sincères félicitations à M. Bourgault et à Mlle Gravel, les heureux gagnants du débat, ainsi qu'à M. Lizée et à Mlle Beaudoin, combattants glorieux malgré leur petite défaite!

Le programme de cet agréable après-midi à la salle du Couvent Jésus-Marie, débuta par la "Sonate Appassionata" de Beethoven, exécutée par M. Paul de Margerie. M. S.-M. Bonneau, avocat et maire de Gravelbourg, le président de cette séance, présenta les orateurs et, dans une courte entrée en matière, nous expliqua quelque peu le sujet du débat: "Est-ce que notre position actuelle canadienne-française en Saskatchewan nous permet d'espérer pour l'avenir?"

M. P. Bourgault

M. Pierre Bourgault, premier orateur de l'affirmative soutient fermement que nous pouvons espérer parce que nous aurons de l'aide de l'extérieur, surtout du Québec, si actuellement nous pouvons tenir. L'augmentation numérique des Canadiens français au Canada est pour nous un de nos meilleurs espoirs de survivance; actuellement, dit-il, nous sommes 3,500,000 Canadiens français, c'est-à-dire 30% de la population totale du Canada et avec le nombre de naissances — 4 enfants par famille (en moyenne) — les Canadiens français seront en majorité de 90% à la fin de l'an 2000! Nous pouvons espérer aussi à cause de notre force et de notre influence dues à notre union qui se manifeste dans nos organisations: Comité de Survivance en Amérique, Comité du Bon Parler Français, Association Catholique Franco-Canadienne, Association Canadienne-Française en Alberta, ainsi que nos journaux et postes de radio.

Notre culture française au Canada est réellement nôtre, distincte de l'européenne par son esprit et sa langue qui est demeurée intacte; cette culture nous est une garantie de survivance car notre littérature, notre radio, nos universités, nos écoles augmentent en nombre, se fortifient, se font reconnaître.

Les Canadiens français de l'Ouest, dont le nombre va toujours en augmentant à cause de l'émigration, des nombreuses naissances, forment une branche de l'arbre français du Canada, dont Québec est le tronc et sur lequel nous devons compter pour notre alimentation.

Mlle L. Beaudoin

M. Bonneau présente ensuite Mlle Lilliane Beaudoin qui soutient la négative. Elle voit dans notre situation actuelle des dangers qu'il nous faut analyser, apprécier à leur portée afin de voir s'ils seraient assez néfastes pour surpasser les garanties énoncées par M. Bourgault. Mlle Beaudoin voit l'anglicisation graduelle qui s'infiltre dans les écoles, dans les milieux sociaux, même au foyer, ce qui laisse prévoir une désastreuse destinée. L'anglicisation se fait dans l'école: nos écoles de la Saskatchewan ne sont pas bilingues, mais anglaises avec français comme langue seconde; une heure de français par jour sur cinq heures de classe! L'anglicisation du milieu social: presque tous les loisirs, les lectures sont à bases anglaises; on écoute continuellement la radio anglaise et le résultat de tout est l'anglicisation au foyer même. Nos parents ont passé par les écoles anglicisatrices, vivent dans un milieu anglicisateur et par conséquent, anglicisent les enfants au foyer, et cela continue de génération en génération, le français diminuant à chacune d'elles.

Voilà ce qui s'opère — anglicisation graduelle et constante qui laisse prévoir que notre position actuelle en Saskatchewan ne nous permet pas d'espérer en l'avenir.

Intermède

Pour nous reposer un peu de l'attention assidue qui nous fatigue, les conventines chantèrent "Au clair de la lune", arrangement de La Tombelle, qui fut magnifiquement rendu. M. Roland Gervais nous donna un solo de clarinette "Csardas" et en rappel, il joua "Blue Danube"; un futur artiste!

Mlle M. Gravel

M. Bonneau nous présenta alors Mlle Monique Gravel, qui défendait elle aussi la cause de l'affirmative. Mlle Gravel se méfie des philosophes et aussi des statistiques; les statistiques, à son point de vue, ont peu de valeur! D'un air taquin elle soutient sa cause; cela pique les adversaires. Elle appuie son collègue, M. Bourgault; oui, nous pouvons tenir et même, nous pouvons nous développer davantage. La preuve, dit-elle, est la merveilleuse survivance des Acadiens, qui dans une situation beaucoup plus difficile que la nôtre ont tenu ferme et ont très bien réussi. Mlle Gravel affirme en plus, que l'anglicisation est moins grande qu'on voudrait nous le faire croire et que la situation française dans les écoles n'est pas désespérée: nous avons des couvents et des collèges qui combattent pour notre survivance, un avantage que nos pères et les Acadiens n'avaient pas, et pourtant ils ont survécu!

L'A.C.F.C. travaille continuellement et avec résultats; grâce à elle, le français se maintient dans les écoles. L'établissement des postes de radio française garantit encore davantage notre cause.

M. M. Lizée

M. Bonneau présente ensuite le dernier orateur, M. Marcel Lizée. Fortement appuyé par la statistique, il démontre que nous, les Canadiens français, sommes minoritaires en Saskatchewan; nous perdons du terrain, car 10,000 Canadiens français ont quitté la Saskatchewan dans la période de 1931 à 1941. M. Lizée affirme que 10,000 se sont anglicisés dans cette même période, ce qui fait que dans un an, mille Canadiens français émigrent, et mille autres s'anglicisent. Or, la moyenne de naissances est de mille par année. Donc sur un gain de mille personnes, nous en perdons deux milles.

Il soutient que 49% des jeunes Canadiens français vivent dans des centres anglais; ils sont en danger et les enfants de ceux-ci seront inévitablement perdus; des enfants de 4 ans, 45% parlent anglais avant d'aller à l'école et comme l'école anglicise, l'avenir de ces jeunes enfants est certainement compromis! A l'école, 2.26% seulement étudient le français au grade 12. Est-ce que cela nous permet d'espérer? Certes non. Si on insiste à soutenir le contraire, il nous faudrait être aveugles comme nos adversaires, M. Bourgault et Mlle Gravel, qui s'obstinent à ne pas constater les faits. Il faut être logique! Donc, vous voyez, notre position actuelle ne nous permet pas d'espérer en l'avenir.

Répliques

Voilà le dernier discours de ce débat, mais ce n'est pas tout. Pendant quelques minutes, M. Bourgault et M. Lizée ont soutenu la réplique, ils sont de véritables philosophes et peuvent se défendre adroitement.

Décision des juges

En attendant la décision des juges — Son Honneur M. Galant, Mme Longault et M. E. Longpré — Paul de Margerie nous a joué "Polonaise Militaire" de Chopin et nous avons aussi eu le plaisir d'écouter une autre fois le choeur du Couvent qui chanta "La jardinière du Roi", ou "Chanson de Marie-Antoinette".

Les juges revinrent de la salle de délibérations et un soupir général se fit entendre; tous désireux de connaître le résultat, nous attendions avec impatience leur retour. M. le juge Galant rendit la décision et un applaudissement fiévreux remplit la salle; l'affirmative est victorieuse. Sans aucun parti pris, la critique se fit sur le fond des discours, la forme et le débit.

M. Bonneau félicita chaleureusement les orateurs et la séance fut achevée avec l'O Canada.

Laurent ISABELLE,
Philosophie II.

• • •

Vues animées

Le Cinéma! le théâtre! quels noms plus vulgairement cités! Hélas, leur mauvaise influence est-elle redevable pour ce sens péjoratif qu'on leur attribue si fréquemment. Du moins, ici au collège, le cinéma est ennobli d'un sens beaucoup plus louable, et c'est avec raison que nous devons être fiers de notre comité cinématographique. Persuadé que dans ce genre de délectation on pourrait dévoiler un élément éducatif, ce comité s'astreint à une censure très judicieuse de chacune des vues sujettes à paraître.

Durant le premier semestre, ce choix se révéla l'un des plus sage à créer un divertissement à la fois agréable et sain, et tout semble indiquer, depuis le premier de l'an, qu'il suivra la même voie. C'est ainsi qu'on vit se dérouler sur l'écran "The Song of Bernadette", "Fighting Father Dunn", "The Stratton Story", spectacles à la fois idéalistes et séduisants. Sous les voiles de péripéties épineuses et pétillantes d'intérêts, sous les décors de caractères énergiques et sympathiques, de belles leçons nous y sont présentées: chez une jeune fille innocente, on retrouve un modèle de vertu, chez un prêtre indigent, on dévoile un courage et une foi inébranlable et finalement chez un athlète maintes fois éprouvé, on perçoit une volonté ferme et une détermination tenace de réussir — Possum, si Volo. Pouvons-nous entrevoir de plus beaux modèles à présenter à une jeunesse étudiante?

Mais malheureusement, l'homme n'est pas fait seulement d'intelligence et de volonté. Il est en plus humain, humain à un tel degré, qu'il faut faire appel à son imagination et à sa sensibilité pour l'intéresser. Heureusement, l'étude de l'école du Parnasse, nous avait rendu aptes à apprécier à sa juste valeur la vue intitulée "Bambi". A la façon de La Fontaine, on réussit à éveiller et à flatter nos goûts esthétiques, à l'aide de paysages chimériques et de fictives intrigues d'amour entre animaux irraisonnables.

Une température défavorable vint gêner la présentation de la dernière vue intitulée "Northwest Outpost". Nelson Eddy et Ielona Massey figuraient comme principaux acteurs. Ce n'est autre que l'histoire d'une intrigue d'amour du XVIIe siècle, dont l'ensemble se déroule dans une colonie russe au sud de la Californie. Le tout est habilement agencé et conduit au dénouement espéré à toute historiette d'amour.

Bernard ROY,
Philosophie I.

Pour symboliser l'esprit de la Semaine de la Fraternité



Symbolisant l'esprit de la "Semaine de la Fraternité, qui eut lieu récemment à Régina, un prêtre, un ministre et un rabbin ont fait chacun une déclaration soulignant l'aspect religieux de cet événement. L'ouverture officielle de la semaine fut proclamée par le maire Garnet Menzies, de Régina. On voit ici, étudiant les projets soumis pour cette "Semaine de la Fraternité", de gauche à droite: **M. l'abbé E. Mooney**, de la cathédrale du St-Rosaire, le **Rév. Gerald Harrop**, président de la "General Ministerial Association" de Régina, et le **rabbin A. Wachsmann.**

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Prince-Albert

Club Canadien

Le mercredi 1er mars avait lieu l'assemblée mensuelle du Club Canadien, en la salle du Sacré-Coeur. L'invité d'honneur était M. l'abbé A. Marchildon, qui expliqua le règlement relatif aux Caisses populaires et tout l'avantage que l'on peut en retirer en connaissant mieux le fonctionnement de cette société d'épargne et de crédit. Ce fut très intéressant.

Ensuite, il y eut représentation de plusieurs beaux films français en couleurs, très instructifs à tous points de vue.

Saint-Hubert

Partie de cartes

Le vendredi 24 février eut lieu, dans l'école, une partie de cartes organisée par les Rév. Soeurs institutrices et leurs élèves, au profit de la Ste-Enfance.

Les tables de jeu étaient installées dans la grande classe. Pendant que les parents et les grands frères et soeurs jouaient aux cartes, les petits s'amusaient dans la petite classe.

Les gagnants furent: 1er prix des hommes, don des Rév. Soeurs de l'Hospice, le R. P. Granger; 1er prix des dames, don de Mlle A. Bonin, Mme Leo Jordens; prix de consolation, M. Butler et Mlle Irène Flick.

Après la partie de cartes, les grandes filles de l'école chantèrent quelques chansons françaises et anglaises; puis, aidées de grands garçons, elles servirent un goûter appétissant.

Pour un grand nombre, ce fut l'occasion de visiter la nouvelle école.

Chacun s'en retourna enchanté de cette bonne soirée.

Les recettes furent très bonnes. Merci à tous.

Çà et là

Depuis quelques dimanches, un groupe de jeunes gens se réunissent chez M. René Paquin pour jouer au gouret.

MM. G. de Laforest, B. Strandlund et Alfred Flick sont allés à Régina pour la convention des Caisses populaires.

Le vendredi 17 février eut lieu, à la salle paroissiale, la réunion annuelle de la Caisse populaire de St-Hubert. L'assistance était nombreuse. Un rapport plus complet sera publié prochainement.

Mme E. Beaujot est partie à Régina pour quelques jours.

MM. Albert Beaujot et Yvon Gatin ont accepté de faire la perception dans la paroisse en faveur de la Croix-Rouge.

Dumas

M. et Mme J. Conrad, de Pilot Mound, sont en visite chez leurs fils et belle-fille, M. et Mme A.-A. Conrad.

M. Roland Boulet, d'Inchkeith, était de passage chez ses parents en fin de semaine.

Mmes J.-H. Filteau, Henri Dauphinais et John Gorzo ont été visiter M. et Mme C. Gariépy.

M. et Mme Walter Wyporavich et leur petite, Audrey, M. et Mme Robert Jacques et leurs enfants sont allés rendre visite à M. et Mme Murdock McLean, de Vandura.

Nos malades

Mme Jean Pothier, de Kennedy, est sous traitement à l'hôpital de Wawota et doit subir une opération sous peu.

Mme Albin Lemoine est aussi à l'hôpital.

Mme Emile Devrève est de retour chez elle après un court séjour à l'hôpital.

La population du Canada atteint 13,728,000 âmes

OTTAWA — D'après une estimation spéciale de l'Office fédéral de la statistique, le Canada commence l'année 1950 avec une population de 13,728,000. C'est une augmentation de 149,000 durant les six premiers mois écoulés depuis le 1er juillet 1949, alors que la population s'estimait à 13,579,000, et de 179,000 sur l'estimation de 13,549,000 publié le 1er juin 1948, date qui coïncide avec celle du recensement décennal.

Les estimations trimestrielles commencèrent d'être publiées par le bureau durant la seconde moitié de l'année 1949 dans le but de fournir une information plus rigoureusement à jour sur la croissance de la population; elles révèlent des augmentations de 87,000 durant les mois d'été de juin à août, et de 71,000 durant la période écoulée entre septembre et novembre, portant le total de l'estimation de la population, au 1er décembre 1949, à 13,707,000. Les chiffres du 1er janvier révèlent une augmentation estimée à 21,000 durant le mois de décembre.

Domremy

Décès

La mort vient encore de jeter un grand deuil parmi nous. Cette fois, c'est la disparition d'une jeune et excellente mère chrétienne, enlevée à l'affection de son époux et de ses chers petits enfants que nous déplorons. Mme Jean-Baptiste Langlois est décédée à l'hôpital de la Ste-Famille, de Prince-Albert, le dimanche 26 février dernier.

Mme Langlois (Thérèse Joubert) était née à Domremy le 5 novembre 1920.

A part son époux, 7 petits enfants lui survivent: Léonide, Marie-Ange, Edouard, Julia, Michel, Suzanne et Rosaline; aussi, son père et sa mère, M. et Mme Albert Joubert, sa soeur, Florence (Mme Joseph Rabut), ses 2 frères, Lucien et Marcel, tous de Hoey, aussi plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, oncles et tantes, parmi les familles Joubert, Trottier, Langlois et Leblanc, de Domremy et Hoey.

De nombreux paroissiens de St-Louis, Hoey et Domremy assistèrent aux funérailles dans l'église de Ste-Jeanne d'Arc, le mercredi 1er mars. La croix de deuil fut portée par M. Lucien Joubert, frère de la défunte.

Les porteurs furent: MM. P. Langlois, Pierre Langlois, Jérémie Trottier, J. Rabut, A. Langlois et A. Joubert.

Le salon mortuaire "Prince Albert Funeral Home" avait charge des funérailles.

Nous offrons nos sincères condoléances et prières à cette famille si éprouvée.

Remerciements

Les familles Langlois et Joubert remercient bien sincèrement leurs parents et amis pour les témoignages de sympathies, les services rendus ainsi que pour les offrandes de messes et prières, à l'occasion de ce grand deuil.

Ferland

Nos malades

M. William Patoine est à l'hôpital de Mankota, ainsi qu'Henri Larose et Alice Larose.

Mme Alphonse Dion est rendue à Montréal pour traitements et opérations. M. Dion l'accompagne.

Va-et-vient

M. Adrien Larose est revenu chez ses parents après avoir passé l'hiver au Manitoba.

Mme Fortunat Dion est revenue chez elle après avoir passé quelques mois chez son fils, Ernest, à Calgary, Alta.

M. Jean-Paul Larose est revenu chez ses parents après avoir passé l'hiver en Alberta.

Les religieuses sont allées passer la fin de semaine à Ponteix, pour voir quelques-unes de leurs soeurs qui partent pour la France.

Une de nos religieuses, Sr Marie-Rita, malade à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina depuis cinq mois, est revenue à Ponteix. Espérons qu'elle reviendra parmi nous avant longtemps.

M. René Fauchon est allé à Willow-Bunch, dernièrement.

Noces d'or de M. et Mme P. Nestman

M. et Mme Paul Nestman ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage, le 18 février dernier, par une messe solennelle d'actions de grâce, en l'église Ste-Marie. Le R. P. B. Lewans, O.M.I., était le célébrant, tandis que Frank Nestman, fils des jubilaires, et leur gendre, Lawrence Giroux, agissaient comme servants. Mme Paul Nestman, jr., touchait l'orgue, et les solistes furent Mme Lawrence Giroux et M. Paul Nestman, jr.

Une réception eut lieu à l'issue de la cérémonie religieuse. Les orateurs furent les RR. PP. Pat. Herbst et Gabriel Ehman et M. Paul Nestman, jr. Une bourse substantielle fut présentée aux jubilaires par les membres de leur famille, et ils reçurent quantité de cadeaux et de messages de félicitations. Parmi les invités de marque, se trouvaient le lieutenant-gouverneur de la province, M. J. M. Uhrich et Mme Uhrich.

Debden

Le mardi 21 février, une foule remplissait la salle paroissiale pour témoigner sa gratitude à M. l'abbé Charles Charron, chancelier de notre diocèse, pour l'inlassable dévouement dont il fit preuve en desservant notre paroisse depuis la mort de notre curé, Mgr J.-E. Joyal, P.D., V.F.

M. Pamphile Bujold était maître de cérémonies. Aux noms de tous les paroissiens, M. Lionel Courchesne lut une adresse et présenta une bourse à M. l'abbé Charron.

M. l'abbé Léo Auclair, curé de Big River, Sask., se dit très heureux d'avoir l'occasion de rendre ses hommages à ce dévoué chancelier, et remarquables furent les éloges qu'il prononça en sa faveur.

M. Norbert Jutras, de Prince-Albert, sut aussi nous égayer par deux chansons, une en français et l'autre en anglais.

Le jour suivant, c'est-à-dire le mercredi 22 février, on se rassembla de nouveau mais cette fois, pour souhaiter la bienvenue à notre nouveau curé, M. l'abbé Louis Belleau, V.F.

On eut encore recours à M. P. Bujold pour remplir l'office de maître de cérémonies. En quelques mots, M. William Fortier exprima le bonheur que ressentaient les paroissiens de Debden en accueillant leur nouveau pasteur.

Si la divine Providence nous a soumis à une grande épreuve, elle a aussi fait preuve d'une grande bonté en nous donnant M. l'abbé Belleau comme digne successeur de Mgr Joyal.

Avant de venir à Debden, M. l'abbé Belleau était curé de Blaine Lake, Sask.

Visiteurs

M. et Mme Armand Lapalme, de Sudbury, Ont., sont de passage chez M. et Mme Théophile Leclerc.

M. Joyal, d'Amos, P.Q., frère de feu Mgr J.-E. Joyal, a passé quelques jours au presbytère.

Mlle Laurette Jean, de Ninette, Man., visite ses parents, M. et Mme Louis Jean.

M. Omer Laventure, de Nanaimo, C.-B., est de retour chez ses parents, M. et Mme Napoléon Laventure.

Delmas

Çà et là

M. et Mme Charles Prince sont de retour de l'Est où ils sont allés visiter leurs parents et assister à la profession religieuse de leur fille, Marie-Jeanne, chez les Rév. Srs de l'Assomption, à Nicolet. Cette dernière est de retour dans l'Ouest et a reçu son obédience pour le couvent de St-Paul, Alta. Nos meilleurs voeux à la Rév. Sr du Sacré-Coeur qui certes fait grand honneur à sa paroisse natale.

C'est avec grande joie que nous avons appris aujourd'hui par la radio, C.H.F.A. d'Edmonton, la nomination du R. P. O. Fournier, O.M.I., comme provincial de l'Alberta-Saskatchewan. C'est avec plaisir que nous voyons notre cher prédicateur de l'an dernier honoré par la congrégation des Oblats et nous formons des voeux pour que la Reine des Oblats bénisse toutes ses entreprises.

M. Robert Richard, fils de M. Arthur Richard, était de passage ici, le dimanche 5 mars. Comme à l'ordinaire il se joignit à la chorale. Mais étant donné notre local exigu depuis l'incendie qui détruisit notre église, nous n'avons pu jouir de l'entendre chanter un cantique.

Mme J. G. Jackson, d'Edmonton, est de passage à Delmas chez sa belle-soeur, Mme Evariste Héon. Elle visitera aussi son frère, malade à l'hôpital Notre-Dame. Celui-ci eut une attaque de paralysie, le 3 février dernier.

Mme René Héon jouit aussi de la visite de son oncle, en promenade à Delmas.

M. Albert Blouin est présentement chez sa mère, Mme Ernest Blouin. Il espère bientôt retourner à Grouard où il veut s'établir tout près de son frère qui demeure à Girouxville. Puisse-t-il réaliser son beau rêve et nous revenir souvent!

Nos malades

M. Evariste Héon est à l'hôpital et y restera encore longtemps.

Mme Johnson est aussi à l'hôpital où elle a donné naissance à un joli petit garçon. Nos félicitations et nos voeux de bonheur.

Le jeune Hubert Schiller, fils de M. Emile Schiller, est hospitalisé depuis un malencontreux accident survenu la semaine dernière. Alors qu'il glissait sur les côtes de la rivière Saskatchewan, tout près de la traverse, il s'accrocha durant la descente à un gros câble d'acier et s'infligea une large blessure. Son compagnon de jeu, Robert Lacoursière, le ramena sur sa traîne à la maison et on dut le conduire d'urgence à l'hôpital. Heureusement, il n'y avait rien de grave.

* * *

Il fait bon voir revenir les beaux jours du printemps après un long hiver! Les sports d'hiver sont à peu près terminés. Ils ont certes grandement servi à nos jeunes pour les développer et en faire des hommes. Et plus tard, on aimera à en remémorer les joyeuses aventures.

Marcelin

Décès

La mort vint ravir à l'affection des siens M. Odilon Laprairie, de Marcelin, le samedi soir 18 février, après une maladie endurée avec une grande résignation. M. Laprairie est décédé à Prince-Albert, à l'hôpital de la Ste-Famille.

Mme Laprairie, qui s'était rendue à Prince-Albert, revint à Marcelin accompagnant la dépouille mortelle, le lundi 20 février.

Le service eut lieu le vendredi 24 février dans l'église St-Joseph de Marcelin. La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, qui chanta aussi le service.

Le deuil était conduit par M. Alex. Lagimodière.

Les porteurs étaient: MM. F. Gauthier, Achille Grenier, Albert Desjardins, Rosaire Bourgeault, Alex. Lapierre et Hervé Dagenais.

M. Odilon Laprairie était né à Lafontaine, Ont., et avait épousé Cécile Labrosse, autrefois de Verner, Ont.

Il laisse 7 enfants dans le deuil: Marie-Ange, de Detroit, Mich., la Rév. Sr André-Marie, de Debden, André, de St-Charles, Ont., Raymond et Odilon, de Calgary, Alta, Mme Thérèse Hopkins, de Grouard, Alta, et Paul, de Marcelin. André est le seul enfant qui n'a pas pu se rendre aux funérailles. Survivent aussi au défunt: 3 frères, David, de Timmins, Ont., Joseph, de Sudbury, Ont., Médéric, de Coniston, Ont.; 2 soeurs, Mme Edmond Laurin, de Laurin, Ont., Mme William Laurin, de Sudbury, Ont.; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Armand Labrosse, Josephus Labrosse, de Spirit River, Alta, les Rév. Srs Ste-Croix, de Spirit River, Alta, St-Raymond et Ste-Roseline, de la Présentation de Marie, de Duck Lake, M. et Mme Ernest Hamel, de Marcelin, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Remerciements

Mme Odilon Laprairie et la famille remercient, par la voie du journal, tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie ou qui leur ont rendu service à l'occasion de leur deuil récent.

Quill Lake

Nos malades

Mme Aristide Thibault, sérieusement malade depuis la fin de janvier, à l'hôpital de Watson, a été transportée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Son état de santé ne s'améliore guère.

M. Armand Coppens a été opéré pour appendicite à l'hôpital de Wadena; il va bien.

Mme Felix Coppens est revenue de l'hôpital St-Paul après y avoir passé plusieurs jours pour examen médical. Sa santé semble se rétablir; elle avait subi une sérieuse opération, l'automne dernier.

Mlle M.-Louise Nadeau visite sa soeur, Mme Lionel Coppens.

A l'occasion du mardi gras, il y eut souper et partie de cartes, à la demeure de M. F. Coppens. Mlle M.-L. Nadeau et M. Simon Coppens ont remporté les 1ers prix; Mme A. Coppens et M. Marcel Choinière les prix de consolation.

Wolseley

M. et Mme Gédéon Langlois et leur fille, Cécile, sont de retour d'un voyage de trois mois dans la province de Québec.

M. Lucien St-Cyr, de Ponteix, était en fin de semaine chez sa soeur, Mme Eloi Tourigny.

Le jeune Ronald Rainville eut la malchance de se fracturer un bras en tombant sur le trottoir.

M. et Mme E. Labrèche, de Montmartre, visitaient les familles Antonin et Roger Béliveau.

→ A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

Struggle For Power" Ouvrage d'inspiration nettement communiste, que M. Strachey n'a jamais désavoué, dans lequel il déclarait: **"Seul l'avènement du communisme peut apporter une solution à nos problèmes. Une dictature ouvrière peut seule ouvrir les voies au communisme".** Dans un second ouvrage, publié en 1936, M. Strachey disait encore: **"Il est impossible de faire succéder immédiatement le communisme au capitalisme. Il faut donc instaurer le socialisme comme étape. Conséquemment, les communistes travaillent à établir le socialisme comme transition nécessaire sur la route du communisme".**

Que le gouvernement Attlee se déclare solidaire d'un homme qui a tenu de tels propos, voilà qui est révélateur, à l'heure où l'Angleterre est censée, comme les autres démocraties, être engagée dans un conflit mortel avec les communistes. Si le gouvernement Attlee veut inspirer confiance au monde, il doit se débarrasser de tous ses communistes et de tous ses communisants.

Durcissement de la Russie soviétique

Il avait été question, il y a quelques semaines, d'une reprise éventuelle de contacts entre les deux ou les trois Grands. Ce projet devient chaque jour plus illusoire en face du durcissement constant de la politique de Moscou envers les pays étrangers. Depuis ses succès en Extrême-Orient tout particulièrement, il semble que Moscou, tout en laissant dire qu'il y a des possibilités d'entente, marque de plus en plus ses positions acquises. Le gouvernement soviétique vient de reconstituer un ministère de la Marine distinct du ministère de l'Armée avec lequel il avait été fondu au temps où le généralissime Staline assumait la direction suprême de toutes les forces armées. Cette décision de Moscou, au moment précis où les Etats-Unis s'interrogent sur les forces navales de l'URSS, est significative.

Par ailleurs, il semble que le Cominform exige de plus en plus obéissance des pays qui sont soumis à son influence. Des purges s'accomplissent dans plusieurs pays. Ainsi, en Angleterre, M. Zilliacus est désormais banni des rangs "démocratiques" pour n'avoir pas voulu condamner Tito. En Amérique, c'est M. Henry Wallace lui-même qui devient suspect parce qu'il se désolidarise de certaines activités communistes. On dirait que les chefs communistes ne cherchent plus à convaincre les hésitants mais à évincer totalement de leur parti toute personne qui refuse l'adhésion aveugle et fervente.

La France visée particulièrement

La politique de durcissement de l'URSS s'exerce tout particulièrement envers la France depuis quelques semaines. On sait que la Russie a reconnu l'indépendance de Ho Chi Minh, le chef de guerilla en Indochine. Une pareille insulte aurait signifié la guerre si la France avait été en mesure de se mesurer avec la Russie. Elle s'est contentée en cette occasion d'envoyer une note de protestation qui a provoqué une risée à l'ambassade de Russie à Paris. On a tout simplement retourné la note de protestation des français avec une brève réponse insultante.

L'aide americaine

Les Français dont le moral n'a jamais été aussi bas attendent avec fébrilité la première cargaison d'armements. On espère que l'aide américaine permettra à la France de commencer à refaire sa puissance militaire, tellement diminuée depuis quelques années. Il se peut que l'arrivée de la cargaison américaine soit la cause de troubles sérieux car tous les ports fourmillent d'agents communistes qui sont déterminés à mettre à exécution la menace faite récemment par le parti d'empêcher les arrivages d'armements américains. C'est dire que les communistes à travers le monde entier tentent de se rallier pour un rebondissement collectif vers le triomphe idéologique des principes marxistes. Et l'on peut dire que rien ne les arrêtera puisque pour eux, même l'amour de la patrie ne compte plus en face du triomphe final de leurs convictions.

VOLEUR MODERE

Un inconnu, à Glasgow, Ecosse, s'est enfui avec un camion chargé de 1,512 gallons de whisky. On a retrouvé le camion. Il n'y manquait que 66 gallons de boisson.

Déjeuner mensuel de la C.J.C. de Gravelbourg



Les membres de la C.J.C. de Gravelbourg participèrent à un déjeuner-réunion, après la communion en groupe, le dimanche 26 février dernier. S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, fut l'orateur invité. Le texte de sa causerie aux jeunes sera publié la semaine prochaine. La photo ci-dessus représente la table d'honneur où avaient pris place **S. Exc. Mgr Lemieux, M. l'abbé G. Couture**, chancelier du diocèse, et les membres de l'exécutif.

Mutrie

Décès

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. Magloire Beaulieu, survenue le lundi 27 février, et dont les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale de Notre-Dame de Mutrie, le jeudi 2 mars, au milieu d'une foule de parents et d'amis. Bon catholique et un citoyen exemplaire, le défunt était l'ami de tout le monde. Il naquit à l'Ile Verte, P.Q., le 13 septembre 1886, et vint dans le district de Mutrie et Montmartre en 1904. Il épousa Mlle Elodie Boudreau en avril 1918 et résida à Mutrie où il fit l'acquisition de plusieurs quarts de terre.

Lui survivent son épouse, 7 filles: Alma (Mme P. Dunkley), de Carrot River, Sask., Germaine (la Rév. Sr. Adélaide), de Port Colborne, Ont., Rose-Anna (Mme Marcel Lévesque), de Montmartre, Angéline, Rita, Céline et Denise, à la maison; 5 fils Joseph, au collège de Gravelbourg, Jean-Louis, à Carrot River, Thomas et Lucien, à la maison.

M. Beaulieu laisse également dans le deuil 3 frères: Hospice, de Mutrie, Ernest, de Barberry, Alta, et Auguste, de Québec.

Le service funèbre fut célébré par le R. P. Zimmer, curé de Mutrie.

Les porteurs étaient les cinq fils du défunt et son gendre, M. M. Lévesque.

Le chant était sous la direction de M. Ernest Langelier, et M. R. du Merac touchait l'orgue.

Remerciements

La famille Beaulieu désire remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont rendu service et qui lui ont témoigné de nombreuses marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Magloire Beaulieu.

Peterson

Les Dames de la Ligue Catholique nous annoncent qu'un délicieux goûter sera servi après la messe, le dimanche 12 mars. Le soir, il y aura vente de tabliers, partie de cartes et pêche pour les tout jeunes. Bienvenue à tous.

Çà et là

M. Ephrem Dauvin a dû retourner à l'hôpital Ste-Elisabeth, de Humboldt. Ses amis lui souhaitent un prompt rétablissement, car ils l'attendent ici pour fêter avec lui son anniversaire de naissance, le 20 mars, comme par les années passées. M. Dauvin aura 79 ans; il est l'un de nos pionniers qui vinrent de Deleau, Man., en 1904.

M. Joseph Félix, qui a passé 2 mois aux Etats-Unis pour cause de maladie, est de retour et se porte bien.

Plusieurs amis ont reçu des nouvelles de M. Yves Tremel, qui est maintenant à Westminster, C.-B. Il est content de son voyage, malgré la mauvaise température là-bas.

M. Louis Bruyr est en visite chez sa fille, Mme Roland Mayrand, de Prud'homme, Sask.

M. Louis Jeanneau, de Prud'homme, était en promenade ici où il rendit visite à son jeune ami, M. Gaétan Rheault.

Mme Alain Basset était de passage à Saskatoon, dernièrement.

Mlle Germaine Rheault est en visite chez sa soeur, Mme Hubert Gruel, de Bruno, Sask.

Beaucoup de nos jeunes, entre autres Joseph Basset et Jean-Louis Collin, se firent un plaisir d'assister au "Ice Carnival" à Bruno, le 5 mars.

Nos joueurs de gouret ont joué leur dernière partie de gouret contre l'équipe du village voisin, Meacham. Les nôtres furent vainqueurs par un pointage de 7 à 1.

Mme Marcel Dauvin et son fils, Jean, sont de retour après un séjour parmi leurs nombreux parents d'Aberdeen et de Vonda.

Radville

Après avoir passé 5 jours à visiter des manufactures de la Cie John Deere, M. Emile Bourassa, agent de cette compagnie à Radville, est revenu de Moline, Ill., et de l'Iowa. Il passa 3 jours à Moline, Ill., où il y a 5 des 16 manufactures John Deere. Il étudia toutes les machines en construction et visita les laboratoires de recherches où des spécialistes sont employés continuellement à améliorer les machines John Deere.

Il passa ensuite 2 jours à Dubuque et Waterloo, Iowa, où 9,000 personnes sont employées aux deux manufactures de tracteurs.

Çà et là

M. et Mme Odaf Fossenier ont passé deux mois aux Etats-Unis.

Mme Henri Binetruy est allée suivre des traitements à Brandon, la semaine dernière.

Mme Charles Bélanger est partie à Régina où elle doit prendre des traitements pour quelques jours.

Nos malades

Les patients admis à l'hôpital St-Joseph, la semaine dernière, sont: M. Joseph Bert, M. Emile Longchamp, Mme Charles Bélanger, Mme Henri Hall, Mme Ed. Deschambeault, Mme Paul Laliberté.

Mme Henri Hall est maintenant assez bien pour retourner chez elle.

Naissance

A M. et Mme Joseph Mazenc, de Ste-Colette, un fils, né le jeudi 2 février.

Décès

M. et Mme Raymond Dionne ont eu la douleur de perdre leur petit garçon, dimanche dernier.

Montmartre

Chambre de Commerce

La Chambre de Commerce a tenu son assemblée annuelle le 24 février dans la salle Beauchemin, sous la présidence de M. D. Wippler. M. Joseph Joubert agissait comme secrétaire. Il lut un intéressant rapport des activités. Un programme fut exécuté par les artistes locaux; puis un goûter fut servi et plusieurs discours furent prononcés. On discuta le programme des activités à venir. Les membres offrirent leurs félicitations aux officiers pour le succès que ces derniers ont remporté.

Anniversaire de mariage

Le dimanche 5 mars, un groupe considérable de parents et d'amis se rendit à la résidence de M. et Mme Martial Beaudin pour célébrer leur 20ème anniversaire de mariage. Une adresse fut lue aux jubilaires par M. Emilien Labrèche, en présence de tous les enfants réunis. Une magnifique horloge fut présentée aux héros de la fête et M. l'abbé Léon Savoie souhaita de nombreuses années de bonheur à cette belle famille, qui est une des plus ancienne de Montmartre.

La belle soirée canadienne qui suivit se termina par divers amusements.

Çà et là

M. P.-E. Beauchemin a appris la mort de son oncle, M. Omer Désilets, survenue à Montréal dernièrement. Il était le dernier frère de la mère de M. Beauchemin, et était âgé de 74 ans.

De passage: le R. P. Sylvestre, Franciscain de Régina, qui a prêché une retraite au couvent.

Partie de cartes

Le dimanche 12 mars, il y aura une partie de cartes organisée par le comité local de l'A.C.F.C. Les tables ont été réparées et couvertes en neuf et on a maintenant de nouvelles cartes. Ne manquez pas d'assister à cette partie de cartes.



POUR VOUS, MESDAMES



Face "au" carême et non face "de" carême

Depuis que le carême est commencé, on dirait qu'on n'a jamais eu aussi faim, ni autant le goût de manger entre les repas.

Promesses de carême

Il y a cette vieille tradition de choisir des "promesses de carême". C'est tous les ans la même chose. On en prend trop. On croit qu'on va subitement devenir discipliné, rangé, modéré. On se fait un plan de vie formidable: lever tôt, messe, marche au grand air, diète sévère, coucher tôt. Il y en a même qui se rendent au chapelet quotidien et à la lecture spirituelle. Le premier jour, l'enthousiasme aidant, ça va bien; le deuxième c'est dur; le troisième, le cadran n'a pas sonné; puis une promesse, "cassée" ça peut bien se "recasser". A la fin on se dit: "Je ne suis pas capable" et on lâche tout, quitte à élaborer de nouveau ce beau programme l'année suivante. On "se fait croire" que ça sera beaucoup plus facile, que les conditions seront plus favorables, bref, que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. L'an prochain!

Une résolution

Est-ce qu'on change cela ce carême-ci? Rien qu'une, mais une sérieuse de résolution. Et on la tient. Si on y manque, tant pis, on continue quand même. Vaut mieux faiblir dans l'humilité que de continuer pour l'orgueil de réussir.

Cette année, c'est l'esprit du carême qu'on prend, pas la lettre. Fini le temps de mesurer et de peser. S'agit pas de faire face de carême mais de faire face au carême!

Yolande CLOUTIER.

Un véritable ami est un trésor

Qui d'entre vous après un de ces jours sombres où votre âme, lassée des épreuves de tous genres dont la vie est parsemée, n'a pas éprouvé une grande joie lorsque quelqu'un est venu, et, vous tendant la main, vous a très gentiment offert sa sincère amitié en sollicitant en retour le doux nom d'ami? Encore sous l'impression d'événements pénibles, vous avez accepté avec empressement et vos lèvres ont murmuré très bas: "merci!" Ce merci résumait toute la reconnaissance dont votre coeur était rempli et que vous n'osiez encore trop ouvertement exprimer.

Douce consolation

A partir de ce moment, l'épreuve a paru moins cruelle, les larmes moins amères, vous aviez un ami, et cet ami avait su trouver un remède efficace à votre chagrin, des paroles consolantes qui vous inspiraient encore un peu de confiance dans la vie, laquelle vous avait si cruellement trompé. Vous voguiez vers le bonheur et votre très frêle barque était venue se briser sur les écueils cachés de cette mer orageuse qu'est la vie.

Confiance

Votre ami vous a consolé et vous l'avez récompensé en lui accordant pleine confiance, car un ami doit être vraiment un autre soi-même. C'est le confident de nos peines, de nos joies, de nos craintes et de nos espérances.

Sympathie

L'ami prend part non seulement à nos pleurs, mais il sympathise aussi à nos malheurs; et c'est non seulement ses paroles qui nous consolent, mais son amitié sincère. Lorsque vous n'êtes pas seul à partager les épreuves comme les plaisirs, la vie semble douce, vous vous sentez aimé, et cette amitié verse insensiblement en votre âme l'oubli des peines terrestres.

Unis malgré la distance

Quand je dis: "Un ami", je parle de l'ami sincère dont la séparation ne fait pas oublier ou rejeter ses relations amicales. Deux amis éloignés peuvent vivre quand même rapprochés par la pensée, par le souvenir, et ce souvenir est bien doux lorsque vous avez la certitude que l'ami lointain vous est toujours fidèle. Mais cet ami qui se disait sincère est un oublieur; ce n'est que lorsque vous êtes parti que vous en avez eu la preuve. Ceci est d'autant plus pénible que vous le croyiez si sincère.

Précieux trésor

On dit bien: "Partir, c'est mourir un peu". Je trouve ces paroles bien vraies. En partant, vous emportez le souvenir de vos amis sans savoir s'ils garderont le vôtre. Aujourd'hui, ils sont bien rares les vrais amis, et pourtant, c'est le trésor le plus précieux ici-bas! Envions ce trésor . . . et soyons amis!

ALVERNA.

Méditation pour le temps du Carême

Comme nous vous marchandons, Jésus, notre pénitence!
Nous voici pourtant proches du temps où nous vous avons trahi et crucifié.
Et les unes ont du mal à renoncer à leurs parties de théâtre et de danses,
Et les autres, c'est à qui trichera sur le jeûne et le maigre, et tout l'art du cuisinier!

Les gens demandent souvent, mon Dieu, comment, étant notre Père, vous pouvez nous être aussi farouche,
Et moi, ce qui m'étonne, c'est votre clémence et votre pitié.
Quand je nous vois si prompts au mal, le coeur si sec, et plus légers que des mouches,
Je me demande comment vous pouvez aussi longtemps nous supporter.

Regardez, c'est carême et me voici là, tranquillement à ma table,
Dans mon joli salon orange et bleu aux trois fenêtres et doucement chauffé,
Tandis que vous êtes né d'une pauvre femme et dans une étable,
Et toute votre vie, sans confort, sans répit, vous avez peiné.

Nous en voulez-vous, mon Jésus, quand nous méditons l'Evangile,
De voir que, malgré nous, nous y recherchons toujours la trace de votre humanité:
Ce premier miracle qu'à la prière de Marie fit votre main agile
Pour ces gens de la noce qui n'avaient pas bu assez.

Et ces larmes que vous avez versées devant le sépulcre de Lazare,
Et cette place sur votre sein que vous réserviez au disciple aimé,
Et ce chagrin sur votre ville, quand vous annonciez que l'ennemi la serrerait de toute part,
Et cette faiblesse, avant le grand jour, dans le Jardin où les disciples dormaient . . .

O Jésus, je n'ai pas le courage de vous demander la souffrance,
Même pour ce temps de carême où nous sommes plus près de vous que dans les autres journées.
Alors je vous regarde sur votre croix, bien humblement, comme dans mon enfance,
En vous demandant pardon pour ce coeur désordonné.

Henriette CHARASSON.

La Canadienne française est la plus charmante fille du monde

"Depuis quinze ans", dit M. Gordon Sinclair, journaliste éminent, "j'ai traversé tous les continents et tous les océans, excepté l'Antarctique. Brunes Siamoises ou mignonnes Chinoises, jolies filles de Bali ou blondes aux yeux bleus des montagnes de Bavière, nulle ne saurait égaler les jeunes Canadiennes au joyeux rire perlé, au visage mobile et expressif". Avouez qu'après une telle déclaration... d'amitié, un aussi subtil diplomate se gagnera la sympathie de plus d'une d'entre nous!

La brune

Mme Jeannine Quesnel-Patenaude, "Mlle Montréal 1946", type caractéristique de la Canadienne française "aux jolis yeux doux". Mme Patenaude est mannequin professionnel. Sa beauté aurait pu lui assurer une carrière brillante à Hollywood, mais elle a préféré rester près des siens, loin des intrigues de la capitale cinématographique.

Aucun défaut...

Selon notre "encenseur", les Canadiennes françaises ont plus de personnalité que leurs soeurs de langue anglaise. Elles ont aussi de la vivacité et de la distinction. Gracieuses et fines, elles sont gaies et obligeantes. Attrayantes et animées, elles connaissent tous les secrets du chic.

Dès leur plus tendre enfance, elles ont un brio qui ne se dément jamais. Quand vient la maturité, cet entrain se change en une sérénité tranquille qui ajoute encore à leur charme. Cette bonne humeur inaltérable, les jeunes filles de chez nous l'acquièrent dans leur propre famille où leurs nombreux frères et soeurs les obligent — bon gré, mal gré! — à polir les aspérités de leur caractère.

Plus tard, la jeune Canadienne française, devenue le centre du foyer qu'elle a fondé, oublie ses préoccupations personnelles pour se dépenser pour les siens; ayant toujours l'impression d'être utile à quelqu'un et désirée partout, cela lui donne une expression radieuse qu'on ne saurait oublier.

Enjouées, mais sérieuses

Les jeunes Canadiennes françaises ont une notion exacte de la vie matrimoniale. Pour elles, le mariage n'est pas seulement la continuation d'un beau roman d'amour. Elles savent que la famille est le but primordial de leur union avec "l'élu de leur choix". Plusieurs, avant de s'engager pour la vie, suivent des cours de préparation au mariage qui s'avèrent de plus en plus efficaces. Spirituellement et physiquement, elles veulent être aptes à fonder un foyer heureux, qui ne s'écroulera pas aux premiers coups du sort. Le foyer est à la base de la nation et de la civilisation; les jeunes Canadiennes françaises en sont plus conscientes que la plupart de leurs soeurs de nationalités différentes.

Musiciennes et spirituelles

Les Canadiennes françaises sont moins égoïstes et plus délurées que d'autres. Elevées dans des familles où l'argent est souvent plus rare et les voitures moins nombreuses que dans les milieux de langue anglaise, mais où frères et soeurs se suivent à peu d'années d'intervalle, elles apprennent à s'amuser en famille et ne recherchent pas ailleurs les distractions qu'elles peuvent trouver chez elles. Elles deviennent ainsi de charmantes hôtesses et savent, comme pas une, "ramasser le dé de la conversation".

Les Canadiennes françaises chantent ou jouent d'un instrument de musique dans une proportion deux fois plus grande que leurs soeurs anglaises; ici, un ironiste serait peut-être tenté de se boucher les oreilles... mais passons.

D'où vient le charme indéniable et indéfinissable de nos compatriotes? M. Gordon Sinclair l'attribue à la façon bien personnelle qu'elles ont de ponctuer leurs phrases de gestes, de haussements d'épaules; un clignement d'yeux, un retroussis des lèvres, une fossette qui se creuse au moment opportun rendent leur mimique très expressive. Quel que soit le sujet de leur conversation, elle est toujours enjouée et... intéressante (Glissons, n'appuyons pas!) Quant à leur rire, il est tour à tour mutin ou moqueur, sans être cynique ou cruel; il traduit leur joie de vivre et leur sens de l'humour.

Elégantes et désintéressées

Toujours selon M. Sinclair, les jeunes filles de chez nous aiment à parler des hommes en général ... et en particulier. Cependant, elles s'intéressent davantage à l'individu et à sa famille plutôt qu'à la situation qu'il occupe, à l'argent qu'il fait, aux propriétés qui lui appartiennent ou aux mondes qu'il projette de conquérir.

Le journaliste termine en vantant le chic des femmes de langue française qui, en Europe ou au Canada, ne peuvent être égalées dans ce domaine.

Vous avouerez, mesdemoiselles, qu'un tel panégyrique ne saurait être passé sous silence.

M. GORDON-A. SINCLAIR, journaliste de langue anglaise, reconnait "à sa juste valeur" toutes les qualités des Canadiennes françaises. Il ne tarit pas d'éloges à leur égard, les reconnaissant comme les plus charmantes, les plus attrayantes et les plus gaies du monde. Qui le contredira, messieurs?

Le 'métier' de maman

Est-ce bien un métier, l'oeuvre qui consiste à mettre au monde un enfant, à en faire un homme ensuite? Peut-on comparer pareille mission à celle d'un maçon, par exemple, ou à celle d'un médecin? Le métier de maman tire son sens très large de l'étymologie latine du mot métier — "ministerium" — qui signifie charge, mission, service, apostolat. Le maçon, le médecin, l'avocat, s'il ne fait pas l'affaire du client, du patient, peut être remplacé; la mère, jamais.

Métier constant

Le métier de mère est le métier le plus absorbant, le plus difficile, le plus beau, le plus important, le seul irremplaçable. Le métier de mère est le plus absorbant de tous les métiers. Jamais de répit; il n'est jamais achevé, jamais fini. Dès le premier moment de la conception et jusqu'à la mort de l'enfant devenu adulte, c'est une lutte sans merci qu'entreprend la mère en sa faveur. Il n'est pas question de congé, de semaine de quarante heures, de vacances; c'est un souci constant qui dure et la nuit et le jour.

Le plus difficile

Même marié, établi, l'homme a encore besoin de sa mère dans les heures douloureuses. Une mère ne peut jamais, et sous aucune condition, abandonner son métier. De tous, c'est encore le plus difficile. C'est celui qui demande la plus grande somme de valeur et de connaissances. La maman doit être un peu médecin, pour soigner avec tact et délicatesse les petits malaises qui ne peuvent manquer de surgir: elle doit être poète aussi, pour charmer les heures de paix qui réclament les belles histoires; philosophe, pour répondre aux innombrables "pourquoi": un peu, beaucoup, moraliste, pour diriger avec un grand soin les âmes qu'elle doit former; et surtout chrétienne, pour leur montrer le vrai et unique chemin. Le métier de mère a un caractère unique.

Un petit enfant vaut toutes les gloires

La femme qui a, avant son mariage, pratiqué un autre métier, peut mieux qu'une autre comprendre la grande différence qui existe entre ceux-là et celui-ci. On se rappelle les heures de ravissement de la Cécile Pasquier, de Georges Duhamel, devant le berceau de son bébé. Elle qui avait joué devant toutes les salles d'Europe, elle qui avait connu toutes les ovations, ne cessait de répéter: "Mais au prix d'un petit enfant, que valent toutes les gloires?"

Bien connaître son enfant

La mère connait toutes les tâches, et bien connaître son enfant n'est certes pas la plus mince. On ne songe pas assez à la complexité de la nature de l'enfant. L'enfant est tout à fait différent de soi. Et le petit grandit; c'est l'heure des études. Le rôle de la mère prend encore de l'envergure; il faudra aider, protéger, comprendre, sourire et souvent pardonner. Puis, vient la crise parfois si douloureuse de l'adolescence. L'enfant devient déroutant, inconstant, incompréhensible, insaisissable. Il ne faut à aucun prix perdre sa confiance en ce moment-là, et songer plus que jamais à l'établir sur des bases solides. Il ne faut pas moins aimer l'enfant moins aimable.

Préparation

Comment se préparer à cette mission unique? Il faut une triple préparation: intellectuelle, pratique, morale et religieuse. Que les jeunes filles apprennent au moins des notions, — plus si c'est possible — de puériculture, (ces notions codifiées sur l'alimentation, l'hygiène, le vêtement, etc.), et de pédagogie, c'est-à-dire, en l'occurrence, la psychologie de l'enfant: ce qu'est l'enfant. Une préparation pratique, que les aspirantes au mariage prennent soin de leurs frères et soeurs. Si elles n'en ont pas qu'elles aident leurs amies; qu'elles aillent dans les dispensaires, les hôpitaux. Enfin, la grande préparation morale et religieuse. On demande aux mamans d'être des saintes: c'est presque cela qu'il faudrait exiger.

Qualités indispensables

La jeune fille se doit de les acquérir et de continuer la lutte pour y parvenir, même une fois mariée. Que les jeunes mères sachent organiser leur temps, leur vie; qu'elles soient gaies et confiantes; c'est indispensable pour le moral des enfants; qu'elles soient surtout sincères; c'est peut-être la plus grande des vertus. La parole d'une mère doit être sacrée et il faut y sacrifier bien des choses, même les gentilles légendes; l'enfant ne doit jamais être trompé. Et puis, la bonté, l'esprit de sacrifice, le dévouement, le calme, la douceur. Comme disait un auteur à une mère: "Soyez bonne à outrance".

L'esprit de justice, un autre point important. Pour aucune considération, montrer de préférence à un enfant plutôt qu'à un autre. Pardonner! Est-ce nécesaire de le mentionner?

Caractère d'éternité

Enfin, atteindre ce bel idéal par la pitié, l'amour de Dieu, agissant dans toute la vie. La mère précède le prêtre; sans elle, il ne peut rien. En remplissant ce grand et difficile programme, que la mère se souvienne que son travail est le seul qui possède la qualité d'éternité.

(Texte résumé d'une conférence de Mme F. Gay à Montréal).

FAUT-IL REEDUQUER LES GAUCHERS?

A cette question capitale pour l'avenir des enfants, M. René Zazzo, directeur adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes et spécialiste des gauchers, répond:

1—Les enfants nettement gauchers ne doivent pas être contrariés, mais au contraire encouragés dans leur gaucherie. Il faudrait même organiser des classes de gauchers avec des maîtres gauchers.

2—Les enfants faiblement gauchers peuvent être dextralisés, à condition de n'employer aucune méthode coercitive.

3—Le redressement sera tenté dans la première enfance. Ne pas insister au delà de deux ans sans le conseil et le contrôle d'un spécialiste, car on risquerait de provoquer chez l'enfant des troubles divers (bégaiement, bafouillage, maladresse graphique, infériorité intellectuelle, strabisme, etc.).

De toute façon, si la gaucherie subsiste à l'âge de six ans, il faut abandonner le redressement. Et on peut toujours se dire que l'enfant ajoutera peut-être son nom à la liste des gauchers célèbres qui compte notamment Léonard de Vinci, Michel-Ange, Benjamin Franklin et Charlie Chaplin...

Plus que jamais, je sens combien on devrait aimer la Papauté, qui a tant fait pour nous conserver, pour nous préparer, pour rendre possible tout ce que nous avons de savoir, d'intelligence, de liberté, de civilisation.

F. OZANAM.

Le Courrier de Louise

Q. — Je suis toujours bien fidèle à lire votre journal et surtout votre Courrier. Je les trouve tous deux bien intéressants.

a) Voici mon problème: Je demeure à proximité d'une réserve d'Indiens. Comment se fait-il qu'il y a de ces gens ici, sur nos réserves, qui prétendent souffrir de la faim et viennent maintes et maintes fois chez moi demander à manger? Ils acceptent n'importe quoi, disant qu'ils ont faim et qu'ils n'ont rien dans leurs maisons. Ils se plaignent qu'ils n'ont pour vivre et s'habiller que l'allocation familiale et l'argent du traité: treize dollars deux fois par année.

Si cela est vrai, il me semble que ce n'est pas juste. Il y a tant de gens qui vivent dans le luxe qu'on ne devrait pas en voir ainsi dans la misère et en haillons.

Je n'ai jamais pu refuser de leur aider, surtout quand ils me disent qu'ils n'ont que de la farine à manger. Je leur ai donné de la nourriture et un peu de linge. Cependant, plusieurs personnes disent qu'on doit leur fermer la porte, parce qu'ils ne cherchent qu'à s'enivrer lorsqu'ils ont de l'argent. Dites-moi, je vous prie, si ces gens sont vraiment dans le besoin et si je dois continuer à les aider ou non?

Je ne suis pas riche moi-même et j'ai une famille à faire vivre, mais nous n'avons jamais, par bonheur, souffert de la faim.

b) Pourriez-vous me dire quels sont les aliments qu'il me faut prendre pour suivre un régime qui servirait à me donner des forces. Mon sang semble être faible. Pourriez-vous me dire aussi si la pauvreté du sang pourrait me causer des démangeaisons aux yeux et même des orgelets?

R. — a) Je ne voudrais pas commencer ici une polémique au sujet du traitement de nos Indiens qui vivent dans les réserves, mais je dois vous dire que vos actes charitables ne perdent aucunement de leur mérite, que ceux qui en bénéficient y aient droit ou non.

Certes, le sort de ces Indiens n'est pas enviable, mais ils ont certains privilèges, tels que la chasse et la pêche hors de saison, qui peuvent leur aider beaucoup. De plus, rien ne les empêche de cultiver la terre de la réserve, d'élever des animaux ou de faire le trappage des animaux à fourrures. Ceux qui sont industrieux peuvent très bien gagner leur vie et celle de leur famille. Il ne faut pas généraliser, cependant, car certains peuvent être malades et dans l'impossibilité de travailler. Dans ce cas, le gouvernement fédéral se charge de les faire soigner.

Si vous vivez à proximité d'une réserve, vous pouvez sans doute consulter l'agent du gouvernement préposé à sa gérance et il vous donnera tous les détails que je ne saurais savoir à ce sujet.

Il doit y avoir dans votre région une garde-malade de l'Unité Sanitaire de votre municipalité. Demandez-lui conseil au sujet de votre problème.

b) Vous pourriez augmenter vos forces en mangeant des oeufs, du foie de veau, de boeuf ou de porc, du fromage, etc. Prenez beaucoup de sommeil et buvez du lait. Pour vos yeux, ils se ressentent sans doute de l'état général de votre santé, mais ils ont peut-être besoin de repos, ou même de verres correctifs. Vous seriez sage de faire votre possible pour consulter un médecin.

Merci de vos bonnes remarques.

* * *

Q. — Je suis née le 20 juillet 1884. Auriez-vous la bonté de me dire quel âge j'aurai le 20 juillet 1950. Merci beaucoup.— UNE QUI AIME A LIRE VOTRE COURRIER.

R. — Vous aurez 66 ans.

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer du glucose? Je le voudrais en liquide — il ressemble beaucoup au miel.

b) Auriez-vous aussi l'obligeance de me dire comment réparer une statue lumineuse? Elle n'est plus phosphorescente et je voudrais lui rendre son lustre.

R. — On m'assure que vous pouvez acheter du glucose dans les pharmacies.

b) Quant à la statue phosphorescente, il vous faudra la confier à des gens du métier. Consultez donc le gérant d'une des maisons suivantes, ou écrivez-lui, il saura vous conseiller: F. J. Tonkin Cie Ltée, 103, rue Princess; Gaspard Agencies Ltée, Winnipeg, 2ème étage, 88, rue Arthur.

* * *

Q. — Je lis chaque semaine votre courrier. Vous m'avez déjà rendu service une fois au sujet de livres français, et je m'excuse de vous questionner à nouveau.

J'habite le Canada depuis 18 mois; je suis Française. En France les parents ont l'habitude, à la naissance d'un enfant, d'envoyer à leurs amis une boite de dragées portant le nom de l'enfant et la date de son baptême. Or, j'attends un bébé. Depuis notre arrivée ici, bien des amis nous ont envoyé des dragées. Si je ne leur en envoie pas, à mon tour, ils croiront que je veux me soustraire à cette convenance, car ils ne savent pas qu'ici ce n'est pas la coutume. Je ne sais où me procurer des dragées et des boites. J'ai regardé un peu partout à Winnipeg, mais je n'ai rien vu. Il est vrai que je connais bien peu la ville, et pas beaucoup St-Boniface.

Connaissez-vous, je vous prie, une maison de commerce vendant ces articles? Ce renseignement me serait très utile. Je vous en remercie à l'avance.

Je vous prie d'agréer, chère madame, l'assurance de mes sentiments distingués.

R. — Quoique dans notre pays ce ne soit pas la coutume d'envoyer des dragées à l'occasion de la naissance d'un enfant, nous avons quand même amplement de ces bonbons dans nos magasins. Vous n'avez qu'à vous rendre chez Eaton ou à la Baie d'Hudson et demander des "Sugar coated Almonds" ou "Sugared Almonds" et vous aurez exactement les mêmes bonbons qu'en France on appelle dragées. Il y a aussi ce que les vendeuses anglaises appellent "Draggies", — mot qui est sans doute une déformation du nom français 'dragées' — et qui sont confectionnées en Angleterre. Mais ces "Draggies" sont un peu différentes des dragées françaises en ce sens qu'elles ne contiennent pas toujours une amande et sont recouvertes de chocolat.

* * *

Q. — Mon fils étudiant prend souvent trois ou quatre verres de bière dans un réveillon. Dois-je m'inquiéter? Souvent, il demande que je lui en achète. Je n'aime pas cela, mais je le fais. Il a 24 ans. Merci.—MAMAN INQUIETE.

R. — Il vaut mieux que votre fils prenne des consommations sous vos yeux, mais surveillez la quantité qu'il absorbe. C'est l'abus des boissons alcooliques qui est condamnable, non l'usage. Aussi, il est plus facile de prévenir une mauvaise habitude que de la corriger quand elle est prise. N'allez pas vous priver de choses essentielles pour acheter de la bière à votre fils, ou lui en procurer trop souvent! Vous n'ignorez pas que les choses défendues sont les plus attirantes.

* * *

Q. — Veuillez me donner quelques noms qui se disent également bien en français et en anglais. Mon mari est de langue anglaise et je veux des noms qui conviennent pour nous deux. Merci. — J'AIME LOU.

R. — Si vous aimez Lou, pourquoi pas Louise? Ou encore Marguerite, Rita, Claire, Elisabeth, Liliane, Eveline, Agnès, Jeannette, Irène, Hélène, Gertrude, Florence, etc. Pour un garçon: Edouard, Robert, Paul, Georges, Henry, Arthur, Charles, etc.

LOUISE.



Prenez garde de ne pas vous méprendre lorsque vous lisez les annonces des journaux ou affiches des magasins relatives à l'achat des meubles, et ne confondez pas le fini avec le bois lui-même. Ainsi, un meuble "fini acajou" est souvent fabriqué d'un bois de qualité inférieure traité de telle façon qu'il ressemble à l'acajou.

La mode pratique




Prix de chaque patron: 25 sous

Temps requis pour l'envoi: 10 à 15 jours

(Envoyer monnaie seulement)

No du patron ....

Grandeur ....

En français ☐

En anglais ☐

Nom ....

....

Adresse ....

....

Pianistes jumelles aveugles



Les **Révérendes Soeurs Jeanne-Madeleine, O.S.F., et Françoise-Thérèse, O.S.F.**, du collège Cardinal Stritch, Milwaukee, sont des jumelles, aveugles de naissance. Avant leur entrée en religion, "les soeurs gaies", comme on les appelait, étaient pianistes de concert. Elles ont enregistré sur disques plusieurs de leurs propres compositions, ainsi que des oeuvres des grands maîtres de la musique.

L'art de varier les menus maigres

Lorsqu'on y met un peu d'imagination, les aliments maigres tels que le poisson, les crustacés, le lait, les oeufs, le fromage, les fèves et les lentilles font des plats savoureux, de haute teneur nutritive et peu coûteux en ingrédients. Il n'y a aucune raison pour qu'ils soient monotones et sans attrait.

Comme le poisson, le lait, les oeufs et le fromage sont des aliments hautement protéiques; ils devraient être abondamment employés dans les soupes, les sauces, les soufflés et les mets en casserole. Combinez de préférence ces derniers aliments aux féculeux tels que le pain, le macaroni, les nouilles ou les pommes de terre. Les fèves fournissent aussi un plat des plus satisfaisants.

Vos meilleurs catsups, sauces chili, sauces piquantes sucrées ou marinades de moutarde rehausseront les plats plutôt monotones, tels qu'oeufs brouillés et omelettes ordinaires.

Servez le macaroni et le fromage, les soufflés, etc., avec une salade croustillante et vous aurez ce contraste si recherché dans la texture.

Et voici, pour vous aider à varier vos menus maigres, quelques recettes dignes d'éloges, riches en saveur et remplies d'éléments nutritifs.

Boulettes au fromage avec sauce aux tomates

2 tasses de farine ordinaire ou
2¼ tasses de farine à pâtisserie
3 c. à table de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de moutarde sèche
3 c. à table de graisse
1 tasse de fromage râpé
1 c. à table d'oignon émincé
1 tasse de lait
1 boite de soupe aux tomates concentrée
1 tasse d'eau

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez la graisse à l'aide de deux couteaux ou d'un appareil spécial jusqu'à ce que le mélange ressemble à de la chapelure. Ajoutez le fromage râpé. Combinez l'oignon émincé et le lait. Incorporez aux ingrédients secs. Diluez la soupe aux tomates avec l'eau et amenez au point d'ébullition. Laissez tomber la pâte par boulettes dans la soupe chaude, couvrez hermétiquement et faites cuire 15 minutes. N'enlevez par le couvercle pendant la cuisson. Six portions.

Fèves dorées

2 tasses de fèves sèches — de Lima ou blanches
4 tasses d'eau
3 c. à table de graisse
½ tasse d'oignon haché
2 tasses de pommes hachées
¼ c. à thé de curcuma
½ c. à thé de toute-épice
¼ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sel

Faites tremper les fèves dans l'eau toute la nuit. Faites cuire dans de l'eau fraiche non salée pour couvrir jusqu'à ce que les fèves soient tendres. Egouttez mais conservez le liquide. Faites fondre la graisse, ajoutez l'oignon et faites revenir. Ajoutez les pommes et les assaisonnements et faites cuire, couvert, pendant 5 minutes sans brasser. Ajoutez les fèves et ½ tasse du liquide mis de côté. Faites mijoter pendant 10 minutes. Ajoutez de l'eau si nécessaire. Six portions.

Croquettes aux oeufs

3 c. à table de graisse
¼ tasse d'oignon émincé
¼ tasse de farine
1 tasse de lait
1 tasse de fromage râpé
½ tasse de chapelure
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de moutarde sèche
2 c. à table de raifort
1 c. à table de sauce chili ou catsup
¼ c. à thé de thym en poudre
5 oeufs cuits dur, hachés

Faites fondre la graisse, ajoutez les oignons et faites cuire 5 minutes. Ajoutez la farine et incorporez parfaitement. Ajoutez le lait et faites cuire en brassant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe. Continuez la cuisson pendant 5 minutes. Ajoutez le fromage râpé, la chapelure et les assaisonnements. Remuez jusqu'à ce que le fromage soit fondu. Ajoutez les oeufs et mêlez bien. Faites refroidir parfaitement. Façonnez en croquettes ou boulettes, enrobez de chapelure et faites frire dans la poêle. Servez avec une sauce aux tomates. Six portions.

MAMIE.

Propos agricoles

Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Mauvaises herbes et plantes cultivées

Ce que nous appelons communément "mauvaises herbes" ce sont les plantes qui ont des habitudes de croissance que l'on ne peut contrôler et qui refusent de se conformer à nos exigences. Elles peuvent même avoir une certaine utilité; mais elles sont nuisibles du fait qu'elles croissent malgré nous et en dépit de nos efforts pour les en empêcher.

Comparons l'avoine domestique avec son proche parent, la folle avoine. L'avoine domestique est [illegible] docilité; semée en terrain bien préparé, tous les grains viables germent immédiatement comme s'ils recevaient un ordre. Par contre, à peine 10 à 20% des grains de folle avoine semée dans les mêmes conditions germent immédiatement; le reste commencera à croître des semaines, des mois, voire même des années plus tard. Il est impossible de prévoir combien de temps ces graines resteraient enfouies dans le sol avant de germer. La plupart des graines de mauvaises herbes ont cette qualité de pouvoir séjourner dans le sol pendant une période indéfinie et y survivre, tandis que les graines de plantes cultivées poussent immédiatement; sinon elles perdent leur pouvoir germinatif.

La folle avoine diffère aussi de l'avoine domestique en ce qu'elle [illegible] ses grains les uns après les autres, les laissant tomber sur le sol au fur et à mesure qu'ils mûrissent. C'est pourquoi il est impossible de récolter toute la folle avoine qui mûrit dans un champ; les grains ainsi tombés sur le terrain causeront des dommages aux récoltes futures.

Les mauvaises herbes les plus nuisibles ont besoin de la main de l'homme pour croître et se propager sur une grande échelle. Examinons, par exemple, le cas du "Chiendent" et du "Laiteron vivace". Laissés à eux-mêmes, les racines souterraines se multiplient à un tel point que les plantes s'étouffent les unes les autres et leur développement est ainsi limité, mais dès que le terrain est préparé pour une autre récolte, ils en profitent pour pousser avec un surcroît de vigueur.

Les graines de la plupart de nos mauvaises herbes annuelles sont très petites; au début de leur croissance elles ne peuvent tenir tête aux céréales parce qu'elles se développent très lentement; si l'on se sert d'une semence forte et vigoureuse et si le terrain est bien préparé le grain prendra facilement le dessus et accaparera l'humidité et les rayons solaires disponibles. Ceci est particulièrement vrai dans le cas de la moutarde sauvage — au début elle pousse beaucoup plus lentement que le grain, mais elle reprend facilement le temps perdu, si elle se développe dans des conditions favorables, telles que dans du grain qui a mal germé ou qui a été endommagé par les insectes. Au moment de la floraison, cette moutarde aura une racine deux fois plus forte que le grain et cinquante-deux fois plus de feuillage que le blé. Comme les feuilles sont le laboratoire chimique où se transforme le carbone de l'air en cellulose, en amidon ou en huile, il est donc évident que la moutarde et les autres plantes du même groupe sont à cette période de croissance mieux outillées que les céréales pour puiser l'humidité et les éléments de fertilité du sol et pour accaparer les rayons solaires. Il est donc très important de prendre avantage du fait que les mauvaises herbes annuelles croissent moins vite dans leur début que les céréales; en semant du bon grain en terre bien préparée, on fera beaucoup pour enrayer les dommages causés par les mauvaises herbes

Arthur DUMAIS

La conservation du sol commence sur la ferme

La conservation du sol, comme la charité, est beaucoup plus efficace quand elle commence chez soi. La plupart des exploitants agricoles reconnaissent le besoin de pratiques qui puissent assurer la conservation du sol en inspectant régulièrement et soigneusement leur propre ferme. Chaque année une légère partie du sol arable de chaque ferme est emportée par le vent ou par l'eau. Non seulement une grande partie de la fertilité naturelle du sol disparaît alors, mais la valeur de la ferme diminue et par la suite le niveau de vie de la famille de l'exploitant diminue.

La conservation du sol ne signifie pas qu'un cultivateur doit travailler sans rémunération. La pratique de la conservation du sol obéit à une saine logique commerciale et à la longue, elle rapporte des recettes intéressantes. Il n'est que prudent de protéger un placement et c'est ce que fait tout cultivateur qui prend les mesures nécessaires pour empêcher le gaspillage du sol de sa propre ferme.

Aucun cultivateur ne consentira à voir des tonnes de sol à l'acre enlevées de ses champs par l'eau, s'il sait qu'il peut y remédier en semant, suivant les méthodes de culture, en travers des pentes. Des essais ont prouvé que des parcelles de graminées ou de légumineuses ou d'autres plantes cultivées en travers des pentes n'ont perdu que peu ou pas de sol. L'expérience d'un cultivateur peut lui enseigner que certains sols et certains champs ne devraient jamais être laissés entièrement à nu; il peut à la longue s'apercevoir que c'est une bonne pratique de garder certains de ces sols en herbages, pour la production de graines ou pour l'alimentation du bétail.

Il n'y a pas de loi relative à la lutte contre l'érosion sur la ferme de chaque cultivateur mais si l'exploitant espère y demeurer et gagner sa vie, le sol arable doit y rester aussi. L'érosion du sol n'a rien de nouveau. Qu'elle soit causée par le vent, par la pluie ou par un excès de paissance, elle a joué un rôle vital dans le développement et la chute des nations au cours des âges connus. L'histoire et la leçon existent pour ceux d'entre nous, Canadiens, qui désirons l'apprendre. Le temps est révolu où un cultivateur pouvait labourer, épuiser le sol et se transporter sur de nouvelles terres. Aujourd'hui le cultivateur avisé sait qu'il sera payé de retour pour le soin qu'il prend de son sol.

Avantages d'une traite mécanique rapide

Selon des expériences poursuivies depuis de nombreuses années, les techniciens du Collège de l'Agriculture du Montana croient qu'il y a grand profit à se servir d'une trayeuse capable d'effectuer rapidement la traite des vaches. D'après eux, les avantages d'une traite rapide sont nombreux et les quatre plus importants seraient les suivants:

(1) la traite mécanique rapide épargne du temps;

(2) elle a tendance à accroître la production;

(3) elle contribue à enrayer des maladies comme la mammite;

(4) le lait est de meilleure qualité parce que la traite rapide réduit la teneur en bactéries nuisibles.

Il est bon de rappeler en marge de telles expériences qu'une traite rapide ne signifie aucunement une traite incomplète. Il s'agit d'un travail vite fait, mais en même temps bien fait.

Au programme "Nos futures Etoiles"



Marguerite Gignac, soprano lyrique, de Windsor, Ont., et **William Blaine Williams**, baryton, de Hamilton, Ont., seront les prochains concurrents du concours national "Nos futures Etoiles" que l'on entendra au réseau français de Radio-Canada, le dimanche 12 mars, à 9 h. du soir. (S. R.-C.)



Q. — J'ai entendu dire qu'il fallait tout expliquer en confession, parce que la nature du péché peut changer. Si on dit: "J'ai eu une pensée grave d'impureté en pensant à quelqu'un", est-ce qu'il faut dire qui est ce "quelqu'un", par exemple, une personne libre, mariée? La nature, je l'ai dit, est grave; donc il ne semble pas qu'il soit nécessaire de mentionner ce quelqu'un. Qu'en pensez-vous?

R. — Pour que la confession soit complète il faut accuser tous les péchés mortels avec leur nombre et les circonstances qui en changent la nature ou l'espèce. Parmi les péchés mortels, il y en a qui sont intérieurs, tels les péchés de mauvaises pensées, de désirs. La mauvaise pensée dite "délectation morose" est le plaisir qu'on prend à un objet coupable représenté par l'imagination comme présent sans en éprouver cependant le désir; plus brièvement: on se réjouit d'une chose mauvaise à laquelle on pense.

La nature (ou l'espèce) et la gravité de ces pensées se déterminent d'après l'objet auquel elles se rapportent. Voilà pourquoi le pénitent devra, en accusant telle mauvaise pensée, renseigner le confesseur sur l'objet de sa pensée, c'est-à-dire sur quoi et sur qui a porté cette mauvaise pensée. Si cet objet est un vol, la mauvaise pensée sera un péché correspondant, une mauvaise pensée de vol. Cependant, contrairement au mauvais désir, la mauvaise pensée ne portera pas ordinairement sur les circonstances de l'objet. Par exemple, on se réjouit du vol auquel on pense, mais on ne s'arrête pas en tant que tel à se réjouir que ce soit le vol d'une chose consacrée, et ainsi cette circonstance de l'objet n'ajoutera pas à la pensée une autre malice.

Pour en venir à l'exemple de votre question: il faut accuser en confession l'objet de la mauvaise pensée: c'est-à-dire ce sur quoi a porté la pensée, et avec quelle personne, sans qu'il soit obligatoire de donner les circonstances de cette personne, en disant si elle est libre ou mariée. Pour ces pensées, on s'accuse donc dans la mesure où elles ont été reconnues comme péchés au moment du péché lui-même, et aussi dans la mesure où l'on s'en rappelle après un sérieux examen.

* * *

Q. — Voici qu'une personne tombe dans le péché mortel presque immédiatement après sa confession; elle se trouve à accomplir sa pénitence en cet état. Que pensez-vous de cette pénitence? Vaut-elle?

R. — Oui. Cette pénitence sacramentelle est accomplie validement. Sans doute, le confesseur désire que son pénitent accomplisse sa pénitence dans les meilleures conditions possibles, mais ordinairement le confesseur n'a pas l'intention d'imposer comme condition spéciale que la pénitence soit accomplie alors que le pénitent est en état de grâce. Cependant, si dans un cas déterminé l'état de grâce était nécessaire pour la valeur de l'oeuvre prescrite, alors il faudrait que la pénitence soit accomplie en état de grâce. Ainsi, si le confesseur donne comme pénitence une communion à faire, il est évident qu'il faut être en état de grâce; de même s'il demandait de gagner une indulgence plénière.

* * *

Q. — La pénitence sacramentelle a pour effet de remettre la peine temporelle due au péché. Qu'advient-il de cet effet si quelqu'un fait sa pénitence en état de péché mortel?

R. — La pénitence est accomplie validement, mais l'effet n'est pas produit immédiatement. Dans ce cas, cependant, la pénitence sacramentelle, en vertu des mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, donne le droit à la remise des peines temporelles; et il semble bien qu'il y aura en fait remise des peines temporelles quand l'obstacle qu'est le péché sera enlevé soit par la contrition, soit par l'absolution.

* * *

Q. — Nous avons eu une discussion, et je viens à vous pour savoir qui a raison. Pourriez-vous, s'il vous plaît, me dire si un protestant marié devant son ministre et maintenant divorcé a le droit de se faire catholique et ensuite de se marier avec une catholique dans l'Eglise catholique?

R. — Je suppose que ce protestant, en se présentant devant son ministre, ne se présentait pas avec une catholique, comme vous semblez l'insinuer par votre question, car dans ce cas, son mariage est valide, et il est tout à fait interdit à la loi civile de lui accorder un divorce. Même si ce divorce est déjà accordé, il est nul et sans effet aucun; le mariage demeure et demeurera tant que ces deux époux vivront.

A savoir maintenant si ce protestant peut se faire catholique, je réponds: oui. Mais s'il est dans le tort à propos de son divorce, il devra désavouer ses torts. Cependant, tant que vivra sa légitime épouse, jamais il ne pourra se marier ni dans l'Eglise catholique, ni en dehors de l'Eglise, s'il demeure protestant.

Un petit problème



Une agate d'une extraordinaire grosseur, 10 pouces de diamètre, et d'une pesanteur non moins fabuleuse, 37 livres — la plus grosse jamais découverte, à ce que l'on croit — fait l'objet d'un problème difficile à résoudre pour le **R. P. Bernard C. Zimmerman, S.J.**, d'El Cayo, Honduras Britannique, actuellement en visite à Cleveland où réside son frère. Le R. P. Zimmerman a de la peine à trouver un lapidaire qui consentirait à égriser et à polir son énorme pierre précieuse qu'il désire présenter au pape Pie XII comme cadeau de l'Année sainte. (NCWC)

Comptabilité de ferme

Les techniciens des diverses fermes expérimentales et particulièrement de Brandon, au Manitoba, soulignent que le début de l'année est un temps propice pour commencer la tenue d'une comptabilité sur la ferme. Ils font remarquer que, dans bien des cas, un mode plutôt simple de comptabilité peut suffire, mais qu'il faut tout de même se donner la peine de prendre note de ses revenus et dépenses. Les sommes d'argent que le cultivateur encaisse et débourse sont aujourd'hui beaucoup plus considérables que par le passé et l'homme le mieux doué ne réussit pas toujours à les garder en mémoire. De plus, la situation économique se corse, les profits deviennent de moins en moins faciles il faut limiter ses dépenses ou du moins placer son capital dans les entreprises de la ferme où il est susceptible de payer le plus fort intérêt. Or, on ne peut en arriver là sans savoir où l'on va et le seul moyen de le savoir est de tenir une comptabilité au moins sommaire des opérations financières de la ferme

Décès de l'administrateur de l'"Osservatore Romano"

ROME — Le R. P. Alberto Gambini, de l'ordre des Salésiens, administrateur de l'organe du Vatican, l'**Osservatore Romano**, a succombé à l'âge de 42 ans, à une [illegible]. Le R. P. Gambini dirigeait les 100 typographes de l'**Osservatore Romano**. Sa Sainteté le pape Pie XII a [illegible]

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresse: toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-108

MOINDRE DANGER

Règle générale, lorsque votre contrat est à sans-atout et que vous ne possédez qu'un seul arrêt à la suite attaquée par l'adversaire, il est préférable d'utiliser cet arrêt lorsque vous prévoyez que le partenaire de l'adversaire sera épuisé à cette suite et par conséquent ne pourra la retourner. Cependant, si une attaque à une autre suite peut présenter un plus grand danger, il ne faudra pas vous exposer à ce changement et il sera préférable de prendre immédiatement la main. La négligence de ce principe de sécurité coûta le contrat du déclarant de la main suivante.

DONNEUR NORD

Est-Ouest vulnérables

N: ♠ 10-3; ♥ 8-5; ♦ A-D-V-7-6-2; ♣ A-10-2

O: ♠ A-V-7-4; ♥ R-9-3; ♦ 10-3; ♣ V-9-8-3

E: ♠ 9-5-2; ♥ D-10-7-6-2; ♦ 9-8-5; ♣ R-D

S: ♠ R-D-8-6; ♥ A-V-4; ♦ R-4; ♣ 7-6-5-4

NORD	EST	SUD	OUEST
1 carreau	Passe	1 pique	Passe
2 carreaux	Passe	3 S-A	Passe
Passe	Passe		

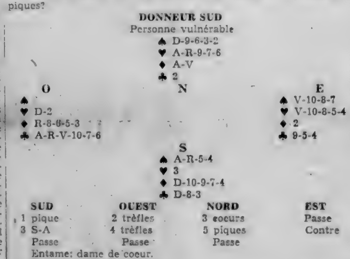
Entame: trois de trèfle.

Le Mort n'ayant joué que le deux, Est prend de la dame et s'attaque aux coeurs par le six. Comme le déclarant ne joue que le quatre, Ouest prend de son neuf et continue par son roi et, de nouveau, Sud refuse de jouer son as. Ouest, craignant que son partenaire n'ait pas de reprise de main lorsque ses coeurs seront affranchis, revient aux trèfles en en jouant le six. Ne pouvant plus céder une levée aux adversaires, car il faudra de toute nécessité perdre l'as de pique, le déclarant appelle l'as de trèfle et, avec l'espoir que l'as de pique se trouvera chez Est, il en appelle le trois, mais Ouest s'empare de la dame et encaissant ses deux trèfles, le contrat s'envole.

Sud pouvait compter huit levées certaines, six à carreau et une à coeur et trèfle; il s'agissait tout simplement d'affranchir une levée. Les trèfles n'étaient pas une réelle menace, car le deux étant au Mort et Ouest attaquant du trois, il était évident que sa suite ne comptait que quatre cartes et qu'il ne pouvait obtenir plus de trois levées à cette suite. Sud pouvait donc à ce moment s'affranchir une levée de pique, sans que les adversaires puissent menacer le contrat. De plus, il évitait le danger d'un changement à coeur, couleur où les adversaires détenaient huit cartes et que Sud n'arrêtait qu'une fois d'une manière certaine.

* * *

Est-ce possible pour le déclarant de réussir un contrat de 5 piques?



DONNEUR SUD

Personne vulnérable

N: ♠ D-9-6-3-2; ♥ A-R-9-7-6; ♦ A-V; ♣ 2

O: ♠ —; ♥ D-2; ♦ R-8-6-5-3; ♣ A-R-V-10-7-6

E: ♠ V-10-8-7; ♥ V-10-8-5-4; ♦ 2; ♣ 9-5-4

S: ♠ A-R-5-4; ♥ 3; ♦ D-10-9-7-4; ♣ D-8-3

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	2 trèfles	3 coeurs	Passe
3 S-A	4 trèfles	5 piques	Contre
Passe	Passe	Passe	

Entame: dame de coeur.

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.

Montréal, la première ville bilingue du monde

PHILADELPHIE — M. Leslie Roberts, journaliste canadien-anglais, publie dans le dernier numéro du "Saturday Evening Post" une étude sur Montréal. Il y souligne que Montréal est la plus grande ville du monde où il y ait deux langues officielles, et que le bilinguisme y donne une couleur particulière à tous les aspects de la vie collective. En voici un résumé.

Il existe pour ainsi dire deux villes, à Montréal, la française, qui comprend les deux tiers de la population, soit 1,250,000 habitants, qui habitent en majorité l'est, le nord-est, le sud-ouest; l'anglaise, qui occupe surtout l'ouest. La population française est presque entièrement catholique, l'anglaise en majorité protestante. Les fidèles de chacune des deux grandes religions ont leurs écoles propres, leur université.

Le plus grand journal français d'Amérique

Le principal journal français, **La Presse**, est aussi le quotidien d'Amérique qui a le plus fort tirage, de tous ceux qui se publient en d'autres langues que l'anglaise; ce tirage atteint en moyenne 235,000 copies. Aucun journal français publié hors de France n'a tant de lecteurs.

La radio fournit aussi à la population française de nombreux romans ou pièces adaptées à son esprit. M. Gratien Gélinas a aussi conquis la faveur de son public en créant des types: Fridolin, Tit-Coq. Parmi les troupes qui soutiennent le théâtre, M. Roberts note les Compagnons; il mentionne entre autres sociétés musicales les Concerts symphoniques, les Festivals, les Disciples de Massenet.

Vitalité de la culture canadienne-française

Des maisons commerciales du Canada français, Dupuis Frères est parmi les dix magasins les plus considérables du Canada. M. Roberts note la vitalité de la culture canadienne-française, qui fait que l'employé canadien-français d'une maison anglaise, le travail terminé, entre dans son milieu national.

M. Roberts décrit la topographie générale de la ville, les principaux quartiers commerciaux et financiers. Chemin faisant, il fait remarquer à ses lecteurs américains l'importance de Montréal dans l'économie, chiffres à l'appui. Il dit qu'un charme de la ville, c'est le mélange de souvenirs historiques et d'inventions, d'édifices modernes. Il note les difficultés de circulation qui sont depuis toujours un sujet de discussion pour tous les citoyens, et qu'explique en partie le Mont-Royal autour duquel la ville s'est construite. M. Roberts n'oublie d'ailleurs pas les beautés naturelles de la montagne, la vue superbe qu'on y a de la ville.

L'auteur narre brièvement les origines de l'oratoire Saint-Joseph. Il considère le tourisme comme une très grande industrie à Montréal. Il mentionne les lieux de divertissement, les campagnes d'épuration, mais affirme que la plupart des citoyens ne fréquentent pas les endroits mal famés, les Canadiens français parce qu'ils ont assez d'imagination pour se distraire autrement, les Canadiens anglais parce qu'ils tiennent à leur réputation.

Premier ambassadeur d'Irlande aux E.-U.

DUBLIN — M. John J. Hearne a été désigné comme premier ambassadeur de la république d'Irlande aux Etats-Unis. Depuis 12 ans il était haut commissaire de ce pays au Canada.

Il remplacera M. Sean Nunan, ancien ministre à Washington, qui a été nommé secrétaire adjoint aux affaires étrangères, à Dublin

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On m'écrit. Je suis commerçant et j'ai souvent l'occasion de correspondre avec des femmes qui sont dans le commerce. Je suis souvent embarrassé quand je dois finir une lettre. Voulez-vous nous donner quelques exemples?

Au cours de mes lectures, je rencontre souvent le mot "carence", mot que je ne puis trouver dans mon petit Larousse. Voulez-vous me donner sa signification?

Sur l'emploi des auxiliaires **être** et **avoir**, dans quels cas doit-on employer **être** ou **avoir** dans certaines phrases telles que: j'ai été, ou je suis allé, etc.?

Un bonimenteur à la radio disait l'autre jour: "Le magasin est situé **en face** de Dupuis Frères; n'est-ce pas vis-à-vis qu'il aurait dû dire?

Ne serait-il pas opportun de publier une liste de mots auxquels nous hésitons à donner le genre masculin ou féminin?

Réponse. Toutes les lettres comportent des salutations, pour lesquelles on utilise des formules consacrées par l'usage. Il ne faut pas attacher à celles-ci plus d'importance qu'elles n'en ont; néanmoins, il **est** bon de conformer dans une certaine mesure, leur degré de cordialité à celui des relations entretenues. Voici quelques-unes de ces tournures les plus fréquentes:

Recevez, Monsieur (ou Madame), mes salutations distinguées (sincères, empressées, respectueuses, les meilleures).

Recevez, Monsieur (ou Madame), mes civilités sincères, respectueuses.

Agréez, Monsieur (ou Madame), l'expression de ma parfaite considération, de mes sentiments les meilleurs.

On fait souvent précéder ces formules d'une phrase de ce genre:

Dans l'attente de vous lire.

Dans l'attente d'être favorisé d'une prompte réponse . . .

Dans l'espoir de bientôt vous lire, . . .

En attendant le plaisir de vous lire, . . .

En attendant votre réponse, .

(Extrait de "Correspondance commerciale française" de Bénédict).

D'après Larousse universel, on entend par carence: l'action de faire défaut (la carence du gouvernement); situation d'une personne qui se dérobe dans une affaire d'honneur, d'un match, etc. En médecine, une maladie par carence est une maladie causée par un régime privé de vitamines, synonyme d'avitaminose.

On remplace quelquefois **je suis allé, j'étais allé** par **j'ai été, j'avais été**, mais alors on fait entendre que l'aller a été suivi du retour. On ne doit jamais dire que je fus à Paris, je fus vous voir, etc. **J'ai été** à Rome indique que je suis de retour; **il a été** à Rome marque simplement le voyage sans indiquer oui ou non s'il y a retour.

Un certain nombre de verbes intransitifs prennent tantôt **avoir** et tantôt **être**, selon qu'on veut exprimer une action ou un état, tels sont:

Aborder, accourir, apparaître, augmenter, croître, descendre, décamper, dégénérer, diminuer, disparaître, embellir, expirer, grandir, monter, partir, passer, rajeunir, rester, sortir, tomber, vieillir.

Il **a** passé en Amérique en tel temps. (Il a fait l'action de passer).

Il **est** passé en Amérique depuis tel temps. (Il est résidant en Amérique).

Il a sorti, mais il vient d'entrer.

Il est sorti, mais il va rentrer.

Il a vieilli en peu de temps. (Il [illegible]).

Vous êtes vieilli. (Vous avez perdu votre vigueur).

Quelques verbes changent d'auxiliaire suivant le sens qu'ils expriment:

Cesser, dans le sens de terminer, ne pas continuer, prend **avoir**; dans le sens de suspendre, il prend **être**. Exemple: les chants avaient cessé (terminer); les fêtes **sont** cessées (suspendu).

Convenir, dans le sens de plaire, prend **avoir**; dans le sens de demeurer d'accord, faire un accord, il prend **être**. Exemple: cette maison m'a **convenu**. — Il **est** convenu lui-même de sa méprise.

Demeurer, dans le sens de habiter, tarder, passer, prend **avoir**; dans le sens de **rester**, s'arrêter, il prend **être**. Exemple: j'ai demeuré dans cette rue. — Sa plaie a demeuré longtemps à guérir.

Echapper, dans le sens de n'être pas découvert, saisi, prend **avoir**; dans le sens de faire ou de dire quelque chose par mégarde, il prend **être**. Exemple: cela m'avait échappé. — Quelques fautes vous sont échappées.

Expirer, en parlant des personnes, prend avoir; appliqué aux choses, il prend avoir ou être. Exemple: il a expiré entre mes bras. — Son bail a expiré. — Les délais sont expirés.

En face de Dupuis Frères peut se dire.

Voici des noms sur le genre desquels on hésite quelquefois.

Sont **masculins**: Abîme, acrostiche, âge, air, alvéole, amalgame, ambre, amiante, antipode, antre, arcane, argent, armistice, astérisque, asthme, atome, augure, auspice, automne, décombres, éloge, emplâtre, épiderme, équilibre, équinoxe, érysipèle, esclandre, évangile, hémisphère, holocauste, hiéroglyphe, incendie, ivoire, minuit, pétale, platine, tubercule, ustensile, vestige, viscère, vivres.

Sont **féminins**: absinthe, agrafe, alarme, alcôve, amnistie, atmosphère, attache, anicroche, arête, dinde, arrhes, drachme, ébène, écharde, écritoire, enclume, épigraphe, épitaphe, épithète, équerre, impasse, jujube, insulte, nacre, omoplate, once, orbite, paroi, patère, pédale, réglisse, ténèbres, varice.

L'Année sainte est l'occasion offerte de nous débarrasser de tous nos fardeaux, de passer par la porte ouverte et de marcher sur une route neuve.

Mgr CALVET.



Nos Mots Croisés

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

HORIZONTAL

[illegible]

VERTICAL

[illegible] nombre — Légumineuse.

7—Terme de trente jours habituellement fixé pour le payement d'une traite — Sans couleur, peu éclatant — Conjonction.

8—Pierre ou autre marque qui sépare un champ d'un autre — Page.

9—Interjection — Chez les Hébreux poids et monnaie pesant six grammes — Rendre les flots.

10—Tout contre — Loupe plate de la tête — Petite pomme rouge.

11—Adj. démonstratif — Fleuve de France — Pronom personnel.

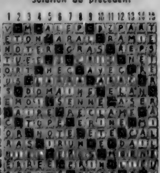
12—Pronom personnel — Grande ouverte — Monnaie bulgare.

13—République de l'Amérique centrale — Champignon.

14—Ville d'Espagne — Qui appartient au mari.

15—Journaliste et conventionnel (1742-1793) — Du verbe avoir — Batiste très fine.

Solution du précédent



La Semaine de la Vocation au Collège St-Boniface

Chronique

Certains commentaires désobligeants à l'égard du Collège et du cours classique prennent naissance dans l'imagination et l'animosité des critiqueurs. On s'aperçoit par contre que d'autres remarques ont leur fondement dans la réalité. Passons outre aux premières pour donner tous nos soins aux secondes.

Il arrive qu'un finissant ait subi son cours classique. S'il nous est impossible de le féliciter, nous serons quand même portés à user d'indulgence envers lui s'il a su se donner un but dans la vie. Mais gare à l'autre qui, se sentant pris au dépourvu et poussé dans le dos, parcourt fiévreusement toutes les brochures traitant des différentes carrières qui s'ouvrent devant lui! On peut dire que ce cas-là est rare: il se réalisera toujours trop souvent.

Plusieurs épaules en portent la responsabilité. L'élève peut, par manque d'ambition, s'être mérité lui-même le plat qu'il reçoit. Qu'il s'accuse lui-même alors! Mais même avec la meilleure bonne volonté du monde, un jeune finissant peut-il sans assistance voir clair dans les problèmes d'une vie où il n'est jamais allé? Au contraire, il s'y risque, il s'y aventure à tâtons. Les uns sont heureux dans leur choix, les autres, non.

Le doigt accusateur pointe donc vers les phares puissants qui entourent l'élève, parce que ces phares demeurent éteints. Nos anciens sentent depuis longtemps le malaise de leur responsabilité négligée. Tous leurs beaux projets meurent avant de naître, si bien que tout le monde cesse d'espérer. Mais tout à coup, surprise des surprises, l'oeuf finit par éclore. Il est tard, mais jamais trop tard. Les universitaires du Collège de St-Boniface suivent maintenant des cours d'orientation hebdomadaires, organisés par l'Association des Anciens Elèves.

Il n'appartient pas à ces cours de nous renseigner sur les vocations sacerdotales et religieuses: ils ne deviendraient alors que des répétitions. La semaine de la vocation revient tous les ans renouveler nos notions à ce sujet. La série des retours tendait à faire de cette semaine une pure routine. On la regardait passer sans trop se déranger pour recueillir ce qu'elle avait à donner. Mais en 1950, quel changement! Bon exemple des cours d'orientation? Toujours est-il que la semaine de la vocation s'est parée d'une solennité jamais vue encore.

La distribution d'un programme détaillé attisa l'intérêt des élèves en leur donnant une idée claire des stages par où on allait les conduire.

• • •

Programme de la Semaine

Malgré son genre sermonneur, Cette Semaine n'est pas, comme certains pourraient le croire, une retraite. Ce sont quelques jours, durant lesquels différents prédicateurs nous entretiennent sur la grandeur du sacerdoce et ses nombreux champs d'actions. Voici, en résumé, les activités de cette Semaine.

Elles débutaient samedi soir, le 25 février, par un film français, "Notre-Dame de la Mouise", du roman de Grégoire Leclos, drame racinien à la fois intérieur et extérieur. Dans une banlieue de Paris, où la misère a endurci les coeurs, au milieu du dédain et de la moquerie, un jeune prêtre élève sa petite église, Notre-Dame de la Mouise. Sa charité, son courage et sa persévérance ont vite fait de lui gagner toutes les âmes: c'est le tableau en miniature de la paix que la civilisation chrétienne apporta à l'humanité.

Dimanche matin, à la grand-messe, un sermon sur le sacerdoce, par le Supérieur du Grand Séminaire, M. l'abbé Décosse. Il trace les traits généraux de la prêtrise et illustre la grandeur du prêtre et de sa mission.

Nous nous rencontrons de nouveau lundi soir dans la salle académique où le R. P. Prieur de la Trappe de St-Norbert donne une causerie sur la vie monastique. Comment expliquer qu'en ce siècle d'activité atomique, la vie contemplative des Cisterciens compte encore de si nombreux adeptes? Le R. P. Prieur a vite fait d'éclaircir le mystère en nous faisant connaître la perfection de la vie du Trappiste. Suivirent des interviews avec les Trappistes chinois en exil à St-Norbert ainsi que du chant et de la musique de Chine. Le tout fut chaleureusement applaudi.

M. l'abbé Pierre Raymond nous entretenait mardi soir sur le ministère paroissial: bref énoncé de la vie de sacrifice du curé de paroisse, de ses joies et de ses peines, de son oeuvre de pasteur et de sa place dans la société.

Un sermon sur la préparation d'une vocation nous fut donné le lendemain soir par M. le curé Blais. Il souligna la nécessité, pour la jeunesse, d'acquérir un esprit de sacrifice et de renoncement, et proposa la prière et la fréquentation des sacrements comme sauvegarde de sa pureté afin qu'il n'ait qu'à répondre oui à l'appel de Dieu. Un magnifique film en couleurs sur les Missions du Nord fut ensuite déroulé par un Père Oblat de Marie-Immaculée.

Jeudi soir était réservé aux Pères Blancs, représentés par le Père Lanctôt, P.B. Dans un langage rapide et coloré, il nous énuméra la liste des sacrifices que doit s'imposer le missionnaire: sacrifice de ses parents, amis, de sa civilisation avec son confort, sacrifice de sa personne même pour implanter l'Eglise en pays infidèle. Mais le Père Lanctôt n'était pas venu nous démoraliser: il ne manqua pas de nous énumérer les joies qui contre-balancent les peines que s'impose le missionnaire.

Le lendemain soir, adoration du premier vendredi du mois, suivie d'un entretien par le Père Caron intitulé: "Tollat crucem". Simple, pratique, convaincu et convaincant, le Père Caron nous dit: "Qu'on prenne le bord qu'on veut, sa première vocation est d'être catholique". Et le Père termine en ces termes: "Choisis toi-même une croix qui mène au Calvaire, car il faut souffrir, et quand je dis IL FAUT, ça veut dire IL FAUT".

• • •

Ordination

Samedi matin, dans notre chapelle, se déroulent les rites symboliques de l'ordination au sous-diaconat d'un trappiste chinois. Le soir, le R. P. Scheffer, O.M.I., provincial de sa communauté, nous parle de l'Oblat "qui, dit-il, d'après un dictionnaire du XIXe siècle, est une espèce de Jésuite. En réalité, il est avant tout le missionnaire des pauvres".

Dimanche matin les élèves se rendaient à la Basilique pour assister à la grand-messe de onze heures, et pour entendre un sermon de circonstance prononcé par M. le curé Blais. Après avoir décrit le côté divin du prêtre, il en entreprit le côté humain, tout en nous en révélant la faiblesse.

• • •

Séance de clôture

La Semaine se terminait le dimanche 5 mars, par une petite soirée sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Cabana. Les séminaristes ainsi que plusieurs parents et amis furent renseignés sur les activités de la Semaine par le maître de cérémonie, M. Roger Smith.

Le Père Caron, sa chorale et l'orchestre présentent avec leur succès habituel quatre cantiques harmonisés qui répondent bien à l'atmosphère de la Semaine. Les solos furent rendus par André Forest et Charles Halpin.

Depuis deux ou trois semaines, les Collégiens effectuent des travaux sur la vocation. Les universitaires l'ont fait librement, avec enthousiasme, et en dehors du programme des classes. Sans doute, la synthèse, la théorie, et la morale ont trouvé terrain fertile chez les futurs B. A. Dans les classes de grammaire, quelques professeurs ont laissé aussi leurs élèves à leur propre initiative. Le genre roman, dissertation, tableau, est peint tour à tour avec l'illusion du réel. Chez certains jeunes, la plume coule abondamment d'un idéal personnel sans aucun souci de se compromettre. Lecture fut faite de quatre de ces travaux par les auteurs eux-mêmes: Raymond Bacon, Raymond Catellier, Charles Halpin et Raymond Bourque. D'autres travaux du genre sont reproduits dans cette page.

Un petit sketch radiophonique "J'irai, moi", composé par Lucien Thouin lorsqu'il était en Belles-Lettres, a beaucoup intrigué l'auditoire. Les personnages étaient Léo Couture, Raymond Marchand, Philippe L'Heureux et Jean-Léon Deschênes, avec Léo Beaulieu comme narrateur. Les voix des personnages partaient ferme du studio (fumoir) mais se perdaient dans un labyrinthe de connexions réalisé par le Père Préfet, non encore diplômé en radiodiffusion.

Tous connaissent la pièce "Bibi" qui fait suite à "Notre-Dame de la Mouise" de Grégoire Leclos. Un monologue célèbre du héros de la pièce fut interprété avec maîtrise par Denis Joyal. Puis vint la proclamation des vainqueurs du concours des travaux sur la vocation. Les heureux gagnants étaient successivement de la Philosophie aux Eléments-Latins: Charles Halpin, Roland Leclaire et Léo Couture, Camille Dufort, Louis Laurencelle, Hubert Préfontaine, Raymond Bourque, Lionel Deroche, Raymond Bacon, Joseph Sherwood et Gilles Arbez. Des mentions honorables furent méritées par Paul Rocan, André Lachance, Léopold Dumaine, Benoit de Margerie, Philippe L'Heureux et Denis Godard.

• • •

Quand s'éloignent les petites lumières...

La soirée se continue avec une courte pièce "Quand s'éloignent les petites lumières..." croquis du Père Paul Bélanger. La scène, un départ de missionnaire pour la Chine, se passe dans la salle des pas perdus d'une gare de Montréal. Interprétation des rôles: 4 petits gars: Claude Muret, Marcien Ferland, Raymond Bacon, Joseph Comeau; agent de police anglais: David Laroche; agent de police français: André Lachance. Un monsieur de la foule... Joseph Lavoie. Le nègre: Roméo Hébert; un vieillard: Raymond Hamel. Si on en juge par la réaction de l'auditoire, la pièce fut un succès. C'est sans doute dû aux réflexions parfaitement naturelles de quatre petits curieux.

Pour clore officiellement et la soirée et la Semaine, le programme invitait son Excellence à prendre la parole. S'adressant d'abord aux parents, Mgr Cabana les engagea à bien comprendre la grande importance de l'éducation à la maison. Déplorant la pénurie de prêtres dans son diocèse, il nous encouragea ensuite à répondre généreusement à la grâce de la vocation.

Roger SMITH et
Jacques CHENARD.

• • •

UN SOIR D'HIVER

Minuit venait de sonner au petit village de St-Thomas. La tempête augmentait toujours; le vent sifflait, hurlait; la neige volait, fouettait le visage des retardataires qui regagnaient leurs logis: le froid était vif.

Au presbytère, dans son bureau bien chauffé, M. le curé, fumant sa dernière pipe, se plaisait dans une lecture. Son beau visage de prêtre respirait la paix; cet homme de Dieu était heureux. Il se préparait à prendre un repos bien mérité, lorsqu'on frappa à la porte. Il alla ouvrir. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, pauvrement vêtu, à la physionomie tourmentée. Que venait-il faire à cette heure tardive? Après quelques paroles échangées à voix basse, M. le curé répondit simplement: "C'est bon, j'y vais".

"Holà", cria le cocher, "marche, la Grise". Bientôt tout disparut dans la nuit de plus en plus sinistre. Depuis une heure qu'on était en marche, pas une parole n'était sortie de la bouche des deux hommes. M. le curé semblait rêver; il savait quelle réception l'attendait. Le froid lui gelait la figure et les pieds, mais il était insensible à tout cela, car il priait. Il savait bien, le bon abbé, qu'il aurait grandement besoin de Dieu.

Enfin le traineau stoppa à la porte d'une misérable chaumière. On percevait venant de l'intérieur des plaintes accompagnées de gémissements et de cris. M. le curé entra. Dans cette petite maison régnait le désordre; sur une table, au milieu de la place, une lampe à pétrole éclairait faiblement. Une odeur suffocante prenait à la gorge. Dans un coin une vieille femme mangée par la gangrène gisait sur une paillasse.

M. le curé s'approcha, mais la malade se voila de sa couverture crasseuse en vociférant de hideux blasphèmes. Il lui parla avec douceur mais elle ne voulut rien entendre. Il laissa tomber l'orage. Ensuite le prêtre se mit à lui rappeler sa jeunesse, ses parents et surtout sa mère. Aussitôt la moribonde fut prise de désespoir; elle s'arrachait les cheveux, mordait ses bras pourris d'où déjà les mains étaient tombées. De ses morsures, s'échappait un sang violet mêlé de pus qui lui souillait la face. C'était horrible à voir. Le prêtre tenta une dernière chance; il lui parla de la miséricorde infinie du Christ; il lui montra la Vierge au pied de la Croix. Tout à coup la mourante s'immobilisa: un silence mortel planait, troublé de temps à autre par la tempête qui s'apaisait. Dans un dernier souffle de vie, elle s'écria: "Pardon, ô Christ miséricordieux! Ayez pitié d'une pécher...". Elle était morte.

Un autre exemple du dévouement et du bel apostolat d'un curé. Grâce à lui, une âme de plus allait posséder le bonheur éternel.

Claude PREFONTAINE,
Rhétorique.

Pour connaître sa vocation

Il est un problème que doit envisager tout jeune homme qui se lance dans la vie. C'est celui de se choisir une carrière ou — pour prendre l'expression consacrée— de connaître sa vocation. Dès l'éveil de l'intelligence, le problème se pose, mais avec grande discrétion dans les débuts, s'adressant plutôt à l'imagination qu'à la raison. Il est naturel au jeune enfant de vouloir imiter les héros qu'il admire. Quel est le jeune qui n'a pas rêvé de devenir, un jour, médecin, policier, étoile de cinéma, pompier, que sais-je? Mais tout ça passe, pour laisser la place à un autre rêve beaucoup plus durable, parce qu'il est le fruit de la grâce. Ils sont nombreux, je crois, les fils de nos bonnes familles canadiennes-françaises qui ont désiré, un jour ou l'autre, devenir prêtres ou religieux. Les origines de pareil rêve sont souvent assez obscures. Pour l'un, l'idée lui sera venue, il y a longtemps peut-être, quand il était jeune servant de messe; pour l'autre, ce sera à l'occasion du passage d'un missionnaire qui aura raconté quelques récits merveilleux; Dieu n'est jamais à court de moyens pour jeter dans les âmes des germes de vocation.

Le vrai problème

Les années passent. L'enfant est devenu un jeune homme. Le problème de la vocation se concrétise, réveillant parfois des rêves d'enfant depuis longtemps endormis. La question se pose, angoissante parfois. A-t-il, oui ou non, une vocation religieuse? Est-il appelé à devenir prêtre ou religieux? Comment s'y prendra-t-il pour trouver la solution à son problème, pour connaître sa vocation? Tentons de poser les jalons qui guideront le jeune homme sérieux dans la recherche de sa vocation.

Les éléments constitutifs

Ils sont au nombre de trois: l'appel intérieur, les aptitudes et l'appel extérieur. Qu'on ne s'imagine pas que l'appel intérieur est quelque chose de bien manifeste, quelque chose qui se fait toujours clairement sentir. Non, pas toujours. C'est une voix intérieure, une voix qui vient du fond de la conscience, la voix de Dieu qui ne retentit que dans le silence du coeur. Quiconque veut l'entendre doit commencer par faire du silence dans son coeur . . . et y descendre. L'appel intérieur ne consiste pas nécessairement dans un attrait sensible vers une vie sacerdotale ou religieuse, mais elle suppose au moins une intention droite. Cette intention droite est absolument indispensable. Elle doit être surnaturelle, constante et raisonnable. En effet, on ne doit pas aspirer au sacerdoce ou à la vie religieuse pour des raisons d'ordre purement naturel: confort, aisance, honneur, vie tranquille, etc. Non, il faut des motifs plus élevés. Par exemple, le désir de sauver les âmes, d'aider les malheureux, de vivre une vie de prière: l'ambition de mieux servir Dieu, une plus grande facilité pour sauver son âme, ou encore le dégoût du monde. Voilà des motifs surnaturels. L'intention doit être aussi constante, pas seulement un enthousiasme passager mais une idée durable qui inspire chacune de nos actions. Elle doit être aussi raisonnée, c'est-à-dire qu'elle doit se présenter comme le fruit de bien des réflexions, un travail qui, sans exclure le coeur, prend d'abord sa source dans l'intelligence.

Les aptitudes

Par aptitudes, il faut entendre les qualités physiques, intellectuelles et morales requises. Une bonne santé, une intelligence au moins moyenne et un jugement sain. Au point de vue moral, serons-nous à la hauteur de la tâche? Demandons-nous ce qu'est notre vie de collégien sur ce rapport, et nous pourrons ensuite nous prononcer assez facilement sur l'avenir.

Une autre manière d'envisager cette question des aptitudes, c'est de voir si de sérieux obstacles s'opposent à notre vie de prêtre ou de religieux. C'est dans ce domaine surtout que l'aide d'un homme d'expérience — le directeur spirituel — est d'une extrême importance.

L'appel extérieur

Nous n'avons pas à le discuter. Si un jeune homme possède les aptitudes nécessaires, s'il a entendu l'appel intérieur, il n'a pas à s'inquiéter de l'appel extérieur. Celui-ci suivra.

Un mot de l'attrait

Il s'agit évidemment de l'attrait sensible, une sorte de goût naturel vers la prêtrise ou la vie religieuse. Cet attrait n'est pas négligeable, loin de là. Il faut le considérer comme une grande grâce de Dieu qui va rendre plus facile la solution du problème de la vocation. Ajoutons toutefois qu'il n'est pas indispensable, et qu'à lui seul, il ne suffit pas pour qu'un jeune s'engage dans la vie sacerdotale.

En résumé

Quelqu'un qui a une intention droite, les aptitudes et l'attrait peut aspirer à une vocation supérieure. De même un jeune homme qui possède les aptitudes et l'intention droite, mais qui n'a aucun attrait ni aucune répulsion, peut aussi viser à la prêtrise. En dehors de ces deux cas, il n'existe pas de vocation proprement dite.

L'on voit assez combien grande est la part laissée à la générosité. "Si tu veux être parfait . . . viens et suis-moi". Cette générosité ne manquera sûrement pas, si nous avons la sagesse de suivre dès nos premières années de collège le conseil que donne Louis Veuillot:

"Demande à Dieu de l'aimer toute ta vie.

"Demande à Dieu de le servir toute ta vie.

"Demande à Dieu de lui donner toute ta vie."

Charles HALPIN,
Philosophie.

Celle qui s'oublie

Pierre, ayant fini sa prière, demanda à sa mère de lui conter une histoire avant de le laisser seul. La maman qui lui en racontait une chaque soir savait que son enfant préférait des histoires vraies aux contes de fées; elle entreprit donc de lui raconter la vie de saint Charles Garnier.

"La famille Garnier était très riche. Elle se composait du père, de la mère, de quatre garçons et d'une fille adoptée qui se nommait Gisèle. Elle était belle et charmante, Gisèle; quand elle chantait, on aurait dit un ange. Jeune encore, elle fut placée dans un couvent. M. Garnier voulait faire d'elle une bonne chrétienne, une femme digne de celui qu'il lui avait choisi pour époux, Charles.

Des trois frères de Charles, deux étaient entrés en communauté et l'autre s'était fait prêtre séculier. Quant Charles parla d'entrer chez les Jésuites, son père s'y opposa net. C'était bien assez d'en avoir sacrifié trois déjà; il voulait se garder un héritier. Donc, pour changer les idées de son fils, le père l'envoya se promener avec un de ses amis. A son retour, Charles trouva Gisèle à la maison. Le père, jugeant Gisèle assez âgée, était allé la chercher pour la marier à Charles. Les jeunes gens vécurent quelques mois ensemble et se mirent à s'aimer profondément. Au point que M. Garnier se félicitait déjà de son succès. Mais il se trompait.

Un jour, Charles dit à Gisèle qu'il se ferait jésuite s'il pouvait obtenir le consentement de son père. Ce fut un choc terrible pour Gisèle. Toutefois, elle surmonta sa peine et alla elle-même intercéder pour Charles qui, finalement, obtint l'autorisation de réaliser son rêve. Il alla donc chez les Jésuites et, une fois ordonné prêtre, demanda les missions du Canada. Son père s'opposa de nouveau et Gisèle dut intervenir une fois de plus.

Au moment où Charles s'embarquait pour le Canada, Gisèle, la généreuse Gisèle, lui promit de rester fille et de veiller sur ses vieux parents jusqu'à leur mort. Elle tint sa promesse. Un jour, le Père Garnier reçut une lettre de France lui annonçant la mort de son père. Une autre missive suivit bientôt qui lui apprit que sa mère n'avait pas survécu à son père et que Gisèle, sa mission terminée, s'était réfugiée au couvent où elle avait passé ses jeunes années.

Dès son arrivée à Québec, le Père Charles Garnier fut envoyé chez les Hurons. Il eut de grandes difficultés à apprendre la langue sauvage, et souffrit beaucoup du logement et de la nourriture, lui qui avait toujours vécu dans l'aisance. Il ne se plaignit jamais; il était très aimable et gagnait tous les sauvages par sa douceur. On le surnommait l'ange. Sa vie de missionnaire dura douze ans. Il mourut d'un coup de hache à la tête, en donnant une absolution".

Pierre, qui était très absorbé par le récit de sa maman, ne s'aperçut pas tout de suite qu'elle avait fini de parler. A moitié rêveur, il ouvrit les yeux, remercia d'un sourire, puis s'endormit profondément.

Jules PREFONTAINE,
Versification.

La vocation sacerdotale

Par un dessein providentiel et merveilleux, Dieu prédestine chacun de nous à un état de vie conduisant au port du salut éternel. Nous sommes tous appelés au ciel, mais par des chemins différents. Certaines gens, bien intentionnées, prennent une voie étroite, droite et pavée où ils carrossent solitaire, à l'aise et sans panne. C'est la vie des célibataires. D'autres gens se revêtent d'une toge d'amour, de courage et de don de soi, puis font route sur un chemin de gravier en des groupes qui varient selon l'amour mutuel des deux conducteurs de chaque roulotte. Des orages de faiblesses mondaines affectent cette voie, mais le dévouement assidu des bons conducteurs la rend toujours praticable. Et ces conducteurs ont comme premier devoir d'enseigner leur métier aux passagers en leur assurant l'unique direction à prendre. C'est la voie du mariage.

Mais il se trouve une troisième voie; ce n'est qu'un sentier rural passant à travers les terrains rocheux, des déserts de sable, voire même des régions marécageuses. Les voyageurs, ambassadeurs d'un même maître, ne sont jamais nombreux. Leur mission n'est que la continuation de l'oeuvre de leur maître. Ces missionnaires renoncent aux plaisirs du monde, même légitimes, pénètrent leur esprit, leur coeur des trois vertus théologales et se lancent à la conquête des âmes. Comme deux jeunes enfants dans un dédale tenant bien chaque bout d'une longue corde pour ne point s'écarter, ainsi le Général de la conquête soutient, console et réconforte ses soldats par une chaîne de grâces divines particulières.

Qui choisit?

Voilà donc plus spécialement ce qu'on appelle une vocation; ce choix est réservé à Dieu seul. Personne avec ses ambitions humaines, ses capricieuses faiblesses ne peut charger ses épaules d'un tel fardeau: "Nec quisquam sumit sibi honorem". Dieu appelle toujours, mais trop d'appelés ne répondent pas. La voix de Dieu ne se fait pas entendre dans les salles de danse modernes ou pendant des promenades nocturnes frivoles! Le germe de vocation à la prêtrise ne s'enracine que dans le recueillement, dans un esprit de sacrifice assaisonné de réjouissances chrétiennes. "Je me tiens à la porte et je frappe", dit le Seigneur. "Bienheureux celui qui répond à mon appel".

Vocation sublime

Voyons maintenant en détail la sublimité de la vocation sacerdotale. Le prêtre est un homme du bon Dieu. Il ne vit pas pour lui-même mais pour les brebis de son Maître qui vit en lui. Son unique intérêt est de gagner des âmes, les ramener au bercail céleste de leur Père. Il est un autre Christ. "Sacerdos alter Christus".

L'égoïsme, le matérialisme et les positions rémunératrices n'ont pas d'emprise sur lui. Une si belle vocation ne tombe pas du ciel mais plutôt l'appel du Seigneur germe dans le coeur d'un enfant, d'un jeune homme et se cultive graduellement par la prière et l'esprit de sacrifice.

Intermédiaire

Le prêtre représente Dieu auprès des hommes et apporte à Dieu les offrandes, les louanges, les prières des hommes. Personne ne va à Dieu sans l'intermédiaire de Jésus-Christ ici-bas. Si nous voulons adorer Dieu, le remercier de ses bienfaits, de ses grâces, nous nous tournons vers notre médiateur, nous nous unissons à lui, et par lui nous rendons à Dieu le Père l'adoration que nous lui devons. Sans le prêtre, nous ne pourrions rien faire. "Nemo venit ad Patrem nisi per me".

L'homme ne vit pas seulement de pain mais de toute parole venant de la bouche de Dieu. Le prêtre est le distributeur de cette vie divine. Quand, par le péché, nous nous plongeons dans les ténèbres et même dans l'ombre de la mort, n'est-ce pas le prêtre qui guérit notre aveuglement, notre cécité spirituelle par la confession? Et, au moyen de la sainte eucharistie, ne nous donne-t-il pas des transfusions de sang divin pour nous renforcer, nous immuniser contre les microbes du démon? C'est encore le prêtre qui nourrit notre âme de consolations avant qu'elle se dirige au tribunal de la justice divine. Le prêtre, ce créateur du Christ sur l'autel, ce sacrificateur nous apporte la vie de la grâce et renouvelle le sacrifice du Christ sur le Calvaire; il offre le Christ comme victime au Père Eternel et par là nous applique les mérites de la Rédemption.

Représentant de Dieu

"Si je rencontrais un ange et un prêtre, disait sainte Thérèse d'Avila, je saluerais le prêtre d'abord parce que l'ange n'est que l'ami de Dieu et que le prêtre est son représentant". Comme Jésus guérissait les lépreux, les aveugles et les boiteux, le prêtre apporte aux hommes un remède à leurs faiblesses spirituelles, à leur lèpre morale. Le plaisir sexuel, les boissons enivrantes, l'honneur et l'argent ne peuvent satisfaire le coeur d'un homme avili, ou d'une femme égarée. La paix de l'âme, la paix de la conscience sont les principaux facteurs du vrai bonheur. Le prêtre est ce consolateur, ce médecin des médecins aux opérations implicitement curatives. La foi chrétienne et l'observance des directives du médecin sont les seules conditions requises pour l'efficacité des traitements lénifiants. Après notre guérison, il part, le sourire aux lèvres, en nous donnant une clé de bonne volonté pour ouvrir la pharmacie de grâces divines et y prendre quotidiennement le vin de l'Eucharistie et de la sainte messe.

La plus noble des vocations

La vocation sacerdotale est donc, sans contredit, la plus noble des vocations. L'honneur des politiciens, l'argent des commerçants, la bravoure des combattants, la renommée des inventeurs, rien n'est comparable au trésor céleste du prêtre de Jésus-Christ. Chrétien pour soi et prêtre pour les autres, il travaille à la vigne de son divin Maître. Grande au ciel sera sa récompense car, en ce monde, profitant des grâces de Dieu, il aura conduit les brebis égarées et farouches au Coeur Sacré de son divin Pasteur. Et quelle sera la récompense des parents qui auront donné à Dieu un de leurs fils bien-aimés! "Un verre d'eau donné en mon nom ne sera pas sans récompense". Un charitable fils pour prêcher son Evangile et porter sa Vie aux âmes, est-ce comparable à un verre d'eau?

Marie, reine du clergé, médiatrice de toutes grâces, rendez nos oreilles attentives à l'appel de votre Fils. Allumez en nous le feu de son Amour afin qu'un jour nous puissions éclairer le monde païen du flambeau de la vie divine. O Marie, ayez pitié de nous, rendez-nous persévérants et dirigez nos pas vers le saint autel.

Rolland LECLAIRE,
Rhétorique (Junioriste).

• • •

Le dernier prêtre

La guerre était finie.

L'homme errait sur une immense croûte triangulaire de terre durcie. Des haillons couvraient son corps; on ne voyait que le haut d'un buste déformé où des os saillants étiraient une chair jaune; ses jambes étaient atrophiées, ses pieds mutilés, et chaque pas rongeait ces membres quasi ankylosés. Dans ce visage émacié, des yeux atones roulent dans un orbite évasé. Il est chauve et son crâne est couvert de contusions.

Le sol qu'il parcourt est brisé par des croûtes de terre multiformes et inégales. Il parvient au bout du tertre qui s'effrite pour laisser passer un ruisselet de liquide sulphurique rouge. Ses yeux hagards se détachent du sol, parcourent ce grand spectacle de désolation et . . . Mais voici qu'il voit venir un humain. Il veut appeler, crier: aucun son ne sort de sa gorge desséchée. L'homme se baisse pour boire de cette eau qui lui rendra la parole. Il est trop faible, tombe et roule violemment sur le dos, bras en croix.

Cependant, l'autre s'avance en trébuchant; il a le même aspect livide, mais, dans sa main, il tient un crucifix. Un pas hésitant. Le ruisselet est traversé. Il s'agenouille lourdement près du moribond. Cueillant un peu d'eau dans ses mains osseuses, il la verse sur la tête de l'autre, trace des signes de croix avec son crucifix, pendant que ses lèvres exsangues remuent faiblement. Puis il dépose le crucifix dans les mains froides. Alors, il se couche près du ruisseau et boit longuement. Le liquide corrosif brûle son corps. Un instant, il se tord, ses membres se raidissent et se crispent . . . Le dernier prêtre avait fait son devoir.

Camille DUFORT,
Belles-Lettres.

• • •

Dévouement d'un missionnaire

Nous avons devant nous une semaine de la Vocation. Cette semaine devrait être principalement une semaine de prières et de mortifications. Quelle que soit la vocation que nous choisirons, nous aurons toujours des épreuves à supporter, des obstacles à surmonter, des souffrances à endurer. Nous avons un beau modèle qui nous montre à endurer nos épreuves avec patience, avec amour. C'est le Père Jogues. Permettez-moi de raconter brièvement sa vie d'apôtre.

Il y a au delà de trois siècles, vivait au Canada — en ce temps-là Nouvelle-France — un missionnaire très courageux qui se dévouait au salut des âmes. C'était le Père Isaac Jogues. Il avait amené à la vérité plusieurs sauvages. Malgré son grand courage, il réussit à convertir à peine un petit nombre d'Iroquois. Ces barbares qu'on surnommait parfois "demi-démons" étaient cruels et ils avaient massacré déjà beaucoup de missionnaires.

Un jour, le Père Jogues apprit d'un Huron que les Iroquois parlaient de le brûler vif. Jogues, alors, passa toute une nuit en ferventes prières, implorant le secours du ciel, demandant à Dieu la grâce de savoir s'il devait retourner en France ou rester au Canada. Car il en avait le choix.

Au matin, il avait décidé de retourner en France. Mais quand il apprit que les Iroquois, s'il partait, avaient résolu de massacrer la colonie naissante, alors Jogues renonça à son départ, décida de rester au pays. Et il alla se cacher durant plusieurs semaines dans le grenier de la maison d'un avare. Là, il risquait de se faire découvrir; de plus, il était maltraité et mangeait à peine, car on ne lui donnait que du pain noir comme nourriture et de l'eau comme breuvage.

Les Iroquois furent apaisés par une rançon de trois cents livres. Le Père Jogues put alors sortir de sa cachette. Quelques mois plus tard, ces barbares se soulevèrent de nouveau et capturèrent le Père Jogues. Il endura des souffrances extraordinaires avant de réussir à s'enfuir. Ensuite, il s'embarqua pour la France.

Arrivé au collège de Rennes, il se rendit chez le Père Recteur qui l'avait bien connu. Celui-ci ne le reconnaissant pas — tellement Jogues avait été massacré! — lui demande des nouvelles du Père Jogues. "Vit-il encore?" Et le Père Jogues lui répondit: "Oui, c'est lui qui vous parle et qui vous prie de le bénir".

Après plusieurs mois en France, Jogues fit ses adieux à ses parents et revint au Canada où il fut martyrisé une seconde fois. Il mourut en souriant dans des tourments terribles.

Quel bel exemple de courage à suivre pour nous tous!

Joseph SHERWOOD,
Eléments Latins.

L'influence d'un prêtre

Edouard-Jean-Roger Raynal naquit dans un petit village, non loin de Hobart, capitale de l'Ile de Tasmania, au sud de l'Australie. C'était un beau matin de printemps. Les oiseaux chantaient; les fleurs répandaient une odeur agréable et exquise; les feuilles se balançaient majestueusement dans la brise légère et caressante; et le ruisseau limpide chantait son refrain à la fois gai et monotone; le soleil commençait à poindre au-dessus de la cime élevée des arbres. C'est en ce beau jour de printemps que naquit Roger.

Roger était fils unique. Ses parents qui étaient profondément chrétiens lui donnèrent une éducation très pieuse. Roger, à l'âge de huit ans, était un garçon assez grand. Il avait un teint blanc et rose, d'épais cheveux châtain clair, un beau front et de grands yeux bleu foncé. Il était intelligent et studieux, aimait ses parents de tout son coeur. Mais, par malheur, un terrible accident le rendit orphelin. Il se réfugia chez une de ses tantes qui devint sa tutrice. Celle-ci trouva que c'était trop d'ouvrage de prendre soin d'un enfant et, pour s'en défaire, elle l'envoya au collège de Burnie. C'est là qu'il fit ses études, là qu'il sentit que Dieu l'appelait à la prêtrise.

Après dix ans d'études au collège, sans jamais en sortir, il alla visiter une de ses tantes qui demeurait à Hobart. Là, il vécut une vie mondaine dans des réjouissances et des banquets. Il en fut charmé, oublia sa vocation. Bientôt, il se mit à sortir; il buvait, mangeait, dansait et en perdait parfois la raison. Pourtant, après quelques mois de cette vie, il se rappela son devoir, sa vocation. Alors, il se mit à lutter avec courage, avec acharnement... Hélas! Il retombait toujours. Découragé, il cessa de combattre. Il perdait tout son temps dans les débauches. La pensée de la prêtrise revenait encore, encore et encore. Il essaya de se relever, mais il ne pouvait plus, il ne trouvait plus le courage. Sa conscience n'était jamais en paix. Soudain l'idée lui vint de se suicider. Il pensa longtemps aux moyens d'exécuter son projet. Un soir, il se dirigea vers la rivière.

Là, pendant qu'il hésitait à accomplir son terrible crime, un vieux curé, qui se promenait en récitant son chapelet, l'aperçut. Il se dirigea vers lui et lui dit d'une voix sympathique: "Mon fils, que voulez-vous faire?"

Roger, confus, cacha sa tête dans ses mains et pleura amèrement. Puis, relevant sa tête, il raconta tout au vieux curé, tout depuis sa sortie du collège jusqu'à maintenant. Le prêtre l'encouragea, l'amena au presbytère et le confessa. Roger demeura au presbytère six mois, vivant dans la piété et sous les conseils de l'homme de Dieu. A la grande joie de celui-ci, Roger, les six mois écoulés, entra au Séminaire. Au moment de son départ, le charitable curé lui dit ces mots: "Lorsque tu seras prêtre, dis ta première messe à mes intentions".

Le grand jour est enfin arrivé. Quel bonheur! Roger monte à l'autel pour la première fois. A la consécration, de grosses larmes tombent sur le corporal. Il prie aux intentions du vieux prêtre qui l'avait sauvé. Comme sa joie serait complète si ses parents étaient présents!

Le soir, après les émotions de la journée, le jeune prêtre se promène seul dans le jardin. Il revoit son passé et rêve d'être lui aussi un homme de Dieu.

Raymond BACON,
Syntaxe B.

Tit-Jean sous la main bienveillante de la Destinée

Bien que de taille déjà assez élevée et d'un extérieur très viril, Jean Lechanceux, âgé de quinze ans, restait pour tous le Tit-Jean d'hier et de toujours. Depuis quelques mois, le visage moussu comme une pêche fraîche faisait entendre une voix d'homme mûr. La plupart du temps, ses yeux jouaient à cache-cache derrière les loques d'or de ses cheveux; mais, dès que le peigne y mettait l'ordre, on pouvait alors découvrir ces deux yeux brillants comme des phares, qui donnaient à toute son apparence un attrait et un charme particuliers. Au point de vue moral, Tit-Jean n'était pas moins admirable. Quoiqu'il détestait à mort les "Saintes-Nitouches", il se faisait un point d'honneur de garder son âme pure et droite, oui! droite et forte comme un chêne.

Au Collège, il arrivait rarement parmi les premiers de sa classe. Il était plutôt membre du club des "soixante pour-cent"! En récréation, ce n'était pas un as ou un athlète. Cependant il s'occupait de tous les jeux: hockey, ballon, crosse, balle-dure, etc... Il acquit ainsi une popularité qui, pour n'être pas éblouissante, restait tout de même enviable. Comme plusieurs garçons de son âge, Tit-Jean rencontra un jour une jeune fille, et s'éprit d'elle. Tout "s'adonnait" à merveille: elle demeurait près de chez lui, et les sorties de la coquette coïncidaient souvent avec ses allées et venues au Collège. Tit-Jean sentit qu'il avait un coeur et que ce coeur était fait pour aimer. Mais, aimer qui? aimer quoi?... Là était le problème!

Depuis l'âge de dix ans, la prêtrise l'attirait: et malgré l'affection qu'il portait à la jeune fille, Tit-Jean ne s'opposait pas encore complètement à se conformer à la volonté de Dieu, et à accepter le sacrifice. Mais il ne trouvait pas en lui la force nécessaire pour répondre à l'appel de Dieu. "Oh! bonne sainte Vierge, disait-il, agenouillé près de son lit, ne permettez pas que ma vocation se perde. Donnez-moi le courage de l'accepter". Notre Mère du ciel qui ne rejette jamais ceux qui ont recours à Elle, ne pouvait abandonner cet enfant suppliant... Le secours attendu parvint sous la forme d'un télégramme qu'on apporta un jour à la maison: "Père Joseph arrive des missions bientôt. Malade", et c'était signé: "Supérieur des Pères Blancs, Montréal". Le vieil oncle Joseph dont on avait tant parlé, mais que Tit-Jean n'avait jamais vu, venait donc refaire ses forces à la maison. La maladie était-elle grave?...

Toujours est-il que lorsque l'oncle aux cheveux gris et à la longue barbe blanche arriva, Tit-Jean dut lui céder sa chambre de travail. Comme ses livres et ses papiers étaient restés dans le bureau de l'appartement, il avait souvent accès auprès du malade. C'est alors, que le bon vieux missionnaire lui parlait avec chaleur de Mgr Lavigerie et de la grande oeuvre qu'il avait entreprise chez les noirs d'Afrique. C'est alors aussi que Tit-Jean connut les moeurs des nombreuses peuplades indigènes et la merveilleuse histoire des Martyrs de l'Ouganda. Charmé, entraîné par les paroles simples de son oncle, Tit-Jean voyait ses yeux et son coeur s'ouvrir de plus en plus sur le monde à sauver.

Or voici que la maladie s'aggrave. On conduit le missionnaire à l'hôpital. La fièvre augmente de jour en jour. Usé par la vieillesse et par les années de travail pénible, l'oncle comprend son état et s'empresse alors de faire venir son neveu... "Jean, murmure le vieillard, Jean, approche-toi". Il s'approche, s'agenouille près du lit et prend la main du mourant qui continue à lui dire doucement: "Jean, je ne t'ai pas connu bien longtemps, mais assez pour savoir que Dieu t'appelle au moins à la prêtrise. Renonce au monde et à ses plaisirs. Suis ta vocation, Jean!... Tu sais, le bon Dieu va venir me chercher. Il y aura un ouvrier de moins à la moisson... Jean, pourras-tu le remplacer?... Va, penses-y bien. La grâce t'aidera". Lorsqu'il quitta son oncle, Tit-Jean avait les yeux pleins de larmes; et ce soir-là dans sa prière avant de se coucher, rendu à l'invocation habituelle à Marie, il s'arrêta longuement; puis après avoir songé aux faveurs et à la protection de sa Mère du ciel, d'un coeur rempli d'amour et de reconnaissance, il dit tout simplement: "Merci, ô Marie, merci!"... Le lendemain matin, le vieux père Joseph mourut. L'Eglise comptait un apôtre de moins dans ses rangs.

Mais, dix ans plus tard, juché sur le pont d'un grand paquebot, admirable dans son nouvel habit blanc, Tit-Jean ou plutôt le père Jean s'embarque pour les missions d'Afrique. Les flots l'emportent loin de sa patrie. Adieu, parents et amis! Adieu! De toute une vie de luxe et de confort le père Jean ne voit plus qu'une petite ligne à l'horizon. Pourtant son coeur rayonne de joie, et son visage s'illumine en pensant aux âmes qu'il va sauver. Il revoit sa vie passée et y reconnaît la main bienveillante de la Destinée qui l'a guidé. Tandis que le bateau glisse lentement vers l'inconnu, ses lèvres chantent une action de grâces à Dieu.

Raymond BOURQUE,
Méthode B.

• • •

Ah! s'il y avait un prêtre!

Jean, un scout, se promenait dans une rue presque déserte lorsqu'il fut témoin d'un terrible accident. Deux automobiles, lancées à toute vitesse, vinrent en collision. L'un des occupants de se jeter hors de l'auto et il l'échappa belle. L'autre, moins chanceux, hélas! gisait, immobile, étendu sur le bitume. Sa poitrine était enfoncée et sa respiration coupée annonçait une fin prochaine.

Jean accourut aussitôt. L'homme lui dit d'une voix étouffée: "Ah! s'il y avait un prêtre!!!" Jean savait trop bien qu'il n'aurait pas le temps d'aller à la recherche d'un prêtre. Alors il lui fit réciter son acte de contrition. Peu après, la flamme de vie s'éteignait chez le moribond.

A travers la voix du mourant Jean avait cru entendre celle des infidèles lui crier: "Ah! s'il y avait des prêtres!" La prêtrise! "Quel idéal!", pensait Jean. "Mais je ne suis pas digne de cet honneur".

Tout de même, il fit part de ses aspirations à son directeur spirituel qui comprit aussitôt que le bon Dieu avait choisi ce petit comme futur prêtre.

Jean entra au Séminaire à l'âge de 18 ans. Il s'appliqua à sa formation avec une telle ardeur et une telle persévérance que le directeur lui-même en fut émerveillé. Quand ses compagnons se lassaient de leurs études, quand le dégoût les suffoquait, Jean les encourageait d'une manière si persuasive qu'il ne tardait pas à leur redonner courage, parfois même à les enthousiasmer.

Aujourd'hui, Jean est un zélé missionnaire quelque part au Congo. Il a déjà amené une multitude de noirs au christianisme. Ses conversions sont l'oeuvre de la grâce, sans doute, mais elles sont dues aussi à sa bonté indéfectible, légendaire même en certains endroits.

Ainsi, par le moyen d'un accident, le Maître Suprême s'était trouvé un apôtre fidèle à la consigne: "TOUJOURS PRET".

Philippe L'HEUREUX,
Syntaxe B.

CARNET DE *l'Institut Collégial*

Rédactrice: C. Holmes
Chroniqueuses: M. Lebossière, D. Gillies, J. Redford, A. Charette, I. Prescott

"Le Patriotisme"

"Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des hommes, est l'estime et l'amour de leur partie". C'est Bossuet qui parle ainsi.

"Aussi loin que remontent les souvenirs de l'humanité, on peut dire que de tous temps et chez tous les peuples, le nom de patrie a été un mot sacré que même les nations les plus corrompues n'ont jamais renié".

Voulez-vous savoir comment Notre-Seigneur fait preuve de patriotisme durant sa vie? Voici: Il s'adapte à l'esprit, aux moeurs et aux coutumes juives. Pour obéir à la loi, il se rend au temple chaque année et prend part aux solennités nationales. Jésus partage les sentiments de son peuple, prend part à sa grandeur et à ses humiliations; Il parle avec amertume des tristes destinées d'Israël, pleure sur Jérusalem parce qu'elle n'a pas connu ce qui aurait pu lui procurer la paix. Oui, ces exemples nous démontrent que le patriotisme, l'amour et le culte de la patrie, est une vertu.

A l'école du Grand Maître apprenons notre leçon de patriotisme.

Gardons nos traditions, nos moeurs, nos usages: la prière du soir en famille, l'observance du dimanche, le respect du prêtre et la franche cordialité envers tous. Et c'est sur ses exemples que nous devons baser notre fierté nationale, la cultiver et la développer. Faisons disparaitre cette idée qu'il faut être anglais pour réussir.

Est patriotique celui qui aime son pays, parle sa langue et est fidèle à sa foi. A cet idéal fortifions nos convictions religieuses et nationales qui sont nos plus chers trésors.

PRATIQUE: Parlons la langue de nos ancêtres, parlons-la toujours avec amour et avec fierté. Et comme le déclarait un jour Monseigneur Béliveau "Si nous voulons du français, au moins mettons-en".

LISE B.

• • •

Chez les pensionnaires...

Mardi gras

Il fallait voir la variété de costumes: à partir du Prince charmant jusqu'au Chat botté. Le prix fut décerné à Louis XIV et Marie-Antoinette (Hélène F. et Marguerite I.). Naturellement, cela s'imposait, puisqu'elles représentaient la monarchie.

Il fallait ne pas voir l'appétit au festin de "mardi gras", et les airs romanesques devant la caméra.

Comment expliquer les "visages de Carême" après cela? ...

Nouvelles du tournoi de "Ping Pong"

Les pensionnaires dont les noms suivent figuraient dans les semi-finales:

Lorraine G. — Jeanne C.
Monique L. — Christine W.
Marguerite I. — Hélène F.

Sont parvenues aux finales:

Monique L. (très bien perchée) et Christine (assez bien perchée), mais qui n'ont pu se tenir à la hauteur de leur position... Elles se sont fait infliger une magistrale défaite (magistrale: au sens propre) 2 à 0.

On se reprendra en "simples" dans une quinzaine de jours. C'est un défi!

AMATEURS.

• • •

Le 17 mars, la Saint-Patrice

En Irlande, on oublie le Carême rigoureux pour célébrer pompeusement la fête d'obligation du patron, Saint Patrice.

Pour moi, étudiante canadienne de race irlandaise, cette journée se passera à faire des recherches intellectuelles, peut-être à peiner sur ma physique.

Tout de même, je serai fière de porter un petit ruban vert, couleur d'espérance, créant une note d'allégresse qui fera battre mon coeur à l'unisson de la verte Erin. Et l'air sombre et hivernal se dispersera pour m'apporter les bribes de l'éloge du bon Saint Patrice.

Capturé par les pirates, le jeune Ecossais, Patricius, voyagea jusqu'à la Gaule. Pendant quatre ans de vie monastique, il étudia la religion et devint prêtre. Dieu avait des desseins sur le jeune religieux. Dans une apparition, Patrice entendit la voix des habitants de l'Hibernie qui le suppliaient de leur enseigner la voie de Dieu. Avec la bénédiction de Rome, Patricius s'empressa d'aller évangéliser les campagnes et les villes du pays qui serait surnommé, grâce à son zèle l'Ile des Saints. Puis-je ajouter que ce n'est pas une petite victoire que de convaincre un Irlandais entêté? Mais le bon Saint a su le tour.

Lorsque le Divin Maître voulut expliquer le Corps Mystique aux Juifs, il n'eut pas recours à l'érable ou au chêne. Il compara son Eglise à la plante la plus commune en Israël, la vigne. De même Saint Patrice, pour illustrer la Sainte Trinité ne dicta pas une "Somme Théologique" mais cueillit un trèfle qui croissait à ses pieds et démontra que ces trois lobes ne sont qu'une même feuille. Ce n'est pas que j'en veuille à Saint Thomas. Dieu décida que le simple Patrice gagne un peuple au Christ par un trèfle et que le théologien Thomas avec sa science éclaire toute l'Eglise.

On m'affirme que Saint Patrice n'appartient pas tout entier aux Irlandais mais qu'il semble avoir une affinité avec les Gaulois, d'autres disent avec les Ecossais. Je ne commenterai pas sur son origine; les bollandistes diffèrent d'opinion. Cependant je puis lui attribuer ces vers de Racine dans Esther:

"O Dieu par quelle route inconnue aux mortels,
Ta sagesse conduit ses desseins éternels".

C. HOLMES.

• • •

Devinez?

Concours ouvert à toutes les étudiantes du cours supérieur de l'Institut.

Trouvez le nom de l'élève décrite à chaque numéro.

1. Une Jeanne Le Ber, parmi les pensionnaires.
2. Eve Lavallière du Concert de Noël.
3. L'as de l'Action Catholique.
4. La benjamine, guide, d'une belle et grande famille.
5. Cousine d'un de nos professeurs.
6. Son oncle est "Grand" missionnaire.
7. Chroniqueuse dont le père est chroniqueur.
8. Notre poète au piano.
9. Elle **A l'air innocent,** mais...
10. Deux de ses compagnes de classe ont choisi la meilleure part.

REGLEMENT: 1. Chaque élève doit découper ce questionnaire.

2. Après avoir répondu aux devinettes, remettez le questionnaire à Catherine Holmes.

3. Veuillez noter que les institutrices demeurent neutres; donc ne les consultez pas.

Notre dévouée directrice, Soeur Arthur-Marie, promet un prix à l'étudiante qui fera preuve de plus de sagacité.

Rendez-vous clandestin

Où est la lune, lorsqu'elle n'apparait pas à travers les nuages du ciel manitobain? Elle est peut-être de l'autre côté de la terre; ce qui voudrait dire un rendez-vous avec le soleil? Ecoutons les deux astres causer ensemble alors qu'ils se sont rencontrés expressément dans le ciel bien bleu.

M. le soleil: Vous avez été fidèle au rendez-vous, madame la Lune? Les poètes de l'autre côté ne vous ont-ils pas demandé de venir enrichir leurs vers; et les amoureux de les éclairer avec vos rayons ce soir?

— J'ai dû tout laisser, pour venir causer un moment avec quelqu'un de mon espèce; avec vous, le maître des astres... Je parle bien avec les étoiles qui m'entourent, mais nous ne jasons que de choses plus ou moins banales.

— Pauvre vous, votre ciel est si noir, je crois que je devrais vous envoyer plus de lumière. Mais, comme vous dites, vous avez les étoiles, humble compagne, pour causer tandis que moi je suis seul tout le temps, alors que je m'agite dans mes rayons de gloire et de lumière.

— Avez-vous entendu les astronomes humains parler l'autre soir à la grande réunion?

— Non, ceci a dû se passer pendant que j'étais de l'autre côté.

— Evidemment puisque c'était le soir et que j'étais seule à errer cette nuit-là... Ils disent qu'ils construiront un jour, de si puissants avions qu'ils m'atteindront.

— Ne vous en faites pas, Madame la Lune, vous êtes assez loin et d'ailleurs lorsqu'ils approcheront, vous reculerez, c'est simple.

— C'est bien mon intention... Mais l'heure avance, je dois m'éloigner. Au revoir.

— Au prochain rendez-vous. Peut-être faudra-t-il attendre l'éclipse, mais en attendant ne vous ennuyez pas trop. Merci de votre visite.

MARIE B.

• • •

Au studio

On fait rarement mention du "studio" des arts. Il existe pourtant; il est même bouillonnant d'activités.

Cinquante élèves viennent y passer chaque semaine quelques heures bien précieuses. Elles sont toujours bienvenues. Avec bonté et avec compétence, des indications leur sont données pour guider leur goût, leur esprit d'observation, et leur main plus ou moins habile. L'inspiration est dirigée, ennoblie, loin d'être étouffée sous le joug de la technique. La bonne volonté est encouragée, stimulée.

Depuis quelques semaines, le studio s'est modernisé. Il est maintenant éclairé par des lumières fluorescentes qui baignent la salle d'un jour plein mais sans éclat. Une imposante étagère est venue remplacer les anciennes armoires style Louis XV.

La vogue semble favoriser les figurines ainsi que les articles en cuir repoussé et incisé. A notre studio, on fait de véritables petits chefs-d'oeuvre dans ces genres. Je parie que vous seriez surpris de l'élégance et de la grâce de certaines de nos figurines, madones élancées, charmantes bouquetières, gentils minets, etc... Sûrement nos belles sacoches en cuir repoussé ou nos ceintures, ou nos sous-mains, etc..., vous feraient envie.

DOLORES L.

• • •

AU COURS INTERMEDIAIRE
nos écrivains en herbe

Un secret

Depuis quelque temps une chose mystérieuse se passe chez les grandes!

Autrefois on les entendait souvent parler en anglais ou ce qui est encore plus laid mêler l'anglais avec le français. Maintenant, chose étonnante, on entend que des grands mots que je ne comprends guère.

Ma curiosité éveillée, je me mis à rôder autour des élèves pour tâcher de me mettre au courant de ce secret mais je n'y réussis pas. Enfin, en passant près d'un groupe de grandes qui causaient, j'entendis un éclat de rire et je vis l'une d'elles remettre à une autre un petit objet. Elle n'était pas très contente de le recevoir car elle a fait une grimace. Mes deux petits yeux noirs n'ont pas réussi à découvrir ce qu'elle avait dans la main. On avait pourtant déjà dit que j'avais des yeux qui voyaient tout, mais cette fois je n'ai rien vu.

Je commençais à perdre espoir quand mon amie Lorraine arriva — Vite je lui ai raconté ce qui venait de se passer. — Elle me dit en riant, mais tu ne sais pas? — C'est un concours de bon langage qu'elles ont commencé. — Tu vois, ça réussit. Oh oui, je les admire bien plus depuis que je les entends parler correctement.

JOANNE L. H., 8ème année.

• • •

Vers son idéal...

Suivre son idéal, c'est sublime!... L'idéal, ce coin d'azur dans notre âme qui invite à cet élan magnifique de la jeunesse! Combien de jeunes se sentent attirés vers lui puis se laissent emporter par la vie, vers la médiocre, la banalité! C'est qu'il est parfois trop grand, tout le monde ne peut le comprendre.

"Pourquoi Pauline est-elle partie? Pourquoi a-t-elle tout quitté?": voilà ce que pensent et ce que penseront celles pour qui tu n'es plus qu'un souvenir. Moi, je savais, au soir de ta graduation, lorsque je t'ai vue remonter lentement les marches de l'estrade enveloppée de ta toge blanche et les bras chargés de fleurs, je savais que déjà tu avais fait le vide dans ton âme et que dans le grand silence tu avais écouté la voix du Dieu d'amour qui s'était penché sur toi...

Maintenant, tu as tout quitté... Un dimanche de janvier, le train s'est enfoncé dans la nuit, emportant vers Montréal une jeune fille aux yeux tristes et profonds où brillait une flamme merveilleuse.

Pauline, tu as fait un pas hors de la médiocrité; le monde t'invitait, il voulait te garder au niveau moyen, mais ton âme aspirait vers ton idéal, cet idéal de paix que tu goûteras dans la solitude et la prière du couvent.

Chaque matin tu te renouvelleras dans l'amour en recevant la petite hostie. Toute la journée tu te pencheras vers des âmes d'enfants pour les guider vers le Dieu d'amour qui t'a conquise.

Puis, le soir, dans la demi-pénombre d'une petite chapelle, seule devant ton Dieu, humble et recueillie, tu murmureras cette prière: "Seigneur, rends-moi semblable à un cristal pour que ta Lumière brille à travers moi".

M. D.

Religieux réfugié



Le R. P. Denys, trappiste d'origine belge qui a passé 16 ans en Orient, est ici photographié à l'oeuvre, faisant sa part du ménage quotidien dans le monastère de Notre-Dame-des-Prairies, à St-Norbert, où il fut accueilli par ses confrères, de même que 6 Pères chinois.

Amnisties pour l'Année sainte

Répondant aux voeux du Saint-Père dans son discours du 23 décembre 1949, plusieurs pays ont voté des lois d'amnistie. L'Argentine a donné l'exemple, puis ont suivi la République dominicaine, le Nicaragua, l'Espagne, le territoire de Trieste, le Chili. En France, le gouvernement étudie un projet de loi proposé par un groupe influent de députés. Que fera le Canada? Ne pourrait-il pas au moins pratiquer le droit d'asile et donner une généreuse hospitalité aux réfugiés politiques?

Sommaire de Relations

(Mars 1950)

Editoriaux — S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau — M. St-Laurent, M. Désy et l'Année sainte — Encore ce débat — Nouveau juge au Québec — Montréal a droit à la sécurité morale.

Articles — "Aux tournants de l'histoire", par M. le chanoine Lionel Groulx; "Prévenir la tuberculose", par J.-A. Jarry; "L'arbitrage de l'amiante", par André Roy; "Guerre ou paix?", par Jacques Tremblay.

Commentaires — Le père Marie-Alcantara Dion — Le capital et les besoins humains — Les réfugiés allemands..

Au fils du mois — Ere atomique et civilisation spiritualiste — Patates bleues — Espionnage — La Canadienne française — Affreux racisme — Cours primaire supérieur.

Correspondance — La Palestine — Les richesses de la Côte-Nord — "Relations" lui plaît.

Articles — "Les missions protestantes dans l'Inde", par Jérôme D'Souza; "L'apprentissage dans le Sud" par Jean Genest; "Horizon international", par Joseph Ledit.

Les livres — "Maria", par Pierre Angers; "Bible - Coran - Religion de l'Inde et de la Chine", par Joseph Ledit; "Répertoire national de l'éducation populaire au Canada français", par Albert Plante; "Le poids du Jour", par Jacques Tremblay; "Au delà des Pyrénées", par Ernest Gagnon; "The Whole Wolrd is my Neighbour", par Bernard O'Kelly; "Espagne 1948", "Canada 1949", par Alexandre Dugré.

Si Rome lui manquait, la terre ne serait pas la terre que nous connaissons. C'est à Rome que nous devons de pouvoir aimer tous les hommes.

René SCHWOB.

ICI La MAISON SAINT-JOSEPH

Otterburne Manitobe

LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Notre poulailler

Parmi les nombreuses sections de la Maison St-Joseph, il en est une qui m'intéresse plus particulièrement. C'est le poulailler. Avec plaisir je viens vous faire connaitre cet important département et cela vous intéressera, j'en suis certain.

M. Rodolphe Rochon, Maurice Noël et moi-même formons le trio du poulailler de la Maison St-Joseph, sous la direction de l'aviculteur, le R. F. Joseph Joyal, C.S.V., aidé d'un dévoué confrère.

On se demande peut-être pourquoi je travaille plutôt à cet endroit? C'est très simple: tout en aidant, je puis améliorer mes connaissances dans ce domaine.

Notre poulailler se compose de deux bâtiments placés à angle droit. Ses 10 divisions peuvent loger au delà de treize cents poules "White Leghorns". De plus, il faut des endroits pour entreposer la nourriture, nettoyer et classifier les oeufs, les mirer, etc.

Nous avons huit cents excellentes pondeuses. Sur ce nombre deux cents sont enregistrées, avec généalogie ("pedigree") et sous "nids-trappes". Toutes les heures nous passons pour libérer les pondeuses et inscrire les oeufs. Cinq jours par semaine, ces oeufs sont enregistrés et deux fois par mois, le rapport est envoyé à Ottawa. Nous avons aussi trois parquets séparés de 18 poules et un coq, tous enregistrés, pour l'élevage individuel.

En voyant nos caisses ainsi que les tiroirs du couvoir remplis d'oeufs immaculés, vous ne sauriez croire les soins et le temps qu'ils nous ont coûté. Notre couvoir est petit. Il a une capacité de quinze mille oeufs. Ce qui prend tout de même plusieurs heures de surveillance par jour. Plus tard je vous entretiendrai plus en détail de ce couvoir.

Inutile de vous dire que si vous désirez des poussins "Leghorns" nous nous ferons un plaisir de vous servir!

Joël LECLAIR, grade IX,
Ile-de-Chênes, Man.

• • •

Potins de hockey

A vrai dire, c'est plus une pénitence de carême qu'autre chose d'avoir à écrire sur nos activités de hockey! Le carême étant une période qui invite à la pénitence, même sous forme d'humiliations, allons-y et faisons comme en confession: disons tout de suite le plus difficile. Nous voulons rendre ainsi hommage à nos adversaires et les féliciter de leurs victoires. En effet, le bilan se dresse comme suit: deux **râclées** (mais ce n'est pas fini cette affaire-là! Nous les attendons la prochaine fois; et s'ils gagnent encore, tant mieux pour eux. Nous n'avons pas de rancune et nous voulons être bons perdants... Seulement, ce double échec nous donne la fringale d'une victoire. Bienvenue, St-Pierre-Jolys)! deux **défaites,** une partie **nulle, deux victoires.** Nous terminons par les victoires: ça laisse un meilleur souvenir!

Le grand événement a été à coup sûr notre voyage à St-Boniface pour y rencontrer "Les Atomes" du Collège. Les autorités nous ont ménagé une cordiale réception et nous les en remercions bien sincèrement. De plus, c'était le dimanche où l'équipe senior du Collège recevait les Monarchs de Winnipeg. Belle aubaine pour nous et nous en avons profité. Les collégiens nous ont remis la politesse et le jeudi suivant, une équipe portant le chandail des "Atomes" vint venger l'honneur et savourer la joie d'une victoire. N'est-ce pas que ça commence bien un congé?

Les junioristes ont suivi l'exemple des collégiens et sont retournés avec une victoire à leur blason, mais à nos dépens, hélas! Tout de même nous nous consolons, car nous avons à notre crédit la réputation de gentilhommerie qui a fait apprécier nos joueurs par leurs adversaires.

Au cours de ces diverses joutes, nos équipes ont rencontré Otterburne deux fois, le Collège de St-Boniface, deux fois, l'Ecole des garçons de St-Pierre-Jolys, deux fois (quel cauchemar! Si la prochaine partie peut venir...), le Juniorat, une fois. Nous avouons franchement que leur jeu d'ensemble était supérieur au nôtre et que nous avons une faiblesse marquée de ce côté. Comme nous le disait l'un des religieux, pour jouer au hockey, il ne suffit pas d'avoir bons bras et bonnes jambes, il faut aussi y mettre de l'intelligence, du calcul dans le jeu d'équipe; comprendre pourquoi les lignes sont placées à tel et tel endroit sur la glace et jouer suivant un plan d'ensemble avec lequel les joueurs doivent se familiariser et en vue duquel ils doivent s'entraîner dans des pratiques organisées. L'équipe forme un tout constitué de plusieurs intelligences et habiletés au service d'une même cause. Allons-y les gars! "tous pour un". Que la leçon nous soit profitable! Ne gardons pas d'amertume à l'égard de nos vainqueurs et réjouissons-nous de leurs victoires.

(Rédigé d'après des notes de Gérard ROY, grade IX, Etienne PAULHUS, grade IX, Raymond MOQUIN, grade XII).

• • •

Notes de janvier et février

Succès

Grade X: Gérard Desharnais 86.4, Raymond Parent 79.
Grade IX: Maurice Noël 80.5, Maurice Boulanger 80.2.
Grade VIII: Léonce Aubin 89.2, Roger Payette 87.
Grade VII: Marcel Halcrow 89.2, Gilbert Ruel 79.9.

Excellence

Grade X: André Comeau, Gérard Desharnais, Jean-Marie Sylvestre.
Grade IX: Jean Dupont, Benoît Lacroix, Maurice Noël.
Grade VIII: Léonce Aubin, Louis Courcelles, Roméo Bruneau.
Grade VII: André Touchette, Louis Carrier, Maurice Grenier.

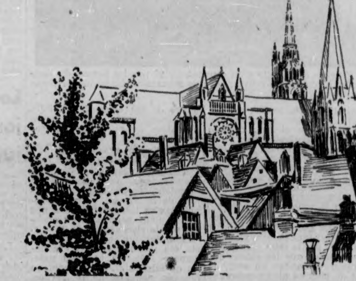
Courtoisie de Raymond BAZIN, grade X.

Jean Amyot (1631-1648)

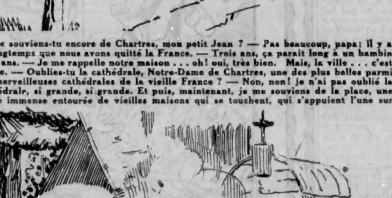
Texte de Béatrice Clément
Illustration de Daniel Lareau



— Te souviens-tu encore de Chartres, mon petit Jean ? — Pas beaucoup, papa; il y a si longtemps que nous avons quitté la France. — Trois ans, ça paraît long à un bambin de 7 ans. — Je me rappelle notre maison ... oh! oui, très bien. Mais, la ville ... c'est vague. — Oublies-tu la cathédrale, Notre-Dame de Chartres, une des plus belles parmi les merveilleuses cathédrales de la vieille France ? — Non, non! je n'ai pas oublié la cathédrale, si grande, si grande. Et puis, maintenant, je me souviens de la place, une place immense entourée de vieilles maisons qui se touchent, qui s'appuient l'une sur



l'autre. Je crois bien que Chartres était tout différent de Québec, n'est-ce pas? Ici, les maisons ne se serrent pas l'une contre l'autre comme là-bas. — Eh! bien, mon bonhomme, ta mémoire est plus fidèle qque tu ne le pensais. Je trouve que tu te souviens pas mal, pour un galopin de ton âge. — J'aime bien la Nouvelle-France; toi papa ? — Moi aussi, Jean; je ne regrette pas d'être venu à Québec, mais je ne voudrais pas que mes fils oublient le beau pays où ils sont nés.





A sa mort en 1639, M. Amyot laisse trois fils: Mathieu, 11 ans, Jean 8 ans, et Charles, 3 ans. Sa veuve ne tarde pas à se remarier et confie ses deux aînés aux Jésuites. Les Pères emmènent les deux enfants à Sainte-Marie-des-Hurons. Là, les petits garçons apprennent la langue des Indiens et s'habituent à leurs coutumes. Ces connaissances leur serviront, plus tard, à gagner leur vie comme interprètes. En retour de l'enseignement qu'ils reçoivent, les garçonnets aident les Pères, leur rendant toutes sortes de services, les déchargeant des corvées manuelles et leur procurant ainsi plus de loisir pour leurs travaux d'apostolat.



— Voilà notre ami, Antaïsk. Nous te saluons, petit frère blanc, et nous nous réjouissons avec toi. — Merci! mes amis. Bien qu'il n'ait que 14 ans, Jean Amyot vient d'être nommé interprète aux Trois-Rivières. Les Peaux-Rouges, qui l'aiment beaucoup et lui ont donné un surnom indien, s'empressent de le féliciter de sa nomination. Ce que les Hurons admirent surtout chez l'adolescent, c'est sa force physique, son extraordinaire agilité à la course.



Deux ans plus tard, le jeune interprète organise une expédition, dans le but de pourchasser les Iroquois qui infestent le lac Saint-Pierre. A la vue de l'escouade, composée de Français et de Peaux-Rouges chrétiens, les Iroquois s'enfuient. — Vois, Antaïsk, s'écrie un Huron; ce grand maigre qui court si vite, c'est l'assassin du Père Jogues. Rapide comme un lièvre, Jean se précipite, rejoint le meurtrier et le capture. Quelques semaines après cet exploit, Amyot descend à Québec. Pour s'amuser, il lance un défi à tous les jeunes Indiens de la région: une course à pied ou en raquettes, au goût des concurrents. Sans peine, le Français arrive bon premier. Les Peaux-Rouges aiment tellement Antaïsk qu'ils ne songent pas à lui garder rancune de sa victoire sur les leurs.



Le 23 mai 1648, Jean Amyot et François Marguerite, l'oncle de Fanchon Hertel, s'embarquent dans un vieux canot, pour traverser le fleuve en face des Trois-Rivières. Un coup de vent renverse l'embarcation et la fend de bout en bout. Avant que les Trifluviens, horrifiés, puissent leur venir en aide, les interprètes ont disparu. On retrouve leurs corps quinze jours plus tard, près de Québec.

La ville de Mistassini progresse à pas de géant

Pour un grand nombre de nos lecteurs, le mot "Mistassini" a un sens aussi vaste que "les Pays d'en Haut", et tout aussi peu déterminé. Disons que de fait, ce mot s'applique à plusieurs éléments géographiques. Tout d'abord il s'applique à un grand lac situé au nord du lac St-Jean, mais sur le versant de la baie d'Hudson.

La Mistassini est aussi une rivière importante qui, recueillant les eaux du versant opposé à celui du lac Mistassini, vient se jeter dans le lac St-Jean. On appelle aussi Mistassini le bassin des rivières Mistassini et Mistassibi, territoire qui finit à la rencontre des deux en face de Dolbeau. Enfin, Mistassini est une ville encore jeune mais très prometteuse, fondée il y a un demi-siècle, justement à la jonction des rivières Mistassini et Mistassibi.

Colonisation

Le domaine de la Trappe de N.-D. de Mistassini fut comme un des plus beaux fruits du puissant mouvement de colonisation dont les principaux héros furent des ecclésiastiques: Mgr Calixte Marquis, le curé Labelle et le curé Hébert. Comme la colonisation de la bonne moitié de l'Europe est due aux moines d'Occident, on a pu se rendre compte de la puissance de cette même influence au Lac St-Jean. Ici s'est réalisé une fois de plus le mot de Catherine II, impératrice de Russie: "A mesure que la religion s'avance, on voit les villages surgir comme par enchantement". Pour arrêter le mouvement d'émigration des nôtres vers les Etats-Unis, et pour stimuler la colonisation dans le haut du lac St-Jean, le premier ministre de la province de Québec, l'hon. Honoré Mercier, pria les RR. PP. Trappistes d'Oka d'ouvrir un monastère au confluent de la Mistassini et de la Mistassibi, en 1892. Avant cette date, personne n'y avait établi feu et lieu, quoique M. François Gaudreau, sans y demeurer en permanence, y eût installé une scierie. Les trois premiers religieux qui y arrivèrent, le 10 novembre, s'installèrent dans un camp démantelé: ce fut le premier monastère de la Trappe de N.-D. de Mistassini.

Le monastère devint un centre d'attraction. Dès 1893, le camp fut remplacé par un bâtiment plus habitable. On dut le faire plus grand surtout, parce que les colons qui vinrent y demander un abri, se firent de plus en plus nombreux; tellement que les Pères durent bâtir pour eux non seulement des habitations, mais aussi des magasins, une école et une église.

On comprendra facilement que tous ces colons qui vinrent se blottir autour du monastère lui constituèrent une population flottante et étrangère. Toutefois, les PP. Trappistes remplissaient auprès d'eux toutes les fonctions du saint ministère, et leur chapelle était ouverte à ce public.

Un Père Trappiste nommé premier curé

La vie monastique des Trappistes n'était guère favorisée par tant de gens du monde qui les entouraient de toutes parts. D'ailleurs ces gens-là eux-mêmes ne menaient pas la vie normale qui leur convenait: il leur fallait l'organisation de paroisse. L'autorité ecclésiastique le comprit et dès 1894 l'évêque de Chicoutimi nomma le Père Trappiste François d'Assise pour organiser et administrer la paroisse de Mistassini. Ce Père reçut de Mgr Labrecque l'ordre de bâtir la première église de cette paroisse sur le terrain des Pères. Cette église fut bénite le 8 décembre 1895 et servit d'église proprement paroissiale jusqu'à sa démolition en 1929, après avoir été abandonnée depuis un an.

Il est donc prouvé par l'histoire et les arts que la ville de Mistassini, pittoresquement située aujourd'hui sur le promontoire de la rive gauche de la Mistassini, a eu une préhistoire de plus de trente ans sur le domaine de la Trappe de N.-D. de Mistassini, sur la rive droite de la Mistassibi.

Période de préhistoire, période de fécondité

Dans plusieurs mouvements de colonisation chez nous on a été témoin de ce fait étrange que les premiers centres ont donné naissance à des paroisses nouvelles pour rester eux-mêmes faibles pendant plusieurs années et ne refleurir que plus tard sous l'influence d'un génie d'organisation, d'initiative et de vision hardie. C'est l'histoire de la paroisse de Mistassini.

La période que nous nommons sa "préhistoire" fut aussi pour cette paroisse une période de "fécondité"; fécondité qui faillit lui être fatale. En effet, des premiers éléments de Mistassini sortirent les premiers habitants de Dolbeau, de St-Eugène, du Canton St-Antoine, de Ste-Elisabeth, de St-Stanislas, de Ste-Jeanne d'Arc et de Ste-Marguerite Marie. Surtout la création de Dolbeau faillit lui constituer une saignée néfaste quant à sa population et ses ressources matérielles. Mais Mistassini avait un sang riche, sain et suffisamment généreux pour renaître de ses éléments affaiblis. C'est ce qui arriva après la transmigration de sa population sur la rive gauche.

Mistassini prospère sur son propre terrain

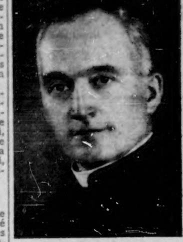
Mistassini ne pouvait pas s'arroger le droit de demander une hospitalité permanente sur le terrain de la Trappe. Aussi sa population se transporta peu à peu sur le haut promontoire constitué par la rive gauche de la Mistassibi, surtout après qu'un pont eut été jeté sur celle-ci dès novembre 1898. Le nouveau patelin de Mistassini, directement en face du domaine de la Trappe, fut une terre propice.

La première église sur ces hauteurs fut bâtie en 1928. Incendiée au cours même de sa construction, elle fut restaurée et achevée la même année. Ce succès amena la démolition de celle qui avait servi à la population tandis qu'elle se trouvait sur la rive droite. L'année 1930 fut marquée par un fait très significatif: le village fut constitué en municipalité séparée.

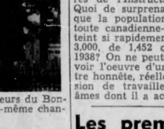
Pasteur sympathique et d'initiatives hardies

Comme les Laurentides ont eu leur "curé Labelle", et le seuil du lac St-Jean son "curé Hébert", ainsi la ville de Mistassini a eu son "curé Boivin" pour la relever d'un état d'épuisement et de gêne, et pour la lancer dans une période de confiance et de prospérité. L'abbé Egide Boivin fut nommé curé de Mistassini en 1933. Nous ne citerons que quelques faits qui illustreront suffisamment combien ce prêtre s'est montré sympathique à la population, assez psychologue pour découvrir et résoudre les difficultés de ses paroissiens, et hardi dans ses entreprises. Ajoutons que contrairement à certains autres, il sut même sortir de sa tour d'ivoire pour mettre lui-même la main à l'oeuvre.

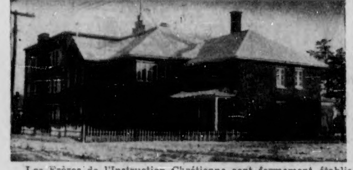
En 1933 il prit l'église avec une dette de $45,000; aujourd'hui cette dette est soldée. La paroisse avait une épargne de $65,000 lorsque M. le curé commença la construction d'un Centre Social qui coûtera $125,000, et que la paroisse élève avec ses propres ressources. Pour construire le couvent des SS. du Bon-Pasteur, le curé Boivin ne recula pas devant la tâche de faire lui-même chantier à la corvée. Il trouva aussi les fonds pour doter la ville d'une belle école dirigée par les Frères de l'Instruction Chrétienne. Quoi de surprenant dans le fait que la population de Mistassini, toute canadienne-française, a atteint si rapidement le nombre de 3,000, de 1,452 qu'elle était en 1938? On ne peut s'empêcher d'y voir l'oeuvre d'un véritable prêtre honnête, réellement à sa mission de travailler au bien des âmes dont il a accepté la charge.



M. l'abbé Egide Boivin, curé de Mistassini depuis 1933, est le bon génie de la ville. Pasteur d'âmes des plus sympathiques, c'est lui qui a lancé ses concitoyens dans une ère d'heureuse prospérité.



Pour doter sa ville d'un couvent dirigé par les Soeurs du Bon-Pasteur, l'abbé Egide Boivin, curé de Mistassini, fit lui-même chantier par corvées.



Les Frères de l'Instruction Chrétienne sont fermement établis dans le haut du lac St-Jean. Voici l'école qu'ils dirigent à Mistassini.



Les fondateurs de la Trappe de Mistassini n'eurent comme premier abri qu'un misérable camp. Les premiers colons qui vinrent se blottir autour de ce centre formèrent ainsi, sur le sol de la Trappe, un noyau de colonisation qui, transporté sur la rive gauche de la Mistassibi, au premier quart de notre siècle, allait devenir le centre prospère de Mistassini. (Photos — La Patrie)

Les premiers jours des jumelles Dionne

M. Keith Munro, journaliste canadien bien connu, raconte, dans le numéro de mars de **Sélection** du Reader's Digest, de quelle façon les jumelles Dionne ont pu conserver la vie durant la première semaine de leur existence.

L'auteur, qui était alors reporter au **Star** de Toronto et qui fut plus tard gérant d'affaires des jumelles, raconte qu'un incubateur vieux modèle, qui fonctionnait à l'eau chaude, a certainement sauvé les vies de Marie et d'Emilie, les plus petites et les plus faibles des jumelles.

Les quintuplées étaient les plus petits nouveau-nés que le docteur A. R. Dafoe, qui avait pratiqué près de 1,500 accouchements depuis les 25 ans qu'il exerçait à Callander, eût jamais vus. A elles cinq, le cinquième jour, les jumelles pesaient moins de onze livres. Les crises succédaient aux crises et durant toute la première semaine la vie de Marie ne tint qu'à un fil. Deux gouttes de rhum, administrées à intervalles, lui sauvèrent plusieurs fois la vie. Plusieurs confrères éminents du docteur lui avaient demandé pouquoi il recourait au rhum plutôt qu'au cognac. Celui-ci, selon l'auteur, répondit simplement: "Le rhum est bon marché et, de plus, il s'avère efficace."

Le docteur Dafoe a prétendu qu'il n'avait pas fait grand chose. Mais des spécialistes ont déclaré plus tard que ce fut sa "non-intervention" qui permit aux bébés de passer ces premières journées. Les cinq petites filles seraient mortes si on les avait traitées comme des bébés normaux, car leur vie ne tenait qu'à un fil. Le petit médecin avait recommandé aux infirmières: "Ne vous occupez pas d'elles plus d'une fois par jour."

Quel que soit le vêtement dont s'habille le matérialisme, vêtement communiste ou vêtement capitaliste, c'est toujours lui qu'atteint la condamnation de l'Eglise.

Mgr BRAULT.

612,000 catholiques dans l'archidiocèse de Québec

QUEBEC — Voici les plus récentes statistiques de l'archidiocèse de Québec. Rappelons que cet archidiocèse a été érigé en vicariat apostolique par le pape Alexandre VII (Chigi), le 3 juin 1658; en diocèse suffragant immédiat du Saint-Siège par le pape Clément X (Altieri), le 1er octobre 1674; en archidiocèse par le pape Pie VII (Chiaramonti), le 12 janvier 1819, puis constitué en métropole par le pape Grégoire XVI (Cappellari), le 12 juillet 1844.

Catholiques français		612,000
Catholiques anglais		10,300
Population non catholique:		
hérétiques et schismatiques	9,000	
israélites	500	
autres infidèles	300	
		9,800
Population globale		**632,100**
Prêtres séculiers		1,081
Prêtres réguliers		351
Total de prêtres		**1,432**
Congrégations religieuses d'hommes: cléricales, 18; laïcales, 10		28
Congrégations religieuses de femmes		39
Total des congrégations		**67**
Université		1
Grand Séminaire diocésain		1
Séminaires et collèges classiques		8
Ecole apostolique		1
Paroisses de la ville archiépiscopale		29
Paroisses hors de la ville archiépiscopale		252
Total de paroisses		**281**

Près de Kujn, sur la côte dalmate de Yougoslavie, les communistes viennent tout récemment de démolir une vieille église de rite grec-catholique. C'est la seconde démolition de lieu de culte survenue de cette façon dans le pays durant ce tout dernier mois. Les protestations des fidèles n'ont pu réussir à sauver l'édifice de la destruction; le fait est d'autant plus grave, qu'il y a dans la région très peu d'églises servant aux catholiques de rite grec.

LOUIE — par HARRY HANAN







BOZO — par FOXO REARDON

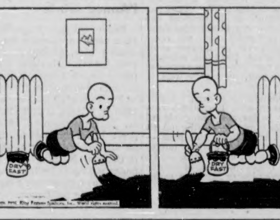


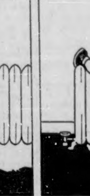


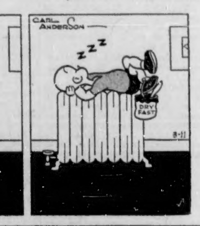




HENRI — par Carl ANDERSON







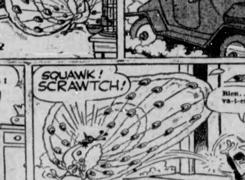
LA SOURIS MIQUETTE

par *Walt Disney*

































Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

LE MARIAGE IDIOT

par PIERRE L'ERMITE

NUMERO IV

Et, de nouveau, c'est le silence, le grand silence des êtres et des choses qui s'endorment dans le calme de la nuit commençante.

Et, là-haut, tout là-haut, au fond de l'empyrée, les étoiles se piquent, une à une, comme des diamants dans l'azur qui s'assombrit.

Brigitte et Marc sont à côté l'un de l'autre. Ils regardent, communiant à la même beauté.

A ce moment, tout près d'eux, retentit, dans la nuit, le cri aigu d'une chouette, ce cri de ciseaux qui cisaillent, et qui, dans les nids, fait trembler les petits oiseaux.

Le charme est rompu.

— C'est une chouette, dit simplement Brigitte.

— Vous croyez?

— Je suis sûre. Chez nous, à la campagne, on les connaît bien.

— Allons-nous-en! dit brusquement le jeune homme d'une voix étrange, je n'aime pas entendre cet oiseau-là.

CHAPITRE X

L'interne s'en va, le lendemain matin, par un soleil de plus en plus radieux.

Brigitte l'accompagne jusqu'à la voiture.

— Vous ne trouvez pas, dit-elle, que c'est malheureux de partir par un si beau temps?

— Oui. Partir, c'est toujours mourir un peu.

— Alors, ne mourez pas trop?

— On tâchera.

— Quand reviendrez-vous?

— Dès que mon patron et le laboratoire me le permettront.

Et Brigitte, de nouveau inquiète de ces réponses un peu courtes, renouvelle sa question d'hier:

— Vraiment, vous n'avez rien qui vous tourmente?

— Mais, pourquoi voulez-vous que je me tourmente?

— Je ne sais pas, un pressentiment! Depuis la chouette d'hier soir, il me semble que vous êtes devenu "autre".

L'interne rit alors, mais d'un rire qui sonne faux:

— Vous ne voudriez tout de même pas que je me laisse impressionner par une chouette.

— Non, mais vous savez, en pleine nature, les choses ont parfois un langage que vous ignorez, vous, dans votre facticité de Paris, un langage avertisseur.

— Seriez-vous superstitieuse?

— Non. Mais je constate, en vous, un brusque changement, et, en moi, une subite inquiétude. Tout cela a une cause . . . Laquelle?

— Votre imagination, chère Mademoiselle! la folle du logis, comme dit l'immortel La Fontaine.

— Je veux bien l'espérer, soupire Brigitte en lui tendant une main hésitante.

— La fièvre . . . vous avez la fièvre? Je vais avoir toute la famille à soigner.

— Il faudra donc revenir assez vite.

— Le plus vite possible.

La voiture attend, Brigitte n'ose plus insister. Mais c'est avec angoisse qu'elle voit s'éloigner l'auto. Et elle s'en retourne vers la maison, avec, pour la première fois, le sentiment d'une solitude pleine d'anxiété.

Marc Bertain resta, quinze jours, absent.

Chaque matin Brigitte guette le facteur, espérant une lettre, ou, du moins, un coup de téléphone.

Une circonstance vint à son secours. Son père fit un abcès qui inquiéta. Car, dans le diabète, tout est à surveiller.

Alors Brigitte téléphone à l'interne qui lui répond aussitôt, en s'excusant. Il a été pris à Paris dans un surmenage intense qui ne lui a pas laissé un moment de liberté. Mais, puisqu'il s'agit de la santé de M. de Ceyran, il brisera avec tous les empêchements, et il viendra demain par le train du matin.

Ce qu'il fit.

Dès son arrivée à la Fontaine-aux-Chênes, il rassure Brigitte. Son père a dû prendre quelques libertés avec son régime. Et, alors, ce qui arrive est normal.

— Je vais le confesser, dit-il en riant, pour rassurer la jeune fille.

En effet, M. de Ceyran avoue, non sans confusion, que, passant tous les jours dans son verger, il avait vu des pêches de rêve, les premiers fruits de la saison, et des cerises jolies et bien tentantes. Brigitte, son gendarme, n'étant pas là, mon Dieu, oui! Il a succombé une fois, puis une autre fois, et encore une fois.

— Mettons tous les jours, interrompt le docteur.

— Non, pas tout à fait tous lès jours.

— Et ensuite?

— Eh bien, je ne vois pas?

— On n'a pas mangé un peu de pain?

— Oh! un morceau de toast, trouvé dans l'office; mais il n'y avait presque pas de pâte.

— C'est bien, ou plutôt non, c'est très mal! Mais, enfin, j'aime mieux constater que la cause est nettement extérieure. Maintenant voyons un peu cet abcès?

L'interne constate qu'il est mûr, et prêt à percer. Alors, il fait ce qu'il faut faire, arrange le pansement, et précise une ligne de conduite à la jeune fille.

— En somme, votre père ne va pas plus mal. Seulement, que voulez-vous! Il a fait la "bombe" en cachette, et il est puni par où il a péché.

— Tout se paye!

— Oui, tout se paye, répète lentement le jeune homme. Je constate cela dans tous les domaines. Par précaution, j'ai apporté un peu d'insuline. Si, en mon absence, il y avait une récidive — ce que je ne crois pas — vous pourriez lui faire, deux fois par jour, avant les principaux repas, une piqûre intramusculaire de dix unités. Vous sauriez?

— Certainement.

— Je vous le répète: je ne crois pas que la piqûre sera nécessaire. L'accident étant dû à une non-observation du régime. Il y a bien une "insuline-retard" qu'on ne fait qu'une seule fois, le matin, pour toute la journée. Je n'en suis pas très partisan.

Puis on parle d'autre chose.

Mais ce n'est pas le même climat qu'autrefois. Brigitte est gênée parce qu'elle ne sent plus Marc Bertain aussi ouvert, aussi allant, aussi gai que d'habitude.

Elle se souvient trop de son rire enfant, frais, presque naïf, devant certaines découvertes à la campagne. Il a beau dire qu'il n'a pas d'ennuis, il en a certainement. Brigitte en est sûre.

Et toujours la même question: lesquels?

Finalement, l'interne exprime le désir d'aller revoir sa vieille malade, qui joignit, de nouveau, les mains en l'apercevant.

— Que vous êtes bon, docteur!

— Mais, vieille maman, c'est qu'on s'intéresse beaucoup à vous.

— C'est-y aujourd'hui que vous me découpez?

— Non, c'est pas assez mûr. Il faut attendre encore quelques mois.

Il la réconforte, lui rédige une nouvelle ordonnance, parce que cela fait toujours plaisir au malade. Et, en sortant, il rencontre M. le curé qui venait, lui aussi, prendre des nouvelles de sa paroissienne.

Ils partirent, tous les deux ensemble, et, arrivés devant le presbytère, l'abbé Thierry dit à l'interne:

— Vous n'entrez pas un petit instant?

— Figurez-vous que j'allais vous le proposer.

— Alors, c'est parfait!

— Parce que j'aurais besoin de parler sérieusement avec vous. Vous pouvez me donner quelques instants?

— Tout le temps que vous voudrez.

— Merci!

Ils entrèrent dans le salon et, à peine assis, le docteur commença:

— Je viens de confesser M. de Ceyran, et il m'a avoué ses fautes. Moi, aujourd'hui, je veux vous dire les miennes.

— Je vous écoute, dit simplement le prêtre.

— J'ai d'excellents parents, qui habitent la province. Ils m'ont vu partir à Paris avec regret. Il le fallait pour mes études. Mais, eux, qui vivent simplement, à la campagne, ils ne se figurent pas les dangers de la capitale.

— Oui, je sais. Je pense, parfois, qu'en certains cas, un ange du bon Dieu y laisserait peut-être quelques plumes.

— Et je ne suis pas un ange! Dans le monde étudiant, et spécialement étudiant en médecine, le danger est particulièrement grand. On vit dans le feu. On est d'abord camarades avec les jeunes filles. On prépare des examens ensemble. Puis, on se tutoie. Et, un jour, le courant passe. C'est l'étincelle, l'incendie allumé. Je vous écoutais parler, l'autre jour, des jeunes gens que vous avez connus, et qui auraient pu être des valeurs sociales s'ils avaient trouvé la femme qui les aurait magnifiés. Moi aussi, je ne compte plus les camarades, partis pour de hautes destinées, et qui ont sombré au départ, dans la plus banale des aventures.

— C'est-à-dire?

— . . . des camarades qui, en deuxième, troisième, quatrième année de médecine, pris par l'une, pris par l'autre, ont abouti à des mariages idiots, désastreux. Et alors, que voulez-vous qu'ils fassent! Je vous l'ai dit, l'autre jour, la science est une maîtresse exigeante et jalouse. Celui qui veut arriver, doit mener une vie de cénobite, refuser les invitations, défendre ses heures, presque ses minutes, tendre sa volonté, au delà du possible, vers le but à atteindre, but auquel d'autres aspirent, et qu'il faut dépasser. Car, chez nous, ce sont des concours. Les premiers, seuls, sont admis.

— Oui, murmure le prêtre, je vous comprends très bien.

— Si vous ne travaillez pas ainsi, si vous êtes infidèle, la science vous rejette comme indigne d'elle. Or, comment travailler, comment préparer de durs examens, si vous avez une femme inférieure, des enfants, et tous les soucis matériels d'un ménage qui commence?

— Evidemment!

— Les étudiants ne devraient se marier qu'après les études finies, et les concours passés.

— C'est votre cas?

— Oui, et non.

— Expliquez-vous?

— Je suis venu pour cela, pour vous consulter sur un cas d'où dépend ma vie entière. On me cite, ici, comme le jeune savant modèle, qui marche droit sur le chemin, ne pensant qu'à la science et à ses malades.

— Eh bien?

— J'ai un fil à la patte.

— Un fil, cela se coupe!

— Cela dépend duquel.

— Vous n'êtes pas marié?

— Non.

— Pas fiancé?

— Là encore: oui et non.

— Pas très claire, votre réponse?

— En effet, elle n'est pas claire. Mais ces choses-là ne le sont jamais. Et, précisément, parce que j'ai une âme trouble, je viens vous demander de m'aider à voir clair en moi-même, de me dire où est mon devoir? Vous comprenez bien que c'est au prêtre que je m'adresse.

— Et c'est le prêtre qui vous répondra. D'abord, de quelle femme s'agit-il? Qui est-elle?

— Une vague petite manutentionnaire qui habite Juvisy, et vient, tous les jours, à Paris. Comme instruction: le certificat d'études. Aucune religion, ni éducation. Elle n'est pas de ma classe sociale.

— Puisque nous parlons, tous les deux, à cœur ouvert, me permettrez-vous de vous poser une question de confesseur?

— Faites . . .

— A-t-elle été en réalité votre amante?

— Jamais.

— Alors, je respire. Et comment cela a-t-il commencé?

— Oh! insensiblement. Un poète dirait: "Comme le rayon de soleil après la pluie, le rayon qui vous compénètre, qui vous alanguit". Mais, moi, je serais tenté de vous faire une réponse plus brutale, une réponse professionnelle, et de vous dire que cela a débuté comme le cancer, dont on ne s'aperçoit que lorsqu'il est trop tard. Rappelez-vous les sirènes d'Ulysse? Elles vous séduisent par des chansons, et vous finissent au fond de l'abîme. Et puis, on est si bête quand on est jeune!

— Même, quelquefois, quand on est vieux.

— Maintenant que je puis faire des comparaisons, je vois qu'un tel mariage serait complètement idiot, et le malheur de toute ma vie. Je vous écoutais, l'autre jour, et votre parole d'expérience me confirmait encore dans ma nouvelle manière de voir.

— Croyez-vous que cette fille, vous pourriez la faire monter?

— Impossible: son père est mort. La mère, on n'en parle jamais. J'ignore ce qu'elle est devenue. Lydie — elle s'appelle Lydie — est la belle-sœur d'un malheureux camarade à moi, qui s'est laissé prendre. Je l'ai rencontrée, cette Lydie, pour la première fois, à sa table. Puis, j'ai accepté une partie de canot sur la Marne. Elle était drôle, de la beauté du diable. Figure chiffonnée, très peinte, nez en pied de marmite. Bref, elle m'a d'abord amusé, sans plus. Mais elle s'est arrangée pour se mettre souvent sur ma route. Je la rencontrai chez d'autres internes. Elle s'y faisait inviter, et venait, toujours en beauté.

Et moi, le soir, quand j'arrivais chez mes amis, fatigué de l'hôpital, du laboratoire, de toutes les misères de la journée, cela me détendait de voir rire cette gamine de dix-neuf ans, de l'entendre chanter des chansons rosses, apprises dans les cabarets de Montmartre Je repartais chez moi, ayant oublié, pendant quelques heures, le cancer, la tuberculose, l'iode atomique, et tout le reste.

Ici, le jeune Marc s'arrête.

Le prêtre comprend qu'il arrive au plus grave.

— . . . Mais, continue l'interne, si moi, je n'attachais pas grande importance à ces rencontres, la petite Lydie avait, très nette, son idée derrière la tête. Parmi beaucoup d'étudiants, elle avait jeté son dévolu sur moi, et manœuvrait en conséquence. Elle était rouée; et moi, un grand naïf, comme le sont souvent les hommes de science, qui vivent en dehors des contingences.

. . . Et puis, ma famille était loin, elle ne réalisait pas ma situation dangereuse. Moi, tout seul à Paris! Elle est terrible, cette solitude, à certains jours, au soir des dimanches surtout, où le besoin du foyer familial se fait plus douloureusement sentir. Bref, de jour en jour, cette Lydie entrait dans ma vie, elle s'imposait, me faisait même de petites scènes de jalousie, suivies de grandes et bêtes réconciliations. Elle jetait sur moi un filet aux multiples mailles. Elle veut tout savoir. Déjà, elle "tique", de constater que je viens ici, ne pouvant pas contrôler qui je viens visiter.

— C'est formidable! Mais enfin, êtes-vous engagé?

— Qu'appelez-vous "engagé"?

— Lui avez-vous promis de vous marier avec elle?

— Non, je vous le répète. Ni fiancé. D'ailleurs, je ne vois pas mon père, et encore moins ma mère, si soucieux de la respectabilité de la famille, accueillant Lydie chez eux, dans notre petite ville de province, où tout se sait, et où les familles se compénètrent.

— Je les comprends! C'est, qu'en effet, se marier, n'est pas qu'une affaire personnelle. Cette Lydie porterait un nom qui n'appartient pas qu'à vous seul, mais à tous les vôtres. Notez que, même les fiançailles ne sont, en somme, que des préliminaires. L'engagement absolu, c'est le mariage. Saint François de Sales dit très bien que " ce qui est terrible, dans le mariage, c'est qu'on fait vœu solennel tout de suite. S'il y avait, pour le mariage, continue-t-il, un noviciat comme cela existe dans tous les Ordres religieux, une foule de novices reviendraient, au galop, vers leur célibat." Dans une certaine mesure, les fiançailles officielles peuvent être regardées comme le noviciat du mariage. Vous, qui n'êtes même pas fiancé, vous pouvez donc revenir en arrière, et reprendre votre liberté.

— Sans doute. Mais comme ce sera difficile! Je vous le redis: je suis pris par de toutes petites choses. Ainsi, cet étui à cigarettes, c'est elle qui me l'a offert.

— Vous n'auriez pas dû l'accepter. Ce n'est pas à la jeune fille à offrir des cadeaux.

— Elle m'a forcé la main en y faisant graver mes initiales.

— Oui, je vois très bien la chose. Elle vous "achetait". Mais pourquoi ne feriez-vous pas un paquet des souvenirs que vous avez reçus de cette Lydie. Vous lui renverriez avec un mot courtois, mais ferme, le gant de velours sur la main de fer, comme dit encore François de Sales. Vous êtes un homme. Sachez "vouloir"!

— Mais, ai-je le droit de vouloir?

— Certainement! S'il y avait, ici, l'amour véritable, le grand amour, basé sur une estime réciproque entre deux êtres qui s'aiment, et qui veulent, chacun, le bien de l'autre, je ne parlerais pas avec cette décision. Mais, d'après tout ce que vous m'avez dit, et tout ce que je devine, ce n'est pas du tout le cas ici. Je vois, d'un côté, une petite rouée qui, vous trouvant à son goût pour trente-six raisons, vous a mis "en chantier" si j'ose m'exprimer ainsi, pour aboutir à un mariage fructueux . . .

. . . De l'autre, une belle vie de savant à sauvegarder; et, avec elle, tant de bien que vous faites déjà, et que vous ferez encore davantage, à condition qu'une femme ne vous confisque pas, ne vous digère pas, ne vous annihile pas! Aussi, je n'hésite pas à dire que la balance penche nettement de votre côté.

— Alors, rompre?

— Oui. Et tout de suite! Napoléon 1er, qui s'y connaissait, a dit, qu'en amour, la seule stratégie, c'est la fuite.

— Ce sera terrible! Elle se tuera.

— Mais non! Elle ne se tuera pas. Combien de fois j'ai entendu cette menace, jamais réalisée. Ceux qui se tuent, en général, ne le crient pas. Votre Lydie cherchera une autre victime, un autre étudiant, puisqu'elle sévit dans ce milieu-là. Et il n'en manquera pas, hélas! Mais vous, je ne vous vois pas lié, pour toute votre vie, avec une telle créature. Elle vous cassera les ailes. Vous ne pourrez pas sortir dans le monde sans faire dire autour de vous: "Où donc est-il allé chercher ce numéro-là, lui, qui aurait pu épouser la jeune fille de rêve!" C'est que, cher Monsieur, on peut dater son bonheur ou son malheur du jour de son mariage. Franchement, vous voyez-vous heureux et fier avec Lydie?

— Oh! certainement non.

— Alors, ne réparez pas une bêtise par une autre bêtise beaucoup plus grave. Tirez la conclusion. La première bataille est perdue, ayez le courage d'en gagner une autre. Et moi, je vous y aiderai.

— Merci, Monsieur le curé. Comme vous êtes heureux, vous autres prêtres, de n'avoir jamais pareilles questions à vous poser!

Le prêtre s'incline devant cet hommage, rendu à son célibat; il serre la main du jeune interne qui s'en va, tout seul, sur la route conduisant à la Fontaine-aux-Chênes.

La soirée s'avance.

Une fraicheur tombe sur le front enfiévré du jeune homme.

La nature paisible l'entoure, l'enveloppe, maternellement, de sa sérénité.

Et, peu à peu, le calme descend en son âme.

— Cela s'est bien passé avec M. le curé? lui redemande Brigitte.

— Mais, encore une fois, pourquoi voulez-vous que tout ne se passe pas bien? C'est un ami, maintenant, pour moi, votre curé.

Le dîner fut normal.

Alain vint au secours de tout le monde en racontant que son fox s'était exaspéré sur un coquin de petit hérisson, sans parvenir à le faire s'ouvrir, et qu'il était revenu tout piteux, la gueule en sang.

Pendant que l'enfant parle, chacun pense sa pensée.

M. de Ceyran, mélancolique, mange son dîner de diabétique: soupe verte, radis roses, œuf brouillé, haricots verts, salade verte, fromage blanc, amandes.

— J'ai l'impression de devenir un bovin! se murmure-t-il à lui-même.

Le jeune docteur écoute retentir en lui l'écho des paroles du prêtre.

Et Brigitte se pose toujours la même question:

— Que se passe-t-il?

Car, certainement, il se passe quelque chose.

Il est resté plus d'une heure chez M. le curé!

Pourquoi?

Pourquoi?

CHAPITRE XI

Comme d'habitude, et plus encore que d'habitude, il est triste, Marc Bertain dans le train qui le ramène à Paris.

L'argumentation si raisonnable de l'abbé Thierry, les résolutions à tenir, sans compter les soucis professionnels, le cobalt qui le déçoit, et auquel il commence à ne plus croire, et l'éventualité de scènes pénibles à envisager, tout cela heurte dans sa tête, et assombrit son retour.

C'est, en plus, un lundi matin.

Le wagon est bondé de toutes sortes de gens qui reviennent dans la capitale après avoir passé le samedi et le dimanche à la campagne. Il y a des jeunes, mais aussi des vieux ménages attendrissants, qui parlent de leur petit jardin, et des fraises qui s'annoncent très bien pour les confitures. Il y a des campeurs et des campeuses sans féminité avec leur paquetage volumineux, leur bâton, et leurs gros souliers cloutés.

L'encombrement aux gares a été tel que les classes n'existent plus; et le contrôleur découragé, rentre son poinçon, renonce à faire une impossible vérification.

Au rythme du train, le jeune interne laisse errer sa pensée, laquelle oscille entre les directives, si fermes, de l'abbé Thierry, et la difficulté pratique de leur réalisation.

Il en parle à son aise, M. le curé! Mais Marc, qui connaît Lydie, son tempérament farouche, son vocabulaire, ses réactions félines, ne voit pas, sans appréhension, la scène de rupture. Quelles étincelles!

D'ailleurs, il a souvent remarqué la tristesse silencieuse de son camarade Daniel, marié à la sœur de Lydie, laquelle a, exactement, le même caractère, emporté, passionné, vindicatif. La désillusion de cet ami confirme les pronostics du prêtre. Parti pour être un brilliant interne des hôpitaux, intelligent, adroit, actif, d'un diagnostic remarquable, et déjà remarqué, ce camarade a été stoppé net par son mariage.

Depuis cette date fatale, il a marché à la traine, devenant un médecin quelconque, parce que, dans cette carrière, on ne peut pas aboutir à quelque chose. Il boucle péniblement son budget en faisant des piqûres.

Mais c'est tout.

Il ne se tient plus au courant des travaux et des découvertes de la science mondiale. Il n'a plus le temps. Pendant que sa femme s'habille et babille, lui, il s'occupe du ménage, et du ravitaillement. Il fait les courses, les corvées à la mairie pour les cartes d'alimentation et autres démarches.

L'interne se souvient d'une scène pénible, parce que son ami avait oublié de récupérer, à temps, une bouteille de gaz butane.

Ce jour-là, son camarade, l'estomac fermé, avait à peine dîné, sous le feu des observations méprisantes d'une Junon irritée. On ne se figure pas ce qu'une femme, qui veut, peut faire d'un homme qui ne sait plus vouloir.

"Vous qui entrez, laissez toute espérance," a écrit Dante au seuil de son "Enfer". Faut-il penser que, cette phrase, on pourrait l'écrire à la porte de bien des foyers modernes, fondés sans base religieuse, avec désinvolture, et dont les époux aspirent au divorce de toute la violence de leurs désillusions.

Les années précédentes, l'interne n'attachait à ces incidents conjugaux qu'une importance secondaire. C'était, pour lui, comme le fait divers qu'on lit dans le journal, et dont on s'amuse, parce qu'il nous est extérieur.

Mais, aujourd'hui, que Marc Bertain approche de la même redoutable union, il les voit sous un angle déjà plus personnel. Nos pères inscrivaient au bas des danses macabres de leur cathédrale: "Hodie, mihi . . . Cras tibi . . . Aujourd'hui, c'est moi. Demain, ce sera toi."

Alors les amusettes d'hier prennent, aux yeux de Marc, une figure plus inquiétante.

A la station de Creil, il y eut un nouvel assaut de voyageurs impatients, affolés, qui s'entassèrent, inhumainement, dans les couloirs.

L'interne remarque une jeune fille, une brune, maigre et hardie, qui, soudainement, lui rappelle Lydie. Tête drôle, chiffonnée, avec le même nez en pied de marmite, même manière de se coiffer en hauteur, les ongles et les lèvres du même rouge incendiaire, et le verbe agressif. Elle fait à la personne qui l'accompagne des remarques désobligeantes sur les gens chez lesquels elles ont passé ces deux jours, des rats, qui leur ont fait manger des conserves, où il devait y avoir du chien crevé. Elle va arriver au bureau avec trois quarts d'heure de retard, à cause de ce sale train. Mais la chose lui est bien égale! Son chef est un pauvre type, bien dressé, et qui a, comme règle de vie: "Pas d'histoires!" Alors, il n'en fera pas. Et puis si, par hasard, il lui prenait fantaisie d'en faire une, elle a barre sur lui de bien des manières! Il "perdrait vite les pédales" et irait méditer, sur son rond de cuir, du danger d'avoir, contre lui, une femme évoluée, qui sait les moyens à prendre, et les portes auxquelles elle peut frapper, et les histoires qu'elle peut raconter.

Toutes ces confidences étaient dites à haute voix. Chacun pouvait les entendre.

Et, une fois de plus, Marc Bertain pensait: "Quelle serait ma vie si, pour toujours, j'étais enchaîné à une femme de ce genre-là!"

Or, c'est précisément celui de Lydie.

Il se demande, alors, comment il a pu laisser s'installer, entre elle et lui, des relations qui, pour n'être encore que fantaisistes et sentimentales, constituent pourtant des liens, dont il constate, en ce moment, toute la force.

Oui, comment? Et, peu à peu, de date en date, il remonte à l'origine de son aventure.

Ainsi qu'il l'a expliqué à l'abbé Thierry, cette chose si dangereuse, elle a commencé insensiblement.

Il se rappelle maintenant. Tous les détails lui reviennent à la mémoire.

C'était un dimanche soir, au bord de la Marne, avec son camarade Daniel Gabin, sa femme Emma, et Lydie Rigobair, sœur d'Emma.

La journée avait été très ensoleillée. On avait canoté joyeusement ensemble. Puis, on avait soupé avec une friture dans une de ces innombrables guinguettes qui bordent la rivière, bu du vin mousseux, fumé des cigarettes.

Et, à 11 heures du soir, on était revenu entassé dans un quelconque taxi.

L'intimité avait commencé là, très favorisée par la sœur qui, elle aussi, pensait la pensée de Lydie.

C'était, ce soir-là, qu'elle l'avait tutoyé pour la première fois.

(A suivre)



Nos Lectures



"La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées."
Descartes (1596-1650).

Le bout du monde

Prix du Renouveau français 1949

"Pour la quatrième fois, le **Prix du Renouveau français** vient d'être décerné. Fondé en 1946, par le **Syndicat des Ecrivains Catholiques,** auquel appartiennent tous les membres de son jury, il est, rappelons-le, destiné à récompenser une oeuvre reflétant les qualités traditionnelles de la France. Son but est de signaler, chaque année, à l'immense public que forment les catholiques, un livre de valeur, de lecture saine, donnant à l'étranger une idée vraie de notre pays, susceptible, en un mot, d'exercer une influence heureuse, en contrepartie de tant d'ouvrages discutables consacrés par de retentissantes récompenses.

"**Le bout du monde** (1), d'Henri Queffélec, a semblé réunir les conditions requises et, par 12 voix contre 3, le jury lui a décerné le prix de 1949". (2)

Comme c'est simple, les livres parfaits! Sous son air de "pas y toucher", **Le bout du monde** est un ouvrage parfait. D'une sensibilité profonde se cachant sous une forme qui essaye de rester toujours froide, objective, narrative, spirituelle, parfois gouailleuse, toujours de veine authentiquement française, Henri Queffélec fait revivre les quatre années de guerre 1914-18 de Geneviève Bars.

Refaisant le geste de la célèbre Maggy, Geneviève Bars, institutrice laïque, s'en va, dans un village perdu de la côte bretonne, Toul-Douar, au "bout du monde", prendre la direction d'une misérable école de campagne que ne veulent plus fréquenter les petits indigènes de l'endroit. C'est une femme forte et habile, qui n'a qu'une blessure au coeur: la mort à la guerre de son fiancé Louis. Mais elle oublie sa douleur; elle croit peut-être que la puissance d'aimer est pour toujours éteinte dans son âme; en tout cas, elle fait diversion, et, à coup d'audace, réorganise l'école abandonnée et fait rentrer dans ces petites têtes bretonnes et sauvages les rudiments du français et des mathématiques. Elle n'a peur de rien, sait, quand il le faut, administrer de magistrales claques, non seulement à ses élèves, mais aussi aux femmes saoules (la Caucatrix, la réfugiée du nord, en sait quelque chose!) qui profitent de la guerre et de l'absence des hommes pour se mal conduire.

Son autorité s'établit peu à peu. Les brebis prennent l'habitude de venir au bercail, je veux dire à l'école, et malgré les désertions et les absences non motivées, — comment n'y en aurait-il pas lorsque des vaisseaux coulés viennent s'éventrer sur le rivage et livrer gratuitement leurs richesses? — les élèves de Geneviève passent avec succès leur certificat d'étude.

Or, on a beau être institutrice, ne rêver que dictées sur des sujets héroïques, être marquée, jusque dans sa démarche, du sceau et des manies du professorat, on reste femme quand même, et pour soi et pour les autres. Geneviève Bars est aimée du manchot Alexandre, un grand mutilé, un héros de la guerre, bonhomme simple et sympathique, qui tantôt directement, tantôt par voie détournée, essaye de l'approcher en vue de l'épouser. Mais Mlle Bars ne l'aime pas. Alors, un jour de beuverie, le héros de '14 essaye du grand moyen. Elle se défend, et, d'un coup de bâton, l'étend inerte sur le chemin. On le soigne, elle le soigne, et la pitié qu'elle éprouve pour lui livre passage à l'amour. L'amour? Qui sait? Mais elle ne l'épousera pas.

Celui qu'elle désire, elle, d'un désir de femme, est un bellâtre adjudant, grand débaucheur et grand coureur. Elle s'aperçoit à temps du faux pas irrémédiable qu'elle allait commettre et le laisse seul à son truandisme.

La guerre finie, Geneviève Bars s'arrache à ce petit village où elle laisse tant de souvenirs. Il faut qu'elle parte. Elle a trop souffert des cancans de "ce coin perdu de la Basse-Bretagne". Son coeur est encore neuf. Sa beauté n'a pas encore pâli. Chanceux qui aura cette perle! Comme les enfants d'école, nous disons à Henri Queffélec: "Dites, donnez-nous la suite! Qu'est devenue Geneviève Bars? A qui a-t-elle livré toute sa réserve d'amour et de dévouement? Ira-t-elle réellement à Lambezellec? Vous qui nous avez attachés à elle si sympathiquement, vous devez nous dévoiler l'avenir. Nous voulons savoir le fin mot de cette âme!"

Car nous sommes enfin sortis de ce sale trou de Toul-Douar. Mais quels bons moments nous y avons passés! Nous avons vécu dans la pluie, la brume, toujours la brume, le vent, la bourrasque, la musique de la mer sur la côte, l'étroitesse des rues qui ouvraient parfois sur une mer vaste et ensoleillée laissant voir au loin Ouessant, l'étroitesse des esprits qui tout à coup se donnaient au grand et à l'héroïsme. Notre marche a été saccadée par les galets du sentier et nous avons respiré l'odeur des genêts et des boutons d'or. Notre mélancolie a traîné sur la lande et, lorsque nous rentrions, c'était pour trouver, derrière le mur de grosse pierre et sous le toit de chaume, le lit-armoire breton, le sol de terre bien tassé, les assiettes de faïence dressées autour d'une Madone coloriée, la grossière table de bois, et là-bas, au mur, le crucifix enfumé. Race de héros, à la tête dure, au coeur sensible, qui vivra aussi longtemps que ses dolmens, ses menhirs et les calvaires de granit dressés partout "dans le mystère innombrable de la campagne".

Beau livre, ma foi! (3)

Paul GAY, ptre, C.S.Sp.,
président du Service de Presse du diocèse d'Ottawa.

(1) Henri Queffélec — **Le bout du monde** — Le Cercle du Livre de France — 462, est Ste-Catherine, Montréal.

(2) Livres et Lectures, décembre 1949.

(3) Très beau livre, mais à réserver aux adultes à cause de certains passages.

Aux Editions Fides

Vers un nouvel âge

par André DAGENAIS

L'ouvrage de ce jeune professeur canadien-français ne doit pas sombrer dans l'indifférence d'une élite qui pense, vit sa foi et ose prendre ses responsabilités sociales.

Vers un nouvel âge est l'oeuvre d'un catholique fervent. L'auteur, professeur pendant plusieurs années à Buenos-Aires, disciple de Juan Donoso Cortès, déclare avec raison que son titre, loin d'être pessimiste, est l'indice d'un renouveau sauveur.

L'analyse des écrits de Cortès a quelque chose d'envoûtant, de régénérateur aussi. La lecture de Cortès après cent ans nous permet d'admirer la clairvoyance du grand politique espagnol qui a pressenti le gouffre où l'humanité a dévalé depuis la publication de ses premiers avertissements. La première partie du volume est une étude de l'oeuvre de Cortès qu'on retrouve enfin après un trop long et injurieux oubli. Donoso Cortès, croyant de forte trempe, montre une vigueur logique irréductible.

Dans la deuxième partie de son ouvrage, M. Dagenais traite des **Principes du retour.** Il explore "les principes permanents dont l'application procure la paix des sociétés". L'homme est social, remarque l'auteur. Or, la démocratie se veut individualiste. Aussi la charité sociale se meurt-elle en face de ce dessèchement des coeurs qui tendraient à battre les uns pour les autres. Le marxisme a découlé du libéralisme triomphant il y a cent ans, comme l'effet suit la cause.

Dans la troisième partie: **Conceptions ternaires**, l'auteur envisage la restauration. Le premier remède consiste dans la restauration de la famille, première société ternaire. "La subversion libérale-socialiste ayant saboté la vigueur des Etats, le retour à un âge d'harmonie ne peut s'opérer que par la reconnaissance du ministère divin des gouvernements". L'auteur étoffe ses exposés et ce n'est pas en quelques lignes que nous pouvons donner une idée exacte de la pensée tonifiante qui les anime.

Le chapitre sixième traitant des **Droits et devoirs de la famille** est plus qu'une dissertation oiseuse sur ce fondement premier de la société. L'auteur entre dans le concret et cite J. Lerolle dans un cours à la Semaine sociale de Grenoble: "Rien n'est fait encore pour rendre à la famille comme telle, en tant que groupe, en tant qu'unité et personne morale, sa vraie dignité et place". L'auteur, s'appuyant sur Lerolle et l'abbé Lemire, préconise le droit de la famille à un droit de vote familial. D'abord un vote à tout citoyen majeur, puis un deuxième à tout père, marié ou veuf, avec un ou deux enfants. C'est alors le droit de la famille à se faire entendre. Il faut continuer: un troisième vote à tout père de trois enfants mineurs. "C'est alors le droit de la race" (J. Lerolle). Suit ensuite un projet de réforme de **la Constitution québécoise.**

Le chapitre sur la Souveraineté de l'Etat, le troisième de cette dernière partie, est, selon nous, un peu lourd et indigeste. Comment ne pas s'étonner de voir l'ouvrage se clore par un exposé des avantages de la royauté comme système de gouvernement? Thèse défendable en principe; mais que vaut-elle pour le Canada, le Canada français surtout?

Bien discutables également sont les réflexions qui terminent cette étude.

En dépit de ces points contestables, **Vers un nouvel âge** d'André Dagenais est une oeuvre dense où la sincérité éclate à chaque ligne. L'ouvrage rend un son chrétien qui réconforte. Ce jeune auteur et professeur, revenu à Montréal, a droit d'escompter un chaleureux accueil de tous. Ses idées tonifiantes étonneront parfois mais feront du bien, comme le langage de la vérité.

Rodolphe LAPLANTE.

Un volume de 300 pages publié par **Fides.** Prix: $2.25 ($2.35 par la poste).

AVIS

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes mentionnés sur cette page en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

PARIS — A la suite de négociations menées par le comité français de l'Année sainte, la carte de pèlerin remplacera le passeport pour les pèlerins possesseurs d'une simple carte d'identité, à la condition que cette carte de pèlerin ait été délivrée par le secrétariat français de l'Année sainte et ait été estampillée par lui.

Vers un renouveau familial

"Familial Digest"

Depuis quelques mois, les Digests se multiplient. Nous nous en réjouirions, s'ils étaient tous aussi heureusement conçus que le dernier nouveau-né, "Familial Digest", auquel nous souhaitons avec joie la plus cordiale bienvenue. Tout ce qui regarde la famille et l'éducation, tout ce qui peut aider les époux, les parents et les enfants à "**être heureux ensemble**" a droit de cité dans cette nouvelle revue. On y parlera des caractères et des habitudes, de l'hygiène et des jeux, de l'école et des livres, des disques et des films, de la cuisine et de la mode, et l'esprit chrétien animera tout, conseils et informations. Très varié, très vivant, toujours à la portée de tous, très désireux d'intéresser et d'être utile et de rester toujours en contact avec son public, le premier numéro est plein de choses et plein d'attrait. Il est aisé de prédire qu'une revue de ce genre trouvera sans peine le très large public auquel elle est destinée. **C'est le magazine amical et précieux que toute famille recevra comme une aide et une joie.** Il est publié en France par l'Union des Oeuvres, selon le format commode des digests. C'est un mensuel très illustré. On peut s'y abonner au Canada pour le prix de $2.50. Spécimen sur demande contre 15 sous en timbres.

La Bible vous parle . . .

Ayez entre vous les sentiments mêmes qui furent ceux du Christ-Jésus. Lui qui était de condition divine, il ne crut pas devoir garder jalousement son égalité avec Dieu; il s'anéantit lui-même au contraire, prenant la condition d'esclave et se faisant semblable aux hommes. Et quand il eut ainsi visiblement tous les dehors de l'homme, il s'abaissa lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'exalta souverainement et lui donna le Nom qui est au-dessus de tout nom afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, au ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue proclame, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur.

Phil. 2, 5-11

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

La justice sociale exerce sa vigilance et ses efforts en réglant correctement la répartition et l'usage des richesses, en évitant qu'ici elles soient concentrées en trop grande abondance et que là elles manquent tout à fait: les richesses sont comme le sang de l'organisme humain; elles doivent irriguer tous les membres du corps social pour y entretenir la santé.

PIE XII.

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum: 30 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on sert d'une Boîte.
Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man. T.F

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 606-T.F

Pour achat et vente de propriétés en ville ou en campagne, de fermes et d'hôtels, de blocs, de commerce.
S'adresser à A. SYLVESTRE
500, rue Ritchot
St-Boniface
Téléphone: 929 398

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

A VENDRE — Demi-section de terre dans centre canadien-français. Nord-ouest de la Saskatchewan. Un demi mille de l'école bilingue. Un mille et demi de magasin général, bureau de poste et chemin de fer. 290 acres en culture. Terre planche, pas de roches. Prix, $5,000.00 comptant. S'adresser à Walter Charpentier, Pascal, Sask. 282-52P

LA REVUE POPULAIRE
LE SAMEDI
ET LE FILM
Vous recevez les trois magazines pour $5.50 par année.
Nous prenons aussi des abonnements pour toutes les revues françaises
LE CASIER DU LIVRE
P.O. Box 741 — Winnipeg, Man.

CORSETIERE
représentant la Compagnie Spencer. Corsets et brassières faits individuellement pour chaque personne. Aussi supports chirurgicaux pour hernie et épine dorsale. S'adresser à Mme Germaine Courteau, 96, rue Sherbrook, Winnipeg. Téléphone 35 226.

A VENDRE — Lot à St-Vital, près de la jonction des chemins Ste-Anne et Ste-Marie. Vendra à condition que l'acheteur donne contrat pour ériger maison ou duplexe. Pour plus de détails, s'adresser à Roméo Blanchette, Ste-Anne des Chênes, Man. 341-50C.

ON DEMANDE — Un couple de 55 ans ou plus, pour presbytère. Travail très facile. Ecrire à Boite 336, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 336-49C.

REMEDES — 44 sortes, fabriqués d'herbages et de plantes, par un missionnaire d'Abitibi. Curatifs, toniques pour tous, jeunes et vieux. Donnent appétit, sommeil reposant. Livrets explicatifs gratuits. Dépositaire: F. MAHE, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. T.F.

UN JEUNE HOMME DESIRE CHAMBRE ET PENSION dans famille de langue française, parlant l'anglais, résidant près de l'avenue Portage. But: apprendre le français. Conditions essentielles: maison tranquille et bons repas. Ecrire à Boite 369, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 369-48P.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal. 270-1P.

ON DEMANDE — Un jeune couple expérimenté pour travaux de ferme dans district français de la Saskatchewan, à partir du 15 mars pour la saison, ou plus longtemps si désiré. Culture du grain, des fruits sur la ferme; troupeau Ayrshires enregistrés: recommandations nécessaires. S'il vous plait ne faites pas application à moins que vous ne soyez désireux de travailler et parfaitement expérimentés. S'adresser, en spécifiant salaire désiré, à M. Irvin Studer, M.P., Chambre des Communes, Ottawa. 328-48P.

HOMME DEMANDE — Pour vendre les Produits Rawleigh aux consommateurs. Nous vous aidons à commencer. Bons profits, travail plaisant et profitable. Ecrivez en anglais. Rawleigh's, Dépt. WG-C-290-53, Winnipeg. 54-C.

MAGASIN DE CHAPEAUX (Millinery Shop) A VENDRE au Norwood — Très bien situé et excellent commerce. Raison de vente: maladie. Pour renseignements, téléphoner à 206 871. 358-47C.

ON DEMANDE — Un homme âgé de pas moins de 25 ans comme chauffeur pour camion de transport entre La Broquerie et Winnipeg. Pour autres renseignements, s'adresser à La Broquerie Transfer, La Broquerie, téléphone no 2, ou à 278, rue La Vérendrye, St-Boniface, téléphone 202 384. 357-47P.

A VENDRE — 215 acres, dans centre français situé sur Highway très occupé. Bonne maison, bonne eau. Plutôt pour l'élevage et l'industrie laitière. Ecole à 2 milles. 35 milles de Winnipeg. Prix, $3,500.00. Pour renseignements, écrire à Boite 355, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 355-49P.

A VENDRE, pour être déménagée, maison neuve 22' par 28', 4 chambres et une salle de bain. Pourrait servir pour camp d'été. L'extérieur sera fini au goût de l'acheteur. Paiements à termes. S'adresser à Roméo Blanchette, Ste-Anne des Chênes, Man. 341-50C.

ONGUENT MERVEILLEUX — Arrête démangeaison en 7 minutes. Souverain contre démangeaisons, eczéma, urticaire, rifle, psoris, toutes les maladies de la peau. Grande boite, $1.00. Garanti. S'adresser à Betters' Agencies, Gravelbourg, Sask. 335-3P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
302 édifice McIntyre
Téléphones: 927 125 ou 204 567
T.F.

UN FERMIER DESIRANT SE RETIRER aimerait acheter, pour argent comptant, une maison de 4 à 7 chambres à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Ecrire à Boite 359, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 359-50C.

A LOUER — 2 suites de 3 et 2 chambres respectivement ou une suite de 5 chambres, avec salle de bain nouvellement décorée. S'adresser à 206, rue Aubert, St-Boniface, près de la Modern Dairies. 361-47C.

A VENDRE — Bungalow neuf situé près des écoles et de la basilique, à 589, rue Langevin; 5 chambres et une chambre de récréation finie dans le soubassement, chauffage à eau chaude, chambre de bain en vitrolite, garage attenant, possession immédiate. S'adresser à Louis Boux, 114, chemin Ste-Marie. Téléphone: 294 148. 353-48C.

GARDES-MALADES POUR HOPITAUX, GRADE I, Département des Affaires des Vétérans, Winnipeg, $1,920-$2,220. Emploi offert aux résidentes du DAV du district de Winnipeg, qui comprend la province du Manitoba et le district de Keewatin, et dans la province de l'Ontario, le district de Kenora, Rainy River, Thunder Bay et Patricia. Les formules de demandes, qui peuvent être obtenues aux bureaux de la Commission du Service Civil et au Bureau de Poste, doivent être envoyées LE PLUS TOT POSSIBLE à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.
50-W5613. W117.

UN AGENT DE DEPORTATION, FEMME, $1,980-$2,460, WINNIPEG. Pour tous les détails, voir les avis affichés aux bureaux de la Commission du service civil, aux bureaux du Service national de placement et aux bureaux de poste. Les formules de demande, qui peuvent être obtenues aux bureaux susmentionnés, doivent parvenir à la Commission du service civil, 356, rue Main, Winnipeg, AU PLUS TARD LE 15 MARS 1950. 4574.

A LOUER — 2 chambres avec lit double, pas de facilités pour faire cuisine légère. Hommes ou étudiants, de préférence. S'adresser à 178, rue Despins, St-Boniface, Man. Téléphone: 209 590. 332-47C.

A VENDRE — Dans le village de Ste-Anne des Chênes — Maison de 5 grandes chambres, avec grande véranda vitrée, soubassement en ciment à la grandeur, deux garages à autos, sur une demi-acre de terre. Aussi à vendre à Haywood — 160 acres de terre, 40 acres de clôturées à trois fils, puits neuf, un mille de l'école, 5 milles du village. Pour plus de renseignements, écrire à Abel Bonneteau, Lorette, Man. 356-47P.

NOUS VENDONS — Blé Régent enregistré no 1, $2.25 le minot, sacs inclus. Blé Redman certifié no 1, $2.30. Lin Dakota, une petite quantité de reste seulement. (Lin Rocket tout vendu.) Voici la liste de prix de la compagnie qui nous fournit la semence fourragère: trèfle jaune commercial no 1, 24c la livre; trèfle blanc no 1, 25c; luzerne no 1, 56c; brome certifié no 1, 53c. Envoyez-nous vos commandes dès maintenant. S'adresser au Club de Semence, Notre-Dame de Lourdes, Man. Téléphone 58. 366-47P.

A VENDRE — 20 bonnes vaches, enregistrées et non enregistrées. Adressez-vous à Gabriel Molgat, Ste-Rose du Lac, Man. 370-49P.

ATTENTION CULTIVATEURS — Tracteurs neufs à vendre à prix réduit: W6, WD6, Minneapolis U, Oliver 77 et 88, Massey 44, Case, John Deere. S'adresser à X. Paillé, 257, avenue Hamel, St-Boniface. 371-C.

A VENDRE — Voiturette de bébé (pram) en bonne condition. Raison de vente: déménageons dans autre province. Téléphoner à 207 659. 372-47C.

A VENDRE

Ste-Anne — 169 acres, 25 milles de Winnipeg, 90 acres prêtes à ensemencer, le reste en bois et pâturage, deux sets de bâtisses, maisons, étables et dix graineries, etc., bon puits. Prix, $55.00 de l'acre.
Ste-Anne — 363 acres, bon terrain approprié à la culture mixte, 30 milles de Winnipeg, moitié en culture, le reste en bois et pâturage, puits versant, très bonnes bâtisses. Prix, $9,500.00, avec mobilier (stock, machineries, etc.), $13,000.00.
Giroux — 320 acres, bon terrain pour culture mixte, 40 milles de Winnipeg, 170 acres en culture et foin, le reste en bois et pâturage, bonnes bâtisses, puits artésien. Prix, $4,000.00, termes faciles.
St-Labre — Trois lopins de terrain, 160 acres chacun, avec quantité de bon bois, tremble, épinette, etc., petite culture pour jardinages, bon logis sur chacun. Prix variant de $800.00 à $1,200.00. Termes, si désirés.
S'adresser à
MARION & ARPIN

MAISONS
Norwood — Maison moderne de 10 chambres, située près des écoles, église et dépôt d'autobus, soubassement en pierre, pleine grandeur, chauffage automatique à l'huile, eau chaude, planchers de bois dur, deux chambres de bain, grand garage. Prix, $10,500.00; la moitié comptant, balance à termes très faciles. Possession, 1er mai.
St-Boniface — Maison moderne de 8 chambres, bain et toilette, planchers de bois dur, soubassement pleine grandeur, chauffage à air chaud (stoker), garage. Possession, 1er mai. Prix, $12,800.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 6 chambres, bain et toilette, bon district. Possession, 1er mai. Prix, $3,200.00, moitié comptant, balance à termes.
Dugald Rd. — Maison de 6 chambres, ¾ acre de terre, 2½ milles de l'Hôtel de Ville, garage et autres bâtisses. Possession, 1er mai. Prix, $2,700.00; comptant requis, $1,500.00, balance à termes.
S'adresser à
MARION & ARPIN

COMMERCE
Bon commerce — Viandes et épiceries, sur grande route, au centre d'un village canadien-français, 30 milles de Winnipeg, près de l'église et couvent. Bel immeuble moderne avec logement de 6 chambres, bon chiffre d'affaires. Prix, $7,500.00, pour bâtisse et équipement, à termes.

A LOUER
GRANDE SUITE MODERNE de 5 chambres (non fournie), au premier étage d'un bloc à appartements, à St-Boniface. Air chaud, chambre de bain, double entrée, près des écoles et service d'autobus. De préférence pas d'enfants, gens sérieux. Possession immédiate. Prix, $80.00 par mois.

Pour autres fermes, maisons ou commerces, s'adresser à
MARION & ARPIN
668 ave Taché — 147 ave Provencher
St-Boniface, Man.
Téléphones: 201 028 ou 203 172
Le soir: rés.: 203 137
368-48P.

Au Sacré-Coeur

Soirée des jeunes

Le dimanche 12 mars, à 8 h., une soirée des "Jeunes" sera donnée au salon paroissial du Sacré-Cœur, sous la direction du Comité du Club du S. C. Toute la jeunesse canadienne-française est bienvenue.

Concours de bridge

Le concours de bridge des hommes est bien lancé. Une quarantaine d'hommes y prennent part et joueront tous les vendredis à 8 h. 30. Le concours se termine le 31 mars. On peut encore former d'autres tables, mais les nouveaux joueurs ne peuvent plus concourir pour le prix de la série. Ils peuvent toutefois concourir pour les prix de chaque table.

Enfants de Marie

Les membres de la Congrégation des Enfants de Marie sont à organiser une partie de cartes qui aura lieu le dimanche 19 mars, à 8 h. 30 p.m.

Nous comptons sur la générosité de tous à cette occasion. Venez nombreux. On servira un goûter. Entrée: 25 sous.

Réunion: la réunion mensuelle de la Congrégation aura lieu le lundi soir 13 mars, à 7 h. 30.

Communion: dimanche prochain est le jour de communion pour tous les membres de la Congrégation. Soyons généreuses!

AU CLUB DU SACRE-COEUR

Ligue de 5 quilles

Lalonde	13	2
LaFlèche	11	4
Mercier	10	5
Morin	9	6
Hamel	8	7
Cyr	7	8
Guay	2	13

Records de la saison:
H 1 P — Yolande Allen 330
H 3 P — Lorette Chartrand 771

Ligue des dames

Audet	18	6
Germain	11	13
Carlow	10	14
Lafrenière	9	15

Records:
H 1 P — Mme St-Laurent 229
H 3 P — Mme Audet 585

Ligue de 10 quilles

Canadian Publishers	17	10
Guertin Frères	15	12
Hôtel Roblin	14	13
Banque Can. Nationale	7	20

Records:
H 1 P —Gérard Léveillé 212
H 3 P — Gérard Lalonde 543
H 1 P — Can. Publishers 851
H 3 P — Banque Can. Nat. 2383

Réunion du comité du Club

La réunion mensuelle de l'exécutif du Club du Sacré-Coeur aura lieu dimanche prochain, le 12, à 3 h. de l'après-midi. Tous les membres du comité sont priés d'être présents.

Trophée Dufault

Samedi soir dernier, au Club du Sacré-Coeur, nos joueurs ont eu raison des porte-couleurs du Cercle Ouvrier par un pointage de 2518 à 2408.

Parmi les douze joueurs qui prirent part à cette deuxième rencontre, deux seulement obtinrent un total de plus de 500 points: Gérard Léveillé, 602, et B. Trudeau, 528.

Il reste encore deux autres rencontres pour le trophée Dufault. A l'heure actuelle, notre club jouit d'une avance de 64 points. Félicitations à nos porte-couleurs.

La prochaine rencontre entre les deux équipes aura lieu le samedi 25 mars.

A VENDRE
COMMERCE d'épiceries, viandes, etc., dans village canadien-français, près de Winnipeg. Bel immeuble, logis de 4 chambres y attenant et autres bâtisses. Chiffre d'affaires, $40,000.00 par année. Prix, $10,000.00, plus stock environ $5,000.00
POSTE D'ESSENCE (filling station), sur route à surface dure, au centre d'un village prospère canadien-français, outillage moderne, distributeur de gaz et d'huile, logis de 5 chambres attenant. Prix, $6,500.00.
A VENDRE — Boutique de forge, 20 x 40, avec équipement. Aussi maison de 4 chambres. Le tout à un prix spécial.
RESTAURANT ET EPICERIE, à St-Boniface, seul sur la rue. Deux chambres à l'arrière. Equipement moderne. Gros chiffre d'affaires. Prix, $11,000.00.
RESTAURANT à St-Boniface. Bien situé. Bâtisse neuve. Logis de 2 chambres. Immeuble moderne. Le tout pour $7,500.00, ou échangerait pour maison à Norwood ou à St-Vital.
S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

FERMES A VENDRE
640 acres, toutes en culture, près d'un village, à 125 milles de Winnipeg, pas de bâtisses. Prix, $32.50 de l'acre.
320 acres, toutes en culture, pas de bâtisses, près d'un village canadien-français. Prix, $40.00 de l'acre.
160 acres, toutes en culture, un demi-mille d'un village canadien-français, bon puits, maison, étable et autres bâtisses. Prix, $65.00 de l'acre.
203 acres, 175 acres en culture, 1 mille d'un village canadien-français. Eau en abondance, bonnes bâtisses. Prix, $52.00 de l'acre.
Pour autres fermes, s'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne de 6 chambres, près des écoles. Prix, $4,500.00.
St-Boniface — Maison semi-moderne de 5 chambres, bien située. Prix, $3,900.00; comptant requis, $2,300.00.
St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres, près de l'école. Prix, $4,900.00.
St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 5 chambres; chauffage à eau chaude; dans un beau district, près de toutes les commodités. Prix, $11,500.00, à termes.
St-Boniface — Cottage ultra-moderne de 4 chambres, bien situé, dans un beau district. Prix spécial, $7,500.00; comptant requis, $3,300.00.
Norwood — Bungalow moderne de 5 chambres, tout décoré, emplacement idéal. Prix, $7,700.00, à termes.
Norwood — Maison moderne de 7 chambres. Près des écoles et de l'arrêt d'autobus. Prix, $5,900.00, à termes.
Norwood — Cottage moderne de 4 chambres. Prix, $7,000.00; comptant requis, $3,000.00.
Norwood — Bungalow moderne de 6 chambres. Prix, $6,800.00, à termes.
S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, ave Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)
363-47C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

La grande campagne d'information religieuse entreprise par le Conseil Suprême il y a déjà deux ans porte des fruits bienfaisants. L'hebdomadaire **News** du Conseil Suprême se montre très satisfait des résultats obtenus jusqu'ici. Ces annonces paraissent en Amérique du Nord dans des publications à tirage combiné de plus de 30 millions. Plus de 403,000 requêtes pour plus ample information sont parvenues au Conseil Suprême et sur ce nombre 27,930 personnes ont manifesté le désir de recevoir une pleine instruction religieuse. Bien que publiées en Amérique du Nord seulement, ces annonces ont eu comme heureux effet d'attirer les requêtes venant de 48 pays étrangers, y inclus une de la Russie!

Il est évident que cette campagne fait un bien énorme. Sans parler de milliers de conversions, elle a pour résultat d'abattre les préjugés et mensonges qui, de tout temps, ont circulé au sujet de notre Eglise.

Radio

Pendant que nous en sommes sur ce point, n'oubliez pas d'écouter notre programme de radio au poste CKSB ce soir, 10 mars.

Retraite

Il est maintenant définitif que notre Conseil aura une courte retraite fermée à la fin du carême. Elle aura lieu à la Maison des Retraites de St-Boniface, sous la direction de notre ancien chapelain, le R. P. Denys Jubinville, O.M.I. Elle commencera le Jeudi saint au soir pour se terminer le samedi matin. Le vendredi saint étant jour de congé, nous croyons que tous pourront profiter de cette occasion sans nuire à leur travail ordinaire. Les membres de nos Sous-Conseils sont cordialement invités à se joindre à nous. Veuillez avertir le Grand Chevalier où le Frère R.-A.-L. Mercier si vous décidez de suivre cette retraite. Vous avez donc jusqu'au 6 avril pour y penser...

La première assemblée du mois aura lieu lundi soir prochain, le 13 mars, au local habituel. Tous les membres intéressés à examiner notre rapport financier pourront en recevoir des copies. Y seras-tu, Jos. G.? et Gus donc, l'éminent critique financier!

BISTOURI.

A VENDRE
St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres, planchers de bois dur. Prix, $8,500, à termes.
St-Boniface — Maison moderne de 5 chambres. Prix, $5,000.00, à termes.
St-Boniface — Maison de 7 chambres. Prix, $4,500.00, à termes.
St-Boniface — Maison moderne de 4 chambres, chauffage à l'huile. Prix, $6,800.00, à termes.
Norwood — Maison de 5 chambres en stucco, planchers de bois dur. Prix, $7,300.00, à termes.
Norwood — Maison de 4 chambres. Prix, $5,000.00; comptant requis, $1,200.00.
St-Vital — Maison de 6 chambres. Prix, $3,800.00, à termes.
Près de Winnipeg — Restaurant avec logis de 3 chambres attenant, 2 tables de billard. Revenus annuels: $20,000.00. Prix, $7,500.00, à termes.
Près de Winnipeg — Magasin général et de viandes. Revenus mensuels de $3,500.00. Prix, $3,000.00, plus stock, environ $2,000.00, à termes.
Près de Winnipeg — Garage avec équipement. Revenus mensuels de $10,000.00. Prix, $16,000.00, à termes.
S'adresser à
SYLVESTRE ET KENSTON REALTY
500, rue Ritchot
St-Boniface
Téléphones: Bureau: 929 398
le soir: 41 876.
362-47C.

Le réseau national de la radio canadienne compte un coordonnateur de la télévision, mais pas de télévision.